LE RÉFRACTAIRE,

[illegible]

PAR M. ÉLIE BERTHET.

MADAME DU MAINE,

ou les Légitimés et les Légitimes,

[illegible]

PAR M. A. [illegible]

LE DUC DE GUISE A NAPLES,

ET MADEMOISELLE DE PONTS,

ROMAN HISTORIQUE

PAR M. PONSON DU TERRAIL.

PARIS,

AU BUREAU DU JOURNAL DES FAITS,

[illegible]

[illegible]

1852



LE RÉFRACTAIRE,

ROMAN,

PAR M. ÉLIE BERTHET.

MADAME DU MAINE,

ou les Légitimes et les Légitimés,

CHRONIQUE HISTORIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XIV,

PAR M. A. CHALLAMEL.

LE DUC DE GUISE A NAPLES,

ET MADEMOISELLE DE PONTS,

ROMAN HISTORIQUE,

PAR M. PONSON DU TERRAIL.

PARIS,

AU BUREAU DU JOURNAL DES FAITS,

rue J.-J. Rousseau, 18,

Et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

1852.

Paris. — Impr. Prève et Comp., r. J.-J.-Rousseau. 15.

LE RÉFRACTAIRE.

I. — Le père Morin.

Il y avait grand bruit un jour de mai 184— au village de Fleury-les-Bois, situé dans la Nièvre, à quelque distance de la Loire, sur les confins d'une contrée montagneuse et boisée. C'était la veille du départ des conscrits de la commune. Avant de dire adieu pour longtemps au pays natal, les futurs défenseurs de la patrie faisaient dans le village une promenade militaire. Alignés tant bien que mal, leurs chapeaux ornés de rubans versicolores et de leurs numéros de tirage, précédés d'un tambour qui battait la marche à faux sur une méchante caisse de bois, d'un tambour-major maigre comme un échalas, d'une élégante vivandière qui cabriolait à hauteur de ceinture d'homme, les pauvres enfans s'efforçaient de prendre des airs crânes et joyeux qu'ils croyaient de circonstance. Ils chantaient à tue-tête, ils lançaient aux passans de hardis quolibets ; mais, en dépit de leurs stations fréquentes dans les cabarets qui se trouvaient sur la route, cette gaieté était factice et le diable ne perdait rien à cette affectation d'insouciance.

La manifestation guerrière avait donc mis tout le village en émoi. Les mères, les sœurs, les fiancées accouraient sur le seuil des portes pour voir passer, dans l'appareil de leur nouvelle profession, les beaux garçons qui allaient partir; elles saluaient de la main, le sourire sur les lèvres et les larmes aux yeux. Les hommes regardaient d'un air d'étonnement mêlé de pitié ou de moquerie. Les enfans, ces acteurs obligés des fêtes publiques, suivaient en gambadant pieds nus, avec des chapeaux de papier et des sabres de bois, tandis qu'un petit bossu, évincé successivement par toutes les filles du village, se frottait les mains à l'écart et riait sournoisement en songeant au lendemain.

Vers la fin du jour, *le bataillon*, comme disait le gringalet d'officier postiche qui commandait la bande, vint stationner sur la place de Fleury; aussitôt les habitans du village s'y rassemblèrent et entourèrent les apprentis soldats. Il était temps que cette longue promenade se terminât; les triomphateurs étaient couverts de sueur et de poussière; les libations, les chants patriotiques et autres leur avaient rendu la voix rauque. Le tambour-major, empêtré de ses bottes à talons, de sa canne et de son bonnet à poil, se soutenait à peine sur ses jambes de fuseau; l'officier jurait que son grand sabre de cavalerie pesait plus de vingt kilos et, pour preuve, il le faisait manier aux spectateurs qui semblaient craindre d'en être mordus. La vivandière, lasse de ses gambades, avait déposé à terre son tonnelet, et, relevant gauchement son jupon, elle s'était assise sur le tambour, en exhibant les splendeurs de son pantalon garance. Cependant la troupe ne rompait pas encore les rangs, car elle s'attendait à être passée en revue par quelque haut fonctionnaire du village, par M. le maire, par exemple, dont la maison, ou plutôt la ferme, se reconnaissait sur la place au beau peuplier vert qui décorait la porte. Mais M. le maire était en ce moment occupé à donner la provende à ses vaches. Étonné de ce vacarme insolite, il avança sa tête, coiffée d'un bonnet de coton, à la lucarne du fenil et jeta un regard serein et majestueux à ses administrés ; mais, après une minute d'examen et un sourire de satisfaction, la tête auguste et le bonnet de coton disparurent. L'autorité était retournée à ses occupations champêtres, laissant les jeunes soldats se passer en revue tout seuls, s'ils en avaient la fantaisie.

Bien convaincus de l'indifférence de l'autorité civile, les conscrits se disposaient enfin à se séparer et à aller se livrer dans leurs familles aux tristes douceurs des derniers adieux, quand les regards se tournèrent tout à coup vers l'extrémité de la place, opposée à celle où se trouvait l'habitation du maire.

De ce côté s'élevait une maison assez vaste ; un drapeau tricolore flétri, et une enseigne sur laquelle on lisait : *Gendarmerie royale*, désignaient suffisamment sa destination. Or, la porte de cette maison venait de s'ouvrir, et le brigadier de gendarmerie lui-même, sans armes, le bonnet de police sur l'oreille, et les mains derrière le dos, s'approcha en sifflotant.

Sa vue fut pour les nouveaux soldats ce qu'est le roulement de tambour pour les anciens. Ils ne coururent pas aux armes, et pour cause; mais les plus éreintés se redressèrent et reprirent leurs rangs.

— Garde à vous ! cria l'officier; c'est le père Morin... Un bon enfant que le père Morin, et un vieux de l'Empire... Il va peut-être nous passer en revue...

— Monsieur Morin ! s'écria la vivandière en se relevant d'un bond ; fichtre ! pourvu qu'il ne me voie pas !

Et, enfonçant son chapeau ciré sur ses yeux, elle chercha à se cacher derrière la foule.

Le brigadier Morin, ou le père Morin, comme on l'appelait familièrement, n'avait rien cependant qui dût exciter à ce point l'agitation et les alarmes. Malgré sa haute taille, sa prestance militaire, sa croix d'honneur et ses luxuriantes moustaches grises, son air était paisible et bienveillant. Sa figure fraîche, reposée, légèrement arrondie par l'embonpoint, exprimait l'égalité d'humeur. Les gendarmes de campagne, en effet, n'ont pas d'ordinaire ces manières dures, cette physionomie hargneuse de quelques-uns des fonctionnaires du même ordre à Paris et dans les grandes villes. Toujours en contact avec de petites populations qu'ils connaissent, dont ils sont connus, ils en prennent souvent les allures paisibles, les habitudes bourgeoises. Le brigadier de Fleury était l'exemple le plus frappant de cette transformation du soldat rigide en pacifique citoyen. A la brigade, où il était adoré de ses inférieurs, c'était un bonhomme propret, rangé, un peu tatillon, s'occupant de son ménage et de son pot-au-feu, affectueux jusqu'à la faiblesse pour sa fille unique Mlle Victoire Morin, dont le caractère passablement décidé tranchait, disait-on, avec celui de son père. Du reste, malgré ces qualités privées, il n'était pas moins rigoureux dans l'accomplissement de ses devoirs et le maintien de la discipline. Toujours le premier à cheval quand il arrivait des ordres du chef-lieu, il se montrait infatigable à la poursuite des malfaiteurs ; aucun danger n'eût pu l'arrêter quand il s'agissait d'une mission dont il était chargé. Mais il remplissait ses fonctions sans passion, sans animosité personnelle ; il demandait *les papiers*, il empoignait les coquins, comme un rentier du Marais joue aux boules ou aux dominos, avec calme et simplicité, sans fiel et sans colère, accordant même parfois l'aumône de sa pitié au pauvre diable contre lequel il se trouvait forcé de sévir.

Un tel homme, pas plus que le maire prosaïque de Fleury-les-Bois, ne pouvait avoir de goût pour les honneurs que les conscrits, réunis sur la place, grillaient de décerner à quelqu'un. Aussi, quand il fut près de la troupe, se hâta-t-il d'adresser un signe au tambour qui allait le saluer d'un ban, et qui resta, les baguettes en l'air et bouche béante, fort désappointé de cet excès de modestie. Le brigadier Morin, après avoir porté à son front le revers de sa main, se mit à parler familièrement en patois du pays à ceux des conscrits qui lui étaient connus. Cet abord sans façon fit oublier aux jeunes gens leurs velléités d'étiquette militaire; ils rompirent les rangs encore une fois et entourèrent avec empressement le bon gendarme. Chacun d'eux désirait obtenir quelque renseignement sur sa condition nouvelle ou faire admirer sa tournure belliqueuse au vétéran de la Moskowa et de Waterloo. Morin expliqua, admira tout ce qu'on voulut, consola amicalement les affligés, encouragea non sans une légère teinte d'ironie les rodomonts à persévérer dans leurs bonnes dispositions, et finit par glisser à l'assemblée que le départ général *pour rejoindre* était fixé au lendemain, à quatre heures du matin, que le rendez-vous était sur la place même, où un sergent de ligne, qui se trouvait alors dans une commune voisine, viendrait les prendre en passant, et que quiconque manquerait l'heure serait considéré comme déserteur. Cela dit, il se remit à causer tranquillement avec ses voisins, sans avoir l'air de remarquer que certains fiers-à-bras s'éloignaient précipitamment pour cacher des marques de faiblesse par trop significatives.

Peu à peu la place se dégarnit, les rangs des spectateurs s'éclaircirent. Le brigadier, sa tâche accomplie, ne semblait plus avoir aucun motif d'écouter les billevesées de nos conscrits. Aussi, tout en répondant avec une complaisance inaltérable aux questions saugrenues, jetait-il autour de lui des regards préoccupés, comme s'il eût attendu quelqu'un dont l'absence lui semblait inexplicable. Tout à coup il s'interrompit au milieu d'une phrase, et se dirigea vers la vivandière qui jusque-là était parvenue à se soustraire à son attention. En se voyant découverte, la dame au chapeau ciré devint rouge sous son hâle et baissa les yeux.

— Ah ! vous voici donc, mam'selle ? dit le brigadier d'un ton de galanterie exagérée ; *sucre* ! comme vous voilà gentiment attifée !... Sur ma parole, vous me rappelez une petite Moudjikoise que j'ai beaucoup aimée dans les temps jadis, sur les bords de la Bérésina.... Elle était verte et jaune ; j'en raffolais !

La vivandière était embarrassée, confuse et semblait retenir avec peine une grande envie de pleurer.

— Brigadier, murmurait-elle, vous voulez plaisanter... Mais ça vous est permis, parce que c'est vous, et puis je vous respecte.

— Eh bien, qu'avons-nous là ? continua Morin en frappant sur le tonnelet que la vivandière avait remis en sautoir; voyons ! la petite mère, n'offrirez-vous pas un verre de *consolation* à un vieux troubadour qui a traîné ses guêtres sur les champs de bataille du temps de l'*autre* ?

La marchande de rogomme exprima par une pantomime embarrassée que le tonnelet était vide.

— Voyez-vous ça ? reprit Morin en riant d'un gros rire ; les jeunes troupiers ont tout bu, et peut être que la débitante elle-même... Alors, ma belle, puisque votre cantine est à sec, vous accepterez bien un verre de rouge ou de blanc là, au cabaret de la mère Laficelle?... Nous causerons un peu et vous n'en serez pas fâchée... Oh ! ne craignez rien; je ne suis plus très dangereux pour le beau sexe; et puis les mœurs, le devoir... Venez donc ! *sucre* ! avez-vous peur de moi ?

Il passa sa main autour de la taille un peu épaisse de la vivandière dont l'embarras redoublait ; puis, se tournant vers les conscrits qui regardaient cette scène en ricanant, il dit d'un ton où la bonhomie n'excluait pas la sécheresse du commandement :

— A demain matin quatre heures, jeunes gens ; le sergent sera là... et puis l'on ne rira plus !

Il porta la main à son bonnet de police, tourna

carrément sur ses talons, et marcha vers un cabaret voisin, en entraînant la dame au jupon rouge.

Les risées provoquées par la galanterie du gendarme avaient cessé brusquement, et le couple put s'éloigner sans être poursuivi par de nouvelles plaisanteries. L'inexorable discipline militaire commençait à montrer son bout d'oreille à ces pauvres diables, qui n'y avaient guère songé jusque-là. Aussi les groupes achevèrent-ils de se disperser; en un clin d'œil la place eut repris son aspect de solitude accoutumé.

Morin et sa compagne, bras dessus, bras dessous, s'avancèrent en silence vers le cabaret du village, bouge enfumé où le lard rance et le fromage mûr répandaient incessamment leurs âcres parfums. Mais, avant d'en franchir le seuil, tous les deux, par un mouvement spontané, se tournèrent vers l'hôtel de la gendarmerie. A une fenêtre du premier étage, dans un encadrement de rideaux blancs à franges de coton, une grande et belle jeune fille, coiffée en cheveux, semblait les observer elle même avec attention. La vivandière tressaillit, et le brigadier grommela en caressant sa moustache :

— Bon! bon! elle nous voit... véritablement, poulotte, ma fille Victoire nous a vus; mais elle entendra raison comme les autres...

Cinq minutes après, ils étaient assis sur des bancs de bois, en face d'une table graisseuse, ornée d'une bouteille de mauvais vin et de verres à deux sous. La vivandière avait jeté sur un meuble son chapeau ciré et laissait voir une figure qui, pour être jeune et imberbe, n'avait pas moins un caractère énergique; le coude sur la table et le front appuyé sur sa main, elle gardait le silence, en proie à l'embarras, à l'indécision et au chagrin. Morin l'observait du coin de l'œil, en vidant son verre à petits coups.

— Ah çà! mon garçon, reprit-il enfin d'un ton sévère et amical à la fois, j'espère qu'en prenant les jupons d'une femme tu n'en as pas pris les idées? ça ne serait pas d'ordonnance, vois-tu; quoique, pour le dire en passant, il y ait de ces petites femmes qui n'ont pas froid aux yeux.

La prétendue vivandière (car on a deviné sans doute depuis longtemps que c'était un homme qui avait joué ce rôle dans la promenade des conscrits), la prétendue vivandière donc se redressa, d'un air surpris :

— Une femme! répéta-t-elle machinalement.

Puis jetant les yeux sur son équipage :

— Ah! vous dites ça à cause de ces affiquets de gourgandine?... ce sont les autres qui ont voulu que je les porte... mais attendez, j'en serai bien vite débarrassé!

Aussitôt la veste, la collerette et la jupe rouge volèrent au loin et, au lieu d'une vivandière, il n'y eut plus qu'un jeune drôle de petite taille, il est vrai, mais robuste, bien proportionné, au visage vermeil, à l'expression franche et ouverte quoiqu'un peu niaise. Il revint en bras de chemise et en pantalon garance reprendre sa place sur le banc, en face de Morin.

— A la bonne heure donc! reprit le brigadier; j'aime à te voir ainsi... tu as l'air d'un brave troupier qui se prépare à faire sa corvée!

Cette observation, au lieu de flatter l'amour-propre du conscrit, parut au contraire exciter en lui une impatience fébrile. Il porta la main au malencontreux pantalon garance, comme s'il eût voulu également s'en dépouiller; mais il s'arrêta à temps, le doigt posé sur un bouton.

— Brigadier, dit-il avec effort et d'une voix profondément altérée, vous tenez donc beaucoup... mais beaucoup... à ce que je sois soldat?

Morin le regarda fixement.

— Sucre! si j'y tiens! (Disons ici que cette interjection *sucre*! qui revenait si souvent dans les discours du brigadier, était le seul juron toléré par Mlle Victoire, son enfant gâtée.) Et le moyen de faire autrement? Tu es tombé au sort, tu as été déclaré bon pour le service, tu as reçu ta feuille de route et tu vas rejoindre ton régiment; que peux-tu changer à cela? Il faut prendre son sac et tricoter des jambes à trois sous par lieue; c'est indubitable!

Le conscrit garda un morne silence.

Morin continua à l'examiner avec sa pénétration tranquille; après avoir vidé son verre, il reprit :

— Écoute, Léonard Bouvet, je te veux du bien, quoique j'aie contre toi certaines choses sur le cœur... Mais tu es un honnête garçon, tu as été à l'école, tu sais lire, écrire, calculer, comme un sergent-major. Ensuite tu es habile dans ton état de bûcheron; personne mieux que toi ne s'entend à exploiter une forêt, à surveiller les travailleurs, à construire artistement ces trains de bois qui descendent la Loire et rapportent de gros bénéfices... Aussi, avec de la conduite, tu feras certainement ton chemin plus tard dans ce pays; tu pourras prendre des coupes de forêts à ton compte et gagner lestement une jolie fortune. Ce serait donc un vrai malheur si tu venais à compromettre par quelque sottise de si belles chances. Or, à ne te pas mentir, mon garçon, continua le brigadier en hochant la tête, tu ne me parais pas bien chaud pour le service...

Léonard Bouvet ne répondit que par un sourd gémissement.

— Peut-être, continua le gendarme en s'écoutant parler, tout en irait-il mieux si ta famille avait pu t'acheter un remplaçant, car, vois-tu, ce qu'on fait à contre-cœur on le fait mal. Pour être un bon soldat, il faut être naturellement propre à la chose; c'est évident. Mais ton père, quoique assez à l'aise, a cinq autres enfans, la plupart en bas âge. Pour t'acheter un homme, il faudrait vendre son lopin de terre, et il ne peut s'y décider. Aussi, mon ami, je t'engage à prendre ton parti en garçon de cœur et à ne pas clampiner avec le gouvernement.

— Ah! brigadier! brigadier! murmura le conscrit suffoqué par les sanglots, je ne m'y résoudrai jamais!

— Hein! quoi? Qu'est-ce que cela veut dire! fit Morin du ton d'un magister qui régente un écolier; aurais-tu la pensée... Mais bah! ce n'est là qu'un premier mouvement de chagrin, au moment de quitter ta famille, tes amis... Tu en seras revenu après une étape ou deux; je connais ça... on pleure en partant, puis on finit par rire d'avoir pleuré.

Léonard secoua la tête.

— Non?... tu crois?... Eh bien! alors d'où vient donc ce grand chagrin? Pourquoi te désoler ainsi? Est-ce que.... tu ne serais pas brave, par hasard?

— Pas brave! répéta le jeune homme dont les yeux brillèrent.

Puis, se cachant de nouveau le visage dans les mains:

— Eh bien! brigadier, s'il faut l'avouer... il y a de ça, voyez-vous, il y a de ça... je ferais un mauvais soldat, je caponnerais; bien sûr, je caponnerais...

— Caponner, toi? sacré mille *sucres* ! Si je le pensais... Mais non, ajouta aussitôt Morin, je suis sûr du contraire; je me souviens d'un certain jour que je revenais avec mes hommes de poursuivre des braconniers; nous passions à l'Etoile-Verte au moment où l'on était en train d'abattre le Chêne-du-Garde, un vieil arbre qui avait plus de deux cents ans et qui aurait couvert de son ombre un régiment de cavalerie. Miné par le pied, il penchait à droite et à gauche, prêt à tomber. Nous fîmes halte un moment, de peur d'être écrasés, nous et nos chevaux. Tout à coup on s'aperçut que l'enfant de l'un des ouvriers était resté sous le chêne, où il jouait insouciant du danger. Un cri partit de toutes les bouches; mais personne n'osait aller au secours du petit malheureux. Seul tu t'élanças au pied de l'arbre qui craquait déjà; tu pris l'enfant dans tes bras et tu l'emportas à toutes jambes... Oui, j'ai vu cela, Léonard, et quoique je me pique de ne pas être un poltron, la chair de poule me vient rien qu'à songer à quoi tu t'exposais. Aussi, depuis ce temps, ai-je conçu pour toi une amitié dont je te donnerai peut-être des preuves... Toujours est-il que ce n'est pas un capon qui a sauvé le petit Pariset, non, sucre! ou je ne m'y connais pas!

Léonard Bouvet était évidemment flatté de ce souvenir, et un sourire de satisfaction s'épanouissait sur son visage hâlé, pendant que de grosses larmes roulaient encore de ses yeux. Néanmoins il reprit, après une pause :

— Vous êtes bien bon, M. Morin; mais vous savez? tout le monde a des momens comme ça... on ne réfléchit pas; et puis c'était chose de mon état; au lieu qu'être soldat, c'est bien différent! On va, dit on, m'envoyer dans un régiment qui partira prochainement pour *Algerre*, et il n'y fait pas bon dans le pays d'*Algerre*... Il y a des Arabes qui ont de grands fusils avec lesquels ils vous tuent à plus d'un quart de lieue, puis ils vous coupent la tête et vous mettent à la broche, et comme ça vous n'êtes pas enterré en terre sainte... Ensuite, il y a des lions plus gros que le bœuf noir de M. le maire; ils sautent, la nuit, sur les hommes en sentinelle, et les emportent, comme le chat emporte la souris... Tout cela n'est pas de mon goût, voyez-vous; je n'aimerais pas à être mangé par les lions ou par les Arabes; sans compter qu'il faudrait encore traverser la mer, et je me croirais perdu dès que je ne verrais plus les deux rives de chaque côté du bateau.

Pendant ces naïfs aveux, le brigadier se dandinait en souriant de l'air d'un homme qui se croit certain de répondre par une démonstration convaincante.

— Ah! ah! en es-tu là, mon garçon? reprit-il; d'abord le voyage en mer ne sera guère plus dangereux que ces voyages que tu entreprends sur la Loire pour conduire à Nevers les trains de bois.... On le dit du moins; car, pour moi, je n'ai pas expérimenté la chose. Quant aux Arabes, il ne faut pas trop en croire les gouailleries des journaux ou les bavardages de quelques vantards comme Labourot, un des hommes de ma brigade; tu connais Labourot?

Léonard fit une grimace significative.

— Eh bien! donc pour en revenir, continua Morin, je te dirai le fin mot de cette soi-disant guerre d'*Algerre*, où je ne suis jamais allé, comme bien tu peux croire. Vois-tu, depuis longtemps le gouvernement et les généraux (et il y en a encore de bons, quoique les vieux s'en aillent), donc le gouvernement et les généraux étaient tarabustés de voir qu'il n'y avait plus moyen de se prendre aux cheveux avec les puissances de l'Europe; plus de Prussiens à frotter, plus d'Anglais à tanner, absence complète de Russes sur toute la ligne : c'était désespérant. L'armée française prenait du ventre dans ses garnisons; nos soldats menaçaient de devenir de vrais soldats du pape, à force de n'avoir rien à faire. Alors des malins ont eu l'dée d'inventer cette histoire d'*Algerre*. Voilà je ne sais combien d'années que j'ai les oreilles rebattues de ces bruits d'expéditions contre les Arabes, les Bédouins, les Kabyles; plus on en tue, plus il y en a. On leur livre de grandes batailles où on les écrase comme mouches; puis on ne porte à l'ordre du jour de l'armée qu'un Français mort et deux blessés. Ça m'a paru louche; il n'est pas facile de me rouler, moi qui en ai vu de toutes les couleurs! Aussi, j'ai deviné qu'il y avait une anguille sous roche. Est-ce que, si la France voulait bien, elle n'en finirait pas en un temps et deux mouvemens avec ce ramas de vagabonds à ventre creux? Mais tu comprends; on les mijote pour s'entretenir la main; quand on sent le besoin de tirer un coup de fusil ou deux, ils sont là, et il est toujours plus agréable de viser sur leur carcasse de parchemin que sur un mannequin de paille ou de bois. Ainsi donc, mon garçon, ne t'effraie pas trop de ces moricauds d'Afrique : ce ne sont que des ennemis pour rire. Ils ne mangent pas plus de chair humaine que toi et moi; et, quant à leur idée de couper les têtes, je te demande un peu ce que ça fait, lorsqu'on est radicalement mort, d'avoir ou non sa tête sur ses épaules?

Le conscrit paraissait émerveillé de l'érudition et de la brillante logique du brigadier; celui-ci, après une nouvelle rasade de vin blanc pour s'éclaircir la voix, continua avec majesté :

— Reste la chose des lions, et ici, mon cher Léonard, tu me permettras de te dire que je te trouve tout à fait *hétéroclite*, *incohérent* et même un peu *subséquent*; car enfin je me vois obligé de te demander si tu as jamais vu des lions?

— Jamais, brigadier.

— Fort bien; maintenant, autre question : aurais-tu peur d'un chien dogue qui menacerait tes mollets, à supposer toutefois que tu sois muni de ce genre d'ornement?

— Allons donc! avec un bon gourdin, je ne craindrais pas chien au monde!

— Eh bien! pourquoi craindrais-tu un lion davantage? Moi qui te parle, j'en ai vu à Paris, quand je suis allé montrer la capitale à ma fille Victoire; c'étaient de vrais lions d'Afrique, et pourtant ils ne m'ont pas semblé plus redoutables que ces gros chiens paresseux qui ronflent sur un os... Je n'en ai pas essayé, mais avec un moulinet de mon sabre d'ordonnance je mettrais facilement à la raison deux ou trois de ces cadets-là, et tu sais que je ne suis pas vantard!... Tout bien examiné, mon ami, ne te monte pas plus la tête pour les lions que pour les Arabes. On t'a conté des mensonges, vois-tu; et un garçon qui a reçu de l'éducation, comme toi, ne devrait pas s'y laisser prendre.

Les traits du conscrit s'étaient rassérénés; ses larmes avaient cessé de couler et sa physionomie exprimait la plus ferme confiance dans les lumières supérieures du brigadier.

— Merci, monsieur Morin, reprit-il; si les choses sont ainsi, et il n'y a pas à en douter puisque vous le dites, ça change fièrement la thèse... De cette façon donc il ne faut pas croire ce que jasait l'autre

jour en ma présence votre M. Labourot, ici même, chez la mère Laficelle, sans doute pour m'effrayer?

— Ah! ah! dit le brigadier en riant, c'est donc vraiment Labourot qui t'a fait ces superbes histoires d'Arabes et de lions? Je m'en doutais... Et tu écoutes les calembredaines de ce grand farceur-là? Avec lui les vérités sont comme si elles avaient passé dans l'étang de Varzy *où*, dit-on, *les pistolets deviennent fusils*... Mais j'aurais cru, Léonard, que toi, plutôt qu'un autre, tu te serais défié de Labourot!

— Il est vrai, brigadier, que lui et moi nous ne nous aimons pas au fond. Sans être positivement brouillés ensemble, nous ne serions pas fâchés, je crois, de nous jouer mutuellement quelque mauvais tour...

— Minute, mon garçon; ne t'y frotte pas! Labourot est ainsi que moi agent de la force publique, et il ne faut pas molester l'autorité, c'est dangereux... Ah! çà, mon cher Léonard, continua le vieux soldat d'un air de satisfaction, te voilà, j'espère, devenu raisonnable! Tu n'as plus rien sur la conscience, n'est-ce pas? Et demain matin tu vas emboîter le pas avec les camarades, franchement et sans tortiller, c'est bien entendu?

Léonard Bouvet baissa les yeux et son visage se rembrunit de nouveau.

— Ah! brigadier, dit-il avec un gros soupir, il y a autre chose... Je ne pourrai jamais... il y a autre chose.

— Eh! qu'y a-t-il donc encore? demanda le père Morin en se tordant la bouche d'un air narquois; voyons, parle rondement; débonde ton cœur, mon garçon; je suis ton ami... là... tu peux tout me dire, tout!

— Eh bien! brigadier, il y a... mais je n'ose pas... tenez, décidément il n'y a rien.

Le gendarme mit ses coudes sur la table et approcha son visage de celui de Léonard.

— Gros bêta, veux-tu que je te dise ce qu'il y a, moi? reprit il à demi-voix; eh bien! il y a que tu as une idée sur ma fille... est ce vrai?

Le conscrit pensa tomber à la renverse:

— Sainte Vierge! monsieur Morin, comment savez-vous cela?

— Il y a encore, continua le brigadier sans changer d'attitude, que ma fille, ma jolie Victoire a aussi une idée sur toi!

— Quoi! brigadier, elle vous a donc avoué...

— Et il y a enfin que moi, le papa, j'ai une idée sur vous deux... Est-ce clair, ça?

Le conscrit n'y tint plus, il s'élança vers Morin, se jeta à son cou et l'embrassa en fondant en larmes. Le brigadier lui rendit ses caresses avec une brusque franchise. Ils restèrent un moment serrés l'un contre l'autre. Enfin Morin se dégagea, comme honteux de s'être laissé attendrir.

— Ainsi donc, reprit Léonard, vous me pardonnez d'avoir osé...

— Ne parlons pas de ton audace, monsieur le vert-galant, interrompit le brigadier avec quelque sévérité, car je me mettrais en colère, et c'est ce que je ne veux pas faire en ce moment... Oui, je sais qu'on s'est caché de moi, qu'il y a eu des aveux et des promesses échangés entre vous, des simagrées d'amoureux... *sucre!*... quand j'y pense... mais avec une fille comme ma Victoire, tout cela n'a pas autant de portée qu'avec une autre; elle est solide au poste, ferrée sur la vertu, et on peut s'en rapporter à elle pour maintenir les soupirans à distance... Il n'y a pas grand mal, j'en suis sûr; s'il y en avait, tu m'entendrais chanter une autre antienne, mon garçon, et du diable si tu trouvais de ton goût les roucoulemens de mon gosier!

Bouvet s'empressa de protester de son respect et de son affection sans bornes pour Mlle Victoire.

— C'est bon! c'est bon! interrompit le brigadier; brisons là... Il n'est pas convenable qu'un père discoure trop longuement et avec trop de détails sur de semblables choses; aussi je te dirai seulement ceci: Tu plais à ma fille, tu me plais. Obéis honorablement à la consigne; pars, fais ton temps, conduis-toi bien au service. Quand tu auras ton congé, reviens au pays, on t'attendra. Ma fille t'apportera quelques petites économies que je tiens en réserve; on vous mariera dans les règles, à chaux et à sable, et vous serez tous les deux mes enfans.... voyons, ça te va-t-il? frappe là!

Et il avança sa large main ouverte.

Mais le conscrit ne parut pas très empressé d'y laisser tomber la sienne; il était en proie à une véritable anxiété et semblait se défier de la rude cordialité du vieux soldat.

— Brigadier, balbutia-t-il, je suis tout plein reconnaissant de vos bontés... Je suis content comme un roi de vous voir si bien disposé pour moi, mais...

— Ne lanternons pas... en deux mots, acceptes-tu, oui ou non?

— Eh bien, permettez-moi seulement une question.

— Parle vite alors.

— Est-ce que Mlle Victoire consentirait, elle, à m'accorder sa main, quand je reviendrais de l'armée?

— Pourquoi me demandes-tu cela? dit Morin désappointé à son tour.

— C'est que je crois... on m'a assuré... enfin je sais que Mlle Victoire n'aime pas les militaires et qu'elle n'épousera jamais un soldat.

Le brigadier fronça le sourcil.

— Ah! tu sais cela? reprit-il, tu connais mes chagrins domestiques .. En effet, cette petite sotte, quoique fille d'un soldat, s'est mise à détester l'uniforme... Mais ce sont là des caprices que je ne veux pas lui passer; je l'ai gâtée jusqu'ici; cette fois je tiendrai bon... Enfin c'est une affaire à régler entre elle et moi; je sais comment la prendre... Quant à vous, monsieur Léonard, retenez bien mes paroles: je ne donnerai jamais ma fille à un pleurard qui refuserait de partir par peur des Arabes et des lions... Quand même, ce qui est impossible, vous trouveriez moyen de vous faire exempter du service militaire, je n'aurais jamais un poltron pour gendre... Et j'aimerais mille fois mieux marier Victoire à Labourot, tout fat qu'on le dit...

A ce nom de Labourot, Léonard bondit sur son siége.

— Brigadier! s'écria-t-il, Mlle Victoire ne peut pas souffrir Labourot, elle le hait, elle serait malheureuse!

— Que t'importe? répliqua Morin d'un ton évidemment radouci, comme en dépit de lui-même, laisse-moi le soin de m'entendre avec ma fille... Mais écoute, ajouta-t-il en se levant et en faisant ses préparatifs de départ, j'espère encore que tu réfléchiras avant de te décider à quelque sottise. Si demain matin, quand le sergent passera par ici, tu te trouves à ton poste avec les autres et si tu te comportes comme il faut, j'oublierai cette discussion fâcheuse, et tu pourras toujours me considérer comme ton ami. Si, au contraire, tu manques à l'appel... tu me con-

nais... eusses-tu dix fois tourné la tête à toutes les filles du canton, je ferai mon devoir et je te traiterai ni plus ni moins que le dernier malfaiteur contre lequel j'aurais reçu des ordres... Inscris cela sur tes tablettes... Maintenant, serviteur ! je retourne au quartier; pense à ce que j'ai dit, et qui vivra verra !

Il jeta sur la table le prix de la consommation, et sortit du cabaret, en laissant Léonard étourdi et consterné.

Après un moment de réflexion, celui-ci se leva précipitamment à son tour, comme s'il eût voulu rejoindre Morin. Mais le brigadier était déjà rentré à l'hôtel de la gendarmerie.

— Que faire? murmura le jeune homme avec angoisse; le père veut que je parte et la fille...

Il aperçut alors sur la fenêtre où s'était montrée précédemment Mlle Victoire un vase de verre bleu rempli des fleurs. Cette circonstance, qui avait pour lui une signification précise, rendit un peu de calme à ses pensées.

— Ce soir, elle en décidera ! pensa-t-il.

Puis, après être allé reprendre ses vêtemens ordinaires chez un voisin où il les avait déposés, il se dirigea à pas lents vers la maison de son père, située à quelque distance de Fleury.

II. — Les tentations du conscrit.

Léonard Bouvet, dont la conversation avec le brigadier de gendarmerie a donné peut-être au lecteur une idée peu favorable, ne méritait pourtant pas un jugement trop sévère. Son caractère était un de ces singuliers mélanges de niaiserie et de bon sens, de finesse et de crédulité, que l'on trouve seulement chez le paysan de France. Du reste, Léonard, par son intelligence, par son éducation, était fort supérieur au commun des paysans. On n'a pas oublié l'énumération faite par Morin des connaissances élémentaires qu'il possédait; et, comme l'avait pressenti le brave gendarme, ce jeune homme était vraiment destiné à s'élever de beaucoup au-dessus du niveau social où il était né. Cependant, à vingt et un ans, Léonard s'ignorait lui-même; ses facultés, encore en germe, étaient comme ensevelies sous la croûte des préjugés et des passions locales. Sauf les trop courts instans consacrés à son instruction, sa jeunesse avait été laborieuse, remplie exclusivement par les préoccupations de la vie matérielle. Aîné d'une famille nombreuse, il lui avait fallu, de bonne heure, partager les rudes travaux de son père. Comment eût-il pu secouer jusque-là le joug des idées fausses, des erreurs qu'il voyait régner sans partage autour de lui? Les natures les plus droites et les plus saines sont aussi parfois les moins précoces; tout doit venir à temps dans les organisations en parfait équilibre. Aussi ne manquait-il à Léonard Bouvet que du temps et des circonstances favorables pour montrer ce qu'il pouvait et ce qu'il valait.

Au physique, Léonard, maintenant qu'il avait repris ses vêtemens habituels, était un beau garçon alerte et robuste, malgré sa taille moyenne, et on s'expliquait aisément la distinction particulière dont l'avait honoré Mlle Victoire. Son costume morvandeau n'avait pourtant rien d'avantageux; il consistait en une veste ronde et un large pantalon de *poulangris*, un gilet croisé garni de boutons de métal et un de ces chapeaux à forme basse dont les larges ailes sont soutenues par des cordons. Pour compléter cet équipage traditionnel, il eût dû être chaussé de gros sabots; mais Léonard était un élégant, un *monsieur* dans son endroit et, malgré les caquets, il était en usage de porter des souliers achetés sur ses économies. Néanmoins, ce costume lui allait beaucoup mieux que celui de vivandière, dont ses camarades l'avaient affublé pour la solennité du jour, et son visage mâle, bien qu'un peu ahuri, protestait contre ce choix déshonorant.

Au moment où le conscrit quittait le village de Fleury, le soleil se couchait, et Léonard avait un bon quart d'heure de marche pour se rendre à la demeure de sa famille. Le chemin descendait en serpentant un des derniers mamelons de la chaîne peu élevée, mais abrupte et sauvage, des montagnes du Morvan. A droite et à gauche, les hauteurs étaient couvertes de bois verdoyans, entremêlés de champs cultivés. En bas de la pente s'étendait une vallée large et plate que traversait la Loire, dans toute la majesté de son cours tranquille et égal. En face de Léonard, un torrent fougueux, qui prenait sa source dans le haut pays, venait apporter au fleuve le tribut de ses eaux limpides.

C'était sur une étroite langue de terre, formée par l'embranchement de la Loire et du ruisseau, que s'élevait la demeure de la famille Bouvet, construction basse, misérable, au toit de chaume, si malheureusement exposée aux débordemens de la rivière, que son existence en pareil endroit semblait un miracle. Mais vingt fois elle avait été recouverte complétement par les eaux, vingt fois, malgré son apparence peu solide, elle avait reparu intacte à la fin de l'inondation; de là lui venait son nom de la *Cannette*, sous lequel on la connaissait dans le pays. Par derrière on voyait un jardin ou plutôt un enclos, ensemencé de chanvre et de pommes de terre, ombragé de quelques arbres fruitiers à demi sauvages. Ces plantations semblaient être le prolongement d'une vaste forêt qui, couronnant les collines environnantes, venait expirer au fond de la vallée, à une portée de fusil de la Cannette. Sur le bord de l'eau, était un petit chantier de bois, dont les bûches, empilées avec la dextérité particulière au pays, semblaient attendre le moment où elles feraient le voyage de Paris à travers canaux et rivières. Un pont jeté sur le torrent et formé de deux troncs d'arbres, avec une branche de châtaignier pour unique garde-fou, reliait la route au sentier qui conduisait à cette habitation d'un aspect solitaire et mélancolique.

Ce beau paysage, éclairé par les derniers feux du soleil, baigné dans les molles vapeurs qui précèdent la nuit, devait avoir pour le jeune homme un charme particulier. Cette cabane dont le toit fumait, c'était celle de sa mère, c'était là qu'il était né; ces bois avaient été le théâtre des jeux de son enfance; sur cet isthme de sable se résumaient tous les événemens de sa vie, toutes ses affections, tous ses souvenirs. Et pourtant, dans quelques heures peut-être, il allait quitter tout cela, s'exposer aux hasards d'une existence rude et nouvelle, sans espoir de revenir avant sept longues années et peut-être de revenir jamais ! Aussi s'arrêta-t-il un moment au bord du chemin; appuyé contre un arbre, il promena un long regard autour de lui, jusqu'à ce que les larmes vinssent obscurcir l'image de ces riantes campagnes.

Enfin, il se redressa brusquement, essuya ses yeux d'un revers de main et continua sa route. Il allait traverser le pont rustique dont nous avons parlé, quand un bruit de pas et une voix prétentieuse qui fredonnait une romance le firent tressaillir. Par un

sentiment de curiosité bien naturel, il voulut connaître l'importun qui troublait sa tristesse et il ralentit le pas. Bientôt le chanteur tourna un bouquet de houx qui formait l'angle de la route, et Léonard aperçut un gendarme qui paraissait venir d'une ville voisine et se dirigeait bon train vers Fleury.

Celui-ci différait beaucoup du bon et pacifique brigadier Morin, avec lequel nous avons déjà fait connaissance. Il était dans la force de l'âge, bien bâti. Sa figure eût été belle, sans une expression d'insolence et de fatuité qui révoltait au premier aspect. Son nez relevé avait l'air de provoquer; le croc de sa moustache noire avait un tour dédaigneux et insultant. Son chapeau galonné était posé de côté, presque sur les yeux, avec la crânerie d'un bravache de garnison. Il se dandinait en marchant; une de ses mains soutenait sur son épaule le grand sabre qu'il avait détaché pour être plus dispos; il arrondissait son autre bras sur sa hanche comme un prévôt d'escrime qui se donne des grâces. Son chant lui-même, par son afféterie maniérée, agaçait les nerfs et donnait envie de chercher querelle au chanteur.

Mais les observations de Léonard ne furent pas longues; au premier coup d'œil jeté sur le gendarme voyageur, il se retourna avec une sorte de dégoût, comme s'il venait de voir un aspic. Il avait reconnu Labourot, ce rival redoutable dont Morin l'avait menacé d'encourager les assiduités auprès de Mlle Victoire.

Le conscrit voulut traverser le pont en toute hâte afin de n'avoir aucun rapport avec cet odieux personnage; mais l'accélération de son pas éveilla les défiances obligées du gendarme. Labourot cessa tout à coup de chanter et cria d'un ton brutal :

— Hein ! attendez-moi donc, vous qui vous cachez.... Qui êtes-vous? Où allez-vous?

Cet accent impérieux irrita Léonard, déjà fort disposé à la colère. Il revint sur ses pas en enfonçant à son tour son chapeau sur les yeux.

— Je ne me cache pas, monsieur Labourot, dit-il avec fermeté, et je vais où il me plaît.

Labourot le regarda presque sous le nez et finit par partir d'un éclat de rire.

— Ah! c'est toi, petit? reprit-il d'un ton à la fois protecteur et ironique; d'où diable viens-tu si tard? Mais au fait, c'est juste; vous avez défilé la parade aujourd'hui, et vous vous êtes amusés comme des gueusards !... Hein ! vous vous en êtes joliment donné !... Demain matin ce sera une autre histoire.

Cette familiarité insultante ne paraissait pas du goût de Léonard; il restait roide et froid au milieu du pont.

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire, monsieur Labourot? reprit-il. En ce cas, bonsoir... je suis pressé.

Et il voulut encore s'éloigner. Le gendarme le retint par le bras.

— Comment! comment ! Est-ce ainsi que l'on se sépare entre amis? Songe donc que l'on va t'envoyer en Afrique et tout le monde n'a pas, comme moi, le bonheur d'en revenir... Il y a les Arabes et puis les lions de l'Atlas, et puis la fièvre, la peste, sans parler de la misère que souffrent les pauvres troupiers dans les expéditions ! tu m'en diras des nouvelles, si nous nous retrouvons un jour.... Aussi quand on quitte un camarade qui part pour l'Afrique (et tu es mon camarade maintenant que te voilà soldat), on se dit adieu comme si l'on ne devait jamais se revoir; c'est le plus sûr !

Léonard ne savait trop comment prendre ces propos où, sous une forme cordiale, il sentait l'intention réelle de l'effrayer et de le railler. Labourot continua :

— Eh ! petit, ça te paraîtra dur dans le commencement; car, vois-tu, le service ne plaisante pas... Mais tu finiras par t'y habituer, si tu n'es pas emporté par le mal du pays ou tué d'une manière quelconque. On s'habitue à tout, même à la vache enragée, au cachot, et à l'hôpital. Seulement faut de la philosophie et être prêt. Ainsi, par exemple, après avoir embrassé papa et maman, les frères, et les sœurs et toute la boutique, faut plus compter sur eux; c'est une bonne précaution; car, enfin, tu dois comprendre qu'en sept années, il y en aura plus d'un qui descendra la garde...; et puis, continua-t-il en ricanant, quand on a au pays quelque petite amourette, il faut mettre *reçu*, mon garçon; oh! ça, c'est de rigueur! on serait trop jobard d'exiger qu'une femme vous attende si longtemps, au risque de vous voir revenir avec un bras, ou une jambe de moins, ou avec une balafre au visage... Ces choses-là réjouissent peu les dames qui, naturellement, aiment les beaux hommes. Ainsi, mon pauvre Léonard, si jamais tu as filé le parfait amour avec quelque fillette du voisinage, ce que tu as de mieux à faire est de l'oublier tout de suite; si tu ne peux la voir à ta fantaisie, écris-lui dès ce soir une lettre d'adieu. On dit que tu as une jolie écriture; ça tombe bien.... Écris donc, mon garçon, et romps franchement avec la demoiselle... Tu aurais trop de chagrin plus tard d'apprendre qu'elle est mariée à un autre et déjà mère d'un grand nombre de pouparts... Ce que je t'en dis là, petit, c'est dans ton intérêt et pour te consoler à tout événement.

Le pauvre Léonard était si bien *consolé*, qu'il avait grand'peine à retenir ses larmes en écoutant ces paroles perfides. Cependant l'amour-propre et sa haine secrète contre l'interlocuteur le soutinrent, et il fit bonne contenance.

— Je vous remercie, monsieur Labourot, dit-il sèchement, je n'oublierai pas vos conseils, et je les prends pour ce qu'ils valent... Mais vous-même, ajouta-t-il d'un ton sarcastique, vous êtes la preuve qu'on peut revenir d'Afrique en parfait état, sans éclaboussures, et donner encore dans l'œil à toutes les jolies filles d'une paroisse.

Le fat ne put s'empêcher de sourire à ce compliment équivoque.

— C'est, ma foi ! vrai, mon garçon, dit-il en se rengorgeant, et si je n'étais pas discret... Que veux tu ? j'ai eu de la chance. Pas une avarie, pas une égratignure en dix années de service ! ça ne se voit pas souvent; et les belles d'un certain village de notre connaissance remarquent fort bien ces petits détails là... Mais je suis las de ces amourettes frivoles. Je veux faire une fin, comme on dit, et je songe sérieusement à me marier... Tu ne tarderas pas à avoir de mes nouvelles quand tu seras arrivé au régiment; avant trois mois d'ici, tout sera baclé, je l'espère.

— Vous ! demanda le conscrit d'une voix étranglée par l'inquiétude; vous allez vous marier ?... et avec qui donc?

— Tiens, voyez-vous ce petit bonhomme qui veut connaître mes secrets ! s'écria Labourot avec dédain; mais écoute, ajouta-t-il aussitôt, comme s'il se ravisait, tu pars demain, et tes indiscrétions ne peuvent être bien dangereuses. Je t'avouerai donc que j'aime une belle personne, la perle de ce pays; si, de son

côté, elle m'aime ou non, je n'en dirai rien... Toujours est-il que jusqu'ici il y avait certains obstacles à mon mariage... ceci ou cela... des bagatelles, des enfantillages! Mais à partir de demain les obstacles seront levés, mon garçon; j'aurai le champ libre et j'épouserai, j'épouserai, je te le garantis.

Les yeux de Léonard étaient devenus secs et brillans, ses poings se serraient. On eût pu croire qu'il allait s'élancer sur Labourot et le précipiter dans le torrent qui mugissait sourdement au-dessous d'eux. Néanmoins il eut la force de se modérer et de répondre encore par l'ironie à des allusions qui visaient si nettement à l'outrage:

— Epousez, si vous pouvez, monsieur Labourot, reprit-il, c'est votre affaire... mais prenez garde; si vous voulez conserver cette belle figure dont vous êtes si fier, ne vous exposez plus aux fluxions, comme vous en aviez une il y a quinze jours.

Pour comprendre cette réponse, il est bon de savoir qu'en effet, quinze jours auparavant, Labourot s'était montré à Fleury le visage enveloppé d'un foulard, en se plaignant d'une fluxion; mais le bruit avait couru que la prétendue fluxion avait pour cause une main énergique mise trop rudement en contact avec la joue du beau gendarme, et Léonard savait peut-être à quoi s'en tenir sur un pareil bruit. Labourot, certainement, sentit le coup, car il devint cramoisi et l'expression railleuse de ses traits disparut aussitôt.

— Que veux-tu dire, petit drôle? reprit-il avec confusion, prétendrais-tu...

— Je ne prétends rien, M. Labourot; mais tenez, ne nous amusons pas à nous dire en tapinois un tas de douceurs dont nous ne pensons pas un mot... vous ne m'aimez pas et je ne peux pas vous sentir... vous savez bien pourquoi! Vous ne me voulez pas de bien et je vous veux tout le mal possible. Ceci entendu, allez à droite, moi je vais à gauche, et je souhaite pour l'un et pour l'autre que nous ne nous retrouvions plus sur la même route, car je jure bien... mais en voilà assez, bonsoir et que le diable vous conduise!

— Bonsoir, l'ami Bouvet, reprit le gendarme de son ton moqueur, tu es moins bête que je ne l'aurais cru puisque tu as découvert que je te gardais un chien de ma chienne et un bon... oui, oui, ne tombe jamais sous ma patte, mon garçon, car il t'en cuirait, je te le promets.

— Il suffit, qui vivra verra... nous aurons peut-être un jour affaire ensemble, M. Labourot.

Ils se séparèrent en se menaçant du geste et du regard; Labourot reprit le chemin de Fleury et Léonard se dirigea vers la Cannette.

Malgré son apparence calme, le conscrit n'emportait pas moins les traits envenimés décochés par son rival. Il se croyait sûr de la préférence de Mlle Victoire; mais les femmes sont si bizarres! D'ailleurs, Labourot était réellement un beau cavalier. Habitué aux succès, il avait une langue dorée, et puis il affectait une assurance si entière! Comment ne pas croire que cette sécurité était fondée sur des faits positifs? D'un autre côté, Morin lui-même ne paraissait pas aussi pénétré que Léonard l'eût désiré des ridicules de Labourot. Qu'allait-il se passer aussitôt que le pauvre conscrit aurait quitté le pays? Les absens ont tort, dit-on, et le proverbe est vrai, surtout en amour. Décidément, Labourot avait la partie trop belle.

Ces réflexions et d'autres semblables occupèrent Léonard pendant le reste du trajet. La nuit tombait; c'était l'heure où la famille prenait d'ordinaire son modeste repas du soir. Mais, en approchant du logis, il n'entendit pas les cris joyeux de ses jeunes frères et de ses jeunes sœurs saluer son arrivée. Quand il souleva le loquet de bois, un fagot qui achevait de se consumer dans l'âtre éclairait la salle basse. La soupe aux choux fumait dans des écuelles de bois de différentes dimensions. Les enfans, assis par terre, les pieds nus, leur écuelle sur leurs genoux, mangeaient sans ricaner et sans se chamailler, contre leur habitude. On eût pu les croire seuls, tant le silence était complet; néanmoins le père et la mère se trouvaient là aussi. Bouvet, vêtu à peu près comme son fils, le visage caché par son sombrero morvandeau, les bras pendans, semblait plongé dans de tristes réflexions. La mère, la tête enveloppée dans son tablier, laissait échapper des sanglots étouffés qui, par intervalles, faisaient tressaillir les enfans étonnés.

Quand Léonard entra, le chien du logis seul vint au-devant de lui et oublia un moment ses sollicitations muettes auprès des petits gourmands pour le saluer d'un grondement amical. Ce n'était pourtant pas indifférence de la part du reste de la famille, car les yeux se tournèrent aussitôt vers lui d'un air d'affection et de tristesse.

— Est-ce toi, mon *fiot*? demanda la mère.

— C'est moi, répliqua le conscrit avec effort.

Et il vint s'asseoir sur un escabeau en face de la table. Il y eut un nouveau silence.

— Tu ne manges pas ta soupe? dit enfin Bouvet d'une voix rauque et altérée.

— Père, je n'ai pas faim ce soir... Mais il me semble que, ni toi ni ma mère, vous n'avez rien mangé non plus?

— Manger! s'écria la bonne femme, manger quand notre garçon va partir, quand c'est la dernière fois que nous le voyons peut-être? Il faudrait n'avoir pas de cœur!

Puis, se levant précipitamment, elle courut à son fils et l'embrassa avec transport en s'écriant:

— Ah! mon pauvre Léonard, est-ce bien vrai qu'ils vont t'emmener, que je ne te verrai plus? Un si vaillant travailleur! un si bon sujet! un si brave enfant!... On nous disait tout à l'heure que tu étais bien joyeux aujourd'hui sous ton habit de vivandière; mais ce n'était pas vrai, n'est-ce pas? Tu ne pouvais pas être joyeux de nous quitter, nous qui t'aimons tant?

— Vous avez raison, mère Marguerite, répliqua le jeune homme avec émotion; mais que voulez-vous? Il ne faut pas avoir l'air... on tient à ne pas servir de risée aux autres et on avale ses larmes, et on fait des singeries en voici, en voilà!

— Je le savais bien, moi, que notre Léonard n'était pas content de partir! Ah! mon cher enfant, où vont-*ils* t'envoyer? tu seras perdu, perdu sans ressource... On dit qu'*ils* vont t'emmener dans un pays où il n'y a pas une goutte d'eau à boire, qu'il faut y apporter de l'eau de France! Sainte Vierge! le beau garçon qu'*ils* me prennent là! S'*ils* devaient me le rendre, encore... mais *ils* ne les rendent plus à leurs pauvres mères... *ils* les tuent à coups de fusil, *ils* les font mourir de faim, de soif et de fatigue!... Qui nous aidera maintenant? qui abattra l'ouvrage? qui fera marcher la maison? ton père n'a plus le cœur à la besogne comme autrefois... Il n'y a que ta sœur Jeannette qui commence à nous rendre des services; les autres sont bien d'honnêtes enfans aussi, mais ils

sont petits, et c'est pour nous une grosse dépense... Quand tu étais là, tu gagnais ta part, et tout marchait bien. Mais ton père, comment parviendra-t-il, avec son travail, à nourrir et à habiller tant de monde? Il faudra qu'il s'abîme d'ouvrage, et encore... Mais pour lui, ajouta la bonne femme d'un ton de reproche, il l'aura bien voulu! c'est lui qui est cause que tu t'en vas, et s'il eût moins tenu à sa bicoque de maison, à son misérable morceau de terre...

— Ne dites pas cela, mère, interrompit Léonard avec vivacité, vous savez bien que je n'ai pas voulu entendre parler d'une vente qui vous ruinerait...

— Tiens, femme, dit Bouvet d'un ton bourru, si je ne savais que tu n'es pas méchante, je me mettrais en colère contre toi et je t'apprendrais... Comment! tu me vois consterné de la perte de mon aîné, mon bras droit, le compagnon de mes fatigues, et tu viens m'adresser de pareils reproches? Est ce moi qui ai refusé de vendre notre champ? Eh bien! si Léonard y consent, je vais aller de suite à Fleury chez le notaire Durand; je lui dirai que je donne tout, et la maison, et le jardin, et la chenevière, pourvu qu'on trouve un remplaçant à Léonard... Voyons, ajouta-t-il en se levant, est-ce entendu? Faut-il partir?... Ce sera sans regret, mon gars!

Marguerite s'approcha de lui.

— Allons! notre homme, dit-elle avec émotion, j'ai eu tort; je te demande pardon; tu as une bonne âme... Mais, puisque tu es si bien disposé, pars sans tarder... Est il besoin de réfléchir quand on peut perdre un fiot tel que celui-ci?

— Bouvet allait sortir, peut être un peu à contre-cœur, car un lopin de terre est aussi cher au paysan que sa propre vie; Léonard le retint.

— Merci, père, dit-il avec résolution, vous m'aimez bien, je le sais, mais je ne consentirai jamais à cela.. Je serais un fainéant, un sans cœur, si je le souffrais... Y pensez-vous? tout donner pour moi! Et vous qui vous faites déjà vieux? Et ces pauvres petits qu'il faut élever? Non, non, n'en parlons plus. Pas un pouce de terre ne sera vendu pour me tirer de ce mauvais pas.

— Mais tu veux donc partir? s'écria Marguerite éperdue.

— Eh! mère, dit le jeune homme avec un sombre désespoir, que pouvons-nous contre la nécessité?... La volonté du bon Dieu doit s'accomplir!

Il y eut là une scène déchirante. Léonard passait des bras de Marguerite, dont les éclats de douleur remplissaient la maison, à ceux de son père, dont le chagrin, moins bruyant et moins expansif, n'en était pas moins violent. Les enfans, d'abord surpris, ne tardèrent pas à se mettre de la partie en voyant pleurer leurs parens et leur frère aîné. Ce fut bientôt un concert de cris et de sanglots qui eût attendri Labourot lui-même.

— Ah! Léonard, dit enfin Bouvet en serrant les poings, si tu le voulais bien, *ils* ne t'auraient pas!

— Comment faudrait-il s'y prendre? demanda Marguerite, qui cessa tout à coup de pleurer.

— Dame! Léonard et moi nous connaissons les bois du voisinage mieux que personne du pays; notre maison est dans un endroit où il est facile de se cacher, et l'on trouverait là-haut, dans ces vieilles masures qu'on appelle les ruines de Saint-Révérien, des niches où l'on n'aurait rien à craindre des gendarmes... D'ailleurs nous avons chacun un fusil et nous savons nous en servir... Oui, Léonard, si tu voulais, je défierais qui que ce fût de mettre la main sur toi, lors même qu'on lâcherait la brigade entière à tes trousses.

— Le fait est, dit le conscrit tout rêveur, qu'il ne serait pas facile de me prendre, si une fois j'étais décidé.

— Pourquoi donc ne resterais-tu pas? s'écria Marguerite, dont cette ouverture ranima les espérances; les enfans et moi nous ferions le guet... et je réponds bien... Seulement, les fusils n'ont rien à faire là-dedans! ce sont les fusils qui me déplaisent dans cette affaire.

— Bah! à quoi cela servirait-il? reprit Léonard avec abattement; tiens, père, toute réflexion faite, ne me parle plus de cela, ce serait me tenter en pure perte, car j'y ai déjà pensé, et j'ai peur de moi-même.

— Mais alors tu veux partir? répéta la pauvre Marguerite revenant à son refrain habituel.

Léonard se leva.

— Mère, dit-il avec embarras, si je dois partir ou non, je l'ignore encore... Je sors; à mon retour, je vous le dirai.

— Comment! tu vas sortir à pareille heure? demanda Marguerite.

— Et tu ne sais pas si, oui ou non, tu partiras avec les autres! reprit le père avec étonnement; qui donc as-tu à consulter de préférence à nous?

La femme toucha doucement le bras de son mari.

— Laisse-le, dit-elle à demi-voix, laisse notre fiot consulter qui il voudra. Il est assez grand, j'espère! Ça ne nous regarde plus. D'ailleurs, une amoureuse, vois-tu, c'est comme une mère. On ne pourra que le bien conseiller... J'ai confiance, moi...; laisse-le aller, que je te dis; il a des amis qui pourront lui servir plus tard et ce n'est pas à nous de fourrer la main entre l'arbre et l'écorce.

Pendant ce dialogue, Léonard embarrassé rougissait comme une jeune fille. Il se prépara à quitter la maison en annonçant qu'il serait bientôt de retour.

— Nous t'attendrons, dit la bonne Marguerite; ne reste pas trop longtemps dehors... Si c'est la dernière nuit que tu dois passer dans le pays, au moins passe-la près de nous!

Léonard promit brièvement et sortit. La mère coucha les enfans et revint s'asseoir près du feu, pour pleurer librement en filant sa quenouille. Le père, morne et abattu, le visage caché dans ses longs cheveux, reprit sa pose méditative; la soirée s'écoula sans qu'ils eussent échangé une parole.

III. — La fille du brigadier.

Léonard arpentait avec une extrême rapidité ce chemin de Fleury qu'il avait suivi en sens contraire peu d'heures auparavant. Malgré l'absence de la lune, le ciel était clair et resplendissait d'étoiles; mais la terre était plongée dans une obscurité assez épaisse, grâce aux bois touffus qui la couvraient. Un profond silence régnait dans la campagne, et c'était à peine si, par intervalles, une faible brise, semblable à un soupir de la nuit, agitait l'extrémité des bouleaux et des chênes.

Cependant le chemin n'avait ni incertitudes ni périls pour le jeune et alerte Léonard; il franchit le pont de bois où avait eu lieu son entrevue avec Labourot et s'engagea sans hésitation dans des sentiers de traverse qui devaient le conduire plus directement à son but. Il marchait avec une ardeur sans égale, comme si l'air balsamique de la nuit, en ra-

fraîchissant son sang, lui eût donné des forces nouvelles. Les émotions de la journée, si vives pourtant et si poignantes, s'étaient effacées tout à coup de sa mémoire; il ne songeait plus qu'il allait quitter son pays, ses amis, sa famille. Une seule pensée l'absorbait en ce moment; il allait voir sa chère Victoire, s'entretenir avec elle. Il oubliait mêmequ'il allait lui dire peut-être un éternel adieu; quelques minutes de bonheur étaient devant lui, il ne regardait pas au delà. Son cœur battait, tout son corps était agité d'un petit tremblement nerveux, sa bouche devenait sèche et brûlante, et il dévorait l'espace avec la légèreté d'un jeune faon qui cherche sa chevrette dans la profondeur des taillis.

Il arriva bientôt en vue de Fleury. A cette heure avancée de la soirée, tous les habitans devaient être profondément endormis. Néanmoins, Léonard se garda bien de s'engager dans la ville où il eût risqué d'être aperçu par quelque passant attardé. Il prit au contraire des précautions extrêmes pour rendre sa marche plus furtive et plus silencieuse, et se dirigea à travers champs vers un massif de grands arbres situés derrière l'hôtel de la gendarmerie, du côté opposé à la place. Bientôt il atteignit une haie touffue qui entourait une sorte d'enclos attenant à la brigade, et fit halte. Après avoir écouté quelques secondes et s'être assuré que personne ne pouvait l'épier, il écarta deux branches épineuses et s'élança avec agilité de l'autre côté de la haie.

Il se trouvait maintenant dans une enceinte inculte et hérissée de plantes parasites, où plusieurs noyers, qui dominaient de beaucoup les bâtimens, produisaient une obscurité complète. Ses pas ne faisaient aucun bruit sur cette couche d'herbes molles, et il eût été impossible à la personne douée de la vue la plus perçante, de distinguer au milieu de ces ténèbres même la forme de sa main. Toutefois, le jeune homme redoubla d'attention pour ne pas donner l'alarme; il se traîna plutôt qu'il ne marcha du côté de l'habitation, s'arrêtant par intervalles, retenant son haleine.

Enfin, il toucha le dernier arbre. Devant lui se dressait une masse blanche et uniforme, dont la teinte claire tranchait dans l'obscurité sur les sombres couleurs du feuillage; c'était la maison. Arrivé là, Léonard se coucha par terre et, plaçant son visage dans l'herbe, il imita le chant du grillon, avec une telle vérité, une telle justesse d'intonation, qu'un individu de l'espèce s'y fût lui-même laissé prendre.

Cependant une personne qui veillait sans lumière derrière la fenêtre du premier étage ne s'y trompa pas. La fenêtre s'entr'ouvrit et une voix douce demanda :

— Est-ce vous, monsieur Léonard?

— C'est moi, mademoiselle, chuchota le conscrit; me permettez-vous de monter?

— Montez donc.

Ici sans doute le lecteur fera réflexion que le brigadier Morin avait prisé trop haut la sévérité de principes de sa fille, puisqu'elle donnait ainsi des rendez-vous nocturnes à un amoureux. Mais qu'il se rassure; les rendez-vous que donnait Mlle Victoire et dont Léonard se montrait si heureux étaient sans danger pour la vierge de la brigade. Après avoir reçu cette invitation de monter, qui pourrait effaroucher certaines imaginations trop vives, hâtons-nous de dire que Léonard tout joyeux embrassa le tronc de l'arbre et monta... sur une branche dudit arbre, où il ne se trouva bientôt plus qu'à cinq ou six pieds de la fenêtre de Victoire.

De ce poste périlleux, c'était à peine s'il entrevoyait le visage ovale, les yeux fiers et pleins de feu, la taille haute et svelte de la belle fille du gendarme. Les mains ne pouvaient se toucher, et par conséquent aucun baiser furtif ne pouvait être surpris. D'ailleurs, au premier mot qu'elle prononça, Mlle Morin prouva que, la chose étant possible, elle eût été peu disposée à tolérer une pareille familiarité.

— Etes-vous là enfin? demanda-t-elle d'un ton d'humeur.

— Oui, mademoiselle, répondit Léonard en se retournant avec précaution sur une branche incommode qui gênait ses mouvemens.

— C'est bien heureux! voilà dix minutes que l'heure est passée... Est-ce ainsi que vous comptez me remercier de mes complaisances pour vous?

Le jeune homme voulut s'excuser sur l'impossibilité de quitter trop brusquement sa famille dans les circonstances particulières où il se trouvait.

— Et moi, interrompit la jeune fille, n'ai-je pas autant de droits que votre famille? Moi qui me compromets pour vous, moi qui...

Elle allait dire : « Moi qui vous aime, » mais ses lèvres parurent se refuser à laisser échapper cet aveu. Elle reprit :

— Vous avez vu mon père aujourd'hui?

— Oui, mademoiselle, et il m'a dit...

— Je sais ce qu'il vous a dit; en vous quittant, il est venu tout me conter.

— Ah! Victoire, il paraissait bien en colère!..... Il vous a traitée avec sévérité, avec dureté, peut-être?

— Lui! mon père? allons donc! répliqua Mlle Morin avec un sourire; il a voulu plus d'une fois se fâcher contre moi, se *gendarmer*, comme il dit, et au bout de cinq minutes je le trouvais aussi doux qu'un mouton...... J'avoue cependant, poursuivit-elle d'un ton d'inquiétude, qu'il avait aujourd'hui en m'abordant un air sec que je ne lui connaissais pas... Etes-vous bien sûr, Léonard, de ne lui avoir pas parlé des entrevues innocentes que je vous accorde ici de temps en temps la nuit?

— Miséricorde! mademoiselle, répliqua le conscrit avec un effroi réel, en s'agitant sur sa branche, si j'avais eu le malheur de toucher un mot de cela, votre père, malgré sa bonté, m'eût assommé sur l'heure... Non, non; il croit seulement que nous nous voyons parfois en passant, aux fêtes du village ou chez des connaissances communes.

— Alors il n'y a rien de perdu... Ah! Léonard, vous ne pouvez comprendre ce que vous me coûtez d'ennuis, de chagrins, de mortelles inquiétudes!

— Ainsi donc, reprit le jeune homme après un moment de silence, vous savez à quelle condition M. Morin consentira à notre mariage... il veut que je vous quitte, que je parte, que je sois soldat... C'est à vous de décider si vous persistez dans votre haine contre l'uniforme; si vous croyez encore, comme vous me l'avez dit souvent, que dans la vie des casernes et des garnisons on devienne brutal, grossier, indigne d'une femme délicate et bien élevée, je trouverai moyen d'échapper à la loi, dussé-je pour cela braver la terre entière... Et pourtant je suis bien sûr, moi, en quelque lieu que j'aille, de rester digne de vous! Si au contraire vous m'ordonnez de partir, j'aurai le cœur déchiré, mais j'obéirai sans me plaindre.

Cette forme soumise, cette abnégation complète étaient ce qui pouvait le plus toucher l'esprit despotique de la jeune fille. Léonard parlait avec une simplicité, une assurance qui ne laissaient aucun doute sur la réalité de son obéissance absolue, et certes une semblable soumission avait en ce moment plus de portée que les dévouemens à grand fracas des amoureux de salon. Mlle Victoire le comprit sans doute, car sa voix, jusqu'ici égale et bien timbrée, était profondément altérée lorsqu'elle répondit :

— Je vous remercie de votre confiance, Léonard ; vous m'aimez sincèrement, je le sais... De mon côté je serais profondément affligée de votre départ, d'abord à cause des craintes que vous connaissez, et puis...

Elle hésita, mais le sentiment l'emporta sur ses petits scrupules de dignité et de coquetterie :

— Et puis, ajouta-t-elle en fondant en larmes, parce que je ne vous verrais plus.

Jamais Victoire n'avait montré autant d'attendrissement et prononcé des paroles aussi décisives. Le pauvre conscrit fit un soubresaut de joie sur sa branche et ébranla l'arbre tout entier.

— Ah! mademoiselle, reprit il en se modérant à peine, me dire de pareilles choses!... vous êtes un ange du bon Dieu!

— Paix! interrompit brusquement la jeune fille.

Elle avait cru entendre le bruit d'une espagnolette qu'on faisait mouvoir avec précaution au-dessous d'elle. Les deux jeunes gens restèrent immobiles et prêtèrent l'oreille; mais le bruit ne se renouvela pas.

— Ce n'est rien, reprit Victoire ; néanmoins parlez bien bas, monsieur Léonard ; ce Labourot m'épie sans cesse depuis que j'ai été obligée de lui donner une leçon de respect. A quelle extrémité ai-je été entraînée!... Mais vous ne sauriez croire, mon pauvre Léonard, combien une femme est malheureuse au milieu de ces militaires! J'ai hâte de quitter une maison où mon repos est incessamment troublé. Ces persécutions insupportables sont la véritable cause de la haine invincible que j'ai vouée à tout ce qui est soldat. En voyant sans cesse autour de moi des hommes turbulens, indomptables, audacieux par état, j'ai apprécié davantage les hommes paisibles, aux mœurs douces, et me suis dit que parmi ces derniers seulement je trouverais un mari capable de me rendre heureuse... Néanmoins, mon cher Léonard, je ne suis pas assez déraisonnable pour sacrifier votre repos et votre honneur à mes antipathies personnelles; j'ai la confiance que vous échapperez, dans la carrière des armes, aux vices et aux travers dont j'ai horreur ; que vous resterez, comme vous me le promettiez tout à l'heure, toujours digne de moi... Ainsi donc, mon ami, quoique je sois vivement affligée,— plus vivement peut-être que vous ne pouvez le croire, — de notre séparation, accomplissez votre devoir, obéissez à la loi... Partez, il le faut; c'est moi qui vous en prie.

Les sanglots lui coupèrent la parole.

— Vous le voulez, Victoire, dit le conscrit avec abattement, il suffit... Et si je ne reviens plus...

— Vous reviendrez, j'en suis sûre! dit Mlle Morin d'une voix tremblante, oh! vous reviendrez!

— Eh bien! soit, mais dans sept longues années, et alors...

— Vous reviendrez avant sept ans, Léonard; du moins, je l'espère... Ecoutez : mon père avait pour camarade, sous l'Empire, M. L***, aujourd'hui général, et très influent auprès du ministre de la guerre. Nous sommes allés le voir, à notre dernier voyage à Paris; il nous a accueillis comme des membres de sa propre famille... Quand votre soumission et votre bonne conduite auront ramené mon père à de meilleurs sentimens envers vous, il consentira aisément à écrire au général pour demander que votre temps de service soit abrégé.

— Mademoiselle, croyez-vous vraiment que le brigadier pourrait prendre un si vif intérêt à mon sort? Malgré l'affection qu'il m'a témoignée un moment, il se laissera certainement endoctriner par la langue dorée de M. Labourot, dès que je ne serai plus là... Labourot, que j'ai recontré ce soir, n'a aucun doute à cet égard, et il m'a parlé de ses prétentions sur vous avec une assurance, une fatuité...

Les yeux de Mlle Victoire lancèrent comme un éclair.

— Labourot est un menteur! interrompit-elle d'un air d'indignation ; ne vous ai-je pas dit déjà que je le haïssais et que je le méprisais plus que personne au monde? Ne savez-vous pas comment une fois j'ai châtié son insolence? Si, par un reste d'indulgence, je n'avais pas hésité à me plaindre à mon père, ce sot personnage n'exciterait plus vos défiances... Retenez bien ceci, Léonard : mon père sera libre de refuser ma main à l'homme dont j'aurai fait choix ; mais, à son tour, il ne parviendra jamais à m'imposer un mari qui me serait odieux.

La jeune fille parlait avec beaucoup de véhémence.

— Paix! lui dit Léonard d'un ton d'épouvante.

Ils écoutèrent, retenant leur souffle. Cette fois un bruit de barres et de verrous se fit entendre distinctement dans l'intérieur de la maison, comme si l'on se disposait à ouvrir la porte donnant sur l'enclos.

— On nous épiait, murmura Victoire en pâlissant, malgré sa fermeté; sauvez-vous, Léonard... Au nom de Dieu, que l'on ne vous voie pas!... je serais perdue de réputation. J'aimerais mieux mourir que de laisser pénétrer à qui que ce soit le secret de nos entrevues!

— Ne craignez rien, mademoiselle; je vous promets...

— Sauvez-vous, mais sauvez-vous donc... les voici.

Mlle Morin se rejeta en arrière, et referma sa fenêtre dont les ressorts, soigneusement huilés, ne produisirent aucun grincement compromettant. De son côté, le conscrit se renfonça dans le plus épais du feuillage de son noyer, et se mit en devoir de se laisser glisser à terre; il n'en eut pas le temps.

La porte de la maison venait de s'ouvrir, et trois gendarmes, parmi lesquels se trouvait Labourot, parurent dans l'enclos. Labourot seul était complètement vêtu et armé de sa carabine d'ordonnance. Les deux autres, en pantoufles et en veste du matin, encore à moité endormis, ne paraissaient pas bien redoutables; mais l'un d'eux tenait à la main une chandelle allumée, et la lumière était ce que le pauvre Léonard devait surtout craindre en ce moment.

Des deux acolytes de Labourot, l'un, le plus âgé, pestait et jurait entre ses dents, tandis que l'autre ricanait d'un air moqueur.

— Je vous répète, messieurs, dit Labourot avec fermeté, que j'ai entendu des chuchotemens et un bruit de pas dans l'enclos. Il faut donc que quelqu'un se soit introduit ici par-dessus la haie, dans quelque mauvaise intention... Si vous voulez m'aider à chercher, nous pourrons tirer de suite cette affaire

au clair; sinon, retournez à vos lits, je chercherai seul.

— Mais qui diable veux-tu que ce soit? grommela le vieux; on ne voit rien, et demain le brigadier nous flanquera aux arrêts pour notre bêtise de nous lever comme ça la nuit sans ordre.

— Voyez-vous, père Cabuchard, répliqua l'autre, le camarade aura rêvé qu'il avait froid aux pieds et ça lui aura fait tinter les oreilles.

— Et si c'étaient des voleurs? dit Labourot avec ironie.

—Des voleurs! répéta le mauvais plaisant à qui l'on donnait à la brigade le sobriquet de *Roucouleur*; des voleurs à la gendarmerie de Fleury! ce serait aussi curieux que de voir une souris nicher dans l'oreille d'un chat... Des voleurs! mais il n'y aurait donc plus rien de sacré?

— Au fait, dit tout à coup le père Cabuchard en dressant les oreilles, si l'on était venu me voler mes fleurs!

Il est bon de savoir que le père Cabuchard avait eu la fantaisie, comme certains pensionnaires de l'hôtel des Invalides, de se faire dans un angle du clos un jardinet à son usage. Ce jardin, comme le mouchoir de poche d'une vieille priseuse, contenait quatre pois de senteur, deux pieds de cobéas formant berceau autour d'un cercle de barrique, un rosier nain, une touffe de résédas et quelques autres plantes communes, le tout encadré d'une maigre bordure de buis. Ce coin de terre était l'eldorado du bon Cabuchard. Aussitôt que le service lui laissait un instant à disposer, il accourait dans l'enclos, ratissait, sarclait, binait, bêchait avec une béatitude inexprimable; jamais terre n'avait été si bien remuée; et quand, pour prix de ses fatigues, Cabuchard pouvait venir en grande pompe offrir à la fille de son brigadier un microscopique bouquet provenant de *son jardin*, il se trouvait le plus heureux cultivateur de l'univers.

Ce fut vers cette partie réservée de l'enclos que s'avança Cabuchard aussitôt que ses alarmes furent excitées, et, comme s'il portait la lumière, force fut à ses compagnons de le suivre. Malheureusement le petit jardin du vétéran s'était trouvé sur le chemin de Léonard, quand il avait franchi la haie; la bordure avait été écrasée, le rosier cassé en deux; le treillis, à demi arraché, s'était séparé des plantes grimpantes qu'il était destiné à soutenir et qui tombaient en festons sur le sol ravagé.

A la vue de ce désastre, le vieux gendarme entra dans une colère épouvantable et entonna la plus effroyable kyrielle de blasphèmes que puisse proférer une bouche humaine.

— Les brigands! les scélérats! disait-il; me briser mes fleurs, marcher sur mon rosier, tout arracher, tout anéantir!... Ce sont d'infâmes républicains, j'en suis sûr! Labourot, il faut les trouver... Prête-moi ta carabine... ou plutôt non; je vais aller chercher la mienne avec mon sabre. Nous nous mettrons à leur poursuite, et le premier qui me tombera sous la main...

— Nous n'avons pas à les chercher si loin, père Cabuchard, reprit Labourot; la cassure de votre rosier est toute fraîche et ces traces de pas semblent avoir été faites à l'instant même. Je parierais que nos coquins sont encore dans l'enclos!...

— Ici? dit Cabuchard avec une ardeur extraordinaire; je paie quelque chose si c'est vrai... cherchons de suite.

— Cherchons, dit le Roucouleur, et si nous trouvons un voleur, je demande qu'on le fasse empailler et qu'on le mette sous verre dans la chambre du brigadier, avec cette inscription : *Empoigné dans l'hôtel de la gendarmerie de Fleury*. Ce sera une rareté qui en vaudra bien une autre.

Tout en ricanant, il imitait ses camarades, qui, penchés vers la terre, examinaient la piste du ravageur inconnu et se dirigeaient en droite ligne vers les noyers.

Ils arrivèrent ainsi en face de la fenêtre de Victoire, et Labourot jeta de ce côté un regard inquisiteur. Aucun signe ne trahissait une complicité avec le rôdeur nocturne. La fenêtre était close, les rideaux étaient baissés. Néanmoins Labourot regardait toujours, en hochant la tête; il lui semblait avoir vu vaciller légèrement cette gaze blanche, si impassible en apparence, comme si une personne se fût tenue cachée derrière, dans l'ombre. Une exclamation partie près de lui détourna son attention; Cabuchard venait de découvrir, au pied d'un arbre, le chapeau que le conscrit y avait déposé pour grimper avec plus d'agilité.

— Nous sommes bien sur la voie, disait Cabuchard en tournant et en retournant le malencontreux couvre-chef, nous avons trouvé du poil de la bête.

— Tiens, tiens, fit le Roucouleur, c'est donc bien vrai qu'un malfaiteur... c'est qu'aucun de nous ne porte une pareille toiture! Ah, mais! ah, mais! si c'est tout de bon, j'en suis, j'en *re*suis, j'en *très*-suis... Il y va de l'honneur de la brigade.

—Voilà toujours une pièce de conviction, remarqua Labourot en prenant en main le chapeau accusateur, et peut-être nous permettra-t-elle de reconnaître... Bien des malfaiteurs se sont trahis à moins.

Mais les trois gendarmes eurent beau examiner le feutre en tous sens, ils n'en furent pas plus avancés. C'était un chapeau comme en portaient les paysans, jeunes et vieux, à vingt lieues à la ronde. Aucun nom, même celui du chapelier, n'était écrit dans la coiffe; pas de numéro, pas d'indication; les braves agens de la force publique furent obligés de convenir que leur conquête était assez insignifiante.

— Bah! nous perdons un temps précieux! dit enfin Labourot; cherchons le maître du chapeau, c'est plus important. Le drôle est encore ici; il faut le trouver, morbleu!... Nous le trouverons.

Et ils recommencèrent leurs minutieuses perquisitions.

Or, ce dialogue avait lieu précisément sous le noyer où se trouvait Léonard, et Léonard n'en avait pas perdu un mot. Il ne se dissimulait pas la gravité et les périls de sa situation; non qu'il eût aucune crainte pour lui-même, mais il y allait de l'honneur de Victoire et de celui du brigadier Morin. Si le jeune homme, en effet, était trouvé se cachant, la nuit, dans l'enclos de la brigade, personne assurément ne serait embarrassé de deviner la vérité, et Dieu sait ce qui adviendrait de cette découverte pour les personnes dont le bonheur et le repos lui étaient si chers. Il fallait donc éviter un scandale à tout prix; mais comment? Ses persécuteurs s'étaient constamment trouvés jusqu'ici entre lui et cette partie de la haie par où seule il pouvait opérer sa retraite. Employer la force était impraticable; si vigoureux et si hardi que fût Léonard, il ne pouvait raisonnablement espérer d'échapper à trois hommes robustes eux-mêmes, et exercés à de pareilles luttes; d'ailleurs, il serait infailliblement aperçu, reconnu, et le résultat

serait le même. La ruse seule était possible, et l'active imagination de Bouvet s'ingéniait à trouver un expédient pour sortir de ces mortels embarras.

Ce qui surtout l'empêchait d'agir, c'était l'existence de la lumière que Cabuchard promenait avec précaution pour éclairer ses pas et ceux de ses compagnons. Aucune tentative de fuite ne pouvait avoir lieu tant que ce flambeau importun ne serait pas eteint. D'ailleurs, d'un moment à l'autre, un rayon égaré allait trahir la présence du pauvre amoureux, malgré l'opacité du feuillage. Déjà plusieurs fois Labourot avait levé les yeux et les avait tenus fixés vers Léonard avec une persistance inquiétante. Il n'y avait donc pas de temps à perdre pour prendre un parti.

Au moment où Cabuchard, toujours grondant de la ruine de ses fleurs, rôdait autour du noyer où se trouvait le conscrit, une longue branche comme agitée par le vent, vint fouetter du même coup la figure de Cabuchard et la chandelle qui s'éteignit.

— Imbécile! s'écria Labourot dans un premier moment de colère.

Le gendarme horticulteur était d'abord resté abasourdi de cette obscurité subite ; il cherchait à se rendre compte si elle avait pour cause un simple accident ou une espiéglerie d'un ennemi invisible, quand l'exclamation outrageante de Labourot vint attirer exclusivement son attention.

— Qui m'a appelé imbécile? s'écria-t-il en fureur; cinq cent mille tonnerres! est-ce toi, Labourot?

— Eh ! ça a-t-il du bon sens de laisser éteindre la lumière en ce moment? va bien vite la rallumer, ou le gaillard à qui nous donnons la chasse nous échappera.

— Qu'il s'échappe, je m'en moque pas mal!... Mais tu m'as insulté, Labourot; tu as insulté Cabuchard, un soldat de Marengo et d'Austerlitz; — vous m'en rendrez raison, monsieur!

— Quand tu voudras; mais de par tous les diables! va rallumer ta chandelle.

— Ah! tu m'as appelé imbécile... Eh bien ! demain matin au jour, nous nous verrons à l'*Etoile-Verte* ; je choisis le sabre.

— C'est entendu... mais la chandelle! la chandelle!

— J'y vais moi-même, dit le Roucouleur ; en attendant ouvrez l'œil l'un et l'autre... Je reviens... le temps de frotter une allumette contre la boîte.

Et il se mit à courir vers la maison.

Le moment était favorable; aussi Léonard n'hésita-t-il pas à tenter la fortune. Cabuchard, exaspéré de l'épithète injurieuse dont il comptait poursuivre la réparation, ne paraissait plus songer au rôdeur nocturne et continuait à maugréer. Restait Labourot, qui, la carabine au poing, écoutait impassible les provocations de son camarade et se tenait sur le qui-vive; mais les ténèbres étaient profondes et le succès d'une tentative audacieuse n'était pas impossible.

Tout à coup les deux gendarmes entendirent une sorte de frémissement dans le feuillage au-dessus de leurs têtes. Au même instant, la branche qui s'était d'abord agitée s'abaissa presque jusqu'à terre; de son extrémité se détacha une ombre qui s'élança avec rapidité vers l'autre bout de l'enclos. Cabuchard, homme lent et méthodique, ne bougea pas d'abord et se contenta de jurer sur place. Mais Labourot se mit à la poursuite du fugitif, en s'écriant :

— Le voilà, le coquin ! alerte ! il va nous brûler la politesse.

En trois bonds Léonard eut traversé l'enclos; mais, parvenu à la haie touffue qu'il devait franchir, il éprouva un moment de trouble; il ne retrouvait pas le passage qu'il avait pratiqué en venant et que les branchages avaient recouvert. Pendant ce temps, Labourot, sans égards pour le jardinet de Cabuchard, gagnait du terrain et courait en droite ligne sur le jeune homme que ne protégeait plus l'ombre salutaire des grands arbres. Dans cette extrémité, Bouvet n'eut d'autre ressource que de se jeter à plat ventre et de cheminer ainsi à travers les hautes herbes, en cherchant le passage tant désiré.

A son tour Labourot, quand il vit disparaître son adversaire, fut forcé de ralentir son pas, pour juger vers quel point il devait se diriger le plus sûrement.

Pendant qu'il hésitait, le feuillage de la haie s'agita en face de lui, et il entendit un craquement de branches et de palissades. C'était Léonard qui avait trouvé enfin le bienheureux passage et se glissait avec effort entre les deux souches épineuses. Une seconde encore et il allait être à l'abri de toute poursuite.

Labourot devina ce résultat probable et il grinça les dents de colère. Ce n'était pas un voleur qu'il s'attendait, lui, à trouver dans l'enclos de la brigade. Il porta sa carabine à l'épaule et fit feu presque au hasard.

Aucun cri ne s'éleva, et quand la fumée du coup se fut dissipée, tout avait disparu.

Au même instant, on entendit les fenêtres de la maison s'ouvrir et une voix de femme pousser des clameurs désespérées. Le Roucouleur accourut avec une nouvelle lumière.

— Ah ! çà, Labourot, qu'y a-t-il donc? demanda-t-il, sur qui as-tu tiré?... Je te préviens que tu as éveillé le brigadier, et la demoiselle est là-haut à sa fenêtre qui chante des romances sur l'air du *De profundis*... Nous allons avoir ici de la compagnie dans un instant.

— Donne-moi ta lumière, dit Labourot avec vivacité en lui arrachant la chandelle.

Il marcha vers la haie et ses compagnons l'imitèrent. Du côté de l'enclos, on ne voyait d'autre trace du fugitif que des empreintes de pas et des herbes froissées; mais du coté de la campagne, des gouttes de sang frais et vermeil souillaient les feuilles sèches.

— Ah ! je l'ai touché au vif, dit Labourot avec satisfaction, quoique ce ne soit probablement pas dans les jambes... Il s'est sauvé, mais on le retrouvera... Ce n'est pas la peine de le suivre.

. . . .

Le lendemain matin, les conscrits de Fleury partirent pour le chef-lieu, sous la conduite du sergent recruteur, et Léonard Bouvet manquait à l'appel. On le chercha vainement dans sa famille, chez ses amis ; il avait disparu et personne ne put ou ne voulut dire ce qu'il était devenu. Après les délais prescrits par la loi, il fut déclaré réfractaire et ordre fut expédié à la gendarmerie de Fleury de l'arrêter partout où il se montrerait.

Quant à Labourot, personne n'ayant porté plainte contre son coup de carabine, il en fut quitte pour quinze jours d'arrêts que lui infligea le brigadier, parce qu'il s'était servi de son arme sans nécessité absolue. De plus, il reçut de Cabuchard un coup de sabre qui lui enleva la moitié d'une oreille, en répa-

ration d'une certaine épithète lancée trop précipitamment.

Malgré tout cela, on resta convaincu dans le pays que des voleurs audacieux avaient fait une tentative contre la gendarmerie de Fleury, et les bonnes femmes du village se disaient en levant les yeux au ciel :

— On volera quelque jour le clocher avec les cloches!... où allons-nous, bon Dieu?

IV. — La visite.

Pendant le premier mois qui s'écoula à la suite de ces événemens, le plus profond mystère continua de régner sur le sort de Léonard Bouvet. Les uns prétendaient qu'il avait quitté le pays et qu'il était allé se cacher au loin sous un faux nom; d'autres, sans s'inquiéter d'attribuer au pauvre conscrit la logique de feu Gribouille, soutenaient que, par frayeur des dangers de la vie militaire, il avait attenté à ses jours. Mais, à partir de cette époque, de sourdes rumeurs commencèrent à se répandre à Fleury et dans les environs. Un bûcheron racontait à quiconque voulait lui payer à boire qu'un matin, en parcourant les bois du voisinage, il avait parfaitement reconnu Léonard qui se glissait le long d'un taillis; il était pâle, décharné, semblable à un spectre; ses vêtemens étaient en lambeaux; son aspect trahissait la souffrance et les plus dures privations. D'un autre côté, on remarquait un grand changement dans les habitudes de la famille Bouvet. C'étaient des allées et des venues sans fin autour de la maison isolée des bords de la Loire. Père, mère et enfans avaient des airs inquiets et mystérieux. On avait vu de la lumière dans leur demeure à des heures très avancées de la nuit; on croyait même avoir distingué des signaux qui s'adressaient tantôt à une personne postée dans la forêt qui couronnait les hauteurs voisines, tantôt vers la rivière, que sillonnaient sans cesse des bateaux ou des trains de bois de flottage. De tout ceci on concluait que certainement le réfractaire était caché dans le voisinage et que sa famille lui donnait assistance dans sa retraite.

Le brigadier Morin ne pouvait rester sourd à ces vagues rumeurs, qui sont presque toujours comme des émanations lointaines de la vérité. Des battues eurent lieu dans les endroits où le réfractaire avait pu chercher un asile; des perquisitions furent faites dans la maison de ses parens, que l'on soumit eux-mêmes à un sévère interrogatoire. Mais aux questions qu'on leur adressa la mère répondit seulement par des plaintes et des gémissemens sans fin, le père par de sombres menaces, les enfans par un opiniâtre et stupide *je ne sais pas*, qui était pour eux comme un mot d'ordre rigoureux. Une active surveillance de jour et de nuit fut organisée autour de la Cannette, mais sans aucun résultat sérieux.

Beaucoup de personnes du pays expliquèrent cet échec de la force publique de Fleury par l'amitié que le brigadier Morin avait témoignée publiquement à Léonard en diverses circonstances, et notamment le jour de la promenade militaire des conscrits de la commune. Il semblait impossible que, sans une sorte de complicité du chef de la gendarmerie, le réfractaire fût parvenu à se soustraire aux recherches incessantes dont il était l'objet. Cette opinion cependant était une véritable calomnie à l'adresse du brigadier. Quelle qu'eût été autrefois sa bienveillance pour Léonard, cette bienveillance n'eût pu le décider à se relâcher un instant des devoirs de sa charge. D'ailleurs, il était indigné du peu de cas que le jeune homme avait fait de ses conseils si affectueux et si sages; il se reprochait ses attentions particulières pour un lourdaud de village, incapable d'apprécier un bon avis, une conduite franche et loyale. Enfin, au fur et à mesure qu'il voyait échouer ses tentatives pour s'emparer du réfractaire, il se piquait au jeu; l'amour-propre de sa profession surexcitait sa vigilance; il devinait que ses subordonnés ou les gens du pays, qui avaient vaguement idée de ses anciens projets au sujet de Léonard, l'accusaient en secret de tiédeur, et il redoublait d'activité pour prouver combien il méritait peu de pareils soupçons.

On supposait surtout que Mlle Victoire, dont l'influence sur son père était bien connue, avait pu l'émouvoir en faveur du pauvre fugitif; mais, à cet égard, comme sur d'autres points, l'opinion publique était encore dans l'erreur. Les rapports de la fille et du père en effet avaient subi de tristes modifications depuis quelque temps. On ne les voyait plus se promener ensemble sur la grand'place du village, elle en petit bonnet coquet et en tablier de soie; lui, fièrement cambré dans son bel uniforme. Victoire, autrefois si pimpante et si fière, paraissait triste et souffrante; elle ne travaillait plus à la fenêtre de sa chambre, fredonnant du matin au soir de joyeuses chansonnettes; souvent ses yeux étaient rouges, comme fatigués de larmes. Morin lui-même n'affichait plus pour son enfant ces attentions, ces petits soins qu'il poussait jadis jusqu'à la puérilité; poli et cérémonieux avec elle, on eût dit que sa tendresse était devenue tout à coup de la froideur et de l'indifférence.

Ces fâcheux changemens s'étaient manifestés à la suite de l'unique explication qui eût eu lieu entre la fille et le père, depuis la fuite de Léonard. Quand on commença à parler des apparitions du réfractaire dans le voisinage, Victoire, après de longue hésitations, s'était hasardée à solliciter timidements l'indulgence du brigadier pour un ancien ami. Mais, aux premiers mots qu'elle prononça, Morin l'interrompit avec colère :

— Quoi! mademoiselle, dit-il, vous pensez encore à ce paysan stupide qui a peur des Arabes et des lions? N'êtes-vous pas honteuse de prononcer encore son nom? Un entêté qui ne veut pas entendre raison et aime mieux courir les bois sans pain et sans abri que de faire honnêtement son service au régiment... Le drôle est leste, j'en conviens; il nous a mis sur les dents, moi et toute la brigade; mais je finirai bien par prendre ma revanche! Ensuite, il n'est pas étonnant que mademoiselle s'intéresse à lui, quand c'est elle peut être qui l'a poussé à tourner si mal...

— Mon père, je te jure qu'au contraire...

— Eh bien! dans ce cas, mademoiselle doit voir quel cas il fait de ses conseils, comme des miens... Dans ces âmes sordides, la poltronnerie l'emporte sur tout le reste.

— Mais, mon père, insinua Victoire avec embarras, ce malheureux jeune homme ne pourrait-il avoir une autre raison que la poltronnerie pour différer ainsi son départ? Pourquoi le juger si mal, toi qui l'estimais tant autrefois? Qui sait s'il ne pourrait invoquer pour excuse une impossibilité ou même un motif honorable?...

— Bah! s'il avait une excuse honorable, ne s'empresserait-il pas de la faire valoir?

— Mais s'il ne le peut pas? si des intérêts sacrés pour lui l'obligent à se taire? Ah! mon père, conti-

nua la jeune fille dont la voix s'altéra et dont les yeux devinrent humides, si tu savais...

Elle se tut comme effrayée d'avance de l'aveu qu'elle voulait faire. Morin attacha sur elle un regard perçant :

— Sucre! mademoiselle, qu'avez-vous à m'apprendre? Quel est ce grand secret qui a l'air de vous peser sur le cœur? Y aurait-il une connivence coupable entre un homme que je suis forcé de poursuivre pour désobéissance aux lois et ma propre fille? Voyons, parlez; je le veux!

Mais si Victoire avait quelques velléités de confiance, cette sévérité intempestive les étouffa brusquement. Son orgueil fut révolté de ces formes impérieuses auxquelles elle n'était pas habituée.

Elle releva la tête et dit d'un ton ferme :

— Je ne sais rien, mon père... Réfléchis bien seulement qu'un jour, peut-être, tu regretteras d'avoir montré tant de rigueur à un malheureux digne de pitié... Quant à moi, je n'ai pas les mêmes devoirs; tu m'excuseras donc d'être plus indulgente.

Et elle se retira dans sa chambre, où elle s'enferma.

— Quelle tête! quelle tête! grommelait le brigadier, resté seul; c'est sa mère toute crachée... La pauvre Catherine, ma défunte, était aussi bien difficile à ferrer! Ou je me trompe fort, ou la petite têtue mijote quelque chose en faveur de son amoureux. En me quittant, elle avait les narines ouvertes comme un poulain qui flaire sa première poignée de fourrage... C'est bon! on la surveillera de près.

Mais cette résolution était plus facile à prendre qu'à exécuter. Les besoins du service obligeaient le brigadier a être constamment en campagne, et sa fille restait nécessairement livrée à elle-même pendant des journées entières. Il y avait quelqu'un pourtant qui, sans en être prié, s'était chargé d'éclairer les démarches de Mlle Morin. Un soir que le brigadier était retiré dans sa chambre, après une journée de fatigues, il vit entrer mystérieusement Labourot qui, avec force réticences et précautions oratoires, lui annonça que Mlle Victoire avait fait le matin même une visite à la Cannette et y était restée deux grandes heures.

Au lieu de remercier l'observateur officieux, Morin se montra fort irrité de cette démarche.

— M. Labourot, dit-il d'un ton bref qu'il avait seulement quand il s'agissait du service, votre devoir c'est de prendre des informations pour le compte du gouvernement, c'est fort bien; mais personne ne vous a chargé d'en prendre pour le compte de ma famille. Quand j'aurai besoin de vos bons offices, je vous les demanderai; jusque-là je vous en dispense.

Et Labourot s'en retourna avec cette verte réponse, convaincu que son chef ne tiendrait aucun compte de ses avis.

Il n'en était rien cependant; Morin avait compris la gravité de l'acte attribué à sa fille et il s'était promis d'apprécier par lui-même la réalité du rapport de Labourot.

Un soir (c'était environ deux mois après la disparition de Léonard), Morin, en prescrivant le service du lendemain, annonça en présence de sa fille qu'il partirait avant le jour pour la *correspondance*, avec un homme de la brigade qu'il désigna. Mais, à l'heure indiquée, il donna son cheval à Cabuchard, qu'il fit partir à sa place. Il resta donc seul à la brigade avec Victoire, qui ne le croyait pas si près, et devait se considérer comme absolument maîtresse de ses actions.

Dès l'aurore, la jeune fille fut sur pied. Après avoir parcouru la maison en chantonant, plutôt par habitude que par gaieté réelle, elle descendit à l'écurie. Ne voyant pas le cheval de son père dans sa stalle, elle ne douta plus que Morin ne fût vraiment en campagne avec le reste de la troupe, et elle regagna lestement sa chambrette. En cinq minutes elle eut fait une toilette gracieuse. Elle portait une robe d'étoffe légère, mais de couleur peu éclatante, qu'elle s'était taillée elle-même et dont plus d'une dame de la ville eût envié la coupe élégante. Elle avait posé sur sa tête un de ces jolis chaperons de paille, adoptés par les femmes du Morvan, et qui sont plutôt un ornement qu'une coiffure. Ainsi vêtue, avec des souliers gris et une modeste écharpe noire, Mlle Morin avait un air moitié paysanne, moitié bourgeoise, qui ajoutait à sa beauté, naturellement sévère, un caractère vif et provoquant. Enfin elle passa à son bras un charmant panier en osier de couleur, comme pour se donner une contenance, descendit l'escalier sans bruit, et se mit à traverser la place d'un pas furtif, pour gagner le chemin de la Cannette.

Quand elle eut tourné l'angle de la dernière maison de Fleury, son père, qui l'avait guettée d'une fenêtre, se disposa à la suivre. Sans faire aucun changement dans sa toilette du matin, sans prendre aucune arme, le brigadier descendit l'escalier à son tour, ferma la porte de la maison et se mit en marche dans la même direction.

Le soleil commençait à se dégager des vapeurs matinales et préludait à une des journées les plus chaudes de la saison. De plus, on était à l'époque de la moisson et la campagne était sillonnée de gens qui se rendaient au travail des champs. Il n'y avait donc aucun inconvénient pour une jeune fille à se promener ainsi aux environs du village. D'ailleurs on était habitué, dans le pays, aux allures indépendantes de Mlle Morin; tout le monde la connaissait, et l'autorité de son père imposait aux plus hardis, sans compter que Victoire elle-même, avec son air fier, sa démarche délibérée, ne semblait pas femme à se laisser manquer. Aussi, tous les fronts se découvraient-ils sur son passage, toutes les bouches lui adressaient un bonjour amical, et quand, après l'avoir poliment saluée, les passans rencontraient cent pas plus loin, à un détour de cette route sinueuse, le brigadier Morin lui-même, ils se félicitaient d'être restés dans les bornes d'un profond respect.

Il eût été facile à Morin d'atteindre sa fille qui continuait à trottiner en avant; mais un scrupule le retenait. La promenade de Victoire pouvait n'avoir pas le but qu'il supposait. Au bas de la colline, s'élevait une petite ferme, habitée par un vieux paysan et sa femme, Philémon et Baucis morvandaux, chez qui Victoire allait souvent en été se régaler de fraises et de crème. C'était peut-être là tout simplement l'objet de cette sortie matinale de la jeune fille, et dans ce cas le père redoutait de lui laisser voir des soupçons offensans. Pour s'assurer du fait et dans la crainte qu'en s'approchant trop il ne fuît par être aperçu, il s'arrêta sur une élévation d'où il pouvait voir la route se bifurquer; un embranchement conduisait à la ferme, l'autre à la maison de Bouvet. Mais Victoire, arrivée à l'angle de bifurcation, tourna brusquement le dos à la ferme et, traversant le petit pont que nous connaissons, continua sa marche vers l'habitation isolée des bords de la Loire

— Sucre ! dit le brigadier en mordant sa moustache, on ne m'avait pas trompé... elle va à cette damnée Cannette! La petite sotte, me compromettre ainsi !... Mais je vais la rattraper et je l'empêcherai bien, du moins pour aujourd'hui, de faire une imprudence!

Et il partit au pas accéléré, dans l'intention bien déterminée cette fois de rejoindre sa fille. Mais :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Morin n'avait pas compté que Mlle Victoire, ne se sentant plus gênée par les regards des passans, accélérait le pas à son tour. Aussi, quand il arriva tout en nage au pont rustique, sa fille avait-elle déjà franchi l'étroit sentier qui se prolongeait de l'autre côté. Il répugnait beaucoup à l'honnête brigadier de pénétrer chez le réfractaire autrement que dans l'exercice de ses fonctions; cependant, sûr que là seulement il pourrait retrouver sa fille, il se porta rapidement vers l'habitation.

Mais il était dit que son activité en cette circonstance ne lui servirait de rien. Lorsqu'il fut en vue de la Cannette, Victoire n'y était déjà plus. Elle n'avait fait que traverser la maison et elle s'éloignait d'un autre côté, avec une femme enveloppée d'une mante, dans laquelle Morin crut reconnaître Marguerite Bouvet, la mère de Léonard. Toutes les deux s'engagèrent dans l'enclos et la chenevière; puis, gagnant rapidement les bois qui, sur ce point, descendaient jusqu'à la rivière, elles disparurent bientôt derrière les coudriers et les buissons.

Vainement Morin déconcerté fit-il retentir la campagne d'appels vigoureux. Soit qu'il n'eût pas été entendu, soit que les promeneuses fussent distraites, elles ne se retournèrent pas. Que faire donc? Le brigadier pouvait aller prendre des informations à la Cannette; mais, à cette heure de la matinée, il était sûr de n'y trouver que des enfans, dont il entendait déjà les bruyans ébats dans l'intérieur de la maison. D'ailleurs, c'eût été du temps de perdu, et les deux femmes allaient d'un tel train qu'il fallait se hâter si l'on voulait les rejoindre.

— Eh bien, morbleu ! dit le brigadier, nous allons jouer des jambes! Je n'en aurai pas le démenti; je saurai enfin ce que vient faire par ici cette fille effrontée. Suivons-les... et si je tombe sur le gîte du lièvre, ma foi! tant pis pour le lièvre; pourquoi se laisse-t-il surprendre?

Ces réflexions terminées, Morin se mit en route avec ardeur pour atteindre les promeneuses qu'il apercevait encore par intervalles sur la hauteur.

Nous le laisserons pour un moment et nous rejoindrons avant lui Victoire et Marguerite.

Elles se tenaient amicalement par le bras et causaient à voix basse, comme si du fond des broussailles qui bordaient le sentier on eût pu surprendre leurs secrets.

— Bonne Marguerite, disait la jeune fille avec animation, cela est-il bien vrai? Ne se ressent-il plus de sa blessure? est-il enfin complétement guéri? Oh! si vous saviez quelles inquiétudes, quelles alarmes j'éprouve depuis deux mois !... Pauvre Léonard ! Dire que c'est pour moi, pour moi seule, qu'il a souffert tout cela !

— Vous allez le voir, mademoiselle, répliqua la mère Bouvet; sans doute vous le trouverez bien changé! mais sa blessure est fermée, grâce à Dieu, et maintenant il va de mieux en mieux. C'est là une belle cure de M. Charles Girard, le jeune médecin de Fleury !... Quel bon jeune homme, mademoiselle! et courageux, et savant, et discret comme un poisson! Quand notre Léonard était obligé d'aller sans cesse de çà de là, afin d'échapper aux battues et aux perquisitions, M. Charles faisait souvent deux lieues à pied le matin et le soir pour lui panser son épaule. Aussi celui-là peut dire qu'il y a de par le monde une famille où tous, jusqu'au dernier, se laisseraient hacher pour lui !... Ah ! mademoiselle, ce fut une bien triste nuit que celle où, mon homme et moi, nous vîmes revenir notre pauvre enfant couvert de sang et se traînant à peine! Bouvet saisit son fusil et voulait aller tout massacrer à Fleury... Cependant je le calmai un peu; je courus chercher M. Girard, qui vint aussitôt avec ses instrumens et parvint à extraire cette maudite balle. Que de cruelles nuits nous avons passées depuis celle-là ! Mais dans notre malheur une consolation nous reste; notre fils n'est pas parti; nous le voyons tous les jours... de temps en temps je peux lui apporter un peu de soupe bien chaude et un verre de vin pour réchauffer son pauvre corps, et maintenant que le voilà hors d'affaire, je me sens bien joyeuse de le savoir près de moi.

— Oui, Marguerite, mais s'il vient à être pris? Vous ne connaissez pas mon père... Il est vigilant, adroit, infatigable...

— Eh bien! laissez-le faire, mademoiselle, dit la bonne femme d'un ton un peu narquois; si l'on n'a pu s'emparer de notre cher garçon quand il était malade, blessé, incapable de s'aider lui-même, on n'en viendra pas mieux à bout maintenant qu'il est gaillard et dispos... Allez, allez! nous avons des ruses et des cachettes qui peuvent défier toute la gendarmerie de Fleury, oui, et celle de tout le département aussi... Vous verrez ! la justice y perdra son latin.

— Ne l'espérez pas, bonne Marguerite, reprit Victoire en secouant la tête; je sais mieux que vous combien la position de ce malheureux jeune homme est fausse et périlleuse; c'est pour cela que j'ai voulu le voir, malgré les graves inconvéniens attachés à une pareille démarche de ma part... Oui, j'ai différé trop longtemps; j'ai écouté trop longtemps les conseils de mon faux orgueil et de mon égoïsme. Mais le moment est venu de me montrer généreuse à mon tour, et il ne tiendra pas à moi que Léonard ne recouvre bientôt son repos, dussé-je, pour obtenir ce résultat, braver la colère de mon père et le mépris de tous ceux qui me connaissent !

— Qu'est-ce donc, mademoiselle? demanda Marguerite avec un accent d'inquiétude ; voudriez-vous lui conseiller de se rendre prisonnier? ce serait une grande sottise qu'il ferait là, car...

—Vous entendrez ce que j'ai à lui dire. Peut-être dans l'acte que je vais lui conseiller y aura-t-il des sacrifices pour tous... pour vous comme pour moi... Marguerite, il faudra savoir nous résigner.

La mère baissa la tête d'un air mécontent, et elles marchèrent un moment en silence.

A mesure qu'elles avançaient, le bois devenait plus sombre et plus fourré. Depuis quelques instans déjà elles avaient quitté le sentier frayé et elles foulaient les genêts et les bruyères. La pente était roide; les gros rochers qui saillaient çà et là au milieu des halliers, les ravins, les buissons qu'il fallait tourner à chaque instant, rendaient cette ascension extrêmement pénible par la chaleur. Aussi Victoire, moins habituée que Marguerite à de pareilles excursions, était-elle hors d'haleine.

— Mère Bouvet, demanda-t-elle une fois en s'arrêtant pour respirer, sommes-nous loin encore de l'endroit où est caché Léonard ? Cette route est cruellement fatigante !

— Mes enfans, mon homme et moi nous la faisons pourtant plus d'une fois dans la journée, répliqua Marguerite avec une sorte d'aigreur. Voudriez-vous pas que votre père et ses gendarmes pussent arriver ainsi tout à cheval jusqu'à mon pauvre fiot? Ce serait trop commode pour eux, et trop dangereux pour lui.

Puis, voyant que la dureté de ces paroles avait appelé un nuage sur le front de la jeune fille, elle ajouta aussitôt :

— Pardonnez-moi, mademoiselle ; vous êtes bonne, vous, je le sais, et vous aimez Léonard. Mais vous venez de me dire des choses... et quand on a du chagrin, on est injuste.

Enfin elles atteignirent le sommet de la colline qu'elles gravissaient avec tant de peine ; leur vue, si longtemps bornée par un mur de verdure, put embrasser tout à coup un large espace de ciel bleu et un vaste paysage. Le plateau sur lequel elles se trouvaient maintenant formait une clairière, dominée de tous côtés par d'autres collines couvertes de bois impénétrables. Au centre s'élevaient des ruines imposantes qui semblaient avoir appartenu à un ancien monastère. On apercevait encore çà et là les arceaux effondrés des cloîtres, les piliers décharnés et sans toiture de l'église. Deux ou trois grandes tours ébréchées attestaient que cet édifice avait été construit à une époque où les monumens religieux eux-mêmes avaient à se défendre contre des ennemis extérieurs. Les cours et les abords des bâtimens étaient jonchés de décombres ; et ce qui restait debout menaçait le curieux d'une chute imminente. Les ronces, les orties, les lierres acquéraient là des proportions gigantesques et nul pied humain ne semblait devoir se poser impunément dans ce chaos d'arbustes épineux, de pierres mouvantes, de crevasses perfides. Une pareille solitude ne pouvait avoir d'autres habitans que les choucas qui croassaient au faîte de l'une des tours, les lézards verts et les couleuvres qui se chauffaient au soleil sur les pignons noircis, et regagnaient leurs trous, à travers les feuilles sèches, au moindre bruit.

Marguerite s'était arrêtée comme pour permettre à Mlle Morin de contempler ce tableau de désolation.

— Vous connaissez sans doute cet endroit? demanda-t-elle.

— Je n'y suis jamais venue... Mais ce sont là sans doute les ruines de l'ancien prieuré de Saint-Révérien, que l'on dit presque inabordables... C'est vraiment un bien triste lieu !

— C'est pourtant ici, reprit Marguerite d'une voix sourde, que depuis deux mois mon fiot a trouve un asile... Ces ruines vous paraissent tristes à cette heure, par ce beau soleil ; que diriez-vous donc, mademoiselle, si vous les voyiez par une nuit noire, quand le vent souffle, quand le hibou chante?.... Avec ça on dit que les âmes des moines défunts se promènent souvent à minuit dans les cloîtres... Mais je n'ai jamais peur quand je viens voir Léonard ; c'est seulement quand je retourne..., et pourtant qui voudrait faire du mal à une pauvre mère, comme moi ?

Tout en causant, elles s'étaient remises en marche, quoiqu'on ne vît aucune trace de chemin. Pendant qu'elles surmontaient avec peine les obstacles dont le sol était hérissé, un homme surgit de terre devant elles ; il tenait d'une main une hache de bûcheron, de l'autre un fusil qu'il jeta derrière une cepée en reconnaissant les deux femmes. C'était le père Bouvet en costume de travail, son grand chapeau enfoncé sur les yeux.

Il attacha sur elles un regard perçant.

— A quoi penses-tu donc, Marguerite? dit-il d'un ton dur, sans saluer Victoire ; ça a-t il du bons sens d'amener quelqu'un ici ?

— Laisse, notre homme, répliqua la mère de Léonard en lui adressant un signe d'intelligence, c'est *lui* qui le veut... *il* a toute confiance en elle, et il ne faut pas le contrarier !

— Le contrarier ! et pourquoi non s'il est aveugle ? Vous verrez que ça finira mal... cette fille est d'une mauvaise race et elle *lui* a déjà porté malheur !

Cette nouvelle humiliation fit monter le rouge au visage de Mlle Morin.

— Ne vous offensez pas de ce qu'il dit, reprit Marguerite ; il n'est pas méchant, mais il aime tant notre Léonard... Et toi, Bouvet, tu as tort ; je prends la Sainte-Vierge à témoin que tu as tort à l'égard de cette bonne demoiselle.

Elle lui parla encore quelques instans bas, comme pour le ramener à des sentimens moins hostiles. En toute autre circonstance, Victoire n'eût pu supporter de semblables défiances, et elle se fût retirée avec quelque fière parole ; mais il y allait de trop grands et de trop chers intérêts pour qu'elle écoutât cette fois les suggestions de son amour-propre offensé. Elle attendit donc muette et le front baissé le résultat de cette conférence entre les deux époux.

— Soit, reprit enfin le mari avec rudesse ; agissez comme vous voudrez, mais moi je ne m'y fie pas... J'y aurai l'œil aujourd'hui et plus tard ; si tout n'est pas en règle, on me trouvera... suffit, je m'entends.

Il fit un signe de la main et disparut silencieusement comme il était venu.

V. — La Tour-Fendue.

Marguerite prit la jeune fille par la main et l'entraîna rapidement dans les ruines. Comme nous l'avons dit, aucun passage ne semblait possible au milieu de ces matériaux entassés, de ces plantes grimpantes qui étendaient partout leurs nœuds inextricables. Cependant la paysanne conduisait Victoire à travers ces difficultés avec une aisance, une sûreté de coup d'œil qui pouvaient provenir seulement d'une grande habitude. Après lui avoir fait faire un détour, afin d'éviter une jonchée de pierres abruptes qui roulaient sous les pas, elle l'introduisit, par une brèche étroite, dans ce qui avait été jadis la grande cour du couvent.

De ce côté, l'aspect de la désolation était plus frappant encore. La campagne environnante avec ses beaux massifs de verdure avait disparu ; on ne voyait plus que murs croulans, déchiquetés à la crête, pilastres aux sculptures rongées par le temps et le salpêtre. A l'angle de la cour, une des tours dont nous avons parlé était fendue du haut en bas et penchait d'une manière effrayante ; on eût cru qu'il suffisait pour la renverser de la brise légère qui agitait l'extrémité des hautes herbes. Au centre, à l'endroit où avait été autrefois la fontaine du couvent, s'étendait

une mare d'eau verdâtre et croupissante où les grenouilles sautillaient au milieu des joncs.

Marguerite montra à la jeune fille, avec une sorte de complaisance, ces tristes détails.

— Vous le voyez, dit-elle en souriant, il ne serait pas facile de venir ici sans guide; et un garçon leste comme mon Léonard pourrait faire la figue à une légion entière de gendarmes et de soldats... Eh bien! ce n'est rien encore; vous allez voir sa chambre... Mais, avant tout, il est nécessaire que je le prévienne; car nous pourrions bien ne plus le trouver au nid.

Elle ramassa trois cailloux et les jeta l'un après l'autre dans la mare, de manière à produire le plus de bruit possible. A peine le troisième caillou était-il tombé dans l'eau, qu'une voix qui semblait partir des nuages cria joyeusement :

— Est ce toi, mère? m'apportes-tu des nouvelles de... qui tu sais bien?

Mlle Morin regarda de tous côtés; elle n'aperçut rien que la cime des tours et des murailles qui se dessinaient sur le ciel bleu avec leur panache mouvant d'herbes sauvages.

— Oui, oui, mon gars, répliqua Marguerite, tu seras content.

Et elle ajouta bas, en s'adressant à Mlle Morin :

— Nous allons lui faire une surprise, à ce cher enfant; venez... mais, au nom de la bonne Vierge, songez à ce que vous lui direz!

Elle soutint Victoire, ou plutôt elle la porta jusqu'au pied de la tour. Là elle écarta des broussailles qui cachaient une crevasse sombre, où elle pénétra résolûment. La jeune fille, malgré son courage, hésitait à la suivre dans cette ruine menaçante dont la déclivité rappelait celle de la fameuse tour de Pise ou de la tour non moins fameuse de Bologne.

— Ne craignez rien, petite, dit la mère Bouvet; il y a plus de cent ans que la Tour Fendue de Saint-Révérien, comme on l'appelle, est dans l'état où vous la voyez, et elle subsistera sans doute longtemps après nous.

Elle se mit à gravir un escalier étroit, pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, suivant l'habitude des constructeurs du moyen âge, les gravas en avaient comblé les marches de manière à former une pente assez douce. Victoire, honteuse d'un premier mouvement de crainte, marchait derrière elle. Le couloir n'était pas entièrement obscur; d'intervalles en intervalles des meurtrières projetaient une croix lumineuse dans le passage et permettaient d'éviter les chocs et les obstacles. Elles montaient ainsi depuis quelques minutes quand la voix qu'elles avaient entendue déjà se fit entendre de nouveau au-dessus de leur tête :

— Mère, disait-on, qui donc m'amènes-tu? Je n'ai pas reconnu le pas de ma sœur Jeannette... C'est une femme pourtant!

— Tu vas le savoir, mon garçon, répliqua Marguerite frémissante de joie.

En même temps, Marguerite entra dans une espèce de chambre voûtée dont le plancher conservait la déclivité effrayante de la tour Cette chambre avait environ douze ou quinze pieds carrés, mais elle était si basse qu'un homme de haute taille aurait eu peine à s'y tenir debout. Elle était éclairée par plusieurs meurtrières en forme de croix, semblables à celles du couloir, puis par une large portion de cette fente longitudinale qui partageait la tour en deux et dans laquelle s'infiltrait le soleil, malgré les giroflées et les lierres.

Grâce à cette brillante clarté, on pouvait examiner dans tous ses détails le misérable réduit où une créature humaine avait été forcée d'établir temporairement sa demeure. Les murs raboteux et humides avaient perdu leur revêtement; la voûte plus solide était recouverte d'une mousse courte et verdâtre qu'argentait la bave des limaçons. Sur le rebord des meurtrières s'accumulait la fiente de ces hiboux dont les cris sinistres avaient souvent effrayé Marguerite dans ses visites nocturnes et, même à cette heure de la matinée, l'aile noire des corbeaux effleurait de temps en temps les corniches voisines.

On semblait pourtant avoir tenté quelques efforts pour rendre ce lieu habitable. Un matelas et des couvertures de laine, jetés dans un enfoncement, servaient de lit. Un peu de paille jonchait cette partie de la chambre, afin de la préserver de l'humidité. Plusieurs vases de terre et de fer-blanc, soigneusement couverts, étaient placés au frais dans une sorte de niche, et contenaient sans doute des provisions. On avait fabriqué des siéges avec des pierres plates, une table avec une planche pourrie tirée des décombres. Malgré tout cela, Léonard n'était guère plus somptueusement logé que les anachorètes de la Thébaïde; et Victoire, à l'aspect de cette misère et de ce dénûment, sentit son cœur se serrer douloureusement.

Mais ce fut d'abord sur le réfractaire lui-même que se porta son attention. Il était convenablement vêtu; seulement ses traits avaient conservé une grande pâleur, et tout son corps était d'une maigreur extrême. Il se tenait debout à l'entrée de la chambre; et, par suite d'une habitude qu'il avait contractée depuis peu, il avait saisi son fusil à deux coups.

Il s'avança affectueusement pour embrasser sa mère; mais quand il aperçut, par-dessus l'épaule de Marguerite, la personne qui restait dans l'ombre, à l'entrée du couloir, il poussa un cri perçant.

— Mademoiselle Victoire!... ici? s'écria-t-il; bon Dieu! que je vous remercie!

Par un mouvement plus rapide que la pensée, il s'élança vers la jeune fille et la pressa avec force contre sa poitrine. Puis, comme effrayé de sa hardiesse, il recula humblement, attendant les reproches que son impétuosité méritait.

Mais Mlle Morin était trop émue pour songer à se fâcher d'une familiarité qu'elle n'eût probablement pas tolérée dans une autre circonstance. Les larmes inondaient ses joues et elle balbutia avec effort :

— Pauvre, pauvre Léonard! dans quelle affreuse position je vous retrouve! comme vous avez souffert!...

— Ah! je suis bien payé de mes peines, dit le jeune homme qui, rassuré par cet accueil, osa lui prendre la main; si j'avais su... si j'avais pu penser...

— C'est à moi que tu dois cette surprise, petiot, dit Marguerite avec orgueil; ton père ne voulait pas... tout à l'heure encore il nous a fait une scène... tu sais? il est toujours défiant et grondeur... mais j'ai tenu bon, parce que je devinais combien tu serais heureux de voir Mlle Morin!

Léonard embrassa vivement sa mère; puis il conduisit la fille du brigadier à un de ces siéges grossiers dont nous avons parlé et, s'asseyant lui-même à ses pieds, il se mit à la contempler avec amour.

— Oh! que vous êtes bonne d'être venue! reprit-il avec chaleur; au milieu de mes malheurs, mon

plus grand chagrin était de ne pas vous voir... Vous avez donc un peu pensé à moi? Si vous saviez comme j'ai pensé à vous!... Mais pourquoi pleurer? continua-t-il en affectant la gaîté; tout est fini maintenant; ma blessure est guérie; je vais, je viens sans éprouver de fatigues... et vous voyez que je suis ici comme un petit roi dans son palais.

— Eh bien, Léonard, reprit Victoire, si vous ne souffrez plus des suites de ce funeste accident, la vie pleine d'inquiétudes et de privations que vous menez ici ne doit pas moins vous paraître insupportable?

— Mais non, mademoiselle, on s'y habitue. Je vois tous les jours mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs. Depuis que j'ai un peu de force, je sors la nuit; je vais même parfois coucher dans notre maison, sur le bord de la Loire. L'autre soir, j'ai poussé ma promenade jusqu'au village de Fleury; j'ai vu de loin votre fenêtre éclairée et mon cœur battait de joie. Puis, quand votre lumière s'est éteinte, je disais, comme si je vous avais parlé à vous-même: « Bonsoir, mademoiselle; faites de bons rêves où je serai... » Ensuite, continua-t-il en désignant quelques livres placés sur la planche qui lui servait de table, j'ai là de quoi m'occuper; ce sont des livres que m'a prêtés, M. Girard... Je les lis, et c'est étonnant comme ils se gravent dans ma mémoire. Quand je les ai finis, on les rapporte au docteur qui en donne d'autres. Si vous saviez que de bonnes choses j'ai déjà apprises comme ça! J'étais bien ignorant, mais je ne veux plus l'être afin de ne pas rester indigne de vous, si instruite, si raisonnable!

Victoire était vivement touchée de cette naïve tendresse.

—Cependant, mon cher Léonard, reprit-elle, cette existence ne peut pas toujours durer; comme je le disais tout à l'heure à votre mère, vous serez pris certainement tôt ou tard...

— Pris, mademoiselle? interrompit le réfractaire; eh! qui pourrait me prendre dans cette cachette introuvable dont, excepté mon père, ma mère et vous, personne au monde ne soupçonne l'existence? Les enfans eux mêmes n'y sont jamais venus; ils s'arrêtent à la mare de la grande cour d'où ils m'appellent par un signal. Qui s'aviserait de chercher une créature humaine dans la Tour-Fendue de Saint-Révérien? Ces ruines ne sont pas fréquentées par les gens du pays; il court sur leur compte de mauvais bruits de revenans et d'âmes en peine qui en écartent les curieux. Moi-même j'avoue que plus d'une fois la nuit, si je ne m'étais pas fait une raison, je me serais laissé gagner par la peur...

— Mais tu n'as jamais rien vu, n'est-ce pas? demanda Marguerite en frissonnant.

— Jamais... Je reconnaissais toujours que j'avais été effrayé par une belette qui m'avait frôlé en chassant dans les broussailles ou par quelque chouette qui avait effleuré mon visage de ses longues ailes, et je finissais par rire de ma peur.

— Ceux qui vous cherchent, Léonard, dit Victoire en soupirant, ne craignent ni les revenans, ni les obstacles, ni la nuit, ni les dangers!

— Eh bien, ni moi non plus, mademoiselle; je ne crains même peut-être pas les Arabes et les lions, autant que votre père le suppose... Tenez, mademoiselle Victoire, souvenez-vous bien de ce que je vous dis: on ne me prendra jamais que de mon consentement!

La jeune fille comprit qu'il y avait là une question d'amour-propre sur laquelle le réfractaire céderait avec répugnance, et elle crut nécessaire de changer de batteries pour arriver à ses fins.

— Soit, reprit-elle, je ne doute, mon cher Léonard, ni de votre adresse ni de votre courage; mais si vous vous résignez aisément à cette vie pénible, n'avez-vous pas un peu songé aux personnes qui vous aiment? Votre famille, tout occupée du soin de pourvoir à votre sûreté et à vos besoins, néglige ses travaux ordinaires; votre père abandonne son état pour veiller autour de vous; vos frères et vos sœurs apprennent le mensonge et l'oisiveté en s'employant à votre garde. Et puis, ne songez-vous pas aux inquiétudes de votre pauvre mère? à mes inquiétudes aussi, moi qui tremble à chaque instant de voir une déplorable lutte s'élever entre vous et une autre personne...

— Ne craignez rien pour le brigadier, mademoiselle, interrompit le réfractaire avec feu; je me jetterais du haut en bas de la Tour-Fendue avant de lever la main sur lui.

— Je le sais, Léonard; mais ce n'est pas pour lui seul que j'éprouve des craintes mortelles...

— Merci, mademoiselle Victoire; depuis quelque temps vous me comblez de joie avec vos bonnes paroles... Eh bien! je vous avouerai que ces idées-là me sont déjà venues... En effet, je suis une grosse charge pour ma famille; à cause de moi personne ne travaille plus et on a dû faire de grandes dépenses pour me soigner, pour me nourrir...

— Ne t'inquiète pas de cela, mon fiot! s'écria la mère; ce qui est passé est passé. Maintenant on va se remettre à la besogne et tout ira bien.

— Pardonne-moi, mère, mais je crois vraiment que tout n'ira pas bien... Mlle Victoire a touché juste; je vous coûte gros et vous êtes sans cesse dans l'huile bouillante à cause de moi. Si encore on voyait comment cela finira! mais demain, dans six mois, dans dix ans, ce sera peut-être la même chose.

— Bah! bah! la sainte Vierge viendra à notre secours! dit Marguerite en levant les yeux au ciel.

— Il est bon de compter sur la Providence, reprit la jeune fille avec fermeté, mais il faut aussi s'aider soi-même... Ecoutez-moi, Léonard; ma visite d'aujourd'hui ne doit pas rester stérile; ce n'est pas pour la vaine consolation de pleurer avec vous que j'ai voulu vous voir; je désirais surtout vous apporter des conseils, vous éclairer sur les dangers de votre position. Ces dangers sont tels, que tôt ou tard vous y succomberez. Il faut donc recourir sans retard au seul moyen honorable de sortir de l'affreux abîme où vous vous êtes précipité.

— Et ce moyen, quel est il, mademoiselle Victoire?

— Je vous ai dit qu'il n'y en avait qu'un... C'est d'aller vous rendre sans retard, soit à mon père, soit à tout autre agent de la force publique pour obéir à la loi.

Marguerite se leva furieuse.

— Comment, mademoiselle, vous osez encore...

— Paix, ma mère, paix! je t'en prie, dit le réfractaire... Mais, mademoiselle, continua-t-il en s'adressant à Victoire, avez vous réfléchi à la rigueur de la loi pour les pauvres diables qui se trouvent dans le même cas que moi?

— J'espère, Léonard, que cette loi inexorable ne vous sera pas appliquée. Votre récente blessure, un certificat du médecin qui vous a soigné et qui constatera d'une manière authentique l'impossibilité où vous étiez de partir dans les les délais prescrits, suf-

firont pour vous faire acquitter devant la commission militaire, j'en ai la certitude.

— Mais alors... réfléchissez, Victoire... je serais obligé de dire où et en quelle circonstance j'ai reçu cette blessure, et je ne m'y déciderai jamais... C'est pour éviter cette fâcheuse nécessité que je suppliai mon père et ma mère, la nuit où je fus blessé, d'étouffer leurs plaintes, que je fis jurer le secret au bon petit médecin M. Girard, avant de lui permettre de me panser, que je me suis condamné enfin à une existence misérable depuis deux mois... Mademoiselle Victoire, je n'ai pas oublié ces paroles que vous prononçâtes au moment de nous séparer : « J'aimerais mieux mourir, disiez-vous, que de laisser pénétrer le secret de nos entrevues! » Vous voyez comme j'ai compris ce vœu!

— Cher Léonard, j'ai vivement regretté cette parole, quand j'ai vu quelles conséquences elle avait pour vous... Bon et généreux jeune homme! vous avez voulu éviter à tout prix le scandale qui fût retombé sur ma tête et sur celle de mon père! et vous vous êtes dévoué pour nous épargner cette honte! J'ai apprécié ce généreux sacrifice; mais je ne dois plus l'accepter... Si j'ai agi inconsidérément en vous recevant à l'insu de tout le monde, j'en porterai la peine; advienne que pourra!... Seulement, ajouta-t-elle en baissant les yeux, plus tard, quand vous serez redevenu maître de vous-même, vous vous souviendrez qu'il y a quelque part une jeune fille qui s'est compromise pour vous et qui a droit à une réparation.

Le réfractaire l'écoutait d'un air de doute et de chagrin.

— Mademoiselle Victoire, répondit-il, je n'aurai jamais ce courage... Vous exposer à la colère de M. Morin, au mépris de tout le pays! D'ailleurs ces aveux auraient-ils sûrement le résultat que vous en attendez? On dit ces grands messieurs des conseils de guerre si sévères, si impitoyables! Enfin, ajouta-t-il d'un ton sombre, j'ai sur le cœur, s'il faut l'avouer, un *atout* que j'ai reçu à l'épaule, et si je trouvais une occasion de le rendre à celui qui me l'a donné...

— Ne pensez pas à cela, interrompit Victoire; votre position n'est-elle pas déjà assez dangereuse sans la compliquer encore d'une vengeance particulière? Ecoutez, Léonard; vous m'avez dit bien des fois que que ma volonté était la vôtre et que mes désirs étaient des ordres pour vous; je viens aujourd'hui m'assurer de la réalité de mon pouvoir... Je vous ordonne, je vous conjure de renoncer à vos idées de vengeance, de vous soumettre sans retard à la loi, de vous sauver enfin en révélant la vérité tout entière... Mon ami, m'obéirez-vous?

—Victoire, songez donc...

— Ne l'écoute pas, mon fiot! s'écria Marguerite, qui ne pouvait plus se contenir; ils te mettraient en prison et tu y mourrais... Oh! que je regrette d'avoir amené ici cette fiéronne qui prend des airs de reine! Certainement ton père avait raison de se défier d'elle; et qui sait si elle n'a pas manigancé quelque chose avec le brigadier pour te faire tomber dans leurs filets?

Léonard s'efforçait vainement de la calmer, tandis que Victoire gardait un silence dédaigneux.

— Mon gars, continua Marguerite au comble de l'exaspération, il faut que je te dise... cette fille-là ne t'aime pas, vois-tu! elle ne t'a jamais aimé; sans cela est-ce qu'elle te conseillerait de te laisser prendre? Défie-toi, Léonard... J'en suis sûr, elle ne t'aime pas.

Mlle Morin se retourna vers le jeune homme:

— Le croyez-vous, Léonard? demanda-t-elle d'une voix altérée mais pleine de dignité; si votre mère disait vrai, pensez-vous que je serais ici?

— Pardonnez-lui, mademoiselle, s'écria le réfractaire, elle ne sait pas... elle ne peut comprendre...

Il s'arrêta tout à coup. Une voix qui appelait dans la cour d'honneur venait d'éveiller les échos sinistres de ces vieilles ruines; en même temps on marcha d'un pas précipité dans le couloir qui conduisait à la chambre voûtée.

— Il y a du nouveau, reprit Léonard d'un ton bas et étouffé; voici mon père qui monte; il a vu quelque chose.

En effet, presque aussitôt Bouvet, courbé en deux, son large chapeau enfoncé sur les yeux, parut dans l'ombre à l'extrémité du passage. Avant même d'avoir prononcé une parole il s'arrêta, abaissa son fusil et ajusta Victoire.

La jeune fille, intrépide comme Morin lui-même, ne bougea pas; mais Léonard se jeta rapidement devant elle et écarta le canon du fusil, en disant avec énergie :

— Père, que fais-tu?

— Laisse-moi, dit Bouvet avec un accent de rage en cherchant à dégager son arme, je veux la tuer pendant que nous en avons encore le temps... Elle t'a trahi.

— Trahi! elle?... C'est impossible!

— Quand je disais! fit Marguerite; oh! la fille à Judas!

— Père, tu te trompes, reprit Léonard avec agitation en retenant toujours le fusil du bûcheron; qu'y a-t-il donc? que se passe-t-il?

— Il y a que tu es vendu, quoi! On t'a envoyé la fille pour servir de glu; mais le brigadier la suivait de près pour ramasser la pipée... Laisse-moi la tuer.

Victoire, quoique un peu pâle, avait supporté avec une énergie toute virile ces effrayantes menaces; mais, en entendant affirmer qu'elle avait été suivie par son père, elle ne put garder le silence.

— Ceci est absurde, dit-elle avec un sourire amer; j'ai la certitude que mon père est allé depuis ce matin pour affaire de service au village de Guérandie, dans une direction opposée aux ruines de Saint-Révérien.

— Elle ose nier encore! murmura Bouvet de son accent sourd et profond... écoutez!

Tout le monde se tut; alors on entendit distinctement, dans la grande cour, la voix sonore du brigadier Morin qui appelait sa fille. Victoire, malgré son assurance, éprouva un léger tremblement. Bouvet et sa femme, qui s'étaient emparés de chacune de ses mains, remarquèrent ces signes de terreur.

— Nieras-tu, maintenant? reprit Bouvet, mais comme on fera à mon fils, il te sera fait... Je ne te perds pas de vue... Si on le prend, tu es morte!

— Et moi, dit la mère plus exagérée encore dans la colère parce qu'elle était plus exagérée dans la tendresse, est-ce que je ne me vengerai pas du tour infâme que m'a joué cette scélérate créature?... Se servir de moi pour trahir mon fiot! Ah! si je ne me retenais pas, je la déchirerais de mes propres mains...

— Mère, laisse-la, répéta Léonard.

Le sombre désespoir du réfractaire fit diversion aux sentimens tumultueux de ses parens. Son regard

était fixe, ses bras pendaient le long de son corps, sa poitrine était oppressée.

— Elle ! murmurait-il, me tromper... me tendre un piége !

— Léonard ! pouvez-vous le croire? répliqua la jeune fille d'un ton de reproche ; je ne m'abaisserai pas à me justifier ; je vous affirme seulement que mon père ignorait ma visite à Saint-Révérien.

— Malheureuse ! cria Marguerite, vous soutenez toujours... Comment alors M. Morin saurait-il que vous êtes ici? car c'est votre nom qu'il prononce en rôdant là-bas au milieu des décombres... Oh ! j'ai commencé à soupçonner votre infamie quand je vous ai entendue conseiller au pauvre gars de se rendre !

Un geste suppliant de Léonard lui ferma la bouche encore une fois.

— Eh bien ! mademoiselle, reprit-il avec une résignation touchante en s'adressant à Victoire, que désirez-vous de moi? Que je me rende à la justice? Il n'était pas nécessaire d'employer la ruse pour me décider à ce parti extrême ; votre volonté nettement exprimée à cet égard eût suffi. Je vais descendre et me constituer prisonnier entre les mains du brigadier Morin.

— Tu ne feras pas cela, mon fiot ! dit Marguerite éperdue ; sur ma parole ! cette fille est sorcière et elle t'a jeté un sort.

— Si tu le fais, dit le père en serrant son fusil, prends garde à toi-même.

— Non, non, monsieur Léonard, reprit Victoire touchée de cette abnégation, les choses ne doivent pas se passer ainsi... Vous réfléchirez plus tard sur les observations que j'ai cru devoir vous présenter, et vous agirez comme vous l'entendrez... Mais, en ce moment, une pareille démarche serait inopportune, dangereuse peut-être et pour vous et pour moi. Restez ici... Moi, je vais retrouver mon père, et il me sera facile d'expliquer ma présence dans ces ruines.

— Défie-toi, mon garçon, dit Marguerite ; ella va tout conter au brigadier, et elle s'empressera de lui montrer l'escalier de la tour.

— Elle ne sortira pas, gronda Bouvet.

La jeune fille se redressa avec dignité.

— Si le père et la mère de Léonard avaient été moins aveuglés par leur frayeur et par leur tendresse pour leur fils, dit-elle en désignant une étroite lucarne d'où elle venait de jeter un regard rapide dans la cour, ils auraient vu que le brigadier est seul, sans armes, et qu'il ne saurait être bien redoutable pour deux hommes armés de fusils... D'ailleurs, Léonard doit s'être ménagé des moyens de fuir sans être aperçu de la cour ; qu'il parte donc ; moi je resterai ici sous votre garde jusqu'à ce qu'il soit en sûreté.

Bouvet et sa femme s'approchèrent de la meurtrière et purent constater qu'en effet Morin ne semblait pas animé d'intentions hostiles. Pendant qu'ils causaient entre eux à voix basse, Léonard s'approcha de Victoire et lui prit la main.

— Mademoiselle, lui dit-il, les apparences sont contre vous, et cependant je ne puis croire à une pareille trahison de votre part. Expliquez-moi seulement comment il se fait que votre père...

— Que répondrais-je, Léonard ? Je ne comprends rien moi-même à ce qui arrive... A moins que mon père ne se soit défié de moi, qu'il ne m'ait épiée, qu'il ne m'ait suivie... Mais l'injustice de vos parens ne doit pas obscurcir votre jugement. Vous ne pouvez douter maintenant que je vous aime... que je vous aime bien !

Et ses yeux devenaient humides. Le réfractaire pressa frénétiquement contre ses lèvres la main qu'on lui abandonnait. Bouvet s'avança vers eux :

— Voilà le gendarme qui se promène au pied de la tour, dit-il ; peut-être m'a-t-il vu me glisser tout à l'heure de ce côté ; et s'il venait à découvrir le passage...

— Il ne le découvrira pas.

— Ne vous y fiez pas, Léonard, répliqua mademoiselle Morin d'un air inquiet ; mon père sait certainement que je suis cachée dans ces ruines ; entendez-vous comme sa voix devient tremblante d'impatience et de colère ? Un hasard malheureux pourrait le conduire au couloir secret ; et je frémis de songer à ce qui arriverait s'il nous trouvait ici... Partez donc, Léonard, partez, je vous en prie ; il n'y a pas de temps à perdre.

Victoire n'exagérait pas la sagacité du brigadier. Comme il errait dans les ruines, où il avait vu de loin entrer sa fille et Marguerite, un homme avait passé près de lui, dans les broussailles, et avait disparu au pied de la Tour-Fendue. Ce simple indice suffisait à un praticien consommé dans l'art de dépister les gens les mieux cachés ; aussi Morin commençait-il à jeter des regards scrutateurs sur la tour, d'un air de soupçon. Les Bouvet en prévinrent leur fils à voix basse.

— Eh bien ! je pars, dit Léonard en prenant son fusil ; je ne crains rien pour moi, mais je ne voudrais pas que le secret de cette tranquille retraite fût connu... Adieu, Victoire, nous nous reverrons ; pensez quelquefois à moi, qui pense toujours à vous..... Mon père, ma mère, je vous la confie ; quoi qu'il arrive, vous m'en rendrez compte... Vous me comprenez ?... vous m'en rendrez compte !

Il dit quelques mots encore à son père, adressa un sourire plein de tendresse à Mlle Morin et sortit d'un pas léger.

Il y eut dans la chambre voûtée un moment de silence ; on entendait au dehors, par intervalles, les cris du brigadier qui répétait le nom de sa fille. Ils partaient de fort près et Victoire se demandait comment Léonard pourrait sortir sans être aperçu par l'œil de lynx du vieux gendarme. Elle était haletante ; le père et la mère du réfractaire semblaient partager son anxiété. Ils attendaient avec angoisse, le visage baigné de sueur.

Tout à coup un croassement de corbeau, imité avec une perfection désespérante, retentit à l'autre extrémité des ruines.

— C'est fait ! dit Bouvet en respirant bruyamment.

— Oui, oui, le pauvre garçon est hors d'affaire ! dit Marguerite avec un transport de joie ; ah ! c'est qu'il est fin, allez, mon Léonard ! il vous glisse dans la main comme une couleuvre... Eh bien, mademoiselle, continua-t-elle en se levant du banc de pierre sur lequel elle était assise, nous pouvons nous montrer maintenant... Mais avant tout laissez-moi vous demander pardon de quelques mots un peu durs que je vous ai adressés. Voyez-vous, quand il s'agit de mon fiot, je n'entends pas raison.

Victoire lui tendit la main.

— Eh bien, et toi, mon homme ? reprit Marguerite en s'adressant à son mari ; n'as-tu pas regret de t'être montré si brutal envers cette jolie demoiselle ? Nous nous étions trompés, c'est clair maintenant. .

— Est-ce que je sais, moi? On verra plus tard... Mais allez-vous donc descendre comme ça? et l'autre qui se tient là-bas au pied de la Tour-Fendue, comme un renard devant un poulailler! Il faut prendre des précautions; attendez un moment.

Il lança par une meurtrière, du côté opposé à l'entrée du passage, une grosse pierre, qui tomba avec fracas. Le brigadier, à qui le croassement du corbeau avait peut-être déjà paru suspect, se dirigea vers le point où ce bruit nouveau s'était fait entendre. Quand il revint sur ses pas, sans avoir rien découvert, il se trouva tout à coup face à face avec Victoire et Marguerite qui semblaient sortir de dessous terre.

Le brigadier ne manifesta ni étonnement ni colère de retrouver sa fille en pareille compagnie et en pareil lieu. En revanche, Victoire était tout émue et tremblante. Elle balbutia avec effort :

— Vous, ici, mon père? Je ne savais pas vous y trouver. Depuis longtemps j'avais l'intention de venir visiter avec Marguerite ces ruines dont on parle tant, et j'ai profité de votre absence...

— C'est bon, ma fille, il n'y a pas de mal à ça! répliqua Morin avec froideur; Marguerite Bouvet est une honnête femme, incapable de t'entraîner à une démarche qui ne serait pas innocente.. Moi, je revenais d'une tournée dans le voisinage et je vous ai vues de loin vous diriger vers ces ruines; je me suis hâté de vous rejoindre.

Ces explications paraissaient fort naturelles; cependant Victoire sentait dans cette affectation de sang-froid une sourde et violente agitation. Le brigadier reprit:

— Maintenant, Marguerite, il est inutile que vous vous détourniez davantage de votre chemin; vous allez retourner à la Cannette, et nous, de notre côté, nous allons nous rendre à Fleury par la route la plus courte... Je ne vous en remercie pas moins, ajouta-t-il avec une certaine ironie, d'avoir accompagné Victoire dans cette promenade. Ces ruines sont *jolies*, et nous avions autrefois dans ma compagnie un lieutenant qui eût passé de bien bon cœur une journée ou deux à les dessiner; mais elles me font l'effet d'être un repaire commode pour les coquins, et il n'est pas prudent de s'y aventurer avant que les hommes de ma brigade et moi nous sachions bien ce qu'elles ont dans le ventre. Ce ne sera pas long, et dès demain...

— Quoi! monsieur le brigadier, interrompit Marguerite avec un effroi qui pouvait la trahir, vous voulez...

— Si vous revenez jamais ici avec ma fille, reprit le brigadier du même ton, vous ne serez plus exposées, je l'espère, à de mauvaises rencontres; j'ai vu passer tout à l'heure dans ces buissons un particulier dont les allures ne me plaisaient pas. Voilà pourquoi demain matin, sans plus tarder, je viendrai avec mes hommes m'assurer de ce qu'il y a derrière ces vieilles murailles... Mais je ne veux pas vous retenir; adieu, Marguerite; n'oubliez pas mes avis; il n'est pas prudent de s'arrêter trop longtemps aux ruines de Saint-Révérien!

Il salua légèrement de la main et entraîna sa fille qui avait pris son bras. Marguerite, troublée des dernières paroles du brigadier, resta à la même place et les suivit des yeux jusqu'à ce qu'ils eussent disparu. Alors elle se retourna et rentra précipitamment dans la tour.

Le père et la fille marchèrent d'abord en silence au milieu des décombres. Bientôt ils atteignirent un sentier qui, à travers les bois, conduisait à Fleury. Victoire serra doucement le bras de Morin contre sa poitrine :

— Père, lui dit-elle avec émotion, combien je te remercie!... Oh! tu es bon, quoique tu sois bien changé envers moi! Tu as eu l'humanité de prévenir cette pauvre femme...

— De quoi donc? interrompit Morin avec un étonnement apparent; de quoi ai-je prévenu Marguerite Bouvet? Tu es folle, sur ma parole!

— Mon père, je pensais... j'espérais...

— Tu es folle, te dis-je! j'ai averti Marguerite qu'il n'était pas sage à des femmes de se hasarder dans ces lieux déserts et mal famés, et que je comptais venir y faire une perquisition avec ma brigade; quoi de plus simple? J'aurais donné le même avis à toute autre personne connue que j'aurais rencontrée ici.

— Tiens, mon père, reprit la jeune fille en se suspendant à son bras et en le regardant avec un sourire caressant, tu veux paraître plus méchant que tu ne l'es en effet; mais je te juge bien, moi, et je me suis repentie souvent d'avoir manqué de confiance à ton égard... Aussi je n'aurai plus de secrets pour toi; je t'avouerai tout, et, pour commencer, apprends que je suis venue ici dans le but...

— Je ne veux rien savoir, interrompit le brigadier d'un air dur qui contrastait avec son ton doucereux jusqu'à ce moment; je n'ai pas besoin de vos confidences, mademoiselle... Vous êtes venue visiter les ruines de Saint-Révérien avec une femme du pays, estimable par elle-même, quoiqu'elle ait un fils réfractaire... Qu'ai-je besoin d'autres explications? Je ne désire pas en apprendre davantage. Je veux pouvoir remplir mon devoir franchement, sans détours, sans arrière-pensées... Non, non, ne me dites rien... je craindrais trop d'apprendre quelque chose qui me forcerait de haïr et de mépriser ma fille!

— Mon père, mon bon père, peux-tu me parler avec tant de dureté, à moi, ta petite Victoire, ton enfant chérie?... Tiens, sois juge de ma conduite, de mes actions, de mes pensées; je te dirai tout; j'en suis sûre, tu seras plein d'indulgence pour moi et pour un malheureux jeune homme...

— Allez-vous encore recommencer à me parler d'un malfaiteur, que mon devoir me prescrit de traiter impitoyablement? dit le gendarme en frappant du pied avec impatience; encore une fois gardez vos confidences pour vous... Plus tard, lorsque justice sera faite, lorsque le mandat dont j'ai été chargé aura reçu son exécution, je pourrai vous entendre, et prenez garde de me trouver sévère, bien sévère. Jusque-là taisez vous... Seulement, ajouta-t-il d'un ton sombre en détournant les yeux, comme je ne me soucie pas que vous me compromettiez et que vous vous compromettiez vous-même en courant les bois, comme ce matin, désormais vous ne sortirez jamais seule. Vous ne quitterez la maison qu'à mon bras ou en compagnie de telle personne à qui je jugerai à propos de vous confier.

— Quoi! mon père, reprit la jeune fille dont l'orgueil se révolta, prétendriez-vous me retenir prisonnière?

— Prisonnière ou non, il en sera comme je l'ai résolu. J'ai eu trop de confiance dans votre sagesse, et je m'en suis repenti. On ne m'y prendra plus.

Victoire voulut protester encore; mais sa conscience lui reprochait trop vivement ses fautes, et les sanglots lui coupèrent la parole.

Le lendemain, des perquisitions eurent lieu à Saint-Révérien ; mais elles ne produisirent aucun résultat. Le passage de la Tour-Fendue était obstrué de pierres qui semblaient, depuis un temps immémorial, en interdire l'entrée; et la brigade, après une journée de pénibles recherches, dut se retirer sans avoir trouvé trace des malfaiteurs qu'on supposait cachés dans les ruines.

VI. — La Cannette.

Le temps s'écoulait, et aucun changement n'était survenu dans le sort du personnage principal de cette histoire. En dépit des espérances secrètes de Mlle Morin, Léonard ne s'était pas rendu. Soit qu'à la réflexion la crainte de compromettre Victoire l'eût emporté sur toute autre considération, soit qu'il eût cédé de nouveau aux supplications de sa mère, il continuait à braver, avec une audace impunie, les agens de la force publique. On le rencontrait souvent, et on prétendait qu'il avait la hardiesse de venir coucher presque toutes les nuits à la Cannette ; mais, par un bonheur qu'expliquaient seulement le dévouement de sa famille et la sympathie des gens du pays, il échappait aux recherches actives dont il était l'objet. Ruses, surprises nocturnes, rien n'y faisait. Morin était au comble de l'exaspération. Les sentimens d'affection qu'il avait éprouvés autrefois pour le réfractaire s'étaient complétement effacés dans cette lutte irritante, personnelle, de tous les instans. Il eût voulu, au péril de sa vie, s'emparer enfin du démon insaisissable qui tenait la brigade entière en échec. D'ailleurs, il ne manquait pas de motifs secrets pour haïr cet homme qui avait si gravement compromis sa fille et lui-même. Aussi cherchait-il sans relâche les moyens les plus efficaces de prendre Léonard; et, en cas de réussite de ces plans, le malheureux jeune homme ne devait attendre du père de Victoire que les traitemens les plus rigoureux.

L'acharnement du brigadier pourra paraître inconciliable avec la longanimité qu'il avait montrée à Saint-Révérien, en prévenant la mère Bouvet des recherches projetées pour le lendemain; mais cette longanimité était seulement de la prudence paternelle. Morin avait deviné la présence de Léonard dans les ruines, et il craignait avec raison que le nom de sa fille ne se trouvât mêlé plus tard, d'une manière scandaleuse, au procès du réfractaire, si l'arrestation venait à s'opérer grâce à une complicité apparente de Victoire. Son devoir de père avait donc été un moment en opposition avec son devoir de fonctionnaire, et le fonctionnaire s'était sacrifié. Cependant il brûlait de prendre sa revanche; et maintenant qu'il croyait avoir définitivement rompu toutes relations entre sa fille imprudente et son ancien protégé, il poursuivait Léonard avec d'autant plus d'ardeur qu'il avait été forcé de le laisser aller une fois.

Cependant on était à la fin de l'automne, et Victoire, désormais prisonnière dans sa chambre, ainsi que l'avait ordonné Morin, voyait avec douleur les alternatives de pluie et de froid qui annoncent les approches de l'hiver. Elle se demandait comment Léonard, poursuivi d'asile en asile, mal nourri, mal vêtu, supporterait la mauvaise saison qui approchait. Quelques mots prononcés peut-être à dessein en sa présence lui donnaient à penser les souffrances auxquelles était exposé déjà le pauvre réfractaire, et Labourot, qui depuis quelque temps semblait avoir repris complétement faveur auprès de son père, ne lui épargnait pas dans l'occasion les allusions cruelles. Dévorée d'inquiétude, elle avait voulu écrire à Léonard pour le presser encore de renoncer à cette vie insupportable, au risque de ce qui pourrait arriver ; mais toujours la vigilance du brigadier l'avait empêchée de faire parvenir soit une lettre, soit un message verbal au jeune Bouvet, et elle était obligée d'attendre avec terreur les événemens.

Un soir de septembre, quelques heures après la chute du jour, Morin et Labourot quittèrent la brigade seuls et à pied, en annonçant vaguement qu'ils sortaient pour *affaire* de service. Ils étaient en petit uniforme; mais sous leurs manteaux ils cachaient leurs sabres et leurs carabines. Le temps était affreux; depuis trois jours une pluie glaciale tombait presque incessamment et, au moment de leur départ, elle sembla encore redoubler de violence. L'obscurité était profonde, mais le vent se taisait, et, n'eût été la pluie fouettant les feuilles jaunies, le calme le plus complet eût régné dans la campagne.

Les deux gendarmes se hâtèrent de sortir du village et prirent le chemin de la Cannette. Cette route, si commode et si agréable pendant la belle saison, était maintenant toute défoncée, traversée de flaques d'eau et de ravins. Mais de pareils obstacles, que les ténèbres eussent rendus sérieux pour des promeneurs ordinaires, n'étaient pas de nature à arrêter les deux militaires. Ils traversaient, sans paraître s'en apercevoir, les torrens et les fondrières, se contentant de s'envelopper de leurs manteaux pour protéger leurs armes contre l'humidité.

— Tenez, brigadier, dit Labourot, qui précédait son chef d'un pas ou deux pour lui servir d'éclaireur, nous avons pris le bon moyen, et ce soir, je gage, nous ne ferons pas buisson creux, comme par le passé. Ça ne vaut rien de mettre toute la brigade sur pied dans des expéditions du genre de celle-ci. Deux hommes résolus, comme vous et moi, conviennent bien mieux quand il faut célérité, discrétion et pas mal de finesse. Aussi, je vous le promets, nous pincerons notre drôle cette nuit ; vous verrez! nous le trouverons gîté chaudement entre deux draps, en chemise et en bonnet de coton, dormant comme un loir et digérant sa soupe aux choux.

— Sucre! grommela Morin, je voudrais bien en faire autant. Voilà un vilain monsieur de temps tout de même! et si nous ne devions rien trouver là-bas...

— Un peu de patience, brigadier. Il me semble à moi que le temps est précisément tel que nous pouvions le désirer. Notre gaillard ne nous attend guère par cette pluie battante et il se sera arrangé pour passer une bonne nuit chez papa et maman... Allons toujours et je réponds de l'affaire. Cette fois, personne ne nous a vus sortir de la brigade, personne n'a été prévenu, et ses espions ordinaires sont sans doute en défaut... J'ai une chaîne et des menottes dans ma poche... je ne vous dis que ça.

— Mais enfin es-tu bien sûr qu'il doive passer cette nuit à la Cannette?

— Si j'en suis sûr!... Tenez, brigadier, je vous apprendrai mon secret maintenant que nous sommes seuls. Je n'ai pas voulu en parler là bas à la maison, parce qu'on ne sait qui peut vous écouter...

— Comment, Labourot, accuserais-tu tes camarades?

— Je n'accuse personne, brigadier, mais je me défie. Tout ce que nous projetons dans le but d'empoigner ce malfaiteur lui est rapporté et ça donne à pen-

ser... Pour lors donc, j'ai voulu aussi avoir ma police à moi, et j'ai confessé ce petit vaurien de Labrochette, le fils à la mère Léveillé; il est camarade avec les petits Bouvet, et en lui donnant une toupie neuve, en lui promettant une boîte pleine de billes de marbre, je n'ai pas eu de peine à lui tirer les vers du nez.

— Vraiment ! dit Morin, à qui les moyens mis en usage par son inférieur ne répugnaient nullement, tant on s'habitue aisément à certaines idées; et que t'a-t-il appris, le petit Labrochette?

— Voici... Lorsque la mère Bouvet, en étendant son linge comme pour le sécher, place un mouchoir blanc sur une des piles de bois voisines de la maison, c'est signe que tout est tranquille et que notre homme peut venir se prélasser au logis. Un mouchoir rouge au contraire annonce quand nous sommes en campagne et quand il ne fait pas bon se chauffer le gras des jambes au foyer paternel!... Partant de là, je me suis mis en embuscade depuis trois jours, examinant quel drapeau la mère Bouvet arborerait sur sa pile de bois; hier et avant-hier rien n'a paru; ni mouchoir, ni chiffon, ni rouge, ni blanc... Je commençais à croire que Labrochette s'était moqué de moi; enfin ce matin j'ai remarqué un fichu blanc, qui flottait en haut d'une perche, de manière à être aperçu de loin. Il était clair que. par un temps comme celui-ci, une bonne ménagère ne pouvait avoir placé là ce mouchoir pour sécher! C'était donc bien un signal, et il n'était pas difficile d'en deviner la signification... Ainsi vous le voyez, brigadier, je ne manque pas de raisons pour vous promettre que nous pincerons notre enragé cette nuit !

— Il suffit, Labourot, reprit Morin d'un air satisfait, tu as bien travaillé, et si nous réussissons, je te porterai au rapport... Mais où diable sommes-nous? ajouta-t-il en s'arrêtant tout à coup, on n'y voit goutte et il me semble que nous barbotons dans l'eau.

— C'est le petit ruisseau de Lauzette qui a débordé, brigadier; véritablement il y a là plus d'eau que je n'en voudrais dans ma ration de vin... Avancez encore un peu et vous sortirez de la mare... Dame! nous ne pouvions pas espérer de rentrer de cette tournée les pieds secs!

— S'il n'y avait que les pieds, gronda Morin, passe encore... mais avec un temps pareil c'est miracle que la Loire ne soit pas encore sortie de son lit. Et elle ne plaisante pas, la Loire!

— Bah! nous aurons bien toujours le temps de coffrer notre homme. A quoi ne s'exposerait-on pas pour le livrer à un bon conseil de guerre qui en débarrasserait le pays?

Il y eut un moment de silence.

— Tu n'aimes pas Léonard Bouvet plus que moi? dit enfin Morin à demi-voix.

— Oh! pour cela oui, brigadier, j'en conviens volontiers... et si je peux poser ma griffe sur son épaule, il lui en cuira. N'est-ce pas lui qui est cause que Mlle Victoire...

— Tu as prononcé le nom de ma fille! Qu'a-t-elle à voir dans cette affaire, monsieur Labourot?

— Pour Dieu, brigadier, ne vous fâchez pas... Je parle de Mlle Morin en tout bien, tout honneur. Il n'y a pas d'affront, je pense, à dire que s'il ne se trouvait pas d'obstacles de son côté ou du vôtre...

— Quoi! tu voudrais encore l'épouser, malgré les sots propos que tiennent les oisifs du village?

— C'est le plus ardent de mes vœux, brigadier. J'ai mes raisons, moi, pour être sûr que Mlle Victoire ne se laisse pas serrer de trop près par les galans... C'est une vaillante demoiselle et je ne croirai jamais qu'un homme quel qu'il soit...

— Oui, mais avec cela elle ne t'aime pas, mon pauvre Labourot; j'ai même cru remarquer qu'elle éprouvait pour toi un éloignement particulier.

— On n'est pourtant pas trop déchiré, brigadier! Mais je sais à quoi cela tient... Mlle Victoire *mesquine* les militaires, et, soit dit sans vous offenser, c'est drôle de sa part! Ensuite il y a moyen de la satisfaire; mon temps de service expire dans quelques jours; je puis me résigner à rentrer dans le civil, si elle l'exige. J'ai un peu de bien dans mon pays et.... Mais, brigadier, vous ne vous fâchez pas, comme autrefois quand je me hasardais à toucher cette corde... Comment faut-il que j'interprète votre patience à m'écouter?

— Prends-la en bonne part, mon garçon, reprit Morin d'un ton grave; pendant un temps, j'ai eu des préventions contre toi, mais je n'en ai plus... Malgré tes petits travers, tu es un brave militaire, tu fais bien ton service et j'aurais tort de ne pas t'avouer que je te considère fort... Je ne te cacherai pas non plus que la position actuelle de ma fille m'inquiète; il y a eu en effet une petite amourette innocente entre elle et ce Léonard, mais tu sens bien qu'un pareil mariage est maintenant impossible, et il me tarde de couper court aux commérages en établissant Mlle Morin d'une manière convenable.

— Eh bien, brigadier, vous m'avez là sous la main et je ferai un gendre tout comme un autre... Certainement Mlle Victoire ne trouvera pas trop à critiquer sur ma personne, et, pour peu que vous m'aidiez à la chose, nous enlèverons lestement son consentement, je vous le garantis... Voyons, brigadier, une fois, deux fois, ai-je votre parole?

Morin réfléchit quelques secondes.

— Je ne puis rien promettre encore, reprit-il; il faut, avant tout, nous débarrasser de ce maudit Léonard qui avait ensorcelé ma pauvre fille... Cette besogne finie, nous causerons de tes projets, Labourot, nous en causerons!

— Merci, brigadier s'écria le gendarme transporté de joie. Ah! ma foi, notre gaillard n'a qu'à se bien tenir ce soir... S'il passe à ma portée, je lui lâche une prune...

— Ne tirez pas sans nécessité, M. Labourot, dit Morin avec sévérité; je vous le défends.

Et il ajouta d'un ton plus doux:

— Tu sais bien que les règlemens s'y opposent... Du calme, de la modération, mais de la fermeté, et tout ira bien.

Pendant cette conversation, les deux promeneurs étaient arrivés au petit pont qui conduisait du grand chemin à la demeure des Bouvet. Depuis un moment ils entendaient un bruit sourd, profond, continuel, qui grandissait toujours, et finit par ressembler au grondement lointain du tonnerre.

— Que diable est-ce ci encore? demanda Morin en s'arrêtant.

— Bah! c'est le torrent du Butard qui fait ses farces... Il faut qu'il ait joliment plu dans la montagne!... Mais hâtons-nous de passer; et attention! nous approchons de la tanière du renard.

Les deux gendarmes s'engagèrent sur les planches humides et mal jointes jetées sur le torrent. Le ravin où il coulait avait une grande profondeur, et c'était à peine si, au cœur de l'été, un mince filet d'eau

murmurait au milieu des cailloux; néanmoins on voyait maintenant des masses d'eau rapides et écumantes monter en grondant jusqu'aux charpentes. Il fallait un pied sûr et une certaine hardiesse pour traverser ce pont raboteux, tremblant, sans gardefous, par une nuit aussi sombre. Cependant en un instant Morin et son acolyte furent sur l'autre bord, et ils continuaient leur marche vers la Canette, lorsqu'une voix grêle, comme celle d'un enfant, s'éleva dans l'obscurité à quelques pas d'eux :

— N'allez pas par là, criait-on en patois; bonnes gens revenez; la rivière... Sainte Vierge! ajouta-t-on aussitôt avec effroi, ce sont les gendarmes!

Une ombre légère passa devant eux et disparut dans les ténèbres en remontant la colline.

Le bruit du torrent n'avait pas permis au brigadier et à Labourot d'entendre distinctement ces paroles. Morin essaya de rappeler l'enfant et fit même quelques pas à sa poursuite; mais son compagnon le retint.

— Ne lanternons pas, brigadier, dit Labourot avec chaleur; c'est un frère ou une sœur de Léonard qu'on avait posé là en sentinelle... Certainement notre homme est maintenant au logis; tombons dessus avant que la vedette ait eu le temps de donner l'alarme.

— Cependant, dit le brigadier avec hésitation, il serait bon de savoir ce qu'a voulu dire...

— C'est une ruse, une diablerie pour nous tromper... Emboîtons le pas vivement; ne donnons pas à ce sournois la satisfaction de nous rouler encore une fois!

Ces suppositions ne manquaient pas de probabilité; aussi Morin céda-t-il, et tous les deux reprirent le pas accéléré, malgré l'obscurité et les difficultés du chemin.

A mesure qu'ils approchaient de la Cannette, le sol leur semblait plus boueux et bientôt ils s'aperçurent qu'ils marchaient dans une flaque d'eau jaunâtre de plusieurs pouces de profondeur. Mais ils étaient trop animés pour s'inquiéter de cette circonstance, et ils atteignirent enfin la maison des Bouvet.

Le plus profond silence régnait à l'entour, comme si la famille se livrait depuis longtemps déjà au repos. Aucune lumière ne brillait aux fenêtres; néanmoins un peu de fumée sortait encore de la cheminée. Un chien vigilant, qui, en cas semblable, n'avait jamais manqué de saluer les visiteurs nocturnes de ses sonores aboiements, se taisait cette fois et semblait dormir comme tout le reste.

Labourot se mit à rire d'un rire silencieux.

— Je crois, chuchota-t-il, que nous arrivons au bon moment; le Léonard va enfin tâter de mes poucettes!... mais assez causé pour le quart d'heure... cette masure a deux portes, celle-ci et une autre qui donne dans le bois... gardez ce côté, brigadier; moi, si vous le permettez, je garderai l'autre; puis nous aurons bon marché de ce que nous trouverons dans la maison... ça vous va-t-il?

— Oui; mais dépêchons... il me semble déjà voir trembler ces piles de bois comme si elles étaient soulevées par les eaux... il ne fait pas bon ici.

— L'affaire ne sera pas longue. Je vais allumer ma lanterne et nous frapperons quand je serai prêt. Ah çà, prenez garde, brigadier; le gaillard est agile et sûrement on tentera quelque résistance si on a le temps de se retourner... Veillez sur le père, moi je me charge du fils.

Le brigadier dégagea silencieusement sa carabine tandis que Labourot franchissait la haie du jardin. Pendant un moment on n'entendit plus que la crépitation de la pluie sur le toit du chaume et le grondement sourd de la rivière.

Enfin les gendarmes frappèrent à la fois aux deux portes de la maison; mais, à leur grande surprise, les deux portes se trouvèrent ouvertes, et ils entrèrent sans obstacle; l'habitation était vide. On jugeait pourtant, à divers signes, qu'elle avait été abandonnée précipitamment et depuis fort peu d'instants. Les restes d'un souper étaient épars sur la table et un tison flamboyait encore dans l'âtre; mais la famille entière, hommes, femmes et enfants avaient disparu.

— Mille tonnerres! s'écriait Labourot, qui sa lanterne à la main, venait de traverser la première pièce, ceci est de la sorcellerie. Pour le coup personne n'a pu les prévenir et cependant la nichée s'est déjà envolée... à moins qu'il n'y ait ici quelque cache secrète...

— Tu sais bien que non; nous avons visité assez souvent cette bicoque de fond en comble... Il y a dans tout ceci quelque chose d'inconcevable. Ni la mère ni les enfants n'avaient rien à craindre de nous; pourquoi seraient-ils partis? Cherchons cependant; accomplissons notre tâche jusqu'au bout.

Ils allumèrent une petite lampe de fer blanc, posée sur la cheminée, et ils commencèrent une perquisition minutieuse. Ce fut bientôt fait; la maison ne contenait que deux pièces et les meubles étaient peu nombreux. Au bout de quelques minutes les agens de la force publique demeurèrent convaincus qu'ils étaient seuls à la Cannette.

— Je m'y perds, disait Morin d'un air pensif; la famille Bouvet n'a pas d'autre asile que je sache, et je ne comprends pas... Mais nous tirerons ceci au clair un peu plus tard; pour le moment l'affaire est manquée, et il faut retourner à Fleury.

— Quoi! si vite, brigadier? répliqua Labourot; pourquoi l'affaire serait-elle manquée? Les Bouvet, jeunes et vieux, sont partis, c'est vrai; mais il n'est pas dit que le nôtre, le bon, ne rentrera pas cette nuit. Sans cela comment expliqueriez vous ces portes ouvertes, ce feu allumé, ce souper servi? Evidemment quelqu'un est attendu, quelqu'un va venir.... ce quelqu'un, c'est mon homme; je flaire ça... Retournez à Fleury, si vous voulez, brigadier, mais permettez-moi de rester. Je tiens à en finir aujourd'hui même avec ce maudit Léonard.

— Si tu restes, je veux rester aussi, reprit le brigadier; soit, attendons... peut-être pendant ce temps la pluie cessera-t-elle.

— A la bonne heure; mais un moment... ce luminaire est inutile et ferait fuir l'oiseau qu'il s'agit d'attirer; nous y verrons toujours assez clair.

Il souffla la lampe et porta la lanterne dans la pièce voisine, afin de pouvoir la retrouver au besoin; puis les deux militaires, enveloppés de leurs manteaux, vinrent s'asseoir dans l'obscurité, au coin du foyer, où un reste de chaleur commença à sécher leurs vêtements mouillés.

Quelques instants s'écoulèrent, Morin et son compagnon se taisaient, soit par prudence, soit qu'ils fussent livrés à leurs réflexions, et ils restaient dans une complète immobilité.

Tout à coup on entendit au dehors comme un clapotement; on eût dit que quelqu'un s'approchait pesamment de la maison, à travers les flaques d'eau. Les gendarmes devinrent attentifs et se levèrent

sans échanger une parole.

Bientôt la porte s'ouvrit, une ombre se dressa dans l'encadrement, et une voix grelotante demanda avec un accent lamentable :

— Bon dieu! monsieur Morin, est-il bien vrai que vous soyez ici par cette horrible nuit?

Labourot s'élança d'un bond sur celui qui venait de parler et le saisit autour du corps.

— Je le tiens, brigadier, s'écria-t-il d'un ton joyeux, apportez de la lumière... C'est bien lui!... Je serai votre gendre.

Léonard qui venait d'apparaître d'une manière si inopinée, avait été d'abord étourdi de cette brusque attaque et s'était laissé prendre sans résistance. Mais la voix de Labourot, ce mot de *gendre* prononcé prématurément, et sans doute dans une intention méchante, rendirent au réfractaire toute son énergie. Il se dégagea par une vigoureuse secousse, saisit l'agresseur à son tour et le renversa.

— Ah! c'est toi, misérable Labourot? disait-il avec rage; sûrement le diable t'a conduit ici cette nuit pour te punir de tes méchancetés... Ah! tu veux être le gendre du brigadier, toi? Ah tu veux être le mari de ma chère Victoire? Jamais, entends-tu? jamais... jamais!

Pendant cette lutte à laquelle il ne pouvait prendre part à cause de l'obscurité, Morin avait couru chercher la lanterne dans la pièce voisine, et il criait avec force :

— Léonard Bouvet, ne fais pas de résistance... tu aggraves ton cas!... Tu es arrêté au nom de la loi. il faut te soumettre... Tiens ferme, Labourot, je suis à toi!...

Quand il revint avec de la lumière il trouva les deux adversaires se roulant par terre et étroitement serrés l'un contre l'autre. Cependant Léonard avait l'avantage, tandis que Labourot, embarrassé dans son lourd manteau, s'épuisait en efforts inutiles pour se dégager. Néanmoins, à la voix du brigadier, qui, dans ce pêle-mêle de membres, ne savait comment porter secours à son compagnon, le réfractaire releva la tête.

— Je le lâcherai, monsieur Morin, lui dit-il, si vous me promettez qu'il ne portera pas la main sur moi... C'est à vous que je veux avoir affaire; vous me prendrez, si vous y tenez; vous savez bien que je ne résisterai pas contre vous?

— Alors, tu te rends à moi? Dis le nettement, et, quoique je sois payé pour ne t'aimer guère, j'aurai encore foi en ta parole.

— Je ne dis pas que je me rends, mais je jure de ne pas chercher à m'enfuir jusqu'à... jusqu'à ce que nous nous soyons expliqués.

— J'y consens... aussi bien je ne te perdrai pas de vue et j'ai encore la poigne solide.

Une sorte de trêve ainsi conclue, les deux adversaires se remirent sur pied, l'un jurant et maugréant, l'autre froid et silencieux.

Alors seulement il fut possible de reconnaître, à la lumière que portait le brigadier, le triste état où se trouvait réduit le pauvre Léonard Bouvet. Il était d'une maigreur effrayante; ses yeux, bordés de rouge, brillaient d'un éclat fiévreux; mais ses joues restaient si pâles que sa lutte récente n'avait pu les colorer d'une teinte légère. Il était nu tête et pieds nus; ses vêtements consistaient en une chemise et un pantalon de grosse toile trempés d'eau, ainsi que ses longs cheveux qui tombaient en mèches sur ses épaules.

Malgré sa colère contre le réfractaire, Morin ne put se défendre d'un mouvement de pitié.

— La résistance à la loi ne t'a pas engraissé, Léonard, dit-il d'un ton moins sévère en l'examinant; tu dois savoir maintenant ce qu'il en coûte de se mettre en révolte contre l'autorité; je t'avais prévenu!

— Oui, vous m'aviez prévenu brigadier, répliqua le jeune homme tristement, et je vous en remercie. Mais je suis peut être moins coupable que vous ne pensez... Plus tard vous saurez... Seulement, brigadier, je vous en supplie, dites-moi s'il est bien vrai que vous ayez promis la main de Mlle Victoire à ce Labourot, comme il s'en vantait tout à l'heure? Cette parole-là, voyez-vous, m'est restée sur le cœur... Tenez, je me rendrai tout de bon, je laisserai faire de moi ce que l'on voudra; mais, dites-moi que c'est un mensonge indigne, que Mlle Victoire ne consentira jamais à prendre pour mari un semblable fat!

— Et pourquoi n'y consentirait-elle pas? s'écria Labourot irrité; ne vaux-je pas un lâche qui a déserté?

— Paix! ne l'insulte pas, Labourot, dit le brigadier, souviens-toi des réglements... Cet homme est déjà notre prisonnier... Quant à répondre à ses questions, ajouta-t-il en fixant sur Léonard un œil irrité, M. Bouvet n'a pas pu l'espérer; il n'y a rien dans la loi qui m'y oblige... Ah ça maintenant je présume que l'on va nous suivre sans résistance?

— Vous suivre? répliqua Léonard comme frappé d'une idée dont les dernières émotions l'avaient distrait un moment, mais vous ignorez donc... où avais-je la tête? Nous avons perdu un temps précieux!... oui, il est trop tard maintenant pour passer sur la levée de l'enclos...

— Mais qu'y a-t-il donc, demanda le brigadier?

Léonard ouvrit la porte, et Morin, avançant sa lanterne, eut alors l'explication du singulier clapotement qu'il avait entendu lors de l'arrivée du réfractaire. Bien que le seuil de la maison fut élévé de deux marches au-dessus du sol, une eau jaunâtre et bourbeuse menaçait déjà de pénétrer dans l'intérieur.

— L'inondation! s'écria Morin; sucre! nous allons passer un mauvais quart d'heure.

— Jamais je n'ai vu l'eau monter avec une telle rapidité, dit Labourot, qui oublia aussitôt et sa rivalité et sa récente querelle; tout à l'heure il n'y en avait qu'un pouce ou deux, et maintenant...

— Elle montera bien plus haut encore si ce que l'on annonce est vrai, reprit le réfractaire; plusieurs des grands étangs qui alimentent les biefs en amont de la Loire ont crevé, dit-on, comme ils firent il y a quelques années. Avant le jour, l'eau dépassera de beaucoup le toit de la Canette... c'est pour cela que toute ma famille s'est enfuie ce soir et a gagné les hauteurs des bois.

— Mais alors nous sommes perdus! dit Labourot avec épouvante.

— Partons donc, profitons du moment! s'écria Morin; en nous tenant par la main, nous pourrons encore atteindre un endroit sec.

— Ne l'espérez pas, reprit Léonard tristement; le torrent du Butard, après avoir emporté le pont, a débordé aussi et formé une nouvelle bouche où l'eau est furieuse. C'est à peine si j'ai pu tout à l'heure traverser le courant à la nage, et maintenant cette entreprise serait au-dessus des forces humaines.

— Mais, Léonard, demanda le brigadier, si vous saviez cela, pourquoi êtes-vous venu ici?

— Pour vous sauver, monsieur Morin, dit le jeune

homme avec fermeté, pour vous sauver ou pour mourir avec vous... Tout à l'heure un des enfants vous a rencontré près du pont, et vous a reconnu à votre voix; il m'a appris que vous vous dirigiez de ce côté; alors je me suis dit : « Je ne souffrirai pas qu'un brave homme comme M. Morin périsse à cause de moi; je vais aller à son secours; si je le sauve, Mlle Victoire le saura; si je succombe à la peine, Mlle Victoire me pleurera peut-être. »

— Merci, Bouvet, s'écria le brigadier en lui serrant la main. J'avais raison autrefois de t'aimer! Mais comment espères-tu nous sauver?

— *Nous?* répéta le réfractaire avec ironie, je n'ai parlé que de *vous*, brigadier! Les autres se tireront d'affaire comme ils pourront. Pour vous je réussirai, j'en suis sûr... Je ne sais encore par quel moyen, mais je vous sauverai, je vous le promets...

— Léonard tu n'auras pas l'inhumanité d'abandonner dans un semblable danger un homme qui ne t'a jamais fait de mal?

— Lui! dit Léonard en fixant sur Labourot un regard de haine, et à qui donc dois-je tous mes maux, si ce n'est à lui? Qui m'a tourné la tête en me parlant sans cesse des dangers de la vie militaire, en me contant les aventures périlleuses de la guerre d'Afrique? Plus tard, qui m'a mis hors d'état de partir, malgré la bonne volonté que j'en avais, en me blessant grièvement?

— Blessé, toi! Tu as été blessé par Labourot? demanda le brigadier avec vivacité. Ah! voilà que je commence à comprendre beaucoup de choses...

Léonard resta interdit; dans l'ardeur de son ressentiment; il s'était trahi lui-même.

— Brigadier, balbutia-t-il, je ne dis pas précisément; il serait possible...

— Je ne savais pas que ce fut vous, Léonard, s'écria Labourot.

— Menteur! reprit le réfractaire revenant à ses griefs; et depuis que je suis dans la peine, qui m'a poursuivi avec le plus d'acharnement et le plus de cruauté? Qui a profité de son influence auprès du père de Victoire, pour lui arracher un consentement qui m'ôte ma dernière espérance? Non, tenez, monsieur Labourot, je ne vous ferai pas d'autre mal; mais n'attendez pas que je tente le moindre effort pour vous tirer du péril où vous vous êtes engagé par haine contre moi!

— Je te déclare, Léonard, reprit Morin avec dignité, que mon sort est inséparable de celui de mon camarade. Les secours que je pourrai trouver dans cette triste nuit, il les partagera avec moi; sinon nous tenterons la chance seuls, et, si nous ne réussissons pas, nous périrons ensemble.

En ce moment le grondement de la rivière redoubla et une lame d'eau boueuse pénétra avec un frémissement sinistre dans la maison, qu'elle envahit tout entière. Les tisons du foyer grésillèrent et s'éteignirent en fumant. Cette première lame fut suivie de plusieurs autres plus rapides et plus hautes.

— Alerte! s'écria Léonard; voici maintenant la véritable inondation, celle qui est particulièrement redoutable, celle de la Loire! Il n'y a pas une minute à perdre... je vais essayer... oui, oui, c'est cela; j'ai justement ce qui m'est nécessaire... bon courage, brigadier!

Avec une vigueur qu'on ne pouvait attendre de son corps amaigri, il saisit une lourde table et la plaça sur un bahut non moins lourd où l'on serrait les effets de la famille.

— Montez là-dessus, reprit-il; avec la pointe de votre sabre vous percerez la toiture de chaume, et vous m'attendrez... Il n'est pas probable que l'eau atteigne la toiture avant une heure d'ici; c'est plus de temps qu'il n'en faut... je serai prêt.

Il saisit des cordes dans un coin de la cabane, s'empara de plusieurs outils suspendus à la muraille, et se prépara à sortir.

— Mais où vas-tu, Léonard? que comptes-tu faire? demanda Morin.

— Vous allez le voir... ne craignez rien... je sauverai le père de Victoire!

Il sortit de la salle, où l'on avait déjà de l'eau jusqu'à mi-jambes, et referma la porte sur lui. Quelques secondes après, on l'entendit nager avec effort dans l'enceinte formée par les piles de bois devant la maison.

Demeurés seuls, les deux gendarmes s'empressèrent de suivre le conseil du réfractaire. Ils abandonnèrent leurs carabines et leurs lourds manteaux, qui pouvaient gêner leurs mouvements, et gravirent l'échafaudage préparé par Léonard; puis, attaquant résolûment le toit avec leurs sabres, ils y pratiquèrent une ouverture, au moyen de laquelle ils purent se hisser dehors. L'intérieur de la maison, en effet, n'était déjà plus habitable. les meubles légers flottaient à la surface de l'eau, dont le niveau s'élevait de minute en minute. A la vérité, le bâtiment était de force, malgré sa chétive apparence, à résister au fléau. En pareil cas, la couverture en chaume seule était emportée d'ordinaire; mais cette toiture était précisément en ce moment l'unique ressource des malheureux militaires.

VII. — L'inondation.

Du haut de ce poste dangereux un épouvantable spectacle s'offrait à leurs regards. La plaine était envahie tout entière par l'inondation; les cultures, les buissons, les chemins avaient disparu. Les grands arbres seuls dressaient tristement leur tête au-dessus d'une nappe d'eau fauve et tournoyante. Une faible lueur, venue du ciel à travers la couche de nuages, permettait de s'assurer que, du côté de la terre, cette nappe s'étendait jusqu'au pied des hauteurs de Saint-Reverien et de Fleury, à un quart de lieue de la Cannette. Du côté de la Loire, l'aspect était encore plus terrible. Là, ce n'étaient que flots tumultueux, tourbillons insensés. L'œil s'effrayait de la largeur de ce fleuve immense dont il n'apercevait plus les rives; et les deux gendarmes, serrés l'un contre l'autre, transis de froid, sur cet îlot de chaume qui allait d'un moment à l'autre devenir le jouet des eaux, se considéraient déjà comme voués à une mort certaine.

Au milieu de cette désolation, ce fut d'abord Léonard Bouvet qu'ils cherchèrent. Il était sur une pile de bois et s'occupait activement à construire un radeau avec des bûches. Grâce à son habileté dans ce genre d'ouvrage, on pouvait espérer que ses efforts seraient couronnés de succès. Néanmoins il y avait de quoi frémir à voir les dangers qu'il bravait. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, au sommet de cette pile tremblante dont le fleuve lui disputait les lambeaux, il était exposé sans cesse à être entraîné par les courants formidables qui mugissaient autour de lui. Heureusement il avait eu

la précaution d'attacher une corde à un des gros piquets qui soutenaient les piles, et tout en travaillant il s'y cramponnait avec énergie. Le radeau, retenu de la même manière, plongeait à chaque instant et menaçait de se disloquer au contact des grosses lames. En dépit de ces difficultés la besogne avançait et l'assemblage de cordes et de bois prenait des dimensions suffisantes pour porter plusieurs personnes.

— Et nous accusions Léonard d'être un lâche! dit le brigadier en détournant les yeux; crois-tu, Labourot, que ce fleuve débordé ne soit pas plus terrible que tous les lions et tous les Kabyles de l'Afrique?... Mais que ferons-nous si ce jeune homme s'obstine à ne pas te donner place sur la machine qu'il est en train de construire là-bas avec du bois de flottage?

— A vous parler franchement, répliqua le gendarme d'un air de sombre rêverie, je ne me soucie pas de me noyer; mais je crois que j'aurais plus de répugnance encore à solliciter les secours d'un homme que je hais... L'eau est assez tranquille autour de nous; je sais un peu nager; pourquoi n'essaierais-je pas d'atteindre cette ligne noire que vous voyez là-bas, et qui doit être la terre?

— Non, non, je te le défends! s'écria Morin avec autorité; ce serait courir à une mort certaine. Ne vois-tu pas que nous sommes au centre d'un triangle formé par la Loire et les deux branches du Butard? Comment pourrais-tu traverser ces torrents enragés? Il vaut mieux s'adresser à la générosité de Léonard... Il y a entre vous d'autres motifs d'inimitié que ceux que je connais; un mot qui lui est échappé ce soir m'a donné des soupçons... Mais nous éclaircirons cela dans un moment plus calme. En attendant...

Il n'acheva pas; un grondement plus fort qu'auparavant s'élevait dans le lointain en haut de la rivière, et Morin, tournant la tête, aperçut dans cette direction de grosses vagues noires, surmontées de crêtes écumeuses; elles descendaient avec la vitesse d'un cheval de course. L'approche de cette barre effrayante agita les eaux, relativement calmes, qui entouraient la Cannette, et leur niveau, un moment stationnaire, recommença à s'élever rapidement.

A cet aspect menaçant le haineux Labourot lui-même ne put retenir un cri de détresse; le brigadier appela d'une voix retentissante :

— A nous, Léonard! nous allons être engloutis!

Mais Léonard avait vu le danger et le jugeait terrible. Il s'empressa de détacher la corde qui retenait son radeau inachevé et, s'armant d'une longue perche pour servir de gouvernail, il le poussa d'un effort vigoureux vers le toit de la chaumière. Morin s'empara heureusement de la corde flottante, et, avec l'aide du réfractaire, il se trouva bientôt au centre du radeau. Labourot, obéissant à l'instinct de la vie, saisissait à son tour les ais mal joints de l'embarcation improvisée, sans que Léonard parût songer à s'y opposer, quand ces montagnes d'eau qui descendaient le fleuve tombèrent sur eux avec fracas.

Pendant un instant tout fut englouti, la maison, le radeau et ceux qui le montaient. L'écume bouillonnante recouvrit tout comme d'un linceul; les lamos, en se heurtant les unes contre les autres, semblaient faire entendre le chant de mort de ces trois victimes. Néanmoins, le premier choc passé, le radeau, frémissant encore et couvert de bulles brillantes, reparut à la surface, emporté par le courant.

Sur sa plate-forme à demi-submergée, Léonard et le brigadier se tenaient étroitement embrassés. Au moment de la crise, le réfractaire avait instinctivement saisi Morin et s'était cramponné aux liens qui unissaient les pièces de bois; mais, dans le désastre, Labourot avait disparu.

Morin et son libérateur, échappés eux-mêmes miraculeusement à la mort, étourdis par ce plongeon brutal, ne remarquèrent pas d'abord l'absence du gendarme. Comme ils commençaient à reprendre leurs sens et à regarder avec étonnement autour d'eux, tout surpris de se trouver encore vivants, un cri unique mais puissant, lamentable, dont rien ne saurait rendre le caractère lugubre, se prolongea à la surface de cette immense nappe d'eau. Ils tressaillirent :

— C'est un homme qui se noie, dit Léonard en se levant sur les genoux.

— C'est ce pauvre Labourot! dit le brigadier; le laisserons-nous périr sans tenter un effort pour le sauver?

— Je le hais... il a voulu me tuer et m'enlever Victoire... N'importe! où est-il?

Un nouveau cri non moins déchirant que le premier, mais plus bref et plus désespéré, se fit entendre. Alors Léonard, se tournant de ce côté, aperçut dans l'ombre un objet qui paraissait et disparaissait à la surface de la Loire; il crut reconnaître le toit de chaume de la Cannette. Attaché à ce fragile débris, un homme, qui donnait déjà les signes d'une asphyxie prochaine, poussait ces lugubres appels et agitait en l'air sa main convulsivement serrée.

Léonard prit la longue perche qui lui servait d'aviron et qu'il avait eu la précaution d'attacher; il s'en servit pour pousser l'embarcation vers le naufragé. Néanmoins, comme le radeau obéissait lentement à la manœuvre, il tendit la rame à Morin, en lui disant :

— Tenez ferme... je le vois.

Et il s'élança à l'eau.

Malgré les fluctuations brusques de la rivière débordée, en quelques brassées vigoureuses il eut atteint l'endroit où se trouvait Labourot. Il le saisit par le collet de son uniforme au moment où le pauvre diable, privé de ses sens et épuisé par ses efforts, allait être englouti. Evitant avec soin les étreintes du noyé, toujours si dangereuses, il le ramena jusqu'au radeau, qui fléchit sous cette addition de charge. Bientôt ils se trouvèrent tous réunis sur la frêle embarcation, fort maltraités, il est vrai, Labourot surtout dont les lèvres violettes et souillées d'une légère écume annonçaient combien il avait vu la mort de près, mais à l'abri du danger, du moins pour le moment.

Ce dernier acte de dévouement avait porté au comble l'admiration de Morin. Il pressa le brave jeune homme contre sa poitrine, comme s'il eût voulu réchauffer les membres glacés du réfractaire.

— Tu es un généreux garçon! lui dit-il avec effusion, et j'ai vu sur les champs de bataille peu d'hommes aussi braves que toi!

— Eh bien, monsieur Morin, reprit Léonard, dont les yeux brillèrent, et dont les lèvres sourirent, malgré ses fatigues, dites cela à Mlle Vic

toire... Vous me devez bien cette réparation ; assez longtemps vous lui avez dit que j'étais un lâche !

Et il s'empara de l'aviron pour diriger le radeau, tandis que Morin s'empressait de donner des soins à Labourot, toujours sans connaissance.

Cependant la situation présentait encore d'immenses difficultés. Il eût été imprudent de se risquer dans le courant impétueux qui régnait au milieu de la Loire; d'un autre côté, les deux embouchures du Butard n'étaient pas moins redoutables. Il fallait pourtant traverser le torrent afin d'atteindre les plaines inondées où l'eau était presque stagnante. Léonard eut besoin d'une constance à toute épreuve et d'une habileté consommée pour réussir dans cette entreprise. La Loire et le Butard, en se rencontrant, formaient des tournoiements rapides sur lesquels le radeau semblait devoir à chaque instant se disloquer. Une barque s'y fût abîmée; vingt fois les lames recouvrirent cet informe assemblage de morceaux de bois sans adhérence entre eux. Enfin, à force de peines, le réfractaire parvint à éloigner son embarcation de ces Carybdes et de ces Scyllas continuels qui menaçaient de la dévorer, et, gagnant la vallée où les courants n'avaient plus cette indomptable violence, il put enfin respirer après tant de dangers.

Les trois hommes errèrent cependant jusqu'au matin dans ces vastes campagnes maintenant ensevelies sous une couche d'eau de plusieurs pieds d'épaisseur. Léonard eût bien voulu déposer à terre ses compagnons; mais l'obscurité de la nuit qui ne permettait pas de s'orienter d'une manière certaine, la difficulté de la navigation à travers des arbres, des plantations, des haies sans fin, rendaient cette entreprise presque impraticable. Les gendarmes néanmoins paraissaient avoir grand besoin de secours. Morin, transi de froid, restait assis au fond du radeau, incapable de rendre aucun service. Labourot, plus malade encore, était couché presque sans mouvement sur les bûches raboteuses; ses traits étaient livides : on eût pu le croire mort si l'on n'eût entendu le bruit de sa respiration sifflante et irrégulière. Seul, Léonard, malgré son apparence chétive, presque nu, incessamment trempé d'eau glaciale, avait conservé sa présence d'esprit et sa vigueur. Toujours debout, sa rame à la main, il s'occupait de prévenir les chocs, d'éviter les remous et les tourbillons. Le froid, la fatigue, le découragement, rien ne faisait sur cette constitution de fer, qui semblait pourtant devoir être brisée depuis longtemps par les chagrins et les privations.

Pendant cette longue et triste navigation dans les ténèbres, les épisodes douloureux, les spectacles déchirants, ne manquèrent pas. Là, un pauvre paysan avait trouvé asile au haut d'un arbre que la rivière menaçait de déraciner, et il appelait à grands cris du secours; plus loin une famille entière, femmes, enfants, vieillards, presque nus et grelottants, était groupée sur le toit de sa maison dont l'inondation avait envahi l'étage inférieur. On voyait passer parfois des cadavres d'hommes et d'animaux que les flots entraînaient. Du sein des maisons isolées, des fermes, des villages même, sortaient des clameurs de détresse qui troublaient d'une manière sinistre le silence de la nuit. Léonard eût bien voulu secourir ces pauvres gens; mais que pouvait-il faire? Son misérable radeau, construit à la hâte, s'enfonçait déjà sous son poids et sous celui de ses deux compagnons; la moindre surcharge l'eût fait chavirer et eût compromis de nouveaux les existences que Bouvet avait protégées au prix de tant de peines. Force était donc de s'éloigner, en fermant les yeux et les oreilles, de ces scènes de désolation qui pourtant se répétaient de moment en moment.

Enfin, quand les premières lueurs d'un jour terne et sans soleil parurent à l'horizon, on aperçut un assez gros village qui, grâce à sa situation sur une hauteur, n'avait pas été atteint par l'inondation. Ce village était fort éloigné de Fleury. Néanmoins, dans un pareil désastre, on pouvait être sûr de trouver partout de l'humanité et des soins empressés. Aussi Léonard n'hésita-t-il pas à pousser son radeau vers les habitations. La manœuvre n'était pas difficile; car les eaux en cet endroit étaient presque immobiles et peu profondes. En quelques minutes, le jeune homme eut atteint le bord; et, comme ni Morin, ni Labourot, paralysés par le froid, ne pouvaient s'aider, il les prit l'un après l'autre dans ses bras, et les déposa en sûreté sur l'herbe.

Il songeait déjà à aller chercher du secours au village, quand il vit des gens du pays, qui les avaient observés de loin, accourir en toute hâte. Le réfractaire, par un reste des habitudes farouches qu'il avait contractées dans sa vie errante, voulut se rembarquer sur-le-champ.

— On va prendre soin de vous, dit-il à Morin, qui avait conservé toute sa connaissance; pour moi, je ne vous suis plus nécessaire et je pars... Adieu.

Le brigadier le retint doucement par la main.

— Léonard, lui dit-il d'une voix faible, mon compagnon et moi nous te devons dix fois la vie; eussions-nous encore la force de t'arrêter, nous n'en aurions plus ni la volonté ni le courage... Réfléchis cependant; ta belle conduite de cette nuit, dont je ferai un rapport à l'autorité, disposera certainement tes juges à une grande indulgence; et si tu consentais à te constituer prisonnier...

— Pas encore, brigadier, dit le jeune homme avec embarrras; mais ce ne sera pas long !... Je ne veux plus de la vie que j'ai menée, il faut que ça finisse. Dans trois jours, entendez-vous bien? dans trois jours, à partir d'aujourd'hui, je me rendrai à la brigade, et alors, en avant les menottes, les chaînes, la prison et toute la boutique... En attendant, ajouta-t-il avec émotion, dites à Mlle Victoire de vous conter ce qu'elle sait; peut-être vous paraîtrai-je moins poltron, mais beaucoup plus coupable que vous ne pensiez ! Soyez bon alors, monsieur Morin, soyez indulgent pour tous les deux, et... oui... ne vous pressez pas trop de marier Mlle Victoire !

En même temps, il voulut s'éloigner; mais il sentit sa main retenue de nouveau par une main glacée; Labourot était parvenu, par un effort de volonté, à se lever sur son séant.

— Monsieur Léonard, balbutia-t-il, vous valez mieux que moi... Je vous ai fait tout le mal que j'ai pu, et vous... Mais j'aurai mon tour, vous verrez !

La force lui manqua et il retomba presque sans sentiment sur l'herbe.

— C'est bon, dit Léonard en sautant sur son radeau; qu'il se repente, je n'en demande pas davantage... Mais voici les bonnes gens... Adieu, briga-

dier, à revoir dans trois jours.

D'un élan vigoureux, il poussa le train au large.

— Mais où vas-tu donc? cria Morin.

— Avez-vous oublié ces malheureux qui braillaient la nuit dernière sur le toit de leurs maisons? Il doit y avoir encore joliment de l'ouvrage sur la rivière!

Pendant que les habitants du village se pressaient autour des deux pauvres gendarmes presque mourants, les transportaient dans leurs maisons et leur prodiguaient les soins nécessaires, Léonard affrontait les plus grands dangers pour sauver de nouvelles victimes.

Dans cette affreuse inondation, neuf personnes encore lui durent la vie.

Cependant, à la fin du troisième jour, désigné par lui-même, il venait humblement et chapeau bas se constituer prisonnier à la brigade de Fleury.

VIII. — Le Jugement.

On était au commencement de décembre, et déjà une neige épaisse couvrait la terre. Le paysage si pittoresque et si verdoyant en été qui environnait Fleury-les-Bois avait changé d'aspect sous cette pâle livrée de l'hiver. La luxuriante végétation qui peu de mois auparavant ornait les chênes et les châtaigniers avait été remplacée par des cristallisations de givre, végétation brillante et éphémère qu'emportait le moindre souffle du vent, que le plus pâle rayon de soleil fondait en larmes transparentes. La Loire seule, rentrée depuis longtemps dans son lit, paraissait insensible à ces changemens de la nature et promenait avec majesté, à travers les campagnes blanchissantes, ses eaux larges et couleur de plomb. Une brise piquante courait avec un bruit sec sur la plaine désolée, où ne se faisaient même plus entendre les chants perlés du rouge-gorge et du troglodyte, ces chantres intrépides des temps sombres et des frimas.

Cependant, le jour dont nous parlons, vers les quatre heures du soir, c'est-à-dire un peu avant la nuit, la porte de la maison des Bouvet, au bord de la rivière, restait toute grande ouverte; il se faisait à l'entour des allées et des venues continuelles qui annonçaient l'approche d'un grave événement, aussi bien qu'une extrême insousiance pour les rigueurs de la température. Cette habitation amphibie, naguère encore cachée entièrement sous les eaux, ne présentait plus aucune trace de l'inondation. Accoutumée à ces accidens, elle n'en souffrait aucun dommage. Lorsque ses habitants revenaient à elle, après la retraite de la Loire, ils n'avaient qu'à remplacer par une novelle toiture de chaume celle qu'elle perdait périodiquement en semblable circonstance. Quant aux meubles que l'on y avait laissés, on les retrouvait à la même place, un peu envasés, il est vrai; mais le mobilier de la famille Bouvet était peu luxueux, solide, et ne craignait pas grand'chose d'une submersion de quelques jours.

Donc la Cannette était à peu près dans l'état où nous l'avons vue autrefois, sauf sa toiture de paille fraîche que recouvrait la neige. Sur le seuil de la porte, deux jeunes enfans, le nez rouge et les mains cachées dans leurs jaquettes, s'agitaient sans cesse, échangeant par intervalles des appels inarticulés avec leurs aînés, placés en sentinelles à quelque distance. Pierre, le plus âgé des garçons, avait son poste sur le pont du Butard, tandis que Jeannette, enveloppée dans une vieille mante, était grimpée sur un rocher d'où elle dominait la route. Jeannette, vedette avancée de la bande, regardait incessamment dans la même direction; elle semblait, du haut de son rocher, remplir l'office de la sœur Anne dans le conte de la *Barbe bleue*; elle ne voyait rien venir. Chaque fois que le cri interrogateur, passant de bouche en bouche, parvenait jusqu'à elle, elle répondait seulement par un signe de main désespéré. Hélas! pourtant la pauvre Jeannette, belle fille du reste eût mérité par sa constance de voir venir quelque chose. Toujours immobile à son poste élevé, elle était perclue de froid. La bise agitait ses longs cheveux flottans et son manteau couvert de givre; son joli visage devenait violet et couperosé sous les cruels baisers du vent du nord. Mais Jeannette ne s'en inquiétait pas et continuait d'examiner cette route déserte qui se dessinait comme une ligne grisâtre sur la plaine neigeuse.

Malgré la vigilance et l'activité de ces jeunes sentinelles, deux femmes apparaissaient fréquemment à la porte; mais, après un examen rapide, elles rentraient dans la maison et venaient s'agenouiller devant une madone de plâtre qui ornait un coin de la pièce. Ces deux femmes étaient Marguerite Bouvet et Victoire Morin, qui unissaient leurs cœurs dans une commune pensée et une commune espérance. Les yeux pleins de larmes, elles priaient avec une égale ferveur et adressaient au ciel les mêmes vœux.

Enfin Marguerite, plus maîtresse d'elle-même, prit la jeune fille par la main et la força de venir s'asseoir devant le foyer où pétillait un feu clair et vivifiant. Mais Victoire ne pouvait dominer son agitation :

— Laissez-moi, Marguerite, disait-elle avec un redoublement de pleurs et de sanglots, ce retard est un bien mauvais signe! Le jugement a dû être rendu ce matin à Nevers; s'il était favorable, mon père et votre mari, qui savent nos angoisses, pourraient déjà être ici. Vous verrez qu'ils ne se seront pas pressés de nous annoncer un nouveau malheur!... Pauvre Léonard? comparaître comme un malfaiteur devant des juges et attendre en tremblant leur sentence!

— Bon courage, ma chère demoiselle! dit Marguerite qui aurait eu besoin elle-même de consolations; il y a dix bonnes lieues d'ici à Nevers, et la neige a rendu les routes glissantes. Ensuite, la carriole de la mère Laficelle, qu'ils ont louée pour aller à la ville, n'est pas des plus légères, et la grosse jument boite un peu!... Allons! il n'y a pas encore à s'inquiéter... D'ailleurs, songez donc combien de personnes s'intéressent à notre cher garçon! On le sauvera, soyez en sûre. Il y a d'abord votre brave homme de père qui a fait des rapports en sa faveur, qui a écrit à ce général de Paris, son protecteur, et qui enfin a voulu lui-même aller témoigner devant le conseil de guerre; puis toutes les personnes que Léonard a sauvées, et qui se trouveront là aussi... Onze mon enfant! onze, en y comprenant votre père et Labourot; et il y a dans le nombre de gros bourgeois... Tenez, ces officiers qui jugeront ne pourront pas condamner mon *fiot*! Ils le renverront tranquillement chez lui, je le parierais; et il ne nous quittera plus, et nous serons bien heureux! Sans cela... ils n'auraient pas d'âme!

— Ceux qui appliquent la loi peuvent en avoir, ma pauvre Marguerite, dit Victoire à qui il répugnait de combattre ces illusions maternelles, mais la loi n'en a pas... Vous ne connaissez pas la ri-

gueur de leur coae militaire! j'en ai entendu conter des exemples qui font frémir... Imitez-moi, ma chère Marguerite, soyez prête à tout... Aussi, Dieu m'en est témoin, ce que je redoute le plus n'est pas d'apprendre que ma réputation est perdue, le nom de mon père publiquement déshonoré!

— Perdue... déshonorée! répéta la bonne femme avec surprise, que dites vous là, ma chère fille?

— Ignorez-vous donc, Marguerite, reprit Victoire en rougissant, dans quelle circonstante compromettante pour moi Léonard a éte blessé? Je sais maintenant combien ces rendez-vous nocturnes, que je croyais si innocents, pourront paraître coupables! Votre excellent fils voulait encore, dans l'intérêt de ma réputation, garder le plus profond secret sur cette aventure; mais mon père a déclaré la chose impossible; il fallait révéler aux juges toutes les circonstances qui expliquaient la blessure de Léonard et son généreux silence! Mon père, en exprimant cette opinion, ne m'adressait aucun reproche, mais si vous aviez vu comme il était pâle et comme ses yeux étaient humides! Que se sera-t-il passé à l'audience? aura-t-il été absolument nécessaire d'avouer... D'ailleurs, qui sait comment Labourot, qui, depuis l'inondation, a donné sa démission de gendarme, aura déposé dans cette affaire? Il était l'ennemi personnel de Léonard et moi, qui l'avais durement repoussé, je ne dois rien attendre de sa bienveillance... Mais à quoi pensé-je? continua la jeune fille en s'essuyant les yeux; qu'importe mon sort quand c'est de Léonard qu'il s'agit? Si votre fils échappe aux terribles sévérités de la loi, Marguerite, je ne me plaindrai pas.

La mère Bouvet essayait de rassurer la demoiselle éplorée, lorsque des cris lointains, bientôt répétés par les enfants qui se tenaient près de la porte, les firent tressaillir l'une et l'autre :

— La carriole! la carriole? criaient les jeunes sentinelles; les voici!

— Mon homme! s'écria Marguerite.

— Mon père! dit Victoire.

Et elles s'élancèrent dehors, nu-tête et légèrement vêtues, malgré le froid et la neige. Les enfants les suivirent. Sur le pont, Pierre leur faisait des signes avec sa casquette. Quant à Jeannette, elle avait quitté son poste du rocher et elle trouvait sans doute déjà auprès des arrivants la récompense de sa stoïque patience.

Les deux femmes coururent tout d'une haleine jusqu'au pont que Pierre venait aussi d'abandonner. De là elles eurent enfin la satisfaction d'apercevoir les voyageurs qui avaient quitté la voiture en bas de la pente et qui s'avançaient à pied vers la Cannette.

Ils étaient trois : le père Bouvet dans ses plus beaux habits, le brigadier Morin en grande tenue, et, enfin un soldat de ligne, dont la présence les surprit. Mais, après l'avoir examiné un moment, elles coururent avec plus de force en s'écriant :

— C'est lui, mon Dieu! c'est bien lui!

En effet, c'était Léonard.

Bientôt les deux groupes se confondirent, et pendant quelques minutes ce ne furent que transports, mots entrecoupés, larmes et sanglots. Les enfants, par leurs sauts et leurs trépignements, à la vue de leur *grand frère*, augmentaient encore la confusion de cette scène touchante.

— Acquitté, n'est-ce pas? demanda Victoire en tremblant à son père.

— Oui, mademoiselle, acquitté, répliqua le brigadier avec moins de joie qu'on ne devait en attendre de sa part.

— Ils me l'ont renvoyé absous! s'écria la mère, folle de bonheur; ah! les honnêtes gens! les excellents messieurs! les braves officiers! Dieu! que je les aime, moi, ces beaux militaires-là! ils me rendent mon fiot!

— Ne crie pas si haut, femme, dit Bouvet en haussant les épaules, il y en a qui reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre.

— Si, si, ma mère, s'écria Léonard, remerciez-les... Bénissez mes juges, vous tous qui m'aimez, car ils ont été pleins d'indulgence pour mes fautes; ils m'ont épargné les fers, la prison, la condamnation infamante; et si vous aviez entendu le beau discours du colonel qui présidait, lorsqu'après avoir prononcé la sentence, il m'a félicité sur cette affaire de l'inondation! On pleurait dans l'auditoire, et quand je suis sorti, on me serrait la main, on m'embassait à m'étouffer... jusqu'à M. Labourot qui était cité comme témoin, et qui, à la suite de l'audience, comme on appelle cela, est venu me complimenter; mais pour celui-là je ne pouvais lui pardonner certaines choses qu'il a osé conter devant tant de monde, et je lui ai tourné le dos.

— Labourot! répéta Victoire en regardant son père; mais qu'a-t-il donc dit?

— La vérité, mademoiselle, répondit Morin en soupirant, et j'étais là pour la confirmer.

— Ainsi donc, reprit la jeune fille avec désespoir, il a été nécessaire... ce que je prévoyais est arrivé!

Et elle baissa tristement la tête. Léonard s'approcha d'elle :

— Mademoiselle, dit-il respectueusement, j'aurais désiré, au prix même d'une condamnation, éviter cette révélation qui vous afflige tant. Mais le brigadier a voulu lui-même... cet aveu lui a cruellement coûté; la voix lui a manqué plus d'une fois et la sueur lui découlait du front... Ah! Victoire, comme nous devrons l'aimer pour compenser les chagrins que nous lui avons causés!

— Allons! interrompit Marguerite avec gaieté, à quoi bon ces figures allongées maintenant que le danger est passé? Pour moi, jamais je n'ai été si contente et si heureuse!... Je garde mon fiot, en définitive.

— Tu le gardes, tu le gardes! répliqua Bouvet d'un air de colère, ça t'est facile à dire, à toi... mais avec leurs beaux discours, leurs compliments et leurs embrassades, notre Léonard est toujours soldat, et dans dix jours il faudra qu'il rejoigne son régiment.

— Que me dis-tu? s'écria la bonne femme, ils vont me le reprendre?

— Qu'est-ce donc, monsieur Léonard? demanda Victoire en pâlissant; est-il vrai que dans dix jours...

Léonard fit un signe d'affirmation; les larmes coulèrent de nouveau de tous les yeux.

— Sucre! reprit le brigadier avec une brusque impatience, vous ne deviez pourtant espérer rien de plus que l'acquittement pur et simple! On ne peut exempter votre fils de l'obéissance aux lois, que diable! Vous n'avez pas à vous plaindre, croyez-moi; on ne se tire pas comme ça des pattes de ces conseils de guerre, qui ont la réputation de n'avoir jamais plaisanté... Allez, allez, félicitez-vous de voir votre garçon libre, de pouvoir l'embrasser encore une fois!

Si incomplet que vous semble ce bonheur, il a néanmoins coûté bien cher à quelques-uns de vos amis!

Et il poussa encore un soupir.

Pendant cette conversation, la compagnie s'était dirigée vers la maison isolée, laissant la voiture, sous la conduite de Pierre, continuer sa route vers Fleury. Bien que la joie causée par l'acquittement de Léonard fût fort amoindrie par la certitude de son prochain départ, Marguerite n'en voulut pas moins célébrer cet acquittement dans une sorte de petite fête, à laquelle Morin et sa fille furent priés de prendre part. Ils acceptèrent, et on entra dans la maison où la mère, avec l'aide de Jeannette, s'empressa de préparer un rustique repas. En un clin d'œil la monstrueuse omelette au lard, les crêpes et le petit-salé figurèrent sur la table, flanqués de plusieurs pots de vin du crû. Mais, malgré les efforts de Marguerite et de Léonard, la physionomie de la plupart des assistants ne se dérida pas. Seuls les enfants, dans l'ignorance de leur âge, s'agitaient à grand bruit autour de leur frère aîné, admirant naïvement ce costume militaire, cause première de ses malheurs.

Le repas fut donc triste et chacun paraissait impatient de le voir finir. Victoire, pensive, ne mangeait pas. Léonard, qui était assis entre sa mère et elle, lui adressa plusieurs fois la parole d'un ton affectueux; elle répondit seulement quelque paroles tristes et réservées. Le brigadier n'était pas moins taciturne. Cependant, le père Bouvet, en sablant son petit vin sur, avait retrouvé sa loquacité et exhalait sa colère contre les lois, les conseils de guerre, les juges militaires et tout ce qui était soldat, avec un ton, des expressions qui, par moments faisaient froncer le sourcil au brave brigadier.

Le souper terminé et les enfants couchés, Morin et sa fille voulurent retourner à Fleury. Mais Léonard les pria de se rasseoir. Ils obéirent en silence, convaincus qu'il s'agissait de quelque communication sérieuse.

Quand le jeune soldat vit tout le monde réuni autour de la table, il reprit avec une sorte de solennité :

— Aux termes où nous en sommes, brigadier, j'ose considérer mon mariage avec mademoiselle Victoire comme décidé, et j'espère ne plus rencontrer d'obstacles ni de votre côté, ni du côté de votre chère fille...

— Ah! Léonard vous le savez bien! balbutia Mlle Morin en rougissant.

— Il y a mieux, reprit le brigadier d'un ton froid, ce mariage est maintenant une nécessité. Après l'éclat fâcheux de l'aventure dont il a été question aujourd'hui devant le conseil, cette réparation devient pour Léonard Bouvet un devoir d'honnête homme.

— Ne craignez rien, monsieur Morin, répliqua le jeune homme avec gaieté, vous n'aurez pas besoin de lâcher la brigade à mes trousses pour m'obliger à remplir ce devoir-là... Mais c'est précisément, ajouta-t-il d'un ton plus grave, cet éclat fâcheux dont vous parlez, qui m'enhardit à risquer une proposition.

Il s'arrêta; tout le monde attendait dans un religieux silence.

— Mlle Victoire consent à devenir ma femme, reprit-il avec une vive émotion en regardant la belle jeune fille toute confuse, et je lui en suis profondément reconnaissant; car que suis-je? un pauvre soldat, échappé comme par miracle a une condamnation déshonorante, et qui, pendant bien des années, sera perdu pour sa famille et ses amis! Elle, au contraire, si belle, si instruite, si sage...

—Passe, passe, mon garçon, interrompit le brigadier avec un sourire amer; il ne faut blesser la modestie de personne... Où veux-tu donc en venir?

— A ceci, brigadier, que la révélation d'une démarche innocente (oh! bien innocente, je le jure devant Dieu!) pouvant éveiller la malignité publique il serait cruel de condamner pendant si longtemps une bonne et honnête demoiselle à subir une injuste déconsidération. Je dois sept années de service au gouvernement, et, à supposer que, grâce à mes protecteurs, ce terme soit diminué de moitié, ce sera toujours trois ou quatre années pendant lesquelles Mlle Victoire sera exposée aux caquets des gens du village... Or, je connais sa noble fierté, une pareille situation serait pour elle un supplice intolérable. Afin de le lui épargner, j'ai conçu un projet... Il m'est permis de rester dix jours près de vous; ne serait-il pas possible d'accomplir dans ce délai un mariage qui couperait court aux bavardages des malveillants?

A cette ouverture inattendue, la plupart des assistants restèrent interdits.

— Au fait, pourquoi pas? dit enfin Marguerite; je ne vois pas d'inconvénient à cela, moi.

— Merci, Léonard, merci, murmura la jeune fille en se penchant avec tendresse vers son fiancé, vous avez compris mes souffrances secrètes, et c'est d'un noble cœur!

— Vraiment, Léonard, reprit Morin à son tour, je ne regretterai jamais de t'avoir pour gendre. Seulement, mon pauvre garçon, ce que tu demandes est tout à fait impossible. Jamais le vieux Gaspard, le maire de Fleury, ne consentira à marier, sans autorisation, un soldat appelé sous les drapeaux; d'ailleurs, fût-il assez sot pour le conclure, un pareil mariage serait nul devant la loi.

— Eh! n'y a-t-il donc que la loi au monde? s'écria Léonard avec véhémence; la religion, en pareille matière, n'est-elle pas plus respectable et plus sacrée que la loi? Notre bon M. Boisset, le curé de Fleury, sera moins difficile que M. Gaspard. Nous lui expliquerons la chose et nous ne le trouverons pas trop récalcitrant, j'en suis sûr; il ne s'agit que d'une affaire de conscience après tout... et plus tard quand j'aurai fini mon temps, on pourra se raccommoder avec cette loi si méticuleuse et si sévère.

Cette proposition d'un mariage religieux n'était nullement déraisonnable et Morin n'était pas éloigné de l'accepter.

— Qu'en pense Victoire? demanda-t-il.

— Oh! que ce mariage s'accomplisse! s'écria-t-elle en le regardant d'un air de reproche; peut-être mon père rendra-t-il à la femme de Léonard l'affection qu'il semble avoir retirée à sa pauvre fille!

Morin détourna les yeux, mais ils étaient humides de larmes.

— Et qu'en pense le père Bouvet? continua-t-il en s'adressant au chef de la famille.

Le chef de famille avala un grand verre de vin, s'essuya la bouche avec sa manche, et répliqua de son ton bourru :

— J'aimerais mieux un mariage devant M. le maire, moi. Ces mariages devant le curé, ça ne vaut pas grand'chose, et on peut toujours s'en dédire... D'ailleurs, si notre Léonard touchait la légi-

time de votre petite, il s'achèterait un remplaçant, et il ne partirait pas; comme ça tout le monde serait content.

En effet, s'écria Victoire, nous n'avions pas encore pensé à cela... J'offre de bon cœur ce que je possède pour racheter Léonard.

— Et avec quoi vous mettrez-vous en ménage, imprudents que vous êtes? s'écria Marguerite, avec une délicatesse de sentiment dont son positif époux était complétement dépourvu; commencerez-vous votre maison avec la misère, pour finir avec la misère?... N'as-tu pas de honte, Bouvet? Pourquoi ne vendrais-tu pas ton champ pour acheter un remplaçant à ton gars, au lieu de manger le *saint-flusquin* de ces enfants?

— Femme, tu ne sais ce que tu dis. La maladie de Léonard, ses dépenses quand il se cachait, son procès, et puis cette maudite inondation, et puis le chômage, tout cela nous a fort arriérés... Il a fallu emprunter, et aujourd'hui nous devons presque autant que nous avons vaillant.

— Mon père, ma chère Victoire, interrompit Léonard, laissons cela, je vous prie. Je ne consentirai pas plus aujourd'hui à ruiner la femme généreuse qui m'accorde sa main, que je n'ai consenti autrefois à ruiner mes parents. Malheureusement en ce qui concerne ma famille, je n'ai guère réussi, et c'est une des choses qui me feront le plus sincèrement regretter le passé. Ne parlons pas de nouveaux sacrifices, je vous le demande avec instances; je ne puis ni ne veux les accepter. Ainsi donc, ajouta-t-il, aucune objection ne s'élève contre mon projet?

— Soit! dit Bouvet en haussant les épaules; je m'en lave les mains.

— Je consens, dit le brigadier.

Léonard se retourna vers Victoire et l'embrassa avec transport.

Puis Marguerite remplit les verres à la ronde et on but le vin des fiançailles.

. . . .
. . . .
. . . .

Léonard s'empressa de mettre à profit le peu de temps qu'il devait passer dans sa famille pour mener à bien son projet de mariage. Le curé du village fut circonvenu avec tant d'instances, on lui fit tant valoir la nécessité de cette union, au point de vue de la morale, qu'il consentit enfin à prêter son ministère en dépit des irrégularités. Néanmoins il ne fut pas possible de presser les choses au gré de l'impatience du fiancé, si bien que la cérémonie religieuse fut fixée au matin même du jour où Léonard devait se mettre en route pour aller rejoindre son régiment.

Dans cet intervalle, tout semblait s'être réuni pour rendre au jeune soldat l'existence délicieuse. L'affection de Victoire, les caresses de sa famille et du brigadier, le respect des gens du pays, pour lesquels, il faut bien le dire, son opiniâtre résistance à l'autorité égalait en mérite son dévouement héroïque dans les flots de la Loire, gonflaient d'orgueil et de joie ce pauvre jeune homme qui, peu de mois auparavant, était obligé de se cacher au fond des bois, persécuté et misérable. Aussi était-il saisi de sombres accès de tristesse en songeant que dans quelques jours, dans quelques heures, cette félicité allait cesser tout à coup. Souvent, tandis qu'il souriait à sa jolie fiancée, ses yeux se remplissaient de larmes qui excitaient aussitôt celles de Victoire. Plus le moment tant souhaité approchait, plus ces accès de mélancolie augmentaient d'intensité; il sentait déjà le fiel et l'amertume au fond de la coupe de miel; l'idée de la séparation empoisonnait la joie du mariage.

Enfin le jour à la fois heureux et fatal arriva. Le matin, avant le lever du soleil, les deux familles réunies se rendirent à l'église de Fleury. Le brigadier conduisait sa fille, vêtue de blanc. Léonard venait ensuite, avec la plus belle tunique et le pantalon le plus rouge que le gouvernement eût laissé à sa disposition. Il donnait le bras à sa sœur Jeannette, qui, honteuse de sa robe neuve, semblait ne savoir où se cacher. Bouvet, sa femme et la bande des enfants fermaient la marche. Tout ce monde, y compris les mariés, avaient une teinte de tristesse qui ne convenait guère à la circonstance. Les spectateurs (car, en dépit du secret qu'on avait voulu garder, la plupart des habitants du village étaient accourus sur le passage de la noce), les spectateurs donc remarquèrent que Morin seul montrait un visage riant. Et pourtant, on pouvait voir à la suite du cortége, le petit Pierre Bouvet, frère de Léonard, portant déjà le sac d'infanterie dont le jeune soldat devait charger ses épaules aussitôt après le mariage.

La cérémonie ne fut pas longue. Le bon curé, qui savait le prix du temps, abrégea son discours aux deux fiancés et s'empressa de leur donner la bénédiction nuptiale.

Une collation froide avait été préparée à l'hôtel de la gendarmerie; c'était une galanterie des hommes de la brigade tant en l'honneur de leur chef qu'en l'honneur du brave garçon envers lequel le corps avait contracté récemment de grandes obligations. On devait en même temps boire au bonheur des époux et à l'heureux voyage du nouveau soldat.

Le repas était servi et les ordonnateurs de la fête accueillirent avec cordialité les invités. Certains membres de la famille Bouvet ne se firent pas trop tirer l'oreille pour prendre part à la bonne chère, Morin lui-même donna l'exemple de l'appétit et de la gaieté; mais les nouveaux mariés, comme on peut le croire, étaient peu disposés à l'imiter; ils s'efforçaient pourtant encore de contenir leurs larmes et de paraître calmes. Sur la fin du repas, Cabuchard, le doyen de la brigade, se leva et leur adressa, au nom de ses camarades, une allocution congratulatoire dont nous avons grand regret de ne pouvoir offrir le texte à nos lecteurs. Sa harangue terminée, il présenta à Victoire un gros bouquet, provenant, disait-il, *de son jardin*, et il finit par embrasser la mariée, qui était blanche et froide comme du marbre.

Il fallait partir; le soleil était déjà haut et le soldat devait faire une étape de douze lieues pour arriver le soir même pour Nevers. Il dit quelques mots bas à Pierre, qui sortit et revint bientôt avec le fameux sac de voyage. A cette vue on comprit que l'heure était venue et les adieux commencèrent.

Léonard embrassa avec assez de courage son père, sa mère, ses frères et ses sœurs; il serra la main à Morin et aux hommes de la brigade en adressant à chacun un mot affectueux; mais quand il fallut se séparer de Victoire, quand il la vit pâle, sans voix, presque inanimée, son stoïcisme et son

respect humain fléchirent tout à coup.

— Ne faut pas vous moquer de moi, messieurs, disait-il, riant et pleurant à la fois, à ceux qui l'entouraient, vous êtes tous d'anciens militaires; vous avez oublié combien c'est dur de quitter ainsi le pays. Mais croyez-vous que vous auriez eu plus de courage que moi si vous aviez laissé derrière vous une jolie et aimable femme, après une demi-heure de mariage? C'est bien *embêtant*, allez! Ah! oui, oui, c'est *embêtant!*... Et, si nous étions encore au temps où l'on donnait son âme au diable, je signerais volontiers un pacte avec Satan, pour qu'il me laissât ici un mois de plus.

— Prends garde à ce que tu dis, mon fiot! s'écria Marguerite avec épouvante.

Les gendarmes, quoique fort peu sensibles par état, ne semblaient pas moins sympathiser avec les chagrins du pauvre Léonard.

— Le fait est, reprit Cabuchard en frisant sa moustache, que si j'avais l'avantage d'être conjoint à une petite paroissienne de cet acabit... Mais c'est la fille de mon officier, je la respecte et... suffit. Ensuite, monsieur Léonard, vous avez bien raison de dire que nous autres, troupiers de l'ancien régime, nous n'avions pas toujours de grands motifs de regretter le pays. Pour moi, le jour où je fis mon sac, à l'âge de seize ans, je reçus de mon père une pièce de deux sous et un coup de pied quelque part, avec prière de ne plus revenir. Il n'y avait pas de quoi me laisser des souvenirs bien tendres, vous l'avouerez.

Cette petite anecdote de la jeunesse de Cabuchard dérida un peu les visages; Léonard endossa vivement le sac fatal :

— Allons! adieu, Victoire, ma bien-aimée Victoire, ma femme! reprit-il d'une voix altérée; adieu, ma mère... adieu, mes amis... ne m'oubliez pas!

— Mon gendre, encore un verre de vin, dit le brigadier, qui était resté à table et dont le sang-froid contrastait avec la tristesse de la famille Bouvet.

— Excusez-moi, excusez-moi, reprit le pauvre soldat à demi-suffoqué en agitant la main, il faut que je parte... sans retard... Quand je regarde ma chère Victoire, le courage me manque, la tête me tourne, et, je le sens, j'ai des tentations de recommencer mes anciennes fredaines.

— Sucre! non pas, s'écria Morin en se levant brusquement et en quittant sa froideur affectée; puisqu'il en est ainsi, voyons donc s'il n'y aurait pas moyen... Ecoutez-moi tous.

Il tira de sa poche une grosse lettre, soigneusement cachetée, qui portait pour suscription : *A monsieur Morin, brigadier de gendarmerie à Fleury-les-Bois, pour être ouverte au moment du départ de M. Léonard Bouvet.*

— Vous le voyez, reprit Morin en présentant le cachet intact à ses voisins, j'ai exactement suivi la consigne. La lettre n'a pas été touchée, et voici Léonard debout, le sac au dos, et le bâton à la main... C'est donc le véritable quart d'heure de prendre connaissance de la dépêche, n'est-ce pas?

— Hum! je connais cette écriture, murmura Cabuchard, qui avait jeté un coup d'œil sur la lettre mystérieuse.

— Au nom du ciel! mon père, qu'est-ce donc? demanda Victoire dans une angoisse inexprimable.

— Nous allons le savoir, ma fille, répliqua le brigadier en souriant sournoisement.

Il rompit le cachet au milieu de l'attention générale et tira de l'enveloppe plusieurs papiers qu'il examina avec une lenteur calculée. Enfin il en prit un qu'il montra d'un air de triomphe :

— C'est le congé de Léonard, dit-il.

Les assistants bondirent de surprise à cette nouvelle. Les mariés se précipitèrent sur le papier que Morin leur tendait; plus de doute! c'était bien le congé de l'ancien réfractaire, en forme authentique, avec les signatures et les paraphes sans nombre qui caractérisent les pièces de ce genre.

Les pauvres jeunes gens tombèrent dans les bras l'un de l'autre, sans pouvoir parler. La famille Bouvet éclata en transports de joie. La gendarmerie elle-même donna des signes certains d'une grave émotion. Le Roucouleur toussa, Cabuchard se moucha d'une manière formidable, et un troisième s'essuya les yeux.

— Qui a fait cela? demanda enfin Léonard, revenu un peu à lui; à qui dois-je ce bonheur, le plus grand que j'aie éprouvé de ma vie?

— C'est sans doute l'œuvre du bon général de L*** ! s'écria Victoire; oh! le digne homme! et comme je voudrais pouvoir le remercier à genoux!

— Laisse le général en repos pour le moment, dit Morin en se frottant les mains; il aura peut-être son tour, mais plus tard... Celui qui vous rend ce service, mes enfants, est un homme qui a eu des torts envers vous; ces torts, il a voulu les réparer par conscience d'abord, puis par respect pour l'honorable corps auquel il appartenait... Léonard est tombé au sort; il faut à l'Etat un soldat; si ce n'est pas Léonard, il faut que ce soit un autre à sa place... Eh bien! cet autre s'est trouvé; ce remplaçant, c'est Labourot, ancien gendarme de la brigade de Fleury.

— Labourot! répétèrent les assistants.

— Labourot! dit Léonard dont le visage se rembrunit; je ne sais si je dois accepter de sa part...

— Tu accepteras, mon gendre, reprit Morin; il a bien accepté la vie de toi, quand tu avais tant de raisons de le haïr. Il faut que la gendarmerie paie sa dette. Tiens, lis ce qu'il t'écrit..., lis haut; cette lettre intéresse tous ceux qui sont ici présents.

Et il remit à Léonard une lettre ainsi conçue :

« Monsieur Léonard,

» Vous êtes un brave garçon, et moi je suis un
» gredin; mais dans l'armée française on n'est ja-
» mais gredin qu'à moitié, et on profite de la pre-
» mière occasion pour prendre sa revanche. Je
» vous ai envoyé une balle une certaine nuit, et
» vous m'avez tiré de la Loire une certaine autre
» nuit, au moment où je commençais à boire un
» vilain coup, sans compter que je n'ai pas été
» d'une loyauté parfaite à l'égard d'une per-
» sonne... Mais laissons la chose *entre-z-hommes*,
» comme on dit, et réglons nos comptes. Sans doute
» vous ne vous souciez guère de partir; je pars pour
» vous. L'Etat y perd un bon petit fantassin, bien
» rablé, leste de jarret, et qui, je le sais mainte-
» nant, craindrait fort peu des Kabyles et des lions
» de l'Atlas; mais il y gagne un cavalier de cinq
» pieds huit pouces, pas mal tourné du reste, et
» sachant manier assez proprement le sabre et la
» carabine : tout le monde sera donc satisfait, si
» vous l'êtes vous-même. M. le brigadier Morin,
» mon ancien chef, que j'aime et que j'honore, a

» été le confident de mes projets, et il les approuve.
» Je le remercie de m'avoir gardé le secret. C'était
» une idée à moi, afin de faire ma paix avec vous
» et avec Mlle Victoire. Si vous êtes heureux, ne
» me gardez pas rancune l'un et l'autre. Vous ne
» me reverrez peut-être jamais. La seule grâce que
» je vous demande, c'est de donner à votre pre-
» mier enfant les prénoms de Théodule-Arsace,
» que j'ai reçus moi-même de mon parrain le jour
» de ma naissance... Ça me flattera et ça me prou-
» vera que vous aurez pardonné ses vilenies à votre
» ami

» THÉODULE-ARSACE LABOUROT. »

— Eh bien ! demanda le brigadier.

— J'accepte, répliqua Léonard, les larmes aux yeux; malgré ses fautes, il a un bon cœur.

Un mois après, Léonard renouvelait son mariage devant l'autorité civile, avec solennité. Soit hasard, soit préméditation de ses protecteurs, le jour de son mariage il recevait la décoration de la Légion-d'Honneur pour avoir sauvé onze personnes dans l'inondation de la Loire. Morin lui-même attacha la croix sur la poitrine de son gendre, et lui donna l'accolade. Aussi cette fois les époux et leur famille étaient-ils au comble de la joie; tous les visages souriaient, tous les cœurs étaient contents, et, le soir du mariage, le brave brigadier, légèrement ému par les fréquentes libations de la journée, disait en ricanant à Léonard :

— Sucre ! mon ami, on peut dire que tu es né coiffé... Sans être soldat, tu es décoré de la croix d'honneur, et tu as épousé *la victoire.*

ÉLIE BERTHET.

FIN.

Paris. — Impr. Paul et Cᵉ, rue J.-J.-Rousseau, 15

MADAME DU MAINE

OU

LES LÉGITIMES ET LES LÉGITIMÉS.

INTRODUCTION.

Certaines existences gagnent à être racontées avec la plus scrupuleuse vérité, sans rien enlever, mais aussi sans rien ajouter aux faits authentiques. Ces existences intéressent par elles-mêmes. Leur originalité constitue leur principal mérite. Exceptionnelles, peu leur sert l'imagination du romancier qui, bien souvent, les fausse en les exagérant. L'historien, au contraire, épris de son sujet, avide de détails positifs, sondeur consciencieux, trace leur portrait avec amour, et parvient quelquefois à extraire de mémoires indigestes, de chroniques ignorées, de correspondances inédites, mille broderies, ciselures, arabesques, diamans précieux, qui complètent leur individualité charmante.

Une délicieuse pléiade de femmes a brillé en France pendant les dix-septième et dix huitième siècles.

Ces femmes régnèrent, qui par la beauté et la grâce, qui par l'esprit et l'intrigue, qui par la richesse et la bonté, qui par la noblesse et la puissance.

Toutes, ou à peu près toutes, ont expérimenté, connu, approfondi les choses du cœur.

Avec quel plaisir on s'initie aux secrets de leur vie intime! Elles ont commencé par éveiller votre curiosité, et elles finissent par captiver votre intérêt.

Vous marchez de découvertes en découvertes, lorsque vous vous occupez de ces héroïnes. Si vous allez au fond d'une conspiration bien sombre, tramée par celle-ci, il est rare que tous les grands complots ne cachent pas un dévouement sans bornes à quelque bel amoureux. Celle-là, par mortification prétendue, s'est-elle volontairement condamnée aux rigueurs du cloître? a-t-elle revêtu le cilice et la robe de bure? Cherchez, fouillez, descendez habilement en son âme, et vous y retrouverez les cendres encore chaudes d'une passion mal éteinte. Telle autre femme, en apparence rieuse et légère, s'est livrée aux plus honteux calculs, aux plus frénétiques ardeurs de l'ambition. Telle autre, enfin, calomniée, et frappée par les folliculaires, rêvait l'accomplissement de grands et nobles desseins, pour se briser sans retour aux épines de la médiocrité envieuse et de la méchanceté active.

Du roman historique à l'histoire anecdotique il n'y a qu'un pas, mais ce pas est immense.

Ce que l'histoire anecdotique perd parfois sous le rapport de l'imagination, elle le gagne par la certitude des faits, même invraisemblables, qu'elle sait grouper avec art, après les avoir pressés, condensés, pour en extraire toute leur saveur.

Ce que le roman historique, au contraire, gagne parfois en inventions dramatiques, en fictions poétiques, en heureuses fantaisies, il le perd sous le rapport de la réalité pure.

Nos ouvrages biographiques sont trop arides pour être lus par le plus grand nombre; on ne peut que les consulter. A force d'abréger, leurs auteurs en arrivent d'ordinaire à écrire une nomenclature de dates, dans laquelle la monotonie du fond le dispute à la sécheresse du style. Certaines biographies, dites *universelles*, consistent à indiquer, avec des abréviations inimaginables, la date de naissance, de mariage, de veuvage et de mort de l'homme illustre dont elles retracent la vie.

Il existe des chefs-d'œuvre du genre abréviatif.

Ouvrons telle ou telle biographie. Nous y trouverons ces lignes : *Rabelais* (F.), c. écr. ph. méd. —

Chinon 1843, 1553 dev. cur. de Meudon, comp. un gr. n. d'ouv. dont le pl. c. est *Pantagruel*.

Ne croirait-on pas lire une inscription fruste de l'antiquité? n'est-on pas tenté de consulter MM. Hase et Champollion?

En revanche, quelques noms fameux entre les plus fameux ont inspiré à d'infatigables érudits sept ou huit volumes de biographies, où il est parlé d'Abraham à propos de Frédéric-le-Grand, et du Paraguay à propos de Jeanne d'Arc.

Entre les biographies hiéroglyphiques et les encyclopédiques, s'offre un moyen terme, — le portrait physique et moral, avec ses accessoires, ses détails, sa couleur locale et son expression de physionomie.

Nous commençons ici l'exhibition d'une galerie de femmes célèbres; nous publions quelques chapitres de l'histoire anecdotique de la France, œuvre légère peut-être en la forme, mais à coup sûr plus sérieuse au fond qu'on ne penserait; car les anecdotes, les mots d'esprit, les scènes de mœurs privées, loin de défigurer Clio, comme eût dit Dorat, ajoutent des charmes à la muse sévère, fille de Jupiter et de Mnémosyne.

I. Le maçon Barbé.

On était en plein règne de Louis XIV, le Grand, en pleine tyrannie de Françoise Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Marie-Thérèse d'Autriche, estimée, non aimée de son époux, vivait encore, et supportait avec résignation les infidélités conjugales. L'altière favorite qui avait succédé à Mme de Lavallière éblouissait Louis par sa *surprenante* beauté, par une finesse d'esprit, par un tour singulier de conversation en tout point digne de la famille des Mortemart, dont un dicton vantait le langage, et dont l'*esprit*, répétait-on sans cesse, *était tombé en quenouille.*

Paris appelait le cercle de Mme de Montespan *le fleuve de l'esprit.*

Adorée d'un roi qui commettait assez volontiers des faiblesses amoureuses, mais qui prenait grand soin de les cacher, Mme de Montespan se faisait craindre des courtisans auxquels elle ne ménageait pas les sarcasmes. Elle jouait un rôle d'importance, et prétendait à être autre chose qu'une maîtresse ordinaire. Un monde de flatteurs, un monde d'envieux aussi, s'agitait autour d'elle. D'un mot elle les dépeignait les uns et les autres. Tous évitaient de se laisser voir sous ses fenêtres quand Louis XIV causait avec elle. Ils appelaient cela passer « sous les armes. » Ils redoutaient l'inimitié d'une favorite, dans un temps où les favorites royales jouissaient à la cour d'une influence sans égale.

Il existe un couplet composé par le roi et par Mme de Montespan, sur la présidente Tambonneau et son fils :

> Or, vous dites, la Tambonne,
> La Tambonne Tambonneau,
> Pour l'appui de la couronne,
> Qui fit le marquis Michaud.
> Notre histoire peu sincère
> A toujours pris soin de taire
> Qui fit le marquis Michaud
> A Tambonne Tambonneau.

Ce couplet était plus méchant que spirituel. Nous ne voudrions pas rapporter ici l'épigramme attribuée à Mme de Montespan contre Lavallière : — *Soyez boiteuse, ayez quinze ans*, etc. Cela sent trop la chronique scandaleuse.

Déjà Scarron était mort, et la veuve du poète cul-de-jatte, tombée dans la misère, avait refusé de convoler à de secondes noces, bien qu'il se fût agi d'un parti avantageux, sans doute parce qu'elle se rappelait avoir reçu ponr douaire «l'immortalité, » parce qu'elle voulait que « le nom de la femme de Scarron vécût éternellement. » Déjà inquiète, besogneuse, elle avait consulté sur son sort à venir un certain maçon, nommé Barbé, qui se mêlait d'astrologie, et que Scarron recevait souvent. Ce Barbé, frappé de la physionomie et de la taille noble de Françoise d'Aubigné, avait dit un jour :

— C'est la femme d'un estropié ; mais je m'y connais bien : elle est née pour être reine.

Ce mot chatouilla les oreilles de Mme Scarron, et quand, plus tard, le maçon-prophète, travaillant à l'hôtel d'Albret, entra dans l'appartement qu'elle y avait occupé, ce fut bien autre chose encore. Prenant des poses et des airs et des gestes d'oracle :

— Après bien des chagrins et des peines, s'écria-t-il, enfin vous monterez où vous ne croirez pas monter ; un roi vous aimera, et vous règnerez. Mais, quoique au comble de la faveur, vous n'aurez jamais de grands biens.

A cette prophétie, la veuve Scarron s'émut. Barbé, par des détails singuliers qui la divertirent et l'étonnèrent, ébranla quelque peu sa force d'esprit; Françoise d'Aubigné resta exposée aux railleries de ses amies présentes à cette scène d'astrologie.

— Eh! mesdames, exclama le maçon, imperturbable devin, vous feriez mieux de baiser sa robe que de plaisanter!

La prédiction, pour être accomplie, attendait le secours des circonstances. Il faut le dire, elle les attendit longtemps.

Mme Scarron, reçue à l'hôtel d'Albret, y connut Mme de Montespan, parente de la maréchale, Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, et mesdames de Coulanges, de La Fayette et de Sévigné, réunion d'élite, femmes célèbres s'il en fut jamais. Mme de Montespan et Mme Scarron se plurent mutuellement et se trouvèrent l'une à l'autre autant d'esprit qu'elles en avaient en effet. Cette dernière était pauvre; la première devint sa protectrice.

II. L'importune et la Merveille.

N'y a-t-il pas, dans la destinée des favorites, une fatalité semblable à celle qui poursuit d'ordinaire les maris trompés? N'aplanissent-elles pas la route aux femmes qui les doivent supplanter, comme font les maris à l'égard de leurs *amis intimes*?

Bizarre coïncidence! Mme de Montespan avertit son époux du soupçon de l'amour du roi pour elle; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvait plus douter. Elle l'assura qu'une fête que Louis XIV donnait était pour elle; elle le conjura de la mener dans ses terres de Guyenne, jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien ne put déterminer le marquis à cet acte de prudence. Montespan fit une faute dont il se repentit amèrement plus tard. Aux jours de sa haute puissance, Mme de Montespan, elle aussi, s'avisa de patroner la veuve Scarron, son amie, dont elle avait reçu le surnom de la *Merveille*.

Après avoir sollicité longtemps, et vainement, au-

près de Louis XIV, une pension dont son mari avait joui, Mme Scarron avait résolu de s'expatrier, d'aller élever en Portugal les enfans de la reine. Mais madame de Montespan dit à sa protégée qu'il *fallait rester en France.*

Et alors Mme de Montespan adressa personnellement au grand roi les requêtes de la veuve Scarron, ne craignant pas de se rendre indiscrète. Un jour, elle présenta un placet en forme.

— Quoi ! s'écria Louis XIV avec humeur, encore la veuve Scarron ! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ?

— En vérité, sire, dit Mme de Montespan, il y a longtemps que vous ne devriez plus en entendre parler ; et il est étonnant que votre majesté n'ait pas encore écouté une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres.

A ces sollicitations vives et pressantes, le monarque ne résista pas. La protectrice triompha ; la protégée ne partit point pour Lisbonne, et reçut une pension. Mme Scarron alla remercier Mme de Montespan, qui voulut achever son œuvre, et qui la présenta au roi.

— Madame, dit celui-ci, s'adressant à la veuve du poète, je vous ai fait attendre longtemps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous.

Rien de plus gracieux, rien de plus galant que ces paroles : c'était de l'eau bénite de cour quintessenciée.

Une amitié assez étroite s'établit entre les deux femmes, amitié d'autant plus sincère, que Mme de Montespan ne pouvait être jalouse de sa protégée « qui déplaisait toujours à Louis XIV », et que Mme Scarron, ne s'étant pas abusée sur les complimens du roi, connaissait parfaitement ses sentimens véritables, son antipathie prolongée.

Selon leur habitude, les courtisans partagèrent l'avis de leur maître sur la nouvelle pensionnée, et s'empressèrent d'adopter cette locution charitable : — Il est aussi *importun* que la veuve Scarron !

III. Les deux femmes de chambre.

Que faisaient à Mme de Montespan ces petites méchancetés contre sa créature? Les deux amies n'en continuèrent pas moins à se voir, à se parler, à sortir ensemble. Peu après la présentation de Mme Scarron à Louis XIV, Mme de Montespan, fort superstitieuse, et désirant interroger l'avenir, se rendit avec la veuve du poète et Mme d'Heudicourt, nièce du maréchal d'Albret, toutes deux habillées en femmes de chambre, chez la plus fameuse sorcière de Paris.

A leur entrée dans le cabinet de consultation, la devineresse, après les grimaces accoutumées, recula de surprise et d'effroi.

— Que vois-je ! dit-elle, en montrant Mme Scarron. Encore un peu de temps, et votre femme de chambre sera plus grande dame que vous ! Et pour vous, *ma bonne*, ajouta-t-elle en s'adressant à Mme d'Heudicourt, vous ferez aussi fortune ; mais vous serez chassée de la cour à cause de votre mauvaise langue.

Ces paroles d'une sibylle, dont l'histoire n'a pas conservé le nom, arrachèrent bien quelques froncemens de sourcils à la *Merveille* ; mais, aveuglée, toujours comme une favorite ou comme un mari trompé, Mme de Montespan n'en aima, n'en protégea pas moins sa créature. Et puis, des attentions, des flatteries, des cadeaux, de la part du royal amant, firent promptement évanouir des craintes fondées sur un horoscope.

IV. M. de Montespan.

Les événemens se précipitèrent. Une occasion se présenta pour Mme Scarron de prouver sa reconnaissance.

Peut-être la protectrice allait-elle demander secours à sa protégée. En effet, les amours de Louis et de Mme de Montespan, dame du palais de la reine Marie-Thérèse, avaient d'abord redouté le grand jour, et le secret le plus absolu avait été gardé sur cette passion deux fois adultère.

Bientôt le mari trompé chercha à faire scandale, au risque de publier lui-même son déshonneur. Des querelles de ménage rendirent toute vie commune impossible. Le marquis reprocha à sa femme son ingratitude et ses perfidies ; celle-ci soutint que ses relations avec le roi avaient toute l'innocence de l'amitié. Indigné, Montespan leva la main sur celle que tout le monde appelait la *Merveille*, en déclarant qu'il était le maître, et que Louis XIV n'avait aucun droit chez lui. Juste prétention, malheureusement appuyée par des argumens indignes d'un gentilhomme.

— Il m'aime, exclama la marquise, frappez-moi, si vous l'osez !

Qu'on juge si cet aveu dut calmer l'emportement du mari outragé ! Montespan ne se connut plus ; il outragea sa femme de la main et de la voix. Cela fit du bruit, on accourut. On trouva la marquise noyée dans ses pleurs. Toute la cour se récria contre ce féroce époux.

Pour se venger, Montespan répandit partout des indiscrétions odieuses sur le compte de sa femme, dont il avait pris le grand deuil, comme si elle n'était plus, et se présenta tout habillé de noir au château.

— De qui portez-vous donc le deuil? lui demanda le roi.

— De ma femme, sire, répondit Montespan avec un respect affecté.

Louis XIV, piqué au vif, mécontent, avait tourné le dos à cet homme, qui, poussant plus loin la plaisanterie, s'était ingénié d'écrire au pape pour lui demander la permission de se remarier, avait montré sa lettre à Louvois et fait mille folies éclatantes, auxquelles Paris applaudit, parce que Paris est malin, dit Labeaumelle, et dont Versailles se rit, parce qu'elles n'étaient pas des mœurs du temps.

Ordre donné au marquis de se rendre dans ses terres.

On l'accusa, dans la suite, d'avoir reçu cent mille écus pour prix de sa femme, de son silence, et de sa lâcheté.

Le résultat de tout ceci fut la révélation du mystère dont s'enveloppaient Louis et sa *Merveille*. Soit par faiblesse de caractère, soit par passion irrésistible, le roi, bien qu'il se reprochât cette liaison avec une femme mariée, ne cessa pas d'aimer Mme de Montespan. La favorite, de son côté, naguère si méprisante à l'endroit de Mme de Lavallière, laissait à celle-ci le titre honteux de maîtresse, et gardait pour elle seule les honneurs et les plaisirs.

Une intrigue complexe commença. Une lutte du crime impuni, récompensé même, contre la vertu

modeste et faible, s'éleva, du consentement de Louis XIV.

La reine Marie-Thérèse, confiante en sa dame d'honneur, ne voyait rien, ne se doutait de rien.

Le monarque s'oublia au point de vouloir se créer deux familles, l'une légitime, l'autre légitimée, auxquelles il se proposa d'accorder des droits pareils.

Il avait fait sans doute à sa *Merveille* de solennelles promesses; car celle-ci, après plusieurs années qui se passèrent sans apparences de fragilité, devint mère. La marquise, d'ailleurs, appartenait à une famille où l'on brillait plus par l'esprit que par le cœur.

Elle devait, tôt ou tard, braver la critique du monde.

V. Une maison à Vaugirard.

Mme de Montespan exigea, néanmoins, que la naissance de ses enfans échappât à la malignité de la cour, dût cette circonstance leur être funeste. Personne ne s'aperçut de sa position intéressante, et, comme elle était l'arbitre des modes, elle eut l'adresse d'imaginer une façon de robes, dites *volantes*, d'autant plus précieuses, qu'elles avantageaient moins les tailles fines.

Un premier enfant allait naître en 1669. Il fallait à la *Merveille*, pour élever cet enfant, une personne à la fois discrète et instruite. Mme de Thianges, sœur préférée de Mme de Montespan, se chargea de faire des ouvertures à Mme Scarron. Vivonne et Mme d'Heudicourt, dont nous avons déjà parlé, s'efforcèrent de combattre les scrupules manifestés par la veuve du poète, qui refusa net. Ce fut tout une affaire diplomatique. MM. de Richelieu et Louvois, dit-on, s'en mêlèrent. Enfin, cédant à des instances continuelles, Mme Scarron répondit, le 24 mars 1669, à Mme d'Heudicourt :

— « Si les enfans sont au roi, je le veux bien; je ne me chargerais pas de ceux de Mme de Montespan. Ainsi, il faut que le roi me l'ordonne; voilà mon dernier mot. »

Cette réponse déplut à Louis XIV. Elle le mortifia : peut-être le monarque ne comprenait-il pas que la sévère veuve regardait comme avilissant de se mettre aux gages de la favorite. Que faire? Mme Scarron fut appelée à la cour; le roi lui ordonna de se charger de l'enfant que lui remettrait Mme de Montespan, et il fut obéi.

Tout aussitôt, vaincue par la volonté royale, Mme Scarron se résolut à remplir consciencieusement sa mission, se condamna à une vie retirée, méprisa les railleries de ses amis, annonça dans les sociétés qu'elle quittait le monde, et loua une maison isolée au fond du faubourg Saint-Germain. Pour écarter les soupçons, même, elle pria Mme d'Heudicourt de lui confier sa fille.

Mme de Montespan accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions imaginables. Clément, accoucheur, arriva les yeux bandés, et se douta si peu ou parut si peu se douter du père de l'enfant, qu'il se fit verser à boire par le roi qui était présent. Quand il fallut recevoir le dépôt qui lui était confié, Mme Scarron loua un fiacre dans une rue détournée, entra chez Mme de Montespan avec un masque sur le visage, prit l'enfant, le couvrit de son écharpe, et remit son masque en sortant.

Malgré des soins éclairés et constans, l'élève de Mme Scarron mourut à trois ans. Elle le pleura; ce qui fit dire au roi :

— Elle sait bien aimer, il y aurait du plaisir à être aimé d'elle.

Mais revenons à notre sujet, après avoir seulement constaté que l'antipathie du roi contre la veuve Scarron commençait à disparaître.

Le 31 mars 1670 un second fils était né à Mme de Montespan. Il reçut le jour à Saint-Germain. On n'osa pas introduire Mme Scarron dans le château. Ce fut Lauzun, héros du libertinage, qui se chargea d'enlever le nouveau-né, qu'on n'eut pas le temps d'emmailloter, et qu'on enveloppa dans un linge. Notre gentilhomme complaisant prit l'enfant sous son manteau, et traversa l'appartement de la reine. Il tremblait toujours que des vagissemens ne se fissent entendre et porta son fardeau précieux dans le carrosse de Mme Scarron, restée au petit parc.

Nous demandons pardon au lecteur de pénétrer dans des détails si scabreux pour la morale : il nous fallait connaître, dès leur principe, les causes de l'agitation qui se produisit en France à la fin du règne de Louis XIV, sous la régence, et pendant les premières années du règne de Louis XV. Bossuet n'a pas craint, d'ailleurs, d'aller au fond de ces intrigues, et d'en parler.

Le second enfant de Mme de Montespan était *Louis-Auguste de Bourbon*.

Le troisième fut *Louis-César*.

Le quatrième fut *Louise-Françoise*.

Comme on le voit, Mme Scarron devint une gouvernante émérite, et sa charge ne ressembla point à une sinécure.

Que se passa-t-il dans la maison du faubourg Saint-Germain, qu'elle habitait? Les curieux, les indiscrets, les méchans, ne cherchèrent-ils pas à découvrir quelque chose? Les domestiques, les chevaux et les équipages, qu'on voyait chaque jour descendre ou remonter la rue de Vaugirard, ne disaient-ils pas assez la mission que remplissait la veuve du poète, pauvre et pensionnée? Colbert lui-même, assure-t-on, se rendit chez elle, et, pour la surprendre, entra sans être annoncé. Mme Scarron, à ce moment, caressait un des princes. En apercevant le ministre, elle ne se déconcerta pas. Pour dérober l'enfant à la vue de Colbert, elle usa d'un adroit stratagème; elle le fit emporter comme un paquet de linge. Puis elle entama de sang froid, avec ce curieux visiteur, une longue conversation.

Et Colbert sortit, ignorant ou feignant d'ignorer ce qui se passait.

Jamais une vie ne fut plus mystérieuse que celle de Mme Scarron à cette époque. « Je montais à l'échelle, dit-elle dans ses *Entretiens*, pour faire » l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il » ne fallait pas qu'ils entrassent; les nourrices ne » mettaient la main à rien, de peur d'être fatiguées » et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent » de l'une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous » mon bras du linge, de la viande; ou je passais » quelquefois les nuits chez l'un de ces enfans malades, dans une petite maison hors de Paris. Je » rentrais chez moi le matin par une porte de derrière; et, après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel » d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret » à garder. On le sut : de crainte qu'on le pénétrât, » je me faisais saigner de peur de rougir. »

VI. Le père, la mère et la gouvernante.

Quelquefois Mme Scarron conduisait les enfans à la cour.

Un jour, on introduisit la nourrice chez Mme de Montespan. Le roi s'y trouvait, et il demanda à qui appartenaient ces enfans.

Ils sont sûrement, répondit la villageoise, à la dame qui demeure avec nous ; j'en juge par les agitations où je la vois au moindre mal qu'ils ont.

— Mais qui croyez-vous en être le père? reprit Louis XIV.

— Je n'en sais rien, repartit la nourrice : je m'imagine, pourtant, que c'est quelque duc ou président au parlement.

La *Merveille* fut enchantée de cette réponse, et le roi rit jusqu'aux larmes. Aussi, en mars 1673, comme il parcourait l'état des pensions, manifesta-t-il *réellement* sa satisfaction. Deux mille francs seulement étaient inscrits au nom de Mme Scarron : il biffa, et mit en surcharge *deux mille écus.*

Quelle différence entre les sentimens du roi et ceux de la favorite pour les élèves de Mme Scarron, auxquels celle-ci vouait une tendresse de mère ! Le jeune Louis Auguste, principalement, l'intéressait au plus haut point. C'étaient des inquiétudes, des soins, un dévouement, qui inspiraient à Mme de Montespan des plaisanteries inconvenantes.

La marquise, en effet, était étourdie par le mouvement de la cour, dont elle faisait les honneurs avec ses deux sœurs, — trio remarquable, admirablement dépeint par l'abbé Têtu : « Mme de Montespan parle comme une personne qui rêve, et Mme de Fontevault comme une personne qui parle. »

Celle qui, dans la conversation, manquait de naturel, celle qui pour un quolibet aurait perdu une amie, se révéla mauvaise mère en une circonstance grave.

Le feu ayant pris à la maison où l'on cachait les princes, Mme Scarron, tout alarmée, envoya un exprès à Mme de Montespan, qui répondit :

« Je m'en réjouis. Le feu est signe de bonheur... »

Louis XIV, au contraire, eut des entrailles de père. Bien des gens le taxèrent de faiblesse. — Faiblesse honorable, faiblesse de cœur, qui vaut mieux que certaine force d'esprit ! — Le 29 décembre 1673, il rendit, à Saint-Germain, l'édit suivant :

« Louis, etc. La tendresse que la nature nous donne pour nos enfans, et beaucoup d'autres raisons qui augmentent considérablement en nous ces sentimens, nous obligent de reconnaître Louis-Auguste, Louis-César et Louise-Françoise, et leur donner des marques publiques de cette reconnaissance pour assurer leur état. Nous avons estimé nécessaire d'expédier à cet effet nos lettres patentes pour déclarer notre volonté ; à quoi nous nous portons d'autant plus volontiers, que nous avons lieu d'espérer qu'ils répondront à la grandeur de leur naissance et aux soins que nous faisons prendre de leur éducation. A ces causes, etc., déclarons Louis-Auguste, Louis-César et Louise-Françoise, nos enfans naturels ; voulons et entendons qu'ils soient nommés, savoir : lesdits Louis-Auguste, duc du *Maine* ; Louis-César, comte de *Vexin* ; et ladite Louise-Françoise, de *Nantes.* »

Point de nom de la mère dans cet acte, — innovation diversement interprétée. Le plus probable était que Louis, adorant ses enfans *légitimés*, voulait tenir leur origine dans le vague, pour pouvoir les élever plus tard par sa seule volonté, par sa seule toute-puissance, à une position que le nom officiellement connu de leur mère eût entachée.

VII. — L'empirique d'Anvers.

Le duc du Maine était né avec un pied difforme. Néanmoins, il avait grandi, il boitait et il était charmant. A sa troisième année, quand les grosses dents percèrent, il éprouva de si violentes convulsions qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre.

Toute la faculté de médecine de Paris fut requise ; tous les remèdes furent inutilement essayés. Le premier médecin, d'Aquin, ordonna d'envoyer l'enfant à Anvers pour le montrer à un célèbre confrère.

Voilà M. du Maine voyageant pour la Belgique avec sa mère prétendue la *marquise de Surgères* ! Il fallait bien garder l'incognito !

Les remèdes de l'empirique, très violens, mais encore plus inefficaces, effrayaient beaucoup la *marquise de Surgères*, c'est-à-dire Mme Scarron. Comme elle ne put supporter la vue de l'appareil, un assistant s'écria :

— Nous ne voyons pas le père de cet enfant, mais à coup sûr voici la mère.

Et le pauvre duc, honteux de ses souffrances, disait à son bourreau :

— Au moins, monsieur, je ne suis pas né comme cela : voyez ma mère ; et papa n'est rien moins que boiteux !

Après avoir passé par les mains du charlatan à diplôme, M. du Maine montrait de grandes dispositions.... pour boiter davantage.

De retour à la cour, où la gouvernante et les élèves eurent des appartemens, Mme Scarron fut tolérée plutôt qu'admise au jeu du roi, à ses soupers particuliers. Elle n'avait point encore triomphé des prétentions royales.

Ainsi, la naissance de M. du Maine cessait d'être cachée.

Mme de Thianges donna pour étrennes au fils de sa sœur un jouet dont les courtisans admirèrent la beauté. C'était une chambre grande comme une table, et toute dorée. Au-dessous de la porte, il y avait écrit en grosses lettres : *Chambre sublime.* En dedans étaient un lit et un balustre avec un grand fauteuil dans lequel on voyait assis le duc du Maine fait en cire et fort ressemblant. Auprès de lui M. de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, auquel il donnait des vers pour les examiner. Derrière le dos du fauteuil était Mme Scarron ; autour de lui M. de Marsillac et M. de Condom. A l'autre bout on voyait Mme de Thianges et Mme de La Fayette lisant des vers ensemble ; au dehors du balustre, se tenait Boileau-Despréaux avec une fourche, empêchant sept ou huit mauvais poètes d'entrer. Racine rêvait auprès de Boileau, et un peu plus loin souriait La Fontaine, à qui, de la main, l'auteur de *Britannicus* faisait signe d'approcher.

Chacun prodiguait aux *légitimés*, au duc du Maine, au comte de Vexin, à Mlle de Nantes, un encens que les fils légitimes de France recevaient à peine.

Peut-être l'état maladif du premier ajoutait-il encore aux sympathies qu'ils inspirait, en le rendant intéressant.

VIII. Effets des eaux de Baréges.

Une rechute de l'enfant combla les inquiétudes de

Louis XIV. On ordonna les eaux de Baréges, et, malgré le mauvais résultat du voyage d'Anvers, Mme Scarron n'hésita pas à prendre la route des Pyrénées. La gouvernante partit avec M. du Maine.

Elle écrivait alors directement au roi.

Par sa sollicitude à lui donner des nouvelles de la santé de l'enfant, par le bon sens et la supériorité qu'elle fit paraître dans ses lettres, Mme Scarron effaça presque complétement les mauvaises impressions de Louis XIV à son égard. Ce monarque, très versatile dans ses opinions sur les femmes qui l'entourèrent; ce monarque qui avait prétendu « ne devoir aimer jamais madame de Montespan », et qui, ensuite, l'avait avouée pour maîtresse, et lui avait fait bâtir le charmant château de Clagny; ce monarque qui traitait la veuve Scarron de *bel-esprit*, de *prude*, de *pédante*, n'était pas loin de lui rendre justice.

Des ordres avaient été donnés au gouverneur de Guyenne, au maréchal d'Albret. Mme Scarron et son élève devaient être reçus avec un grand cérémonial. M. du Maine obtint à Bordeaux les mêmes honneurs qu'y eût obtenus Mgr le Dauphin. Labeaumelle, possesseur de la lettre du roi au maréchal d'Albret, assure que Louis XIV y parlait de la gouvernante avec « l'embarras d'un homme qui commençait à l'aimer. »

L'importune d'autrefois devenait *chère*, à présent.

Un nouveau médecin, Fagon, avait soigné M. du Maine, sans réussir d'aucune façon.

Les eaux de Bagnères et de Baréges fortifièrent enfin la jambe du jeune malade. Cette demi-guérison ne fut pas, on va s'en apercevoir, leur unique effet.

Des nuages s'étaient élevés dans les liaisons de Mme Scarron avec Mme de Montespan. Il semblait que l'oracle rendu par la divineresse ne pût tarder à s'accomplir. Quand la gouvernante du duc du Maine revint de Baréges, la favorite s'empressa d'aller au-devant d'elle, non par amitié cette fois, mais par politique : l'absence avait augmenté le crédit de la veuve du poète, et Louis XIV changeait d'opinion sur son compte.

Tout y contribuait. Tantôt Mme Scarron procurait à Louis XIV une heure agréable : grâce à elle, le petit duc lui récitait de belles fables. Tantôt elle lui ménageait une douce surprise : en revenant de Baréges elle avait présenté au roi, un jour plus tôt que celui-ci ne s'y attendait, M. du Maine marchant presque droit.

Et le monarque d'exclamer :

— Ah! madame, quel plaisir vous me faites !

Il arriva aussi qu'étant entré chez son fils, Louis XIV s'était senti touché par un tableau ravissant : madame Scarron soutenait d'une main M. du Maine, en proie à la fièvre, berçait de l'autre main mademoiselle de Nantes, et gardait le comte de Vexin endormi sous ses yeux.

Les femmes de service n'avaient pu résister à la fatigue; mais la gouvernante avait passé trois nuits auprès des enfans malades.

Un jour, enfin, le roi jouait, comme cela eut lieu souvent, avec M. du Maine. Satisfait des paroles de l'enfant :

— Vous êtes très raisonnable, lui dit-il.

— Il faut bien que je le sois, répondit M. du Maine, j'ai une gouvernante qui est la raison même.

— Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnerez cent mille francs pour vos dragées.

Louis XIV envoya cent mille francs à Mme Scarron, qui acheta aussitôt la terre de Maintenon, érigée par la suite en marquisat.

IX. Madame de maintenant.

A dater de cette époque, Mme de Montespan et sa protégée, déjà très refroidies en amitié, devinrent rivales. Pour comble, Mlle de Fontanges captivait aussi le monarque par sa coquetterie, et principalement par sa jeunesse. Louis XIV, selon Voltaire, se sentait à la fois partagé entre Mme de Montespan, qu'il ne pouvait quitter, Mlle de Fontanges, qu'il aimait, et Mme de Maintenon, de qui l'entretien devenait nécessaire à son âme tourmentée.

Ces trois femmes tiennent la cour en suspens.

Alors, les soupçons s'attaquent à la sévère gouvernante; des bruits compromettans circulent et s'accréditent; la *Merveille* perd de jour en jour son prestige, et l'on ne doute plus, à la cour, que Mme de Montespan n'ait achevé son règne.

Louis XIV a donné en public à la veuve Scarron le nom de *Mme de Maintenon :* mais quelques courtisans se vengent de leur nouvelle dominatrice en l'appelant *madame de maintenant.*

Malgré tout, les choses vont leur train. Plus Mme de Montespan se montre impérieuse, plus Mme de Maintenon parle au nom de la morale et de la piété. On en vient aux querelles, à une rupture ouverte, en gardant seulement des apparences de bonne intelligence. Par exemple, pendant un voyage de la cour, les deux rivales *sérieuses*, — Fontanges ne l'était pas, — se trouvèrent placées dans le même carrosse.

— Ne soyons pas dupes de cette affaire-ci, dit en souriant Mme de Montespan à Mme de Maintenon; causons comme si nous n'avions rien à démêler. Bien entendu que nous ne nous en aimerons pas davantage et que nous reprendrons nos démêlés au retour.

La gouvernante de M. du Maine, n'acceptant pas jusqu'au bout cette rivalité alarmante pour les principes dont elle se prévaut, déclare tout à coup au roi qu'elle veut se retirer de la cour; mais celui-ci la supplie de rester. Elle est présentement aussi chère à Louis XIV qu'au duc du Maine. Elle sait égayer le monarque, l'attacher par ses grâces, par sa douceur, par sa sollicitude pour le prince légitimé.

Mme de Maintenon eut la place de dame d'atours de Madame la dauphine, et Mme de Montespan demeura presque toujours à Clagny, dont Bourdaloue disait :

« Ah! si Clagny était à quarante lieues de Versailles! »

X. Le camp des dévots.

Pendant quelque temps, à la suite de sermons prêchés devant Louis XIV, la lutte entre la *Merveille* et *Mme de Maintenon* s'envenima à un point que l'on ne saurait dire. Il existait, parmi les courtisans, deux camps opposés. Dans l'un se trouvaient les partisans de la sagesse, les hommes qui désiraient ardemment voir Louis cesser des écarts scandaleux; on l'appela le camp des *dévots*. Dans l'autre se retranchaient les amis de la tolérance et les *défenseurs du plaisir*.

La victoire resta au premier.

De là, l'élévation d'une foule d'hommes, considérables d'ailleurs, en tête desquels M. du Maine; de là, la fortune rapide de toutes les créatures de Mme de Maintenon.

Au nombre de ces créatures, on citait :

L'épais de Montchevreuil, fort honnête homme du reste, modeste et brave, qui reçut le gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, fut attaché à M. du Maine, et devint chevalier du Saint-Esprit;

Mme de Montchevreuil, grande, maigre, jaune, qui riait niais, et montrait de longues et vilaines dents ; dévote à outrance, d'un maintien composé, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une fée parfaite (c'est Saint-Simon qui l'a peinte); femme ordinaire, devant laquelle les ministres, les filles du roi même tremblaient ; ombre éternelle de Mme de Maintenon, toujours fixée à ses côtés;

M. et Mme d'Heudicourt, et surtout leur fille, élevée en même temps et dans la même maison que *le légitimé* : celle-ci mariée bientôt par Mme de Maintenon à un certain gentilhomme auvergnat nommé Cordebœuf de Montgon, et devenue dame du palais, contre le gré de tous ; femme laide, qui brillait d'esprit, de grâce, de gentillesse; plaisante, amusante au possible, méchante à l'avenant (reconnaissez encore le pinceau de Saint-Simon);

Chamillard, qui n'était encore que conseiller au parlement, mais qui, très fort au billard, jeu favori du roi, n'allait pas tarder à devenir contrôleur-général des finances, puis ministre de la guerre, pour être enfin honteusement disgracié, et accablé sous cette épitaphe célèbre :

> Ci-gît le fameux Chamillard,
> De son roi le protonotaire,
> Qui fut un héros au billard,
> Un zéro dans le ministère.

A cette galerie, nécessairement incomplète, des créatures de Mme de Maintenon, il faut ajouter le médecin Fagon, le duc d'Harcourt, le chancelier Voisin, l'abbé Dangeau, l'abbé Gobelin, etc., etc.

— Quant au maçon Barbé, l'astrologue, on ne l'oublia pas. On le fit chercher. Il était mort ! Le bien dont la reconnaissante veuve voulait le combler rejaillit sur ses enfans.

XI. Fortune de la gouvernante et de l'élève.

Devant ce cortége imposant des *dévots*, madame de Montespan, perdue, reniée, sans prépondérance désormais, n'avait plus qu'à se retirer dans une retraite, qu'à imiter Lavallière.

Qui chargea-t-on du soin délicat de le lui faire comprendre ? Un homme qui allait par là commencer, quoique très jeune encore, une longue série de rôles passifs : le *légitimé*.

M. du Maine, en effet, essaya de persuader à sa mère qu'elle n'aurait plus de considération et serait méprisée de toute la cour si l'amour du roi cessait. Il lui conseilla même de s'éloigner, l'assurant qu'on la rappellerait. Mme de Montespan partit, se rendit à Paris, écrivit à Louis qu'elle ne reviendrait pas. Et M. du Maine de faire transporter bien vite tous les effets de sa mère, sans son ordre, sans l'en avertir ; de faire jeter tous les meubles par la fenêtre, pour qu'elle ne reparût pas à Versailles !

C'est que le duc appartenait plus de cœur à Mme de Maintenon qui l'avait élevé, merveilleusement soigné, qu'à Mme de Montespan, qui avait toujours été pour lui indifférente et froide.

Il se rappela que la première lui avait dit souvent :

— Quand vous serez grand, vous ne vous souviendrez plus de moi.

Il voulut prouver le contraire, et bientôt il s'établit, entre la gouvernante et l'élève, un échange mutuel d'excellens procédés. A mesure que Mme de Maintenon gagna de l'empire sur l'âme du roi, la tendresse de celui-ci pour M. du Maine augmenta. Il est vrai que le *légitimé* avait un beau visage et beaucoup d'esprit de conversation.

Pour lui les faveurs se succédèrent. Le 1er février 1674, il reçut la charge de colonel général des Suisses et Grisons. En juin 1682, il devint gouverneur du Languedoc; en juin 1686, chevalier des ordres du roi ; en septembre 1688, général des galères.

Il fit sa première campagne avec le dauphin, au siége de Philisbourg et à la prise de Manheim; il se distingua à la bataille de Fleurus, où il eut un cheval tué sous lui, à Namur et à Steinkerque.

Un peu de gloire sert beaucoup à un homme qui possède l'amitié d'un roi !

M. du Maine et Mme de Maintenon grandissaient ensemble en fortune et en pouvoir. La cour et la ville en parlaient, des écrits circulaient, des placards étaient affichés. On s'avisa de distribuer ce petit billet :

« Le sceptre s'est trouvé sur la toilette d'une hypocrite, et la main de justice dans la manche d'un jésuite. »

Au plus fort de ces intrigues, la reine Marie-Thérèse était morte en 1683. Deux oraisons funèbres avaient été prononcées sur sa tombe : l'une, très longue et très pompeuse, par Bossuet ; l'autre, très courte et très simple, par Louis XIV, qui pleura sa femme, et dit :

— Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait jamais donné !

Le temps des amours adultères était passé; et, pourtant, avec un cœur prompt à la tentation comme celui du roi, il y avait encore tout à craindre. Il entrait à peine dans sa quarante-cinquième année. La maréchale de Noailles était si persuadée de la nécessité d'un second mariage, qu'elle dit à plusieurs personnes, notamment au président Hénaut :

— Il faut se presser de marier convenablement cet homme-là, sans quoi il épousera peut-être la première blanchisseuse qui lui plaira.

Remarquons-le bien, car, en cour, aucun mot spirituel ne se produit sans but et ne reste sans effet. La maréchale de Noailles avait Mme de Maintenon pour amie, était parente de cette présidente de Tambonneau si méchamment chansonnée autrefois dans un couplet dû à la collaboration de Mme de Montespan et de Louis XIV.

Une seconde épouse était toute trouvée pour le roi veuf, depuis longtemps épris d'une femme supérieure. Le dauphin, duc de Bourgogne, chef-né des princes légitimes, hasarda quelques représentations à son père.

Mais M. du Maine, pour neutraliser l'action du dauphin sur Louis XIV, avait été enseigné à dire, et répétait sans cesse devant le roi, que, *quoique dans l'âge des passions, il aimerait mieux mourir que de prendre une maîtresse !*

Entendant un soir parler ainsi son cher *légitimé*, Louis s'écria :

— Vous ne connaîtrez donc jamais de femme, car vous ne pouvez espérer de vous marier, votre naissance ne vous le permettant pas.

— Je m'y conformerai, sire, répondit M. du Maine, et j'offrirai à Dieu les privations que je m'imposerai.

Malgré l'avis du dauphin, suivant les conseils du *légitimé*, le grand roi préféra une alliance *ridicule* (plusieurs la qualifiaient ainsi) à une nouvelle liaison réprouvée par la morale.

Mme de Maintenon, sur la fin de l'année 1685, s'unit secrètement à Louis, et reçut la bénédiction nuptiale des mains de l'archevêque de Paris, Harlay de Champ-Vallon. Mariage longtemps problématique pour les courtisans ! Mille indices en témoignaient, bien que le roi ne donnât à son épouse que le nom de *Madame*. Sans doute il l'honorait autant que si elle eût été sur le trône ; mais, elle, toujours renfermée dans son appartement, occupée à des lectures, ou travaillant à des ouvrages de main, ne recevait presque personne.

Haine mortelle de Mme de Maintenon contre monseigneur le dauphin, dont elle avait reçu le surnom de *ma belle-mère burlesque* ! Réciprocité complète de la part de l'héritier légitime du trône. De Meudon, qu'habitait le dauphin, partaient à chaque instant des pamphlets, des quolibets, des satires contre le *ménage royal*. Dans une pièce de vers, on faisait dire à la reine secrète :

Que l'Eternel est grand ! que sa main est puissante !
Il a comblé de biens mes pénibles travaux :
Je naquis demoiselle et je devins servante ;
Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.

Et plus loin :

Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs,
Il me parla d'amour : je fis la Madeleine.

Pour venger *sa femme devant Dieu*, il n'y eut pas de charmantes choses que Louis XIV ne lui prodiguât. Outre une froideur marquée envers le dauphin, le monarque affectait une tendresse inépuisable à l'égard de *Madame*, à qui, parfois, il écrivait des lettres d'un style tendre et du dernier galant. En voici le modèle authentique :

A madame de Maintenon.

Avril 1691.

« Je profite de l'occasion du départ de Montchevreuil pour vous assurer d'une vérité qui me plaît trop pour me lasser de vous la dire ; c'est que je vous chéris toujours, et que je vous considère à un point que je ne puis exprimer, et qu'enfin quelque amitié que vous ayez pour moi, j'en ai encore plus pour vous, étant de tout mon cœur tout à fait à vous. LOUIS. »

Reine sans titre officiel, la veuve Scarron vit la prédiction du maçon Barbé s'accomplir dans tous ses détails. Elle ne possédait que sa terre, son marquisat, et une pension de quarante-huit mille livres.

— Mais, madame, vous n'avez rien à vous, lui disait souvent Louis XIV.

— Sire, répondait-elle, il ne vous est pas permis de me rien donner.

M. du Maine, au contraire, cumula de plus en plus les honneurs et les richesses. Son père lui accordait tout ce qu'il désirait. Il souhaita avoir un équipage de chasse : le roi lui donna dix mille écus pour le mettre sur pied, ordonnança dix mille écus par an pour l'entretenir ; le chevalier d'Aunay commanda l'équipage, et reçut pour cela mille écus d'appointemens. Mlle de Montpensier, qui travaillait à l'élargissement de son cher Lauzun emprisonné, avait cherché à attendrir Louis XIV, à obtenir de lui le pardon du gentilhomme gascon, en instituant M. du Maine son héritier pour la principauté de Dombes, le duché d'Aumale et le comté d'Eu.

Ce véritable enfant gâté ne quittait pas Mme de Maintenon : dans une représentation des *Quatre saisons de l'année*, ils s'associèrent pour représenter l'Hiver. La marquise traitait son élève comme un prodige. Comment les flatteurs auraient-ils manqué à M. du Maine, — que Mme de Maintenon soutenait deux fois, par amitié, et par amour-propre ? — J'avoue, écrivait-elle au duc de Richelieu, que j'aime le duc du Maine à la folie !

XII. Fort en thème !

En vérité, jamais une éducation ne fut plus habilement dirigée que celle du *légitimé*. Il eut des précepteurs de toutes sortes, entre autres Chevreau et Malézieu ; il se forma au contact des illustrations de l'époque. Le bon La Fontaine, qui avait déclaré « ne vouloir bâtir des temples que pour madame de Montespan, » dédia à M. du Maine une fable intitulée : *Les dieux voulant instruire un fils de Jupiter*, qui commence ainsi :

Jupiter eut un fils qui, se sentant du lieu
Dont il tirait son origine,
Avait l'âme toute divine.
L'enfance n'aime rien : celle du jeune dieu
Faisait sa principale affaire
Des doux soins d'aimer et de plaire, etc.

L'âme toute divine de M. du Maine attirait à lui des admirateurs, et, sans doute pour prouver réellement que le *légitimé* était *un fils de Jupiter instruit par les dieux*, madame de Maintenon avait fait imprimer, en 1677, le recueil de ses thèmes, sous ce titre : *OEuvre d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans*. Les courtisans ne manquèrent pas de lire ces thèmes et de les trouver magnifiques, inimitables, sublimes !

Ainsi, M. du Maine était un aigle en thème ! Une question s'agita dans le for intérieur des personnages importans de la cour : — M. du Maine a-t-il ou n'a-t-il pas beaucoup d'esprit ?

Les uns, Saint-Simon surtout, se décidèrent pour l'absence des facultés de l'esprit, les autres accordèrent au prince un bon sens remarquable ; d'autres, enfin, vantèrent sa douceur, sa jovialité et ses bons mots.

De fait, M. du Maine possédait d'immenses qualités, une instruction solide, un caractère soumis. C'était un homme bien élevé, propre à tout, sans être supérieur en rien, vrai fils de prince, capable de conserver des positions acquises par droit de naissance, mais incapable d'en acquérir par droit de talent. D'un tempérament calme, d'une nature aimante, sage par principes et par habitude, assez brave pour qu'on n'osât pas plaisanter sur sa prudence, assez prudent pour qu'on ne redoutât pas les éclats de sa bravoure, — il devait nécessairement être un mari modèle, faire le bonheur d'une femme.

A l'âge requis pour ce grand acte qu'on nomme le mariage, M. du Maine fit connaître son intention « d'allumer les flambeaux de l'hyménée. » Son père essaya de l'en dissuader par tous les moyens possibles, et s'appuya même sur une raison peu agréable au *légitimé*. Le roi dit franchement à son fils « que

ce n'était pas à des espèces comme lui à faire lignée.»

Mais le *légitimé* avait, peu d'années auparavant, manifesté ses opinions sur les liaisons illicites. On n'a pas oublié la conversation qui eut lieu entre M. du Maine et Louis, à l'occasion des projets formés par ce dernier pour élever jusqu'à lui *la gouvernante.*

En cette occasion, comme toujours, Mme de Maintenon intervint, donna gain de cause à son ancien élève, et parvint à modifier l'opinion du monarque. A qui allait s'unir un prince que tout le monde chérissait ou enviait? Quelle heureuse princesse deviendrait, par une telle union, la belle-fille de Louis XIV?

Les ambitions s'émurent. Il y avait, dans le mariage du *légitimé*, de quoi brouiller la moitié des courtisans avec l'autre moitié.

XIII. M. le Prince et sa famille.

En ce temps vivait le fils du grand Condé, dont le seul exploit et la seule gloire fut d'avoir sauvé la vie à son père, dans la bataille de Sénef. — *Monsieur le Prince*, — tel était son nom à la cour, — menait à Chantilly une existence de tyran domestique.

Très maussade et très quinteux, monsieur le Prince divertissait quelquefois la cour du *grand roi* par des manies, des excentricités — voisines de la folie. Il était sujet à des vapeurs. Mais Louis XIV imposait tellement par sa présence, que monsieur le Prince éprouva un jour un désagrément sans pareil dans la chambre royale. Il s'imaginait souvent être transformé en chien, et aboyait alors de toutes ses forces. Saisi d'un de ces accès devant le roi, il n'y résista pas, malgré la majesté du témoin, et se retira seulement vers la fenêtre. Là, il mit la tête dehors, étouffa sa voix autant que possible, et fit toutes les grimaces de l'aboiement.

Monsieur le Prince avait trois filles qu'il tourmentait sans cesse, et qui aspiraient au jour où elles prendraient leur volée pour passer de l'esclavage paternel aux chaînes dorées du mariage. Ces trois filles étaient extrêmement petites. La première, pleine d'esprit et de raison, fort belle d'ailleurs, avait un pouce de moins que la seconde. Celle-ci espérait donc échapper, avant son aînée, au joug de *monsieur le Prince.*

En 1686, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, Mlle de Charolais, n'avait encore que dix ans, et déjà elle avait perdu un futur mari dans la personne du comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Mme de La Vallière, *légitimé*, et mort amiral de France.

Apparemment prédestinée à des *légitimés*, Anne-Louise Bénédicte de Bourbon fut une de celles auxquelles on pensa pour M. du Maine.

La petite-fille du grand Condé avait néanmoins une rivale redoutable. Une de ses cousines, fille de Mme Charlotte-Elisabeth de Bavière, *princesse Palatine*, aspirait à l'honneur de devenir duchesse du Maine, princesse de Dombes, duchesse d'Aumale, comtesse d'Eu.

Mlle de Charolais possédait peu d'agrémens physiques. Elle avait un bras incommodé, qui paraissait plus court que l'autre, et qu'elle ne pouvait aisément allonger. Quelques méchantes langues prétendaient qu'elle avait eu une maladie scrofuleuse, qu'elle était ainsi estropiée à cause des drogues dont elle avait trop usé pour obtenir guérison. Elle ne manquait pas d'esprit ni d'ambition, et promettait d'être impérieuse comme son père.

Mlle de Montpensier, la dame de Lauzun, gardait rancune à Louise-Bénédicte, parce que celle-ci s'était permis, un soir, au souper du roi, de rire extraordinairement en la voyant tousser. Mademoiselle se vengea en disant que si la fille du grand Condé épousait le fils de Mme de Montespan, cela ferait un beau couple : — un boiteux et une manchote.

Mais M. le prince de Condé avait ressenti une joie extrême en apprenant qu'un mariage entre sa fille et M. du Maine était possible. Mme de Maintenon y travaillait. Comment ne pas réussir !

En dépit de *Mademoiselle* et de la *princesse Palatine*, l'affaire s'arrangea au bénéfice de la maison de Bourbon.

XIV. Mariage du boiteux et de la manchote.

Le mardi, 12 février 1692, vers cinq heures du soir, Louis XIV envoya chercher *monsieur le Prince*, et lui proposa le mariage de M. du Maine avec Mlle de Charolais, sa fille. M. le prince, heureux de cette nouvelle, se hâta de la répandre, d'aller l'annoncer chez Mme la princesse de Condé. Mme la princesse, qui était alors à Paris, courut bien vite à Versailles avec son mari.

Le lendemain, Louis XIV, en personne, adressa à la princesse une demande officielle. Selon le cérémonial exigé, M. le Prince reçut le roi au bas du grand escalier, et Mme la princesse à la porte de son appartement, dans la galerie. Louis accabla d'amitiés Anne-Bénédicte de Bourbon, puis la princesse de Conti, sa sœur; et il déclara que le mariage projeté serait célébré au retour d'un voyage que la conr allait faire à Compiègne.

On ne parla bientôt plus, à Versailles, que de ce grand événement.

Une rupture éclata entre la princesse de Condé et *la Palatine*, mais Anne-Bénédicte ne s'en préoccupa guère. Son rêve s accomplissait.

Tout était sur pied pour monter la maison du *légitimé*. Le roi ne dédaigna pas d'entrer dans les détails du mariage. Il donna à M. de Montchevreuil le soin de gouverner la maison de M. du Maine, ce que celui-ci désirait vivement depuis longtemps; il offrit en cadeau à Mlle de Charolais 100,000 francs, comme c'était l'habitude pour les princesses du sang qui se mariaient. Il dépassa les usages en faveur de son fils : au lieu de cinquante mille écus accordés d'ordinaire aux princes du sang, le duc du Maine reçut un million.

L'avant-veille de la cérémonie nuptiale, Louis envoya à sa future belle-fille deux parures admirables, estimées à 200,000 fr., l'une de diamans, et l'autre de pierreries de toutes couleurs.

Ce fut le roi d'Angleterre qui donna la chemise au marié.

A peu-près sur la fin du carême de 1692, les fiançailles se firent dans le cabinet du roi, et toute la cour se réunit à Trianon, où il y eut appartement et grand souper. Le 19 mars, sur les six heures, le mariage fut célébré, à la messe du roi, par le cardinal de Bouillon, — honneur pareil à celui qui avait été accordé au duc de Chartres.

Mme de Montespan, non-seulement n'assista pas au mariage, mais elle ne signa point aux contrats. Pour elle le cilice et les jeûnes !

Faut-il parler des soupers, des dîners, *des musiques*, des jeux, hombre ou portique, qui eurent lieu à l'occasion de cette union célèbre? N'est-il pas plus

intéressant de montrer le triste tableau qui fut le pendant ou plutôt le contraste de ces fêtes?

Mlle de Condé, l'aînée des filles de M. le Prince, mourut le 24 octobre 1700, d'une longue maladie de poitrine qui la consuma moins, assure Saint-Simon, que les tourmens dont son père l'abreuva, que le chagrin insurmontable de s'être vu préférer, pour deux doigts de taille, Anne-Bénédicte de Bourbon.

XV. Les estropiats brodés d'or.

Le luxe des meubles, des appartemens et des costumes, était indispensable à la cour de Louis XIV; il donnait un peu de charme à la réunion, dans les grands ou petits appartemens, de plusieurs princes pour qui la nature avait été une marâtre.

Sous d'immenses perruques disparaissaient les vices de la tête, comme, sous Louis XV, les paniers prêtèrent secours aux tailles mal faites. Quiconque ne se montrait pas magnifique était sûr de déplaire au monarque. Celui qui avait de beaux chevaux lui devenait agréable; celui qui avait demandé, qui avait obtenu la permission de bâtir un hôtel à Versailles ou à Fontainebleau, prenait large place en son cœur.

C'est que rarement on vit rassemblés, au Louvre, ou à Marly, ou à Versailles, tant de personnages malheureux sous le rapport physique. Les incurables s'y étaient donné rendez-vous. Et cela prêtait à rire au peuple, qui souffrait, lui, de la famine et de la misère, qui, faute de pain, se nourrissait de caricatures, viande creuse, mais si agréable au goût!

Représentez-vous Marie-Thérèse d'Autriche, première femme du *grand roi*, maigre, sèche et fort petite! Ses ridicules la donnaient en spectacle : elle avait toujours peur, à table, qu'on ne lui laissât pas de quoi dîner. Etrange crainte chez une reine! En mourant, elle avait dit :

— Voilà le seul jour heureux de ma vie!

Ses dents étaient noires et cassées, — parce qu'elle prenait sans cesse du chocolat, selon la mode d'Espagne, prétendaient les uns, — parce qu'elle mangeait souvent de l'ail, assure *la Palatine*.

Henriette d'Angleterre petillait d'esprit; mais le sort l'avait marquée au B : bossue!

La Vallière, comme tout le monde sait, boitait un peu.

La duchesse de Berry mettait beaucoup de rouge pour cacher les marques que la petite vérole lui avait laissées sur les joues.

La duchesse d'Orléans, femme de Philippe, régent, tombait à tout instant en défaillance; au bout de deux pas, venait pour elle la fatigue. Elle s'était habituée à boire et à manger couchée.

Le duc de Bourgogne, dont les qualités promettaient un excellent roi, avait une épaule plus haute que l'autre, et la princesse de Savoie, sa femme, qui, par sa malice et ses espiègleries, faisait les délices de la cour, ne possédait pas une seule dent saine dans la bouche.

Enfin, Henri de Bourbon était borgne, la duchesse du Maine manchote, le duc du Maine boiteux.

Et Louis XIV?... le moindre de ses défauts était une prononciation vicieuse : il appuyait un peu la langue contre les dents supérieures en parlant, et quand il voulait dire *Paris*, il disait *Pahis*. Du reste, souvent malade, il souffrit en 1686 d'une fistule, heureusement opérée, après avoir mis la cour et la ville en émoi, ce qui inspira à Mme Tallemant ces quatre vers dont elle gratifia Mlle de Scudéry :

Avec fort peu de biens, moins encor de jeunesse,
Avec une famille aussi pauvre que moi,
Je ne demande à Dieu ni grandeur ni richesse;
Je suis assez contente : il a sauvé le roi!

On reprochait à Louis XIV d'être trop petit, d'avoir trop d'embonpoint, de rester longtemps la bouche ouverte. Il mangeait extraordinairement. — On vit le roi engloutir, et cela très souvent, quatre assiettes de différentes soupes, un faisan tout entier, une perdrix, une grande assiette pleine de salade, du mouton coupé dans son jus avec de l'ail, deux bons morceaux de jambon, une assiette pleine de pâtisserie, et du fruit et des confitures.

Cet appétit vorace, presque toujours satisfait, donnait à Louis XIV une réplétion que combattaient des saignées et des purgations fréquentes, tantôt par nécessité, tantôt par précaution.

Sous un monarque jeune, toutes ces physionomies pouvaient encore se supporter. Il suffisait d'astreindre les courtisans à un uniforme rigoureux, grâce auquel les détails désagréables s'effaceraient, pour ne plus constituer qu'un bel ensemble extérieur. L'uniforme, à la cour, c'est l'étiquette. Marquant à chacun ses devoirs, ses droits, ses pas, ses démarches, ses saluts officiels, elle établit une harmonie parfaite parmi les seigneurs qui entourent le trône, depuis la plus ébouriffante laideur jusqu'à la plus irréprochable beauté, depuis un duc de Roquelaure jusqu'à une Ninon de l'Enclos.

En maître absolu, Louis XIV, qui comprenait ces vérités, avait promulgué une espèce de code du cérémonial, et sa loi, ponctuellement observée, contribuait à *embellir* un peu le *défectueux* assemblage du palais.

Les hommes avaient obéi avec empressement. L'étiquette régnait et gouvernait. Le moindre désir du prince, en fait de costume d'usage, de révérence, se réalisait aussitôt. Et quelle rigueur dans les cérémonies de la cour! Dès que le monarque avait ouvert les yeux, commençaient les salamalecs; même après qu'il était endormi, ils continuaient.

XVI. Exemples : La barbe et la communion du roi. — Révérences. — Les coiffures de dames.

Laissons ici parler le code de l'étiquette.

« De deux jours l'un, dit *l'Etat de la France*, c'est jour de barbe, c'est-à-dire que le roi se fait raser.

» Les deux barbiers de quartier rasent alternativement de deux jours l'un, et celui qui ne rase point apprête les eaux et tient le bassin. Celui qui est de jour pour raser Sa Majesté met le linge de barbe au roi, le lave avec la savonnette, le rase, le lave, après qu'il est rasé, avec une éponge douce, d'eau mêlée d'esprit de vin, et enfin avec de l'eau pure. Pendant tout le temps qu'on rase le roi, le premier valet de chambre tient le miroir devant Sa Majeté avec le peigne à moustache.

» Aux *communions du roi*, le chef de panneterie-bouche pose son tablier ou nappe en présence de S. M., sur le siége pliant qui est mis au bas de l'autel; puis cette nappe est étalée par les deux clercs de chapelle. Le chef d'échansonnerie-bouche ayant, au moment de la communion, versé un peu de vin

dans une coupe qui est sur la soucoupe, duquel il fait l'essai, met cette coupe entre les mains du premier maître d'hôtel, de qui le célébrant, qui vient de communier le roi, la reçoit et la présente à S. M., qui en prend quelques gouttes. Dans ce même temps, le prince du sang ou *légitimé*, ou bien le premier maître d'hôtel, en son absence, qui a reçu du chef de panneterie-bouche, sur une assiette d'or, une serviette frisée, la présente au roi, qui s'en essuie les lèvres, si bon lui semble.

» Un maître d'hôtel, en l'absence du premier maître d'hôtel ordinaire, présenterait cette serviette à Sa Majesté, ou, en l'absence des officiers ci-dessus, les chefs de gobelet la présenteraient eux-mêmes.

» Le roi, ayant communié, *touche* ordinairement *les malades*. Trois chefs du gobelet se trouvent au dernier rang des malades, avec trois serviettes mouillées, différentes, mises entre deux assiettes d'or, pour en laver les mains de Sa Majesté, qui vient de toucher les malades. Ces chefs du gobelet présentent aux princes du sang ou *légitimés* ces trois serviettes en cet ordre : la première, trempée de vinaigre, au plus qualifié des princes du sang; la seconde, mouillée d'eau simple, à un autre prince du sang; et la troisième, trempée d'eau de fleur d'orange, à un autre prince. »

A telle heure, heure précise, un gentilhomme doit arriver au lever de sa majesté, pour assister *à la chemise*.

Tel grand personnage doit être initié à l'art *d'offrir le verre* à Louis XIV; il doit savoir combien de pas l'étiquette lui permet de faire dans la *chambre du lit*, quand et comment il peut *parler*, etc., etc.

Lorsque le roi mange son petit dîner, lorsqu'il y a *petit couvert*, c'est un prince du sang ou *légitimé* qui lui offre la serviette mouillée à laver; les princesses du sang ou *légitimées* ont seules le droit d'être servies en public par les officiers du gobelet; les princes du sang ou *légitimés* présentent la médecine au roi indisposé, etc., etc.

Les femmes se soumettaient moins aveuglément que les hommes au code, dont un article portait : « Quand les grandes dames, surtout les princesses du sang, passent dans la chambre du roy, elles font une grande révérence au lit de sa majesté. »

Elles voulaient échapper à la révérence; elles tenaient quelquefois tête aux volontés de Louis XIV. Dépité, un jour il s'écria :

— J'avoue que je suis piqué au vif, quand je vois qu'avec toute mon autorité de roi en ce pays-ci, j'ai eu beau crier contre les coiffures trop hautes, personne n'a eu pour moi la complaisance d'abaisser un peu la sienne. Arrive une inconnue, une petite guenille d'Angleterre (Henriette), avec une coiffure basse : tout à coup les princesses vont d'une extrémité à l'autre!

Ainsi, devenez donc le soleil des monarques! obtenez le nom de *grand roi*! avec un fouet matez votre parlement! ayez des flatteurs qui vous décernent les titres de Mars, d'Apollon et de Jupiter! possédez tous les pouvoirs! vous n'acquerrez pas le droit de dire absolument : La mode, c'est moi! Les femmes s'opposeront toujours à une pareille usurpation.

XVII. — Le Problème insoluble.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Or, on s'ennuyait énormément à Versailles, à moins qu'on ne fût chasseur ou joueur, à moins qu'on n'aimât avec passion tirer au vol et forcer le cerf, ou jouer à la *bosselte*, au *portique* et au *reversi*. Versailles, que Louis appelait son *favori sans mérite*, était bien dépourvu de charmes pour la duchesse du Maine.

Mme du Maine, en effet, possédait à un très haut degré cette beauté du diable, la jeunesse, qui vit de mouvement, de vivacité, de gaieté folle.

A peine mariée, la *naine* (ainsi la surnommait-on alors), ne voulût pas se plier aux coutumes des *dévots* ni s'enfermer, à seize ans, dans un tombeau. Elle s'étudia à complaire à Mme de Maintenon, assez pour trouver en elle un appui, sans cependant l'accompagner dans ses visites à Saint-Cyr, ni se mêler de ses controverses religieuses.

La situation de Mme du Maine était toute particulière, — entre les courtisans déchaînés contre la *reine Maintenon* et les flatteurs qui ne voyaient que par les yeux de la secrète épouse du roi.

Dès l'abord, elle prit et exerça un puissant empire sur le *légitimé*, son mari. Elle éveilla dans le duc du Maine les aspirations ambitieuses, et celui-ci, homme inoffensif, entra bientôt dans une carrière nouvelle, et chercha à se créer une brillante position politique.

Mme de Maintenon, en retour des condescendances respectueuses que lui prodiguait la *naine*, lui voua une amitié efficace. Que ne devait pas espérer le *légitimé*! Il avait une protectrice puissante, une femme ambitieuse : à lui de se laisser conduire.

Initiée aux secrets de l'Etat, la seconde épouse de Louis XIV possédait une de ces autorités occultes contre lesquelles se brisent toutes les attaques. *Madame* occupait, au haut du grand escalier de Versailles, un appartement de plain-pied avec celui de Louis, et se plaçait, à la chapelle, dans la tribune réservée à la reine. Le roi passait la moitié de ses journées chez elle; il y travaillait. Elle conservait un fauteuil en sa présence, se levant à peine lorsque le dauphin ou le duc d'Orléans lui venaient rendre visite. Le moyen de douter que *Madame* fût reine de fait!

Les royaux époux prétendaient sauver les apparences.

En public, Mme de Maintenon ne prenait aucun rang; elle gardait un silence absolu sur son état. Une fois, pourtant, elle parut se trahir.

Il n'appartenait qu'aux reines de France de franchir la grille du couvent des grandes Carmélites.

— Madame, vous savez nos usages, fit la supérieure, c'est à vous de décider.

— Ouvrez toujours, ma mère, répondit Mme de Maintenon, ouvrez toujours.

Elle parut se trahir seulement, car un bref du pape Innocent XII l'autorisait à entrer dans tous les monastères de France.

Son imprudence alla plus loin encore.

Grondant Mme de Caylus, sa nièce à la mode de Bretagne, elle lui dit :

— Vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrais volontiers tout l'encens dont on me fatigue!.....

Puis, baissant la voix, mais toujours avec autorité :

— Vous, pourtant, nièce d'une *reine*!

Elle écrivit aussi, le 28 juillet 1689, à M. de Noailles, archevêque de Paris, une lettre compromettante, qui divulguait son secret au lieu de le cacher.

« Monseigneur,

» Comptez que vous ne me verrez plus que chez moi; vous ne me traitez point familièrement. Sur quel pied pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de venir me recevoir au bas du degré et de m'accompagner à mon carrosse avec tout ce qui est chez vous? Voulez-vous trahir mon secret? Est-ce que vous êtes aussi adorateur de la faveur? Est-ce que vous m'en croyez enivrée? »

Mignard avait peint Mme de Maintenon en *saint Françoise romaine*. L'artiste chargea sa fille de demander au roi s'il pouvait mettre au portrait un manteau doublé d'hermine. C'était l'habit de reine.

— Oui, répondit Louis XIV, sainte Françoise le mérite bien!

L'époux assurément s'observait plus que l'épouse. Celle-ci succombait peut-être sous les tentations de la vanité; celui-là, ferme sur sa dignité, était bien maître de lui.

Malheur à la personne qui, hautement, porterait atteinte à l'inviolabilité du secret!

L'abbé de Choisy avait prié Bontemps, premier valet de chambre du roi, témoin du mariage morganatique, d'offrir à *Madame* un exemplaire d'un de ses ouvrages. Bontemps, rendant compte de sa mission à l'abbé, employa ces termes:

— Je suis assuré que Sa Ma....

Il s'arrêta tout court, rougit, et changea de conversation.

Mme d'Heudicourt, l'ancienne amie de Mme de Maintenon, fut exclue de la cour pendant plusieurs mois, pour s'être avisée de dire à la reine secrète :

— Nos maris ne reviendront pas sitôt de la chasse.

On doit s'en souvenir : dans ses prédictions à Mmes de Montespan, de Maintenon et d'Heudicourt, le maçon Barbé avait déclaré que cette dernière serait renvoyée de la cour, *à cause de sa mauvaise langue*.

L'oracle s'accomplissait dans toutes ses parties.

Mme de Montespan, la délaissée, voyant à une fenêtre le roi rire avec sa rivale triomphante de l'air le plus familier, murmura ces mots:

— S'ils étaient mariés, s'aimeraient-ils tant? S'ils ne l'étaient pas, se permettraient-ils ces familiarités?

Le problème difficile : Mme de Maintenon est-elle ou n'est-elle pas reine? ne se pouvait résoudre.

Eh! pourquoi le monarque absolu ne *commandait*-il pas tout simplement à ses courtisans d'*ignorer* la chose? ils l'auraient sue sans la savoir, pour plaire à leur maître. Le méchant Louis XIV! tourmenter de la sorte ses fidèles serviteurs!

XVIII. Sa Raison, sa Solidité.

Plus que les mots imprudens, plus que les actes étranges, plus que les réticences incomplètes, plus que toute chose, la conduite de la famille royale à l'égard de Louis XIV et de Mme de Maintenon prouvait la réalité d'un mariage regardé comme déshonorant pour le chef de l'Etat.

Les princes légitimes, afin de se donner raison pleine et entière, réveillèrent contre la seconde épouse du roi, à laquelle il leur répugnait de rendre hommage, les épigrammes et les pamphlets décochés jadis à la veuve Scarron, attaques résumées en ces vers composés par Gilles Boileau, frère du satirique :

Vois sur quoi ton erreur se fonde,
Scarron! de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi! ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu grattais un peu ta tête,
Que tu le devinerais bien!

Lauzun et de Villarceaux figuraient au nombre des adorateurs heureux de la veuve. Lauzun et Villarceaux! si l'on en croyait les bruits du temps, toutes les femmes de France auraient eu des faiblesses devant ces deux irrésistibles conquérans...

De telle sorte était l'orgueil des princes du sang, qu'ils eussent préféré complimenter une maîtresse bien noble du roi, que tolérer son épouse roturière. Les mêmes qui s'inclinaient devant Mlle de Fontanges, la légèreté en personne, réprouvaient Mme de Maintenon que Louis surnommait sa *raison*, sa *solidité*.

Grande et de belle taille, de cette grandeur qui n'épouvante point, mais qui sert seulement à la bonne mine, la *reine secrète* avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué, modeste. Elle pouvait plaire par sa beauté, et plaire longtemps par son esprit.

Voilà pourquoi elle effrayait les princes du sang, et même les *légitimés*, à l'exception du duc du Maine, son élève chéri, à l'exception de Mme du Maine qui s'arrangeait assez de cette brouille entre Louis XIV et sa famille, et qui se proposait de l'exploiter au profit de sa fortune.

Le monarque, loin de céder aux mécontens, entoura *Madame* de soins et d'égards. Sa tendresse ne s'effarouchait pas. Il multipliait, avec elle, les promenades sentimentales, la faisait assister à de brillantes revues, l'emmenait en voyage.

Tantôt il lui écrivait:

A Mme de Maintenon, juin 1694, à 9 heures du matin.

« ..... J'ai changé de résolution pour ma journée; le beau temps qu'il fait m'empêche d'aller à Saint-Germain; je remettrai ce voyage à demain; et, pour aujourd'hui, je dînerai au petit couvert; j'irai à la chasse, et je me rendrai à six heures et demie à la porte de Saint-Cyr du Parc, où je ferai trouver mon grand carrosse. J'espère que vous m'y viendrez trouver avec telle compagnie qu'il vous plaira. Nous nous promènerons dans le parc et nous n'irons point à Trianon. En revenant, demain, j'irai à Saint-Cyr, au Salut, en habit décent, et nous reviendrons ensemble. Voilà ce que je crois de mieux. »

Tantôt il lui envoyait cet avis :

..... « Je ne pourrai être chez vous qu'à trois heures; prenez des mesures pour éviter les importuns. Je suis très fâché de ce retardement, mais le conseil ne finira pas plus tôt. »

N'est-ce pas là une correspondance de mari avec sa femme, d'époux qui font bon ménage?

Aussi, quand les conseils des ministres s'assemblaient chez Mme de Maintenon, souvent Louis XIV demandait l'opinion de *sa moitié*.

— Qu'en pense votre *Solidité*, disait-il?

S'il n'y avait pas accord entre lui et son conseil, le roi se retournait vers la veuve Scarron, et ajoutait :

— Consultons *la Raison*.

Or, presque toujours les avis de sa *solidité*, de la *raison*, l'emportaient sur les décisions des ministres, et de grands événemens politiques naquirent parfois

de ces opinions réclamées avec tendresse, suivies avec aveuglement.

La fondation du pensionnat de Saint-Cyr, dont Mme de Maintenon fut déclarée supérieure perpétuelle par le roi et par l'évêque de Chartres, l'élévation de Chamillard au ministère, et surtout les progrès constans des *légitimés* dans l'esprit de Louis XIV, résultèrent de la parfaite intelligence qui régna entre le monarque et sa femme.

XIX. — Les carpes languissantes.

Selon toute apparence, Mme de Maintenon n'a jamais manifesté le moindre désir d'être officiellement déclarée reine. Les pompes de la majesté lui auraient-elles déplu ? ou bien craignait-elle de tout perdre en voulant trop avoir ? Dans une position comme la sienne, du triomphe à la chute il n'y a qu'un pas. Comment contre-carrer l'étiquette, les convenances, dont le grand roi se préoccupait tant ? Mieux valait s'entourer toujours de vague, d'inconnu, de mystère : les nuages font les apothéoses.

Des signes non équivoques de chagrin ou de dépit échappèrent à cette femme si enviée.

Se promenant un jour dans un endroit raboteux et montueux des jardins de Saint-Cyr, avec Mme de Glapion ;

— Vous n'êtes point délicate, lui dit cette mère, vous vous fatiguez volontiers ; vous n'êtes point comme les grands.

— C'est que je ne suis pas *grande*, reprit Mme de Maintenon ; je suis seulement *élevée*.

Au fond du bonheur dont jouissait *Madame*, il y avait de l'amertume. L'assujétissement où elle était pouvait lui faire regretter quelquefois le calme et la liberté d'une vie privée.

— Je n'en puis plus ; je voudrais être morte ! déclarait-elle à son frère.

Et celui-ci, homme peu accessible aux délicatesses de sentiment, croyait sa sœur malheureuse, pour n'avoir reçu que la main gauche du roi. Se méprenant sur ses paroles, il répondait gaiement :

— Vous avez donc donné parole d'épouser Dieu le père ?

Les noirs chagrins de *Madame* éclataient davantage encore dans ses lettres. Elle écrivait à une amie :

« Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands !... Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ? J'ai été jeune et jolie ; j'ai goûté des plaisirs ; j'ai été aimée partout dans un âge plus avancé ; j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. »

« Je vous envie votre solitude, votre tranquillité, écrivait-elle à Mme de Saint-Géran ; et je ne suis plus surprise que la reine Christine soit descendue du trône pour vivre avec plus de liberté. »

Ces ennuis allèrent croissant ; une morne tristesse s'était bientôt emparée du monarque lui-même, à mesure qu'il se rapprochait de la tombe. *Madame*, échouant à le distraire, exclama quelquefois :

— Quel supplice d'avoir à amuser un homme qui n'est plus *amusable* !

Enfin, regardant à Marly des carpes qui languissaient :

— Elles sont comme moi, dit-elle à Mme de Caylus, elles regrettent leur bourbe !

XX. — M. du Maine au Parlement.

Toute l'ambition de *Madame* fut de dorer l'avenir à son cher élève le duc du Maine.

On reconnut toujours la main qui guidait le *légitimé* : c'était la main de son ancienne gouvernante. On reconnut toujours l'esprit qui lui indiquait la conduite à tenir : c'était l'esprit de sa jeune femme.

Dès le mois de mai 1694, le bruit courut qu'on allait faire revivre, en faveur de M. du Maine, la pairie du comte d'Eu, l'une des plus vieilles du royaume ; que le roi allait signer une déclaration encore plus favorable à son fils que celle dont Henri IV avait autrefois gratifié César de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées ; que le *légitimé*, enfin, précéderait, au parlement, tous les pairs ecclésiastiques et laïques.

A ce bruit, la cour et la ville s'émeuvent au plus haut point. Parmi les princes du sang légitimes, les pairs et les archevêques, des récalcitrans se montrent en grand nombre. Chacun de défendre ses prérogatives ; chacun de s'irriter, chacun d'annoncer ses prétentions, chacun de manifester sa mauvaise humeur.

On se met en campagne. Certes, le *légitimé* va trop loin ! Il abuse de la faiblesse que son père a pour lui ! Conçoit-on cela ? Il ose se porter l'égal des princes légitimes, lui, qui a épousé non une véritable princesse du sang, mais *une poupée du sang* !

Mme du Maine, *Madame*, et le roi lui-même traitent sérieusement la question pendante au tribunal des courtisans.

On s'accorde d'abord en ceci que le *légitimé* aura beaucoup des traitemens qu'on fait aux princes du sang, mais qu'en bien des choses aussi il ne sera traité que comme pair, prêtera le serment ordinaire, et ne passera point dans le parquet du parlement ; que le premier président, en lui demandant son avis, le traitera de *comte* d'Eu.

C'est par là qu'on distinguera entre lui et les princes du sang qu'on ne nomme par aucune qualité.

Mais, en revanche, les traitemens de prince du sang qu'on lui fera seront positifs : le premier président le haranguera au nom du parlement, et lui ôtera son chapeau lorsqu'il lui demandera son avis.

Il est bien entendu que M. du Maine, avant d'être reçu, ira voir le premier président, tous les présidens à mortier, les avocats-généraux, le procureur-général, le doyen du parlement et le rapporteur; mais il les fera avertir avant sa visite. Il n'ira voir aucun des ducs.

Cela posé, les intrigues redoublent pendant trois jours.

La réception était fixée au samedi 8 mai 1694, et, le jeudi 6, la paix n'était point encore faite entre le *légitimé* et les *légitimes*, entre le duc du Maine et les pairs.

Louis XIV ne dédaigna pas de parler personnellement à l'archevêque de Reims, de lui apprendre quel rang il voulait que son fils eût au parlement. Celui-ci, obéissant aux volontés royales, répondit qu'il se trouverait honoré de passer après M. du Maine.

Si sagement, si honnêtement parla l'archevêque de Reims, que le roi fut très content de lui.

L'archevêque alla chez le *légitimé* pour lui confirmer ses réponses à Louis XIV.

Tant de condescendance attira à l'archevêque la confiance de Louis XIV, qui le chargea d'une mission importante, — celle d'avertir tous les autres ducs que le meilleur moyen pour eux de devenir agréables à sa majesté serait de se trouver au Parlement, le samedi, jour fixé pour la réception.

Louis XIV avait parlé. Alors, les courtisans se plaignirent de l'archevêque de Reims, et prétendirent que celui-ci avait voulu se donner tout le mérite de l'obéissance en cette occasion.

Dans un entretien avec le roi, les trois princes du sang promirent de se trouver à la réception.

M. du Maine vint à Paris, le lendemain, 7 mai, faire les visites d'usage.

Il était décidé que son frère, le comte de Toulouse, prendrait le même rang que lui, *quand il aurait une pairie*, et que ses enfans mâles jouiraient des mêmes prérogatives, *aussitôt qu'ils auraient une pairie*.

Il en avait coûté beaucoup de peine à Mme de Maintenon et au roi pour régler cette affaire de préséance. Les *légitimés* l'emportant, leur prépondérance à la cour était doublée.

Au jour convenu, le samedi, séance solennelle au parlement, où se trouvèrent tous les pairs qui étaient à Paris, à Versailles, ou à Marly. Deux membres seulement protestaient par leur absence : les ducs de Rohan et de la Force.

Dans une harangue spéciale, le premier président rendit hommage *aux vertus des légitimés*.

Puis, M. du Maine prêta serment, et le premier président dit :

— M. le comte d'Eu, pair de France, allez prendre votre place entre M. le prince de Conti et M. l'archevêque-duc de Reims.

Tout ce qui eut lieu pour cette réception du fils de Louis XIV au parlement donna des idées au duc de Vendôme, petit-fils de César de Vendôme, *légitimé* par Henri IV.

Dix jours de discussions, de luttes entre les courtisans, aboutirent à faire décider que M. le duc de Vendôme, lui aussi, prendrait rang au parlement devant tous les pairs, même les ecclésiastiques, et marcherait après M. du Maine.

En vérité, les *légitimés* de toutes familles étaient maintenant plus en faveur que les *légitimes*.

XXI. Sanglant affront.

Quand M. du Maine passait en carrosse au milieu de la foule, il produisait un grand effet. Le peuple voyait en lui le chéri de Louis XIV, un prince jeune encore, à l'air aimable, qui paraissait exempt de cette sévérité que les *dévots* mettaient à la mode.

Outre sa fortune particulière, M. du Maine avait pour appointemens ordinaires et extraordinaires de colonel-général des Suisses, et pour l'entretènement de douze hallebardiers servant près de sa personne, la somme ronde de six mille cent-soixante-quatorze livres par mois, — six mille livres pour lui, quatorze livres dix sols par mois à chacun des hallebardiers, ce qui faisait soixante-quatorze mille quatre-vingt-huit livres par an.

A une grande richesse il joignait une noblesse de premier choix. Son blason n'avait que peu ou point de pareils. Il portait de France à bâton de gueules péri en barret pour brisure. L'écu accolé et entouré des colliers des ordres du roy, la couronne d'or rehaussée de huit fleurs de lys de même ; le tout posé sur un manteau ducal ; deux canons acculés et montés sur leurs affûts étaient posés au-dessous de ses armes, pour marquer de sa charge de grand-maître de l'artillerie de France ; et pour celle de colonel-général des Suisses, il avait six drapeaux déployés, la pointe terminée en fleurs de lys, et les bâtons passés en sautoir derrière le tour de ses armes.

M. et Mme du Maine dépassèrent en luxe ce que la cour avait de plus brillant, et, à ce propos encore, ils eurent des envieux, des ennemis. Mme du Maine effaçait toutes les princesses par ses magnifiques diamans ; M. du Maine, avec son équipage de chasse, faisait le désespoir des hommes de cour. Entre lui et M. de La Rochefoucauld s'éleva une lutte implacable d'amour-propre, — pour leurs meutes de chiens !

Les prétentions des légitimés n'avaient pas tardé à prendre un caractère politique.

Un mercredi, le 22 décembre 1694, l'ambassadeur de Venise se rendit à l'Arsenal, à Paris, chez le comte de Toulouse. L'ambassadeur voulait, par cette avance, plaire à Louis XIV. Après cette visite, il se proposa d'aller et alla chez M. du Maine. Celui-ci, en personnage important qu'il était, ne s'abaissa pas jusqu'à descendre l'escalier pour recevoir le Vénitien.

Là-dessus, grand débat, appel aux lois de l'étiquette.

Prière à l'ambassadeur d'attendre un moment M. du Maine.

L'ambassadeur se formalisa, s'éloigna sur-le-champ et ne revint pas.

Dans l'orgueil du *légitimé* il entrait déjà, comme on le voit, beaucoup d'ambition. Non-seulement le duc et la duchesse du Maine voulaient traiter d'égal à égal avec les trois princes *légitimes* du sang, mais ils poursuivaient une idée fixe, celle de leur devenir supérieurs, soit en attirant auprès d'eux une cour de beaux-esprits, soit en essayant d'acquérir une popularité formidable.

Blessés jusqu'au fond du cœur, les *légitimes* n'eurent point de paroles assez méprisantes pour M. du Maine. Monseigneur le dauphin traduisit son mécontentement en action, aux visites du jour de l'an 1695.

L'usage et l'étiquette voulaient que lorsqu'un prince du sang venait saluer l'héritier présomptif du trône, l'huissier de la chambre ouvrît la porte à deux battans.

Monseigneur ordonna que si M. du Maine se présentait chez lui, fût-il même en compagnie de princes ou princesses, on ne le laissât point entrer avec eux, et qu'on ne l'introduisît que quand les battans seraient refermés.

Par un raffinement de méchanceté, et pour prouver au roi, d'ailleurs, qu'il ne méprisait pas sa déclaration, mais qu'il n'agissait ainsi que dans le but d'humilier personnellement M. du Maine, Monseigneur le dauphin n'étendit point son ordre au comte de Toulouse.

Or, M. du Maine reçut en plein l'affront. Quoiqu'il donnât la main à la duchesse de Chartres, sa sœur, il se vit refuser *l'honneur des deux battans de la porte*, qui furent ouverts, peu d'instans après, en sa présence, au comte de Toulouse, son frère.

Cet acte brutal du dauphin criait vengeance. L'offensé porta plainte à son amie, à sa confidente, à sa seconde mère, Mme de Maintenon. Celle-ci ressentit, pour moitié, l'affront dévoré par M. du Maine. Elle

en parla avec feu au roi, le priant d'en reparler au dauphin.

— Vous aurez beau faire, madame, répondit Louis XIV, je ne me mêlerai point de ces querelles; et si vous aimez sincèrement M. du Maine, vous devez craindre de le mettre aux prises avec *Monseigneur*, qui doit un jour être son maître.

Sa *Raison, sa Solidité* n'insista pas; mais elle se détermina à tout entreprendre pour assurer l'indépendance et la grandeur de son élève.

XXII. Deux infatigables solliciteurs.

A quelques mois de là, le troisième *légitimé*, comte de Toulouse, amiral depuis l'âge de cinq ans, reçut de Louis XIV le gouvernement de Bretagne,— nouvelle faveur qui inspirait un peu de jalousie à Mme du Maine. Les deux frères de légitimation firent, en quelque sorte, scission. Autant l'aîné inspirait de la défiance à cause des projets que nourrissait sa femme, autant le jeune plaisait aux légitimes par la douceur de son caractère, par son manque absolu d'ambition.

Sobieski, roi de Pologne, mourut le 17 juin 1696. Mme du Maine savait que Louis aspirait à mettre un prince de son sang sur le trône des Jagellons.

M. de Toulouse venait d'obtenir une province, M. du Maine pouvait bien obtenir un royaume!

Mme de Maintenon, à l'instigation de la petite-fille du grand Condé, continua son rôle de solliciteuse auprès de Louis XIV. Elle tâcha de persuader au monarque qu'il devait se servir de son influence sans seconde en Europe pour donner une couronne à M. du Maine.

— Vos enfans *légitimés*, lui dit-elle, auraient, par ce moyen, un port assuré, s'ils avaient le malheur de vous perdre. Vous savez que *Monseigneur* ne les aime point; qu'il voit avec colère les titres et les charges dont ils sont revêtus; et *Monseigneur*, vous mort, ne respecterait en rien vos volontés, puisque, de votre vivant, il s'y montre si opposé.

Ces démarches ne réussirent qu'à augmenter la mésintelligence qui existait entre le dauphin et le *légitimé*.

Le prince de Conti, proclamé roi de Pologne le 27 juin 1697, ne jouit pas même de sa royauté, car l'électeur de Saxe, aussi proclamé, ayant moins *de chemin à parcourir* que le prince de Conti pour se rendre à Varsovie, l'emporta sur son concurrent français.

Comme elles n'avaient pu faire un roi du *légitimé*, mesdames du Maine et de Maintenon ne visèrent plus, bientôt, qu'à le porter à la grande-maîtrise de l'ordre de Malte, devenue vacante, en cette même année, par la mort d'Alof de Vignacourt.

Sans se préoccuper des obstacles qui s'élevaient encore à l'encontre de son projet, Mme de Maintenon implora Louis XIV, pour qu'il fît créer le *légitimé* grand-maître de Malte.

Par malheur, M. du Maine n'était pas seulement simple chevalier. Les statuts de l'ordre s'opposaient à son élection.

Désolée, presque furieuse d'échouer ainsi continuellement, *sa Raison, sa Solidité*, perdit un peu de son calme ordinaire. Elle s'écria :

— Ce ne sera donc que pour le duc du Maine seul que votre majesté ne pourra rien faire, sire, et de tous vos enfans le plus soumis, le plus tendre, le plus respectueux, sera le moins bien traité. Déjà votre majesté s'est refusée à l'envoyer en Pologne. Que deviendra-t-il s'il a le malheur de vous perdre?

Cette plaidoirie éloquente n'eut pas de succès.

L'ordre de Malte nomma grand-maître Raimond Poullos de Roccafall, Aragonais.

XXIII. La résidence de Sceaux.

Louis XIV ne pouvait tenir constamment rigueur. Mme de Maintenon aidant, M. et Mme du Maine reçurent de lui un présent de valeur, qui servit indirectement les plans politiques de la petite-fille du grand Condé.

Il existait, à deux lieues de Paris, une délicieuse résidence, ancienne châtellenie simple, achetée par Colbert à René Potier, duc de Tresmes, et devenue, par les soins du nouveau propriétaire, digne d'attirer l'attention des voyageurs.

Au vieux château de Sceaux succédèrent des bâtimens et un parc superbes, auxquels les plus habiles artistes mirent la main.

Le Nôtre en avait dessiné les jardins; Lebrun avait couvert de fresques le dôme de la chapelle; Girardon et Pierre Puget avaient enrichi de leurs sculptures cette demeure qui coûta des sommes folles, qui rivalisa avec Marly, Saint-Germain, Choisy, et Chantilly même.

Colbert s'était composé à Sceaux une véritable cour. Il reçut son royal maître dans cette résidence favorite; il donna, en 1677, une fête splendide à Louis XIV et au dauphin.

Le marquis de Seignelay, fils et héritier de Colbert, embellit de nouveau le château et le parc. Le marquis résidait peu dans son domaine, où il reçut pourtant Louis XIV, en 1685. Il mourut six ans après.

En 1700, la terre de Sceaux devint la propriété du duc du Maine. Le prix d'acquisition, fixé, dit Saint-Simon, à neuf cent mille livres (un million avec les droits), ne répondait pas aux dépenses enfouies là par Colbert. Il y avait, dans le château, beaucoup de meubles, et pour plus de cent mille livres de statues dans les jardins.

Le roi lui-même paya pour son fils *légitimé* les frais de l'acquisition. M. et Mme du Maine s'installèrent à Sceaux.

Ce magnifique domaine avait un grand et un petit château.

Une belle place, garnie de bornes et ornée d'une fontaine qui fournissait de l'eau à tous les habitans, conduisait de l'église au petit château, où le prince de Dombes et le comte d'Eu, fils du *légitimé*, ont été élevés. On y parcourait un superbe jardin, renfermé à hauteur d'appui, et deux fontaines rocaillées en cascades donnant le mouvement tantôt à un soleil, tantôt à un Neptune, tantôt à une chasse au cerf, etc.

Dans une des arcades il y avait une grosse tête d'homme en furie, dont la bouche faisait tomber de l'eau dans un vase gigantesque fait en coquille.

Un bois charmant, de peu d'étendue, appelé la salle des tilleuls, prêtait au promeneurs ses discrets ombrages. Les principaux ornemens des allées étaient des statues. Deux, en marbre, représentaient des *lutteurs*; une autre, de bronze, représentait Diane. Christine de Suède avait fait don de cette dernière à Servien.

N'oublions pas le *bois de Pomone*, parallèle à la

salle des tilleuls. De chaque côté, un oli bosquet augmentait le mystère de cet endroit délicieux.

Le potager lui-même possédait sa petite merveille, le *pavillon de l'Aurore*, ainsi nommé parce qu'il était situé à l'orient. Lebrun peignit dans ce pavillon l'Aurore abandonnant Céphale. Elle est sur son char attelé de deux coursiers pleins de feu. C'est l'Amour qui tient les rênes et qui la conduit. D'autres figures, œuvres du même peintre, ornaient cette gracieuse construction. On distinguait notamment, à droite et à gauche, Castor et Pollux. Le pavillon, fort élevé et de forme octogone, avait douze ouvertures, y compris celle qui sert d'entrée. Deux escaliers opposés y conduisaient. Deux enfoncemens à l'intérieur, ressemblant à des cabinets, offraient aux regards de belles peintures dues au pinceau de Lobel, artiste d'ailleurs peu renommé. Dans l'un des enfoncemens était une composition de *Zéphire et Flore*; *Vertumne et Pomone* étaient représentées dans l'autre. C'étaient, on le voit, les quatre Saisons en allégorie.

La pièce d'eau nommée le *Caprice* méritait d'attirer les regards. Au haut de ce travail gracieux étaient les ordinaires compagnes du Caprice, c'est-à-dire la *Bizarrerie*, la *Légèreté* et l'*Inconstance*.

Composé de sept pavillons, le grand château avait sur le fronton de sa façade une Minerve sculptée par Girardon, que Boileau appelait le Phidias de son époque.

Un pavillon de l'aile droite renfermait la chapelle, dont l'autel était décoré de deux belles statues en marbre blanc, sculptées par Tuby, et représentant le *Baptême de Jésus-Christ par saint Jean*. Personne ne voyait le dôme sans l'admirer, car il s'y trouvait un chef-d'œuvre de Lebrun, une peinture à fresque. Un ange montrait Jésus-Christ, que saint Jean baptisait, à Adam et Eve et à plusieurs patriarches en bas-reliefs, grands comme nature, mais à mi-corps, faits sur les dessins du peintre de Louis XIV.

De la chapelle on entrait dans les appartemens.

Le premier, où l'on admirait le *cabinet de la Chine*, rempli de morceaux rares d'antiquité, regorgeant de pierres précieuses, de magots et de figures de la Chine, appartenait à Mme la princesse de Conti.

Venait ensuite la grande salle de marbre, ou plutôt la salle de billard, et puis l'appartement de Mme la duchesse du Maine.

Un historien assure qu'on y voyait des glaces *surprenantes*, et plusieurs pièces de porcelaine très remarquables.

Le troisième appartement brillait par le mobilier, notamment par un magnifique lit à l'anglaise, garni en laque, et par son petit *cabinet doré*, où l'on trouvait beaucoup de bijoux en or et dorés. Il conduisait à la *salle de compagnie*, que décoraient les portraits du duc et de la duchesse du Maine, et de M. le comte de Toulouse.

L'appartement qu'habita plus tard le duc de Penthièvre, dès son entrée au château, avait une chambre fort ancienne, dite la *chambre des bains*, et le cabinet d'aventurines, où étaient représentées plusieurs personnes déguisées en singes, celles qui formaient la cour ordinaire de la duchesse du Maine. Quelques autres salles complétaient le rez-de-chaussée.

Au premier, en montant par le grand escalier, se prolongeait une galerie ornée de têtes et de bustes.

La *salle de comédie*, très fréquentée, comme nous le verrons bientôt, était placée au milieu de cette galerie.

Au second, le petit appartement nommé la *Chartreuse* paraissait ravissant. Meubles, tableaux rares et originaux, curiosités de toute sorte, rien n'y manquait. On y découvrait de plus de huit ou dix lieues autour du château.

On l'appela *le beau grenier de Sceaux*.

Ce fut la retraite favorite de Mme du Maine, qui s'y faisait monter par une trappe, et dont le siége s'enlevait au moyen d'un contre-poids.

Tels étaient le grand et le petit château de Sceaux.

Les jardins présentaient encore plus de magnificences. Que le lecteur s'y promène avec nous, et il se fera aisément une idée exacte de leur aspect.

Un buste de Louis XIV, décoré des attributs de la royauté, décorait la façade du grand château, du côté des parterres. Aux quatre coins de ces parterres, trois statues de marbre blanc représentaient les quatre Saisons. Trois bassins à jet d'eau étaient séparés les uns des autres par une allée, au bout de laquelle on apercevait une statue de bronze, le *Gladiateur*, justement estimée comme composition et comme travail.

Si nous allons à gauche du château, nous rencontrons un beau parterre, avec des réservoirs, des statues, une fontaine de marbre, un bassin à jet, un superbe berceau couvert de jasmin et de chèvrefeuille, de figures, de bustes, etc.; nous passons par deux belles allées dont les arbres s'épanouissent comme des éventails, et sont attachés à des pieux avec des fils d'archal, pour les mettre à l'abri des coups de vent et des orages. Nous distinguons, parmi les statues, un philosophe de chaque côté, un faune jouant des cymbales, un portique en treillage, des lions, Amphitrite, etc.

Si nous côtoyons le parterre qui longe le château, nous marchons, à gauche, sous un berceau qui conduit à une galerie renfermant des tableaux de Raphaël et de Wander-Meulen. A droite, nous entrons dans la salle des marronniers, où miroite un grand bassin à plusieurs jets.

Là, un logement-miniature s'offre à nos regards: il se compose de plusieurs chambres et d'une riche bibliothèque, avec un balcon donnant sur le marché de Sceaux, et un joli jardin. Ce n'est pas tout. Voici encore un vaste bassin et une grande demi-lune; voici un Hercule debout, appuyé sur sa massue. De chaque côté, une Muse nous sourit.

Poursuivons notre promenade. Cette première allée est celle du labyrinthe, où les étrangers n'entrent point, et chaque allée de ce quinconce forme un berceau. Plus loin, regardez: on va des prés dans les taillis. Puis, le long des murs en parapet, s'étendent deux allées de verdure, qui correspondent, l'une au bassin du plus grand jet d'eau, au bas des cascades, et l'autre au canal.

Apercevez-vous cette immense statue appelée le *Sénateur romain*? Voyez-vous le parc aux huîtres?

Avant d'entrer au château, ne dédaignons pas cette longue allée garnie de jeunes arbres en éventail, et où l'on a placé, de distance en distance, des siéges en forme de fauteuils entourés de verdure. Au milieu, à gauche, sur un piédestal, apparaît un enfant qui joue de la flûte, et que l'on nomme le *Petit flûteur antique*; à droite est un bassin d'un carré long, rempli d'eau.

Partout, en cet endroit, des arbres à fleurs, des lilas, des muguets, des pelotes de neige.

Revenus au château, nous entrons sous une spacieuse galerie qui règne le long de deux cours.

Traversons ces cours pour arpenter une large demi-

lune que séparent des fossés secs, et qu'embellissent deux petits jardins. Une avenue tout à fait grandiose, à trois rangées d'arbres, va jusqu'au chemin d'Orléans. En rentrant, examinez, dans l'avant-cour, deux pavillons. Sur les terrasses qui les couronnent, une pièce de canon de huit, montée sur des roues, semble menacer les visiteurs.

Oh ! tout cela se donne bien les airs de résidence royale !

L'avant-cour sert à recevoir les carrosses des bourgeois, tandis que les voitures publiques restent dans la demi-lune. La seconde cour se remplit des carrosses des princes et des seigneurs. Où ne va-t-on pas chercher les distinctions? Les voitures des bourgeois ne sont pas dignes de coudoyer les voitures des princes !

A l'élégance des appartemens du grand et du petit château, à la beauté des jardins qui les entourent, il faut joindre le jeu des eaux.

Ici, dans deux bassins, dix jets s'élèvent majestueusement; là, dans la longue allée du labyrinthe, est placée une grande coquille avec un enfant tenant un dauphin; plus loin, au bout de la salle des marronniers, on entre dans un bosquet qui renferme trois fontaines, une patte-d'oie de quatre allées, et deux figures en gaîne adossées à la palissade du milieu, qui conduit à la galerie d'eau.

Le petit bois, situé tout près de là, possède pour principal ornement une grotte en coquillage, nommée *la Fontaine du Rocher*, dont l'eau forme trois nappes qui sont reçues dans un bassin.

Bientôt, les portes de la galerie d'eau s'ouvrent : on voit l'effet général.

Aux quatre coins de cette galerie, d'énormes coquilles reçoivent l'eau qui tombe dans des rigoles ; et, dans le milieu, il existe une salle carrée, aux encoignures de laquelle se contournent quatre champignons.

La *Fontaine d'Eole et de Sylla*, que l'allée du milieu sépare en deux parties, est située dans un bosquet orné d'un bassin à pans. Des têtes de chiens et des Vents occupent les angles de ces deux bassins, et fournissent des lames d'eau. A l'extrémité de ce bosquet, on s'extasie devant la belle statue en marbre blanc, devant l'*Hercule* du Pujet. Le *Héros-Dieu*, à demi couché et appuyé sur son bouclier, garde entre ses jambes sa massue, sur laquelle il se délasse, et tient dans sa main gauche trois espèces de pommes, faites d'un mastic apprêté. Ces trois pommes lui ont servi à vaincre le dieu Cerbère.

A peu de distance, en face et aux côtés d'un berceau de treillage, construit en forme de dôme, soutenu par des barreaux de fer et garni de chèvrefeuille, Cérès, Bacchus, Mercure, Socrate et une figure antique personnifient les plaisirs que l'on goûte à la cour de Sceaux.

De là, par une allée très rapide, le promeneur se rend dans une grande cascade, il en voit jouer les eaux, et passe ensuite sur une terrasse de sable, qui poudroie au-dessus des cascades. et au-dessous d'une large nappe d'eau qui se replie.

En descendant la partie droite des cascades, on aperçoit leur effet et aussi celui du grand jet, placé au milieu d'une pièce d'eau de 6 arpens, s'élevant à 80 pieds de hauteur. Trois allées d'eau charment le regard. Partout des statues remarquables. Castor et Pollux, Apollon et Daphné, Aricie et Pœtus, la Paix des Grecs, l'enlèvement de Proserpine par Pluton, l'enlèvement d'une Sabine, méritent de fixer l'attention.

Lorsqu'on arrive au haut des cascades, on embrasse d'un coup d'œil toutes les eaux.

Au coin de chaque escalier, des enfans jouant avec des dauphins jettent de l'eau par la gueule ; du fond de la nappe d'eau s'élève un superbe vase de fonte qui répand un bouillon d'eau figurant un gros bouquet de pavots, et, à chaque côté de ce vase, quatre jets d'eau, par leur effet, représentent huit cierges. L'eau traverse ensuite une allée, pour fournir les neuf jets de la rigole au-dessus des chandeliers. A chaque chute d'eau il y a un bouillon et deux rangs de chandeliers de chaque côté, jusqu'au dernier bassin, où l'on voit une double nappe, avec six jets plus élevés.

Sur la terrasse ou plate-forme, admirons deux fleuves dans des grottes garnies de coquillages. A droite il y a un cheval marin et un enfant qui retient un monstre ; à gauche, un monstre de chaque côté et un enfant qui soutient une coquille pour recevoir l'onde. Au-dessus des fleuves, un gros vase doré, de la forme d'un artichaut, semble être confié à la garde d'un lion et d'une lionne qui jettent de l'eau par la gueule. Tous les vases, les animaux, les dauphins, les fleuves, etc., qui figurent au haut des cascades, sont de plomb, de bronze ou de fonte, ainsi que quelques figures ; toutes les statues, tous les bustes, les scabellons, etc., tant des parterres que du parc, étincellent de marbre blanc.

Les jardins de Sceaux sont un diminutif de ceux qu'on admire à Versailles.

Bosquets enchantés, petits bois ornés de bassins et de figures, beaux percés, jours bien ménagés, routes cultivées et coupées avec soin, parterres émaillés de fleurs et artistement composés d'après les dessins de Le Nôtre, voilà ce qui les recommande à la foule des promeneurs.

XXIV. — La Bergère et son troupeau.

Si l'on comparait Sceaux à un paradis terrestre, dans le temps où M. et Mme du Maine y résidaient, on en avait deux fois le sujet. Non-seulement la beauté des jardins et des appartemens, les sites enchanteurs qui environnaient le château, et la félicité dont le duc et la duchesse pouvaient y jouir, rendaient la comparaison assez juste; mais ce qui la complétait encore essentiellement, c'était la ressemblance des maîtres du paradis fabriqué par Le Nôtre et Lebrun avec ce premier couple qui peupla la terre.

Nous nous représentons volontiers M. du Maine calme, bon, faible, — comme Adam ; Mme du Maine vive, curieuse, persuasive, — comme Eve.

Comme Eve, Mme du Maine écouta les conseils du serpent, qui, sous la figure de la Domination, se montra constamment à la petite-fille du grand Condé. Comme Adam, M. du Maine se laissa *persuader*, — et mangea la pomme.

Les deux époux devaient-ils être chassés de leur Eden? L'histoire nous apprendra ce qu'il leur en a coûté pour avoir touché au fruit défendu.

En attendant, pénétrons dans le paradis terrestre de Sceaux, lequel, comme à celui des premiers âges, se remplit de *bêtes*, de bêtes charmantes et pas du tout féroces : de poètes, d'érudits, d'académiciens. Telles étaient les créatures que Mme du Maine appelait *ses bêtes*, et qui lui rendaient le surnom de *Bergère de Sceaux*.

M. et Mme du Maine *jouèrent à la royauté* dans leur château.

A Versailles se tenait la *cour dévote*, tout imprégnée de la conversion de Louis XIV, des dévotions de Mme de Maintenon, des oraisons du père Letellier, jésuite, dernier confesseur du grand roi.

A Sceaux se tenait la *cour mondaine*, conservant des intelligences continuelles avec la *cour dévote*, mais cachant ses projets politiques sous les formes du plaisir.

Les *légitimés* menaient donc, qu'on nous pardonne cette expression à cause de sa justesse, une existence en partie double, semi-légère, semi-sérieuse.

Autour du trône qu'occupaient, à Sceaux, M. et Mme du Maine, se groupaient les beaux esprits de la plus curieuse espèce, lesquels entretenaient parmi eux un commerce ultra-littéraire, mêlant les sciences exactes avec les bouts-rimés, les travaux d'histoire avec les pièces de théâtre, les madrigaux avec les billets de conspiration.

Les *bêtes* de Sceaux s'amusaient autant que s'ennuyaient les hôtes de Versailles.

A Sceaux, brillèrent, — concurremment ou successivement :

Nicolas de Malézieu, qui avait été dans son enfance un petit prodige; qui, choisi par Bossuet et Montausier, avait enseigné les belles-lettres à M. du Maine; qui était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française; homme de toutes les sociétés et de toutes les heures;

Charles-Claude Saint-Genest, autre académicien, ancien précepteur de Mlle de Blois, et maintenant secrétaire des commandemens du *légitimé*; déjà vieux, mais galant encore :

François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, autre académicien, qui devint un Anacréon nonagénaire, poète à reparties, répondant un jour à Mme du Maine, zélée cartésienne qui lui demandait l'explication du système de Newton :

Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes,
Des cartes,
Des cartes.

L'abbé de Charlieu, ami du duc de Vendôme;

Houdard de la Motte, académicien, poète romantique, précurseur des ennemis de la tirade poétique, combattant l'unité théâtrale, écrivant des tragédies et des odes en prose;

Le cardinal de Polignac, académicien, auteur de l'*Anti Lucretius, seu de Deo et naturâ*, chef-d'œuvre de littérature, mais de cette littérature épouvantablement ennuyeuse que cultivent parfois des hommes à la conversation spirituelle et attachante;

Lagrange-Chancel, qui avait composé à neuf ans une comédie satirique; à dix-huit, une tragédie représentée avec succès, ancien page de la princesse de Conti, *bravo* littéraire prêt à mettre sa plume au service de la *poupée du sang*;

Arouet de Voltaire, académicien, qui habita, au château de Sceaux, la chambre où avait logé Saint-Aulaire; *berger* de Mme du Maine;

Mme du Châtelet, amie de Voltaire, qui fit plusieurs séjours à Sceaux;

Valincourt, académicien, secrétaire général des commandemens du comte de Toulouse, nommé historiographe par Louis XIV, et qui, en collaboration avec Boileau, travailla à l'histoire du grand roi, œuvre restée inachevée, détruite dans un incendie qui épargna ainsi quelques volumes nauséabonds à nos bibliothèques, — ces catacombes de l'imprimerie;

Enfin le duc de Richelieu, l'abbé de Vaubrun, le duc de Vendôme, d'Alembert, Duclos, Tourreil, Fontenelle, etc., etc.

C'était une cour bien desservie, incessamment grossie par les mécontens, où l'esprit de mots et l'esprit d'intrigue se donnèrent rendez-vous à toutes les époques.

L'encens que ces flatteurs prodiguèrent aux *légitimés* leur monta à la tête. Le temps approchait où Sceaux l'emporterait sur Versailles!

XXV. Théâtre et nuits blanches.

Il fallait un piédestal quelconque à Mme du Maine. Depuis sa plus extrême jeunesse, elle s'évertuait à occuper d'elle l'attention publique, et, par suite, sans cesse flottée, elle avait, aux différentes époques de sa vie, reçu des surnoms divers.

Chez son père, le prince de Condé, Mme du Maine était déjà célébrée par Santeuil, poète français-latin, et génie lapidaire, sous le nom de *Nymphe de Chantilly* (Nympha cantiliaca). Cela caressait son amour-propre et la dédommageait un peu des quintes et des maussaderies de *M. le Prince*.

Après son mariage, elle était nommée la *Naine*; après son intronisation à Sceaux, elle s'appelait tour à tour : la *Bergère de Sceaux*, la *Baronne de Sceaux*, la *Fée de Sceaux*, etc., etc. Rien ne lui plaisait plus que ces dénominations pédantesques, bucoliques et glorifiantes.

Une haute renommée, très répandue, s'attachait à la *cour de Mme du Maine*.

Là, on ne parlait pas, on ne mangeait pas, on ne vivait pas comme ailleurs. Chaque heure devait tribut au plaisir. Toute journée sans fête paraissait être une journée perdue, et la Fée de Sceaux, adorable souveraine, évoquait avec sa baguette magique un monde d'enchantemens. Que Louis XIV remportât des victoires, ou qu'accablé par des défaites il jurât de « s'ensevelir sous les décombres de la monarchie, » le *légitimé* et sa femme s'en inquiétaient peu. Les événemens de Sceaux, c'étaient des arrivées ou des départs de grands seigneurs, des bals organisés ou contremandés.

Impossible de faire bonne figure en ce séjour à moins d'inventer quelque charmante excentricité, de revêtir un costume exquis, d'adopter un langage parfumé.

La passion du théâtre dominait sur toutes les autres, et les comédies bourgeoises de Mme du Maine rivalisaient avec la troupe des acteurs royaux. Ceux-ci très souvent paraissaient alternativement devant le public parisien et devant les *bêtes* de Sceaux. Sur le coquet théâtre élevé dans le château, les illustrations les moins contestées se mêlèrent avec des artistes amateurs. Baron y coudoya la duchesse du Maine, Lekain y donna la réplique à la marquise de Châtelet. Tragédies, comédies, divertissemens, ballets, opéras même, tous les genres, hors le genre ennuyeux, étaient cultivés avec une égale ardeur, sinon avec un talent égal. On voit plus tard, à Sceaux, Voltaire

remplir le rôle de *Cicéron* assez brillamment pour arracher d'unanimes applaudissemens aux spectateurs, et le duc de Villars jouer très passablement le rôle de *Catilina*.

Nous ne sommes pas des hôtes de la cour de Sceaux, à quoi nous servirait de flatter Mme du Maine?

Elle était fort mauvaise actrice et brûlait, pour l'art dramatique, d'une passion malheureuse.

Si le *troupeau* applaudissait la *Bergère*, ses bravos faisaient plus d'honneur à sa galanterie qu'à son goût et à ses convictions.

Sceaux, Clagny, Anet et d'autres résidences princières furent les témoins des triomphes *arrangés* de Mme du Maine qui passait rarement une semaine sans jouer le *Joseph*, de l'abbé Genest, les *Femmes savantes*, de Molière, la *Mère coquette*, et les opuscules comiques du *grand Malézieu*!

Outre le théâtre et les promenades scientifiques ou littéraires, on adorait, dans la cour de Sceaux, les divertissemens appelés *nuits blanches*.

Infatigable amie du plaisir, Mme du Maine ne se contentait pas de lui consacrer ses journées et ses soirées, elle lui sacrifiait encore des nuits entières. Maudit était le sommeil : il importait de prolonger les amusemens jusqu'au jour.

L'abbé de Vaubrun, *bête* fidèle, empressée, intelligente de la *Bergère*, imagina qu'il fallait, pendant l'une des nuits destinées à la veille, faire paraître quelqu'un sous la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui remercierait la princesse de la préférence qu'elle lui accordait sur le jour ; que la déesse aurait un suivant, chantant un bel air sur le même sujet.

L'abbé confia ce projet à Mme de Staal, qu'il engagea à représenter la divinité nocturne, à composer et à prononcer la harangue.

Ainsi naquirent les *nuits blanches* de Sceaux.

Un mot sur l'ordonnance généralement suivie pour ces fêtes.

Mme du Maine s'entourait de tous les gentilshommes qui jouissaient de l'insigne honneur de vivre avec elle. Il y avait foule compacte. Puis, une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet s'organisait.

L'invité qui tirait la lettre C donnait une *comédie* à la compagnie.

L'O astreignait à un petit *opéra*.

Le B obligeait à faire représenter un *ballet*.

Ingénieuse loterie ! Elle condamnait les *bêtes* de Mme du Maine à petiller d'esprit à jour fixe.

La dernière *nuit blanche* du parc de Sceaux fit honneur à l'imaginative de Mme de Staal.

Voici ce dont il s'agissait : Le bon Goût, réfugié à Sceaux, présidait aux diverses occupations de l'auguste princesse. D'abord, il amenait les Grâces, qui, en dansant, préparaient une toilette ; d'autres personnages chantaient des airs dont les paroles convenaient au sujet.

Cela constituait le premier intermède.

Dans le second, c'étaient les Jeux personnifiés, qui apportaient des tables à jouer, et disposaient ce qu'il fallait pour le jeu ; le tout mêlé de danses et de chants, exécutés par les meilleurs artistes de l'Opéra.

Enfin, le dernier intermède, après l'achèvement des reprises, montrait les Ris, qui venaient dresser un théâtre sur lequel fût représentée une comédie en un acte, en vers, de Mme de Staal.

O merveille de l'adulation! Le sujet de cette comédie était la découverte que Mme du Maine prétendait faire du carre magique, auquel elle s'appliquait depuis quelque temps d'une manière incroyable.

Chacun des courtisanss, *Bergère* en tête, jouait son propre personnage. Et les complimens quintessenciés, les révérences gracieuses, les jovialités réjouissantes, les rires interminables d'assaisonner cette œuvre légère.

XXVI. L'ordre de la Mouche à miel.

D'après le train des choses humaines,

> Tout petit prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages.

Tout souverain ne manque pas de créer un ordre de chevalerie.

Comment la souveraine de Sceaux, si ravie de trôner, eût-elle pu résister à l'idée de former une société de dignitaires ?

La plupart des *bêtes* se virent enrégimenter par Mme du Maine, qui composa une phalange de beaux esprits toujours prêts à la défendre, heureux de l'encenser, dirigés par des lois fixes, adoptant un uniforme étrange, et luttaut pour rire avec les chevaliers du Saint-Esprit et de Saint-Michel.

L'ordre de la *Mouche à miel* fut institué à Sceaux, le 11 juin 1703. Corporation éminemment galante, cet ordre compta parmi ses membres des gentilshommes de toutes valeurs, Français et étrangers.

Une médaille commémorative de sa création reproduisit en partie la formule du serment que prononçaient les chevaliers. Elle offrait la tête de la duchesse du Maine avec la légende L. BAR. D. SC. D. P. D. L. O. D. L. M. A. M., qui signifiait : *Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche à miel.*

La directrice de l'ordre, jolie, mais petite, *noire*, ne l'oublions pas, avait porté cette devise lors de son mariage avec *le légitime* :

> Piccola sì, ma far puo gravi le ferite,

devise ainsi traduite en vers par M. de Malézieu :

> L'abeille, petit animal,
> Fait de grandes blessures ;
> Craignez son aiguillon fatal,
> Evitez ses piqûres.
> Fuyez, si vous pouvez, les traits
> Qui partent de sa bouche ;
> Elle pique, et s'envole après :
> C'est une fine mouche.

D'autres, plus habiles que nous, expliqueraient sans doute comment cette devise donna naissance à l'*ordre de la Mouche à miel*, dont Sceaux était le chef-lieu. Peut-être faisait-on allusion au « doux miel qui coulait des lèvres » de la petite-fille du grand Condé?... Peut-être célébrait-on ainsi sa finesse d'esprit ?

Peut-être..... Nous y renonçons, et ne demandons pas de logique à Mme du Maine, l'être fantasque par excellence.

La *Bergère de Sceaux*, reine de l'ordre mirifique, aimait beaucoup à s'affubler des insignes de sa dignité : robe de satin vert brodée d'abeilles d'argent, manteau de drap d'or et diadème formé de mouches en émeraudes.

M. de Malézieu, créé grand-maître de l'ordre, revêtait, lui, un costume complet d'abeille.

Un hérault était attaché à la reine et au grand-maître.

Il endossait une robe de satin incarnat semé d'abeilles d'argent; son bonnet ressemblait à une ruche.

Autour des deux chefs de l'ordre, se groupaient trente-neuf chevaliers, portant des cottes de drap d'or semées d'abeilles d'argent, et décorés de la médaille ci-dessus décrite suspendue à un ruban de couleur citron.

Quoi de plus coquet? Voici, ce nous semble, de la belle et bonne fantaisie!

Les cérémonies qui accompagnaient la réception des chevaliers étaient aussi puériles que compliquées, et s'harmonisaient très exactement avec les accessoires de l'institution. On posait une immense ruche au milieu d'un tapis vert semé d'abeilles d'argent. Aussitôt que toute la société avait pris place, le haut de la ruche s'enlevait et se transformait en un baldaquin. Première surprise.

Apparaissait alors le grand Malézieu! Revêtu d'un costume de mouche, affichant des airs de majesté, il présentait aux spectateurs un dard long de trois pieds. Seconde surprise.

Le héraut lisait les statuts de l'ordre, qui prescrivaient: — une soumission complète aux volontés de la reine; — un respect infini pour les mouches à miel; — une abnégation telle, que chaque chevalier devait se laisser piquer par elles sans sourciller.

Le récipiendaire jurait par le mont Hymette, mont célèbre par son miel exquis, d'obéir aux statuts. Il levait la main et prononçait solennellement ces paroles:

— Je jure, par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'Ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, d'accomplir tant que je vivrai les statuts de l'Ordre, et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons vengeurs!

Si, effrayé des obligations qu'il prenait, le récipiendaire refusait de prêter serment, il était impitoyablement chassé.

Une ronde générale terminait la cérémonie de réception, avec accompagnement obligé de quatrains et de cantates.

Lorsqu'il y avait une place vacante parmi les chevaliers, l'ordre lui donnait un remplaçant élu à la majorité des voix, comme s'il s'était agi d'élire un pape ou un empereur.

Aucune invention, éclose dans le cerveau d'un faiseur de pièces féeriques, ne dépasserait cette singularité de l'histoire attestée par mille documens: Mme du Maine, *fine mouche*, selon Malézieu, ne s'arrêtait pas devant les bizarreries, pourvu qu'elle *piquât* la curiosité de ses visiteurs, et qu'elle s'attirât la portion jeune des gentilshommes, peu sympathique à la sériosité de Mme de Maintenon, heureux d'oublier, chez *le légitimé*, l'étiquette froide qu'exigeait Louis XIV. Versailles et Marly se dépeuplaient; la foule encombrait les appartemens de Sceaux, — où la gaieté possédait un temple continuellement ouvert.

XXVII. Langage des demi-dieux.

Dans le château de Sceaux tout plein de merveilles, abondaient donc les hôtes considérables, non-seulement épris de théâtre et de fêtes, mais encore affamés de beau langage. Ils eussent volontiers parlé le français de l'*Astrée*, métamorphosé la résidence de Mme du Maine en *royaume de Tendre*, et mis en action les romans de Scudéry.

La jeune femme du *légitimé* se prêtait bien à ces formes extravagantes, à ces fades bergeries; elle se complaisait dans l'afféterie littéraire. Les complimens les plus exorbitans ne lui faisaient pas peur, et, si dévorante était sa manie des douces paroles, qu'elle entretint sans scrupule des correspondances d'amour simulées avec quelques-unes de ses *bêtes*, plus ou moins avancées en âge. Espiègleries permises, mais, on en conviendra, par trop bouffonnes!

M. de Mesmes, qui devint académicien et premier président du parlement, lui adressait des lettres en vers, dans lesquelles il se qualifiait de *très puissant emperier de l'Indoustan*, écrivant à la *plusque parfaite princesse Ludovise, emperière de Sceaux*.

M. de Condé, frère de Mme du Maine, envoyait à sa sœur des billets qu'on eût pu croire échappés à la plume d'un amant passionné; et, plus tard, le cardinal de Polignac, à force de déclarations connues, publiées même, alla jusqu'à compromettre la duchesse, mille fois plus innocente en amour qu'en politique, et dont la conduite, comme épouse, n'a jamais été entachée que de soupçons très hypothétiques et presque tous dénués de fondement.

Mme du Maine excusait, d'ailleurs, ses étranges façons d'agir, en alléguant d'étranges motifs. Elle ne songeait pas aux traits de la médisance, considérait les choses de haut, et écrivait:

Ce qui chez les mortels est une effronterie,
Entre nous autres demi-dieux
N'est qu'honnête galanterie.

Ses sujets, rendant justice à ses mérites, lui accordaient le titre de moderne Pénélope. Cette comparaison mythologique faisait de M. du Maine un Ulysse; mais nous aimons à croire que la vertu de la duchesse était plus robuste que la bravoure du duc. *Ulysse du Maine*, disons-le en passant, fut longtemps sous les drapeaux du roi, pendant que sa femme tenait cour à Sceaux. Ses exploits n'eurent aucun retentissement. Ainsi que le héros d'Homère, il était meilleur au conseil qu'au combat.

Femmes de chambre et domestiques devaient nécessairement parler quelque peu la langue des demi-dieux, penser en demi-dieux, vivre en demi-dieux. L'entourage de la duchesse se ressentait de ses moindres caprices en tous genres. Dès qu'on avait mis le pied dans cet Olympe voisin de Paris, force était de jeter loin le manteau de la prosaïque humanité.

Parfois, la Bergère de Sceaux se livrait ardemment aux études sérieuses, à l'astronomie, à la philosophie, à la lecture des auteurs grecs et latins; le grand Malézieu, profondément instruit, lui ouvrait les trésors de la littérature ancienne, devisait avec elle sur Platon, Newton et Descartes. Parfois, on vit Mme du Maine et Malézieu se promener, un livre à la main, dans les riantes allées du parc de Sceaux. L'académicien traduisait couramment, avec la plus pure élégance, avec un vif sentiment des beautés de l'original, Eschyle, Sophocle ou Euripide. Il déclamait et gesticulait comme un excellent acteur, et nul ne pouvait l'entendre sans émotion.

Secrétaire des commandemens de M. du Maine, Malézieu ordonnait les fêtes, composait chaque jour des impromptu, et travaillait si assidûment dans la résidence de Sceaux, qu'il l'avait surnommée avec

raison *les galères du bel esprit.*

Le *légitimé* tenait Sceaux de la munificence de Louis XIV ; Malézieu tint Chatenay de la munificence du *légitimé.*

A Chatenay, dépendance de Fontenay, dont Malézieu devint seigneur, on imitait le genre de vie adopté par M. et Mme du Maine. Ceux-ci recevaient le roi et les princes ; celui-là recevait ses bienfaiteurs, et il donna à Chatenay, en juin 1703, une fête splendide en l'honneur des *légitimés.*

Ce génie universel, regardé comme le *Sylvain de Chatenay*, ouvrit la fête, sous le costume et la figure d'un opérateur chinois qui avait toutes sortes d'essences miraculeuses.

Un poète rendit compte en beau langage de cette solennité :

Quel est cet homme admirable,
Cet opérateur charmant,
Qui d'un spectacle agréable
Fait naître un enchantement?

Des plaisirs d'une bergère
Il sait amuser les dieux :
A tant de talens de plaire
Je reconnais Malézieux.

Du Maine si respectable,
Digne fille de cent rois,
Se borne à paraître aimable
Dès qu'elle est parmi nos bois.

L'abbé Genest, moitié auteur, moitié bouffon, à la cour de Mme du Maine, possesseur d'un nez qui n'avait pas son pareil, dont chacun riait, et sur lequel il plaisantait lui-même, fréquentait Sceaux et Chatenay. On avait composé un anagramme avec son nom de *Charles Genest* ; c'était : *Eh ! c'est large nez !* L'abbé Genest écrivait :

Des tranquilles plaisirs la troupe est retirée
Dans le paisible Chastenay.

Tout Paris, que dis-je ! toute la France savait la préciosité des formes et du langage employés à la cour de Mme du Maine. Les almanachs, les journaux littéraires regorgeaient de complimens versifiés à l'adresse de la *Bergère* de Sceaux. Il semblait qu'on parlât d'une quatrième Grâce, et, à propos des choses les plus vulgaires, tel poète ou tel savant adressait au couple fortuné des épîtres flatteuses.

Par exemple, M. du Maine ayant envoyé un présent de vingt-deux pâtés aux jésuites chargés du *Journal de Trévoux*, le père du Cerceau, auteur des poèmes latins *les Poules* et *les Papillons*, remercia ainsi le *légitimé* :

Que plût à Dieu que de ce sel attique
Qu'en votre cour on sème à pleine main,
A notre muse écolière et rustique
Dans les pâtés fût venu quelque grain !
Que Malézieu, que Genest le lyrique,
Qui de bons vers ont trouvé la fabrique,
Eussent daigné de leur art tout divin
Nous enseigner la savante pratique...

Quand Jannot, singe de la duchesse, descendit dans la tombe, Malézieu saisit sa lyre :

Ci gît un singe renommé,
Qui pendant ses beaux jours fut tendrement aimé
D'une princesse incomparable ;
Il mourut dans les bras d'un ami charitable,
Et par ses soins fut embaumé.
Quel mortel eut jamais un sort plus favorable?

Deux volumes, intitulés : *Divertissemens de Sceaux*, transmettent intacts à la postérité les odes, sonnets, virelais, chansons, épigrammes, triolets, rondeaux simples ou redoublés, épitaphes, cantates, épîtres, envois, etc., inspirés par et pour la cour des *légitimés*, traitant, les unes d'un pot de fleurs envoyé à Mme du Maine, les autres du joli chat *Minon* de l'*Empérière*, les autres d'un enrouement ou d'un mal d'oreilles dont souffrait la *Bergère* ; d'autres, enfin, œuvres non moins précieuses, de l'honneur qu'on recevait en dînant à côté de l'auguste princesse, ou de son désir d'observer astronomiquement l'*Etoile de Vénus.*

La fadeur de ce langage déplaisait à certaines gens, mais l'étiquette en vigueur à la cour de Sceaux ne se saurait comparer à celle de Versailles. Mme du Maine, impérieuse et orgueilleuse, avait les défauts de ses qualités ; elle n'était point monotone, se fâchait aisément pour revenir vite au calme, et ne dédaignait pas souvent de se commettre un peu avec ses inférieurs. On en jugera facilement par les relations qui existèrent entre elle et Mme de Staal.

XXVIII. — Une femme de chambre.

Mlle de Launay (Mme de Staal), née à Paris vers 1693, était la fille d'un peintre qu'elle ne connut pas ; il s'expatria en Angleterre, où il mourut sans laisser de biens. Mlle de Launay, avec sa mère, entra dans l'abbaye de Saint-Sauveur, en Normandie, dont Mme de la Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*, était abbesse. Son esprit précoce lui avait attiré la protection d'une dame distinguée, Mme de Grien, qui, devenue abbesse de Saint-Louis, à Rouen, emmena la jeune fille avec elle.

L'amitié que la supérieure de ce nouveau couvent lui portait fit de Mlle de Launay une enfant gâtée, très intelligente, mais très volontaire, et qui s'accoutuma à voir exécuter toutes ses fantaisies.

A quatorze ans, la jeune fille connaissait la philosophie de Descartes et se passionnait pour les idées de Malebranche. Elle étudia bientôt la géométrie, et ne tarda pas à acquérir une instruction beaucoup trop libérale pour son peu de fortune. A la mort de sa protectrice, Mlle de Launay trouva dans la duchesse de la Ferté une admiratrice exaltée qui la présenta au duc de Bourgogne à Versailles, qui la conduisit chez la duchesse du Maine à Sceaux.

Cette fille supérieure, regardée comme un prodige, tomba dans un état voisin de la misère, et dut se résigner à entrer chez Mme du Maine, — en qualité de femme de chambre.

Le premier jour que Mlle de Launay passa à Sceaux fut un jour de martyre. Elle éprouva une surprise désagréable en voyant la demeure qu'on lui avait destinée. C'était un entresol si bas et si sombre qu'elle y marchait pliée et à tâtons. On ne pouvait y respirer faute d'air, ni s'y chauffer faute de cheminée.

Elle entra en fonctions, et s'acquitta assez mal de son service. Etudier Descartes, admirer Malebranche, cela n'apprend guère les devoirs d'une femme de chambre ! Mlle de Launay commettait d'énormes bévues que Mme du Maine, quoique peu endurante, supportait avec une patience angélique

Une circonstance pouvait mettre en relief les talens de la femme de chambre, six mois environ après son entrée dans le château.

Il y avait vacance dans *l'ordre de la Mouche à miel*. Grand nombre de prétendans se présentaient, parmi lesquels les comtesses de Brossac et d'Uzès, et le président de Romanet. Le président l'emporta, au préjudice des dames, qui affectèrent un effroyable ressentiment et se plaignirent que l'élection n'avait pas été juridique.

En cette conjoncture, Mlle de Launay imagine de dresser, au nom des plaignantes, une protestation en termes techniques de palais et d'une écriture de chicane magnifiquement illisible. Elle l'envoya par une voie inconnue au président.

Elle ne confia son petit secret à personne, et elle s'amusa à voir l'inquiétude où l'on était pour découvrir d'où venait cette pièce, d'abord attribuée à M. de Malézieu ou à Genest, puis aux personnes intéressées dans le procès. Enfin, les soupçons descendirent jusqu'aux gens les plus ineptes du château de Sceaux, sans arriver jusqu'à l'auteur véritable.

Pauvre savante ! Elle en fut pour ses frais d'esprit. A quoi bon avoir tant étudié ! A quoi bon avoir obtenu l'assentiment de Fontenelle, de l'abbé de Saint-Pierre ! A quoi bon s'être repue des ouvrages de Duverney, célèbre anatomiste !

D'un mot risqué de cet anatomiste, la médisance s'empara et fit une application perfide. Mlle de Launay avait en vain demandé au monde d'être appréciée pour sa supériorité intellectuelle. Quelques faiblesses prétendues dans sa conduite l'arrachèrent à sa position subalterne. Effet honteux des mœurs relâchées de l'époque ! Point de réputation sans un peu de scandale ! La *Régence* approchait : on commençait à déclarer la vertu ennuyeuse.

Chaulieu et Valincourt goûtèrent les mérites de la femme de chambre, et la produisirent.

Mme du Maine, alors, parla à Mlle de Launay, et s'y accoutuma. Contente de ses réponses, elle fit cas de son suffrage, le rechercha ; et la femme de chambre, si longtemps inconnue, incomprise, devint la confidente et l'amie de la *Bergère de Sceaux*, l'âme de toutes les fêtes, de toutes les *nuits blanches*.

Elle fit des petits vers pour quelques-unes, les plans de plusieurs autres, et fut consultée pour toutes. Elle y remplit des rôles, elle y chanta, elle s'y forma un cercle personnel, à l'ombre de celui de son altesse sérénissime.. Et les *bêtes*, avant de se rendre dans le salon de la *Bergère*, venaient passer quelques heures dans le réduit *sans cheminée ni fenêtre* qu'occupait Mlle de Launay.

Des rôles plus sérieux pouvaient être confiés à la spirituelle femme de chambre. Au jour des démêlés politiques dont la France allait souffrir, Mlle de Launay devait prêter à sa noble maîtresse l'appui de son intelligence, et lui donner des preuves incontestables d'attachement et de fidélité.

Comme le *légitimé* et sa femme ne cessaient de poursuivre leur but, comme leur amour du plaisir n'éteignait pas le feu de leur ambition, revenons à la lutte entre les légitimes et les *légitimés*, lutte de jour en jour plus active.

XXIX. Mortalité sur les princes légitimes. — Portrait du duc d'Orléans.

Une troisième cour, que nous surnommerons la *délaissée*, se tenait au château de Meudon, résidence du dauphin. *Monseigneur* y ressentait beaucoup de solitude. Les dames qui le charmaient autrefois par leur esprit n'existaient plus.

Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, avait suivi de près dans la tombe l'ancienne favorite, morte en 1707, sans que Louis XIV voulût la revoir, sans que les *légitimés* osassent porter le deuil d'une mère non reconnue.

Mme de Montmorency, elle aussi, avait cessé de vivre.

Aucune animation dans le château de Meudon. La duchesse de Bourgogne le quittait volontiers pour aller à Sceaux, à Clagny, ou à Anet, lieux où l'on se divertissait avec des bals et des comédies, où elle éclipsait ses rivales. L'existence des princes légitimes, à Meudon, n'offrait guère plus de gaieté que celle du grand roi et de Mme de Maintenon à Versailles. Une haine vigoureuse contre les *légitimés* y était entretenue. A de rares intervalles, entre le dauphin et Louis XIV, s'élevaient des nuages ; et *Monseigneur*, pour ainsi dire mis aux arrêts chez lui, bouda plus d'une fois son père pendant des mois entiers.

Il courait dans Paris une épigramme. On assura au roi qu'elle venait du château de Meudon. Dans un temps de malheurs publics, cette action de *Monseigneur* était faite pour animer le peuple plutôt que pour le consoler ; et le prince aurait dû calmer les mécontens. Louis XIV en fut si courroucé, qu'il voulut envoyer à *Monseigneur* l'ordre de ne point sortir de Meudon.

Mme de Maintenon, prudente, craignant que cette défense ne fît liguer tous les princes contre elle, et s'apercevant que Louis XIV n'avait plus une volonté aussi ferme et aussi stable que par le passé, employa tous les moyens pour engager le roi à accorder une nouvelle grâce à M. du Maine.

— Les princes, sire, lui dit-elle, n'auront aucun prétexte pour se plaindre de la faveur que vous accorderez à M. du Maine, et si vous forcez *Monseigneur* à rester dans son château de Meudon, ils diront qu'on a exigé de votre majesté de mettre en prison l'héritier présomptif du trône. M. le duc et Mme la duchesse de Bourgogne seront forcés de prendre aussi parti pour *Monseigneur* ; s'ils ne le font pas, il y aura division dans la famille royale, et Mme la *duchesse*, qui en est la trompette, sonnera l'alarme.

En plaidant pour *Monseigneur*, la veuve Scarron se donnait le pouvoir de demander encore avec fruit quelque chose pour ses protégés.

Le roi suivit le conseil de Mme de Maintenon, et régla que les enfans de M. du Maine auraient, comme petits-fils de S. M., le même rang, les mêmes honneurs et les mêmes traitemens dont jouissait le duc du Maine, et ordonna que ce règlement fût écrit sur le registre du grand-maître.

Ainsi, Louis XIV ne résistait pas aux suggestions de son épouse secrète, et donnait constamment raison à ses *légitimés*. Le peuple, au contraire, espérant tout du duc de Bourgogne, élève de Fénélon, manifestait très hautement ses espérances, et ne doutait pas de voir finir ses maux quand ce prince, jeune encore, porterait la couronne. Les femmes des halles lui accordaient une bonne partie de l'enthousiasme qu'elles avaient pour le grand dauphin. Ne craignant rien tant que d'être roi, le duc de Bourgogne se plongeait dans les délices de la paresse ; il passait des journées entières couché sur un lit, ou

traîné dans une chaise, tenant une canne à la main, et frappant ses souliers sans dire un seul mot.

Il était écrit que la famille de Louis XIV, celle des légitimes, ne vivrait pas.

Un proverbe courait sur *Monseigneur* : — Fils de roi, père de roi, jamais roi, disait-on.

L'événement sembla favoriser la crédulité des gens qui avaient foi aux prédictions. *Monseigneur* avait eu, de sa femme Victoire de Bavière, Louis duc de Bourgogne, Philippe duc d'Anjou, qui devint roi d'Espagne, et Charles duc de Berry.

La mort frappa *Monseigneur* le 14 avril 1711. Le 17 février 1712, le duc de Bourgogne succomba, d'une rougeole épidémique, cinq jours après sa femme Adélaïde de Savoie.

Ces coups multipliés laissèrent dans les cœurs une impression profonde. La rougeole pourprée endémique avait tué à Paris plus de cinq cents personnes en un mois. Des méchans armèrent la calomnie et ne tardèrent pas à parler de poison. Ils répétèrent en tous lieux ce qu'avait dit un médecin ignorant ;

— Nous n'entendons rien à de pareilles maladies !

Quant à Louis XIV, accablé par ces morts précipitées qui décimaient sa famille, et n'ayant que des petits-fils, il se sentit de plus en plus porté vers les princes *légitimés*, et surtout vers M. du Maine.

— Hélas ! s'écriait-il souvent, en voyant l'élève de Mme de Maintenon, si le dauphin avait son âge, je redouterais moins la mort !

Celui qui fut Louis XV, en effet, le fils du duc de Bourgogne, n'avait alors que deux ans, et effrayait la cour à cause de sa santé délicate.

Le roi se livra si souvent au désespoir, répéta si souvent les paroles que nous avons rapportées plus haut, que Mme de Maintenon et ses protégés purent concevoir des espérances criminelles, et employer tous leurs soins à écarter le duc d'Orléans, futur régent du royaume, à le ternir aux yeux de Louis XIV, afin de mettre le duc du Maine en sa place.

Un antagoniste tel que le duc d'Orléans présentait mille côtés vulnérables. Fils de Monsieur *et de la Palatine*, il prenait ses trente ans lorsque mourut le duc de Bourgogne.

C'était un légitime de mauvaise réputation ; sa mère elle-même parlait ainsi de lui :

— Les fées furent conviées à mes couches, et, chacune dotant mon fils d'un talent, il les eut tous. Malheureusement on avait oublié d'inviter une fée qui, arrivant après les autres, dit :

— Il aura tous les talens, excepté celui d'en faire bon usage.

Ni beau ni laid, brave, assez instruit, le duc d'Orléans était ardent aux plaisirs, non aux plaisirs délicats et purs, mais à ceux qui corrompent l'âme et qui scandalisent les honnêtes gens.

Quand il se grisait, ce n'était point en buvant des boissons fortes, des liqueurs spiritueuses, mais avec du vin de Champagne ou du Tokai, pour lesquels il montrait une passion immodérée.

Du reste, peintre habile, remarquable musicien, mécanicien adroit, excellent chimiste, le duc d'Orléans, en tous points fort modeste, avait la prétention de ressembler par le corps, par l'esprit et le caractère, à Henri IV.

Louis XIV le jalousait, a-t-on prétendu ; certainement il ne l'aimait pas.

— Mon neveu, disait le grand roi, est un fanfaron de vices !

Le duc d'Orléans faisait mauvais ménage avec sa femme, Mlle de Blois, qui voulait paraître fille de France « jusque sur sa chaise percée, » écrit Saint-Simon ; créature supérieure, mais revêche. Il la surnommait *Mme Lucifer*.

Mme de Maintenon, M. et Mme du Maine détestaient ce prince, vivant obstacle à leurs desseins. L'occasion se présenta de l'accabler : ils la saisirent.

XXX. Le danger, pour un prince, d'être excellent chimiste.

Lorsque le duc d'Orléans s'était présenté pour jeter de l'eau bénite sur le corps de la duchesse de Bourgogne, des clameurs l'avaient accueilli, et la fureur du peuple avait été près d'en venir aux derniers excès, parce qu'on avait imprudemment fait passer devant le palais du neveu de Louis XIV le convoi qui portait en même temps les restes des deux dauphins et ceux de la dauphine. Une foule éplorée et furieuse les suivait, éclatait en violentes menaces, et prodiguait au duc d'Orléans les épithètes d'assassin et d'empoisonneur.

Ce qui se colportait par les rues trouvait de l'écho dans le palais du roi.

Le duc d'Orléans, *l'excellent chimiste*, ne se faisait-il pas, depuis 1702, enseigner la physique par Guillaume Homberg ? N'avait-il pas, en 1704, nommé ce savant son premier médecin ? Le maître et l'élève ne préparaient-ils pas du poison ?

Des soupçons s'élevèrent et furent propagés.

Il y eut, à ce sujet, un entretien entre Mme de Maintenon et le duc d'Orléans. Celui-ci reprocha doucement *à sa tante* d'avoir répandu des bruits déshonorans sur son compte ; il lui dit qu'elle n'avait qu'à lire dans sa conscience pour savoir elle-même que c'était une calomnie.

— J'ai répandu ce bruit, répondit-elle le plus tranquillement du monde, parce que je l'ai cru.

— Non, repartit le duc, vous ne pouviez jamais le croire, sachant le contraire.

Alors, Mme de Maintenon, avec une fermeté étonnante :

— La dauphine n'est-elle donc pas morte ?

— Ne pouvait-elle pas mourir sans moi ? fit le duc d'Orléans. Etait-elle immortelle ?

— J'ai été si désespérée de cette perte, répliqua la *reine secrète*, que je m'en suis prise à celui qu'on m'avait dit en être la cause.

—Mais, madame, s'écria le duc, vous saviez, par le compte qu'on a rendu au roi, que non-seulement ce n'est pas moi, mais que Mme la dauphine n'a point été empoisonnée du tout.

— Il est vrai, répondit-elle, et je ne dirai plus rien.

Cependant, en supposant que Mme de Maintenon « ne dit plus rien, » la calomnie ne se taisait pas et trouvait des myriades de propagateurs crédules ou intéressés. Le duc d'Orléans alla chez le roi pour lui déclarer qu'il était prêt à se rendre à la Bastille, qu'il désirait qu'on lui intentât procès..

—Je ne veux pas d'éclat, lui dit Louis XIV, et je vous défends d'en faire.

— Mais si je me rends à la Bastille, sire, ne m'accorderez-vous pas la grâce d'ordonner qu'on instruise mon procès ?

— Si vous allez à la Bastille, je vous y laisserai.

— Sire, je vous supplie au moins de faire arrêter Homberg.

Le roi sortit sans s'émouvoir de la douleur de son neveu.

Guillaume Homberg se rendit à la Bastille.

Les amis du duc d'Orléans dressèrent leurs batteries ; ils essayèrent de rejeter les soupçons sur les princes *légitimés*, et surtout sur M. du Maine, qui avait intérêt à perdre tous les princes du sang, pour obtenir de la bonté du roi un édit qui lui confiât la régence.

Des écrits, répandus dans Paris, attestèrent que si « l'héritier présomptif de la couronne périssait encore, » sa mort annoncerait celle du duc d'Orléans, qui » serait enfin la preuve ultérieure et convaincante de » son innocence ; que les calomnies que l'on répandait » à dessein sur le compte du premier prince du sang » n'avaient d'autre objet que d'isoler Louis XIV de » ses véritables amis et de ses parens, pour le livrer » exclusivement à la faction des princes *légitimés*;

» Que Mme de Maintenon et le duc du Maine » avaient eu l'art de persuader au roi qu'il avait » besoin de leur vigilance, et d'être sans cesse gardé » et environné pour éviter sa part du poison préparé » à tous les princes ;

» Que M. du Maine et Mme de Maintenon voulaient régner même encore après la mort du roi, » que tous les bons Français voudraient, aux dépens » de leur propre vie, reculer jusqu'après la majorité » du jeune dauphin ; mais que ces ambitieux ne » formaient pas le même vœu, et, la naissance du » duc d'Orléans lui assurant toute l'autorité, ils voulaient l'en écarter en persuadant au roi que ce » prince, ayant la soif de régner, devait nécessairement faire périr ceux que leur naissance appelait » à la couronne et qui contrariaient son ambition. »

Dès que le corps du dauphin reposa à Saint-Denis, on afficha sur la porte de l'église cette épitaphe :

Ci gît le seigneur de Meudon,
Qui vécut sans ambition,
Qui mourut sans confession,
Dépêché par la Maintenon !!!

XXXI. Un chancelier chasse l'autre.

Le chancelier Pontchartrain essaya de réconcilier l'oncle avec le neveu. Il y parvint presque : le chimiste Homberg sortit de la Bastille.

Néanmoins, même après la justification du duc d'Orléans devant Louis XIV, celui-ci, accomplissant tous les vœux de Mme de Maintenon, se montra de plus en plus favorable aux *légitimés*, à M. du Maine, et, par un édit enregistré au parlement le 2 août 1714, il les appela à la couronne, au défaut des princes du sang. L'année suivante, le 23 mai, il publia encore une déclaration qui, en confirmant son édit, « rendit l'état des *légitimés* égal en tout à celui des légitimes. »

Il manda M. du Maine et le comte de Toulouse, et leur dit :

— Je viens de faire pour vous ce que j'ai pu, c'est à vous de l'affermir par votre mérite.

C'était le dernier coup. L'éloquent d'Aguesseau déclarait à qui voulait l'entendre que le parlement s'était déshonoré en enregistrant cet édit, « contraire aux lois et aux mœurs. »

Embarrassé de son succès, le comte de Toulouse répondait aux courtisans qui le complimentaient :

— Cela est fort beau, pourvu que cela dure et me donne un ami de plus.

Et Valincourt, familier du château de Sceaux, ami intime du comte, ne lui adressa que ces paroles :

— Monseigneur, voilà une couronne de roses que je crains de voir se changer en couronne d'épines quand les fleurs en seront tombées.

Pontchartrain eut de la fermeté, malgré le parti pris avec lequel agissait Louis XIV.

— Vous n'avez pas le droit de disposer de la couronne, osa-t-il dire à son royal maître. Elle appartient, par les constitutions du royaume, à vos descendans légitimes. La France a toléré l'illustration de MM. du Maine et de Toulouse ; mais elle ne les verra pas, sans indignation, assimiler aux princes légitimes.

Le chancelier rendit les sceaux, sans s'arrêter aux sollicitations du grand roi, et, comme le monarque insistait toujours :

— Je puis et dois vous sacrifier ma vie, répliqua Pontchartrain, mais non mon honneur.

M. Voisin, conseiller d'Etat, se montra moins scrupuleux et remplaça Pontchartrain.

Ces deux chanceliers, dont l'un succéda à l'autre, se sont trouvés dans une position délicate vis-à-vis de Louis XIV. Le premier, nous venons de le voir, quitta les sceaux pour manque de soumission aux volontés du roi, et sut conserver l'estime générale ; le second pensa quitter les sceaux pour avoir imposé ses volontés au monarque. Un jour Voisin apprit qu'un scélérat avait eu assez de protection pour obtenir des lettres de grâce. Il alla vers Louis XIV :

— Sire, dit-il, votre majesté ne peut pas accorder des lettres de grâce dans un cas pareil.

— Je les ai promises, répondit le roi ; allez me chercher les sceaux.

— Mais, sire.....

— Faites ce que je veux.

Voisin apporta les sceaux ; Louis XIV scella les lettres de grâce, et rendit les sceaux au chancelier.

— Ils sont pollués ! s'écria celui-ci en les repoussant sur la table ; je ne les reprends plus.

Louis répliqua :

— Quel homme !

Et il jeta les lettres de grâce au feu.

— Je reprends les sceaux, dit alors Voisin ; le feu purifie tout.

XXXII. Le peuple chante.

Pour un caprice et sur un mot du maître, les plus hauts dignitaires de l'Etat tombaient en disgrâce.

Le nouveau chancelier appartenait à la cabale des *légitimés*. Il se chargeait de fortifier des dispositions sur lesquelles Louis XIV lui-même fondait peu d'espérance.

Comme le monarque interrogeait la *duchesse* sur l'effet produit à Paris par le dernier édit :

— On assure, sire, répondit cette princesse, que plus vous voulez rendre grands les *légitimés*, plus on examine leur petitesse, qui n'a d'égale que la bassesse de ceux qui ont conseillé votre majesté. On dit aussi que César de Vendôme, le plus favorisé des bâtards de Henri IV, n'avait obtenu que le rang immédiat après les princes du sang, et que vous avez créé les vôtres princes du sang, et, de plus, les avez introduits dans la famille royale ; et l'on ajoute que le dernier chancelier n'a pas voulu signer cet édit, et que Mme de Maintenon vous a présenté son suc-

cesseur, sachant bien qu'un *bon voisin* fait toujours ce qui plaît.

Aucune exagération dans ces paroles. Plus jaloux de la majesté royale que le monarque lui-même, les Parisiens chansonnaient M. et Mme du Maine.

Louis XIV avait donné le gouvernement d'Aquitaine à M. le comte d'Eu, second fils de la *Bergère de Sceaux*. A propos de cette faveur extraordinaire, ces couplets parurent :

Race des Thomasseau,
Quelle étoile est la tienne?
Au sortir du berceau,
Tu régis l'Aquitaine ;
C'est te payer bien tôt
D'être fils de la haine.

Princes du sang, hélas!
Malgré votre naissance,
Vous n'aurez point d Etats
Ni de crédit en France,
Si vous n'extirpez pas
L'adultérine engeance.

Chantez, chantez, à Sceaux,
Reste impur d'Hippccrène (Malézieu),
Votre prince pied-bot (M. du Maine)
Et sa comique *Naine* (Mme du Maine)
Et leur petit magot,
Gouverneur d'Aquitaine.

Le peuple chantait ! Depuis le ministère de Mazarin, c'était le lot ordinaire du peuple, que *les légitimes* et *les légitimés*, sur ce point merveilleusement d'accord, laissaient chanter à son aise, en se gardant bien de rien modifier dans leurs conduites respectives.

Mme du Maine, surtout, se moquait des couplets satiriques, effacés par l'encens que ses *bêtes* ne cessaient de répandre à ses pieds.

La petite souveraine de Sceaux, parfaitement heureuse, voyait se réaliser une à une ses fantaisies.

Louis XIV lui avait accordé, le 13 mars 1710, un brevet pour conserver son rang de princesse du sang, entre celles du même sang non mariées.

Sa famille augmentait, et lui promettait de nouveaux et chers soutiens. Sa dernière fille, Louise-Françoise de Bourbon, *demoiselle du Maine*, née dans la nuit du 3 au 4 décembre 1707, avait été baptisée le 9 avril 1714, et avait eu pour marraine la duchesse d'Orléans : il était des accommodemens avec la famille cadette.

M. et Mme du Maine avaient négocié le mariage de M. de Vendôme avec Mlle d'Enghien. Malgré de nombreux obstacles, ils avaient réussi, et la noce du descendant *légitimé* de Henri IV s'était faite à Sceaux chez le *légitimé* de Louis XIV.

En une fâcheuse occurrence, pendant une maladie de M. du Maine, la tendresse du grand roi, loin de se démentir, avait éclaté plus profonde que jamais.

Voici le fait : Une nuit M. du Maine est frappé de mal subit, qui le rend comme mort pendant plusieurs minutes. Sans l'assistance d'un valet de chambre, peut-être le *légitimé* va mourir. Ce valet heureusement ne dort point et appelle promptement du secours. Maréchal, médecin, arrive en pantoufles dans l'appartement du duc, le saigne au milieu de ses convulsions et lui administre les plus violens remèdes.

M. du Maine renaît, reprend la parole et murmure quelques mots *latins*. Effet de l'habitude ! Le duc traduit l'*Anti-Lucretius* de Polignac.

La connaissance lui revient bientôt tout entière. Princes et princesses accourent, restent la nuit auprès du *légitimé*.

M. du Maine va donc mourir! à sept heures du matin, il se confesse. Ensuite il passe la fin de la journée assez tranquillement. Mais lorsqu'on lui propose de dormir, il répond langoureusement :

— Je crains de ne pas me réveiller !

Mme la duchesse d'Orléans et le comte de Toulouse veillent aussi au chevet du *légitimé*.

Toute la cour de Louis XIV manifeste, avec ou sans sincérité, l'intérêt le plus vif pour l'auguste malade, et cache son état alarmant à la *Bergère de Sceaux*, indisposée elle-même.

Louis XIV va d'instant en instant chez le duc son fils, qui se rétablit tout à coup.

En vérité, le grand roi n'épargne pas les marques d'amitié profonde à son fils.

Chante! chante! peuple parisien, contre les *légitimés*! que leur font tes couplets malins? les richesses et les honneurs les vengent de tes sarcasmes ! M. et Mme du Maine, pour t'amadouer un peu, te jettent de l'argent, pendant la publication de la paix d'Utrecht; lorsque l'ambassadeur d'Angleterre, duc de Schwesbury, vient les visiter à l'Arsenal, ils ne veulent descendre pour le recevoir que quatre marches de l'escalier principal, et le visiteur acquiesce à leur prétention, au lieu de se retirer comme l'avait fait, quelques années auparavant, l'ambassadeur de Venise.

Chante! chante ! peuple parisien. Pendant ce temps, la *Bergère de Sceaux* atteint à un tel degré de luxe, qu'elle donne bal en restant couchée, et qu'elle gronde son docteur de la manière suivante :

— Etait-ce la peine de m'imposer tant de privations et de me faire vivre en mon particulier ?

— Mais, votre altesse, répond le candide médecin, a maintenant quarante personnes au château.

— Eh bien ! ne savez-vous pas, répond la femme du *légitimé*, que quarante ou cinquante personnes sont le particulier d'une princesse comme moi?

XXXIII. Testament et mort de l'immortel.

L'appétit vient en mangeant : or, le *légitimé* avait grand appétit, et, pour le rassasier, il ne fallait rien de moins qu'un testament en bonne forme, qui établirait son pouvoir sur des bases solides, et qui prolongerait en quelque sorte outre-tombe l'amitié de Louis XIV pour M. du Maine.

Un testament! mais comment prononcer ce mot devant l'*immortel* Louis? Comment parler du trépas à un roi que la mort effrayait, qui avait fait bâtir Versailles et quitté Saint-Germain, parce que de ce dernier château on apercevait les clochers de Saint-Denis?

Le père Le Tellier, son confesseur, Mme de Maintenon et M. du Maine, trouvaient la chose fort délicate; ils ne quittaient plus Louis XIV. Ils s'efforçaient d'arriver indirectement à le faire *tester*, en lui dorant la pilule, en multipliant les musiques, en l'égayant par des ambassades qui ressemblaient à de véritables mascarades.

Un jour, à Fontainebleau, arriva le général des Minimes, suivi d'une légion de moines. Ils furent présentés au roi, qu'ils honorèrent de harangues théologiques. Et les caustiques Parisiens de dire que

Louis XIV, ayant réduit la France à l'aumône, ne devait plus s'entourer *que de mendians*.

Un autre jour, on annonça un ambassadeur persan, *Méhémet-Risabeg*, dans la grande galerie de Versailles. Cet envoyé parut être un aventurier, et l'audience solennelle une indigne comédie.

Il fallait amuser le vieux monarque, écarter de ses yeux la Mort pâle et livide, l'arracher aux idées sinistres.

Cependant, Louis XIV, sentant sa fin prochaine, manifesta de lui-même, croit-on, la volonté de dicter un testament.

Le *bon Voisin* l'écrivit : « Un *bon voisin* fait toujours ce qui plaît, » avait remarqué avec raison *la duchesse*.

Peu après, ayant été vivement contrarié par M. du Maine, le royal vieillard lui dit, en présence de beaucoup de monde :

— Vous avez voulu être grand pendant ma vie, et après moi il vous reste de conserver ce que vous avez acquis, s'il vous est possible.

Et, plus tard encore :

— Quelque chose que je fasse, et qui que vous soyez de mon vivant, vous pouvez n'être rien après ma mort; c'est à vous à faire valoir ce que j'ai fait.

La reine d'Angleterre félicita le monarque sur son attention à pourvoir, par un testament, au gouvernement du royaume. amLouis XIV repartit :

— J'ai dicté un testament, mais je crains bien qu'il n'en soit de celui-ci comme de celui de mon pére.

Evidemment le grand roi ne se payait pas d'illusions; il prévoyait des difficultés immenses pour l'exécution de ses dernières volontés ou plutôt de ses dernières faiblesses. La politique se rit des actes qu'un homme ne peut plus défendre par lui-même : un défunt a toujours tort.

On eût dit que Louis obéissait, en testant, à une force supérieure à la sienne. Il accomplissait de très mauvaise grâce l'action suprême de son règne, et regardait sans doute comme très risqué le dénoûment du roman sérieux dont le *légitimé*, Mme de Maintenon et lui étaient les principaux personnages.

Le premier président du parlement et le procureur général furent mandés au lever du roi.

Ils suivirent ce prince, seul, dans son cabinet.

Là, remettant en leurs mains un paquet cacheté,

— Messieurs, dit Louis XIV, voici mon testament; qui que ce soit que moi ne sait ce qu'il contient. Je vous le confie pour le déposer au parlement, à qui je ne puis donner une plus grande preuve de mon estime et de ma confiance. L'exemple du testament du roi mon père ne me laisse pas ignorer ce que celui-ci peut devenir.

Et le *bon voisin* et la *reine secrète* ne savaient-ils rien?

Le testament fut mis dans un trou creusé dans l'épaisseur du mur d'une tour du palais, défendu par une grille de fer et par une porte munie de trois serrures.

Tout Paris, apprenant que le roi avait testé, se perdit en conjectures. Les épigrammes, les vaudevilles, les placards, les plaisanteries les plus amères résultèrent de cette nouvelle. Chacun proclama un légataire universel de son choix. — Le nom de M. du Maine sortait de presque toutes les bouches.

Louis XIV dépérissait à vue d'œil. Comme pour tromper la mort, le vendredi 9 août 1715, il courut encore le cerf dans sa calèche, qu'il mena lui-même; le dimanche, 11, il tint conseil et se promena dans les jardins de Trianon.

Ce fut sa dernière sortie.

Il continua à travailler avec ses ministres jusqu'au 23, et mangea en présence des courtisans qui *avaient les entrées*.

Peu d'inquiétude jusqu'au 25 parmi Mmes d'O, de Caylus, de Lévi et les *légitimés*, qui se tenaient toujours aux côtés du vieillard.

Ce jour-là, le roi avait fait venir la gendarmerie, qu'il se flattait de passer personnellement en revue. Sa faiblesse l'en empêcha.

M. du Maine remplaça Louis; seulement, le dauphin, enfant de cinq ans, qui depuis une semaine avait quitté la robe, endossa un petit uniforme de capitaine de gendarmerie, assista à la revue, où parut aussi le duc d'Orléans, à la tête des compagnies de son nom.

Le jour de la Saint-Louis, 25 août 1715, sur les sept heures du soir, les musiciens se préparaient pour le concert accoutumé, lorsque Louis XIV se trouva mal. Le concert fut remis au lendemain. On appela les médecins. Ceux-ci jugèrent et déclarèrent qu'il convenait de faire recevoir les sacremens au roi, que le père Le Tellier vint aussitôt confesser.

A partir de ce moment, la cour s'attendit à une catastrophe inévitable.

Sur les onze heures, le cardinal de Rohan et le curé de la paroisse Notre-Dame de Versailles arrivèrent; on administra au roi le viatique et l'extrême-onction.

Après la cérémonie, le moribond parla bas durant un quart d'heure environ, et d'une manière très affectueuse, au duc d'Orléans.

Le 26, Louis, de plus en plus faible, prononça un adieu solennel devant ses courtisans.

Le mardi, 27, étant seul avec Mme de Maintenon et le chancelier Voisin, il se fit apporter deux cassettes, en tira beaucoup de papiers qu'il brûla; puis il appela M. de Pontchartrain, ex-chancelier, lui ordonna d'expédier l'ordre de porter son cœur aux jésuites, pour qu'on le plaçât vis-à-vis celui de Louis XIII, et, s'adressant à Mme de Maintenon :

— J'avais toujours ouï dire, murmura-t-il, qu'il était difficile de mourir; je touche à ce dernier moment, et je ne trouve pas que ce soit si pénible.

La princesse palatine, sa belle-sœur, ne tarda pas à se présenter, et eut avec le mourant une conversation longue et attachante, dont Mme de Maintenon prit ombrage, assez pour rougir jusqu'au blanc des yeux, et pour dire :

— Madame, allez-vous-en, le roi s'attendrit trop avec vous. Allez-vous-en, cela pourrait lui faire mal.

Quand la Palatine sortit, la reine secrète la reconduisit, et ajouta :

— Ne croyez point, madame, que ce soit moi qui vous aie rendu de mauvais offices auprès du roi.

— Ah! madame, répondit la mère du duc d'Orléans tout en larmes, il n'est plus question de cela.

Et Louis XIV resta encore seul avec Mme de Maintenon et Voisin, bien résolus à ne pas s'éloigner avant l'entier achèvement de leurs desseins.

Le 28, le roi aperçut deux domestiques qui pleuraient au pied de son lit.

— Pourquoi pleurez-vous? fit-il. M'avez-vous cru immortel? Mon âge a dû vous préparer à ma mort

Il regarda Mme de Maintenon, et ajouta :

— Ce qui me console en vous quittant, c'est l'es-

pérance que nous nous rejoindrons bientôt dans l'éternité.

Cet adieu, dit un historien, et nous le croyons sans peine, « parut répugner beaucoup à Mme de Maintenon », qui partit aussitôt pour Saint-Cyr. Elle estimait faussement que son rôle était fini. Pour se montrer digne, ne devait-elle pas fermer les yeux au prince qui lui avait été si attaché?

M. du Maine prépara tout pour le lit de justice qui suivrait immédiatement la mort du roi.

Des courtisans, les uns environnaient les *légitimes*, le duc d'Orléans surtout; les autres ne quittaient pas les *légitimés*; — peu d'entre eux restèrent près du moribond.

Les gens de service, eux, remplissaient leur devoir.

Tout à coup, un empirique de Marseille, appelé Lebrun, se présenta, prônant un élixir qu'il déclarait infaillible contre la gangrène dont mourait le roi. Les médecins, à bout de science, permirent que leur malade prît quelques gouttes de cet élixir.

Le roi se ranima le 29. Hors de l'appartement, ce mieux fut exagéré.

Le va-et-vient habituel continua. Les courtisans s'éloignèrent du duc d'Orléans et de M. du Maine, pour revenir à Louis XIV.

Le 30, commencement de l'agonie royale ; — revirement de la plupart des courtisans, les uns vers les *légitimes*, les autres vers les *légitimés*.

Le 31, le monarque n'eut plus que de courts instans de connaissance. — Tous les courtisans disparurent.

Au lit du mourant se tinrent le cardinal de Rohan et les ecclésiastiques du château, récitant les prières des agonisans.

Le 1er septembre, un dimanche, à huit heures du matin, le roi *immortel* expira.

Celui qui, pendant sa vie, avait connu la flatterie sous toutes ses formes, avec tous ses masques, reçut, étant mort, les plus sanglantes insultes ; et d'ignobles détracteurs, non contens de dire les vérités que l'on doit aux hommes qui ont vécu, déversèrent sur Louis XIV un torrent d'injures, en écrits et en paroles.

Parmi les épitaphes composées pour ce prince, on en remarquait une, traduite de l'anglais, et que nous citerons seule :

Louis-le-Grand n'est plus, il est réduit en poudre.
O Français! répandez l'encens de toutes parts.
Il imita trois dieux, par l'adultère, Mars,
Mercure par le vol, Jupiter par la foudre.

XXXIV. Le roi a proposé, le parlement dispose.

A peine Louis XIV eut fermé les yeux, qu'une intrigue des plus compliquées commença entre les *légitimes* et les *légitimés*.

Les deux rivaux pour la régence, le duc d'Orléans et M. du Maine, se tinrent sur la défensive. De la mort du roi à la lecture du testament, il y avait un instant critique qui pouvait être fatal à l'un des concurrens.

Le duc d'Orléans, se regardant déjà comme régent, prenait des mesures gouvernementales, dressait des plans d'administration. Il eut toutefois assez de prudence pour ne pas écouter le président de Maisons qui lui conseillait tout simplement de venir au parlement à main armée, après la mort de Louis XIV, de forcer le dépôt, et d'enlever ce testament objet de toutes les brigues.

— Monsieur le président, répondit le régent intérimaire, ce conseil est d'un fou ou d'un traître ; j'aime mieux vous croire l'un que l'autre ; si je suivais votre avis, j'indignerais la France entière, et ce n'est pas mon intention.

Nous inclinons à penser que M. de Maisons péchait par excès de zèle, et que, de plus, il aspirait à remplacer le chancelier Voisin. M. de Maisons avait autrefois figuré parmi les courtisans du *légitimé;* mais, un nouveau soleil se levant, il changeait d'idole.

M. du Maine, soutenu par son *bon Voisin*, attendait les événemens ; il continuait à parler latin et à traduire l'*Anti-Lucretius*. Sa femme avait déserté Sceaux pour quelque temps afin de travailler au triomphe de son mari. A elle l'énergie virile, le mouvement, l'adresse pour profiter des moindres avantages offerts par les circonstances. Devenir quasi-régente! cela valait la peine qu'on y songeât.

Le lendemain de la mort du roi, le parlement s'assembla pour décider la grave question.

Aussi, à Paris, le 2 septembre, d'après les ordres du colonel des gardes-françaises, soutien du duc d'Orléans, ce régiment occupa sournoisement les avenues du palais ; les officiers, avec des soldats d'élite, se répandirent dans les salles en habit bourgeois.

L'abbé Dubois, de scandaleuse mémoire, pensa à prouver son zèle en menant dans une voiture, dite *lanterne*, l'ambassadeur d'Angleterre. Cela devait insinuer au parlement et au public que la cour de Londres appuyait le duc d'Orléans.

Le parlement donna la régence au duc d'Orléans.

Quel coup de foudre pour Mme du Maine!

Le régent, sans prévenir personne, se rendit aussitôt à Saint-Cyr. Arrivé dans cette retraite, il se fit conduire à l'appartement de Mme de Maintenon. Il y entra seul et ferma la porte sur lui.

On ignore la conversation que le régent eut avec la *veuve*, — ce fut ainsi qu'on désigna Mme de Maintenon après la mort de Louis XIV.

Ce que l'on sait, c'est que lorsque le prince la quitta, l'agitation de Mme de Maintenon fut si grande qu'il fallut lui faire respirer des sels.

De retour à la cour, le duc d'Orléans répondit à ceux qui l'interrogeaient :

— La position où a été longtemps Mme de Maintenon, et la confiance que le feu roi avait en elle, m'ont forcé à des actes qui répugnent à mon caractère, et j'ai été bien aise de la rassurer sur les suites qui pouvaient lui causer quelques appréhensions. Je ne veux pas la rendre malheureuse. N'est-elle pas, d'ailleurs, assez punie d'avoir échoué dans les deux choses qui l'intéressaient le plus, la déclaration de son mariage, et la régence pour M. du Maine, son enfant d'adoption?

Oui, madame de Maintenon souffrait! Rien ne pouvait lui causer plus de chagrin que la déchéance des prérogatives accordées d'abord aux légitimés!

La *veuve* avait promis au *régent* « de ne plus s'employer qu'à prier Dieu pour le bonheur de la France. »

En revanche, le duc d'Orléans lui continua la pension de quarante-huit mille livres que le feu roi lui faisait sur sa cassette, et ordonna d'insérer dans le brevet que le rare désintéressement de Mme de Maintenon, *n'ayant rien à elle*, rendait cette pension nécessaire.

Madame la Palatine et la reine d'Angleterre, en très grand deuil, allèrent voir la *veuve*, qui vécut dans la retraite, vendit ses chevaux, renvoya ses do-

mestiques, et ne garda que deux femmes pour la servir.

A la fin de 1715, un écrit satirique paraissait et indiquait malicieusement les *logemens* des plus hauts personnages de la cour. On mettait :

Le duc d'Orléans, au Bonhomme Loth, rue Jean-Pain-Mollet ;

M. le duc du Maine, au Diable boiteux, rue Montorgueil ;

Mme la duchesse du Maine, au Compas de proportion, rue des Marmouzets.

L'année suivante, ce fut bien pis. — On logea M. du Maine à la *Vallée de misère* !

Le *légitimé* semblait donc être encore plus *misérable* que son ancienne gouvernante !

Les désappointemens, pour sa femme et pour lui, se succédèrent avec rapidité. Mme de Maintenon et Mme du Maine acceptèrent diversement la mauvaise fortune, selon leurs différens caractères.

Mme du Maine ne perdit pas courage, et chaque malheur lui fit ruminer une vengeance nouvelle. Elle protesta contre l'arrêt du parlement de toutes les manières possibles, revint *tenir sa cour* à Sceaux, se consola avec ses *bêtes*, inculqua à ses amis une sainte haine contre le duc d'Orléans, rédigea avec Mme de Staal un mémoire pour réclamer les droits qu'on lui avait enlevés, et montra qu'elle était capable de lutter avec le régent, les princes *légitimes* et le parlement.

Mme de Maintenon, au contraire, prit les choses au tragique; elle s'affecta, plus qu'on ne saurait dire, en apprenant les revers de son cher élève ; inoffensive, tout entière à ses devoirs de piété, elle se livra à cette douleur passive, concentrée, qui n'éclate pas, mais qui tue. Les gentilshommes, qui se vantaient naguère d'avoir obtenu sa protection, la délaissaient, comme d'autres avaient délaissé Mme de Montespan. A Versailles, on parlait peu *de la veuve* ; ses ennemis, forts de son anéantissement, l'accusaient des maux qui avaient accablé la France pendant la vieillesse de Louis XIV. Personne n'était tenté de prendre sa défense : il demeurait constant que, par ses conseils, le défunt roi avait révoqué l'édit de Nantes, accablé le peuple d'impôts, assuré le triomphe du *camp des dévôts*.

A quel point en arriva la douleur de Mme de Maintenon, lorsque, le 26 août 1718, un édit ravit à M. du Maine, même la préséance sur les ducs et pairs ; quand le régent, pour prouver à toute la France que M. du Maine seul était l'objet de cet édit, fit rendre une ordonnance qui rétablissait M. le comte de Toulouse, pour sa vie seulement, dans l'état où il était en 1717 !

La fièvre s'empara de la royale veuve. L'institution de Saint-Cyr, où elle vivait, dont elle ne sortait guère, fut plongée dans une morne inquiétude. Au milieu des jeunes filles qu'elle appelait ses enfans, qui, pendant si longtemps, s'étaient royalement diverties, grâce aux soins de leur protectrice, Mme de Maintenon, isolée, ne se donnait plus le plaisir de recevoir à dîner Henriette d'Angleterre, d'écouter encore les complimens de quelques anciens amis.

Seul, M. du Maine était toujours le bienvenu, seul il pouvait aller voir *la veuve* sans le lui faire demander.

Il n'oublia jamais, rendons-lui cette justice, ce qu'il devait à Mme de Maintenon. Plus elle souffrait, plus les visites du *légitimé* devenaient fréquentes.

XXXV. Sommeil et réveil.

La princesse palatine vit le duc d'Orléans peu de temps après l'arrêt du parlement qui cassait le testament de Louis XIV.

— Mon fils, lui dit-elle, je ne désire que le bien de l'Etat et votre gloire; je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur, et j'en exige votre parole.

Le régent, qui rendait justice au bon sens de sa mère, et ne se révoltait pas contre les conseilleurs, donna sa parole.

— C'est, ajouta la Palatine, de ne jamais employer ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'Etat et vous au plus léger intérêt.

Malgré ce serment réclamé avec instance, le duc d'Orléans créa son ancien précepteur Dubois conseiller d'Etat. Une pareille nomination nuisait à celui qui l'osait faire, d'autant plus que la réputation de l'abbé était horrible, et que le public répétait volontiers ce qu'on assurait avoir été dit par le grand roi, lorsque Dubois, alors obscur, reçut de lui un bénéfice peu important :

— Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime ; s'il boit, il ne s'enivre pas, et s'il joue il ne perd jamais.

En résumé, Dubois, pour le peuple, était le libertin, l'ivrogne et le joueur personnifiés.

Outre cette exception très rare, cette monstruosité dans l'ordre ecclésiastique, certains gentilshommes, perdus de dettes et de débauches, entourèrent le régent. Brillans par leur vertu et leur mérite, un abbé de Fleury, un d'Aguesseau, un maréchal d'Uxelles parurent à la cour, mais il n'y eurent pas, tout d'abord, une prépondérance égale à celle de quelques *roués* subalternes, sans cesse consultés par le duc d'Orléans. Le talent hors ligne et l'intrigue effrontée se rencontraient et se coudoyaient dans les appartemens du régent. Un homme d'esprit définissait avec raison Versailles : « Un pays où, en descendant, il faut toujours paraître monter; c'est-à-dire s'honorer de fréquenter ce qu'on méprise. »

Le père Le Tellier n'avait plus de fonctions. Il demanda au régent quelles étaient ses obligations présentes.

— Cela ne me regarde pas, répondit le prince; informez-vous à vos supérieurs.

Un hourra général, poussé par le *camp des dévots*, accueillit ces paroles, et la faction des *légitimés* se recruta d'autant plus aisément au milieu des gens qui regrettaient l'ordre de choses suivi par Louis XIV, que, chez eux, se rencontraient des personnages à conduite plus régulière, moins connus pour leurs mœurs éhontées. Les *légitimes* perdaient tout prestige. Les courtisans de Mme du Maine allaient criant sur les toits — que le défunt roi, en léguant la souveraineté à son fils, avait voulu mettre la France à couvert de la honte ; — que rarement les rois trouvaient dans leurs enfans naturels les qualités que Louis avait reconnues dans les duc du Maine et comte de Toulouse ; — que ces princes avaient été dévoués à son service et uniquement occupés à lui plaire ; — qu'ils étaient zélés pour le bien de l'Etat, — et que la France admirait leur capacité et leur vertu.

Déjà Mme du Maine, à l'époque où le parlement s'était assemblé pour valider ou annuler le testament royal, avait emprunté du premier président l'hôtel de Mesmes, où, les logemens manquant, elle avait seule-

ment trouve une espèce de caveau pour y placer sa femme de chambre, Mme de Staal.

Mais, comme la surintendance de l'éducation du petit roi était restée au duc du Maine, les *légitimés* avaient possédé de droit leur logement aux Tuileries. Aux Tuileries, Mme de Staal reçut pour chambre un affreux recoin, *sans jour et sans feu*, pareil à celui qu'elle occupait à Sceaux.

Mme de Staal était alors lectrice ordinaire de sa maîtresse, entrait pour moitié dans ses secrets, et jouissait du privilége de la conseiller.

Lorsqu'il s'agit de partager la succession du prince de Condé, un procès s'éleva entre Mme du Maine et *monsieur le duc*. *Monsieur le duc*, pendant le cours de l'affaire, dut passer un acte avec le *légitimé*, qui prit, selon sa coutume, le titre de prince du sang.

Monsieur le duc ne voulut signer l'acte qu'en protestant contre les qualités que se donnait M. du Maine.

Ce fut là le premier signal de la reprise des hostilités entre les *légitimes* et les *légitimés*.

Pour étouffer la guerre dans son commencement, le duc du Maine, naturellement doux et conciliant, crut qu'il fallait se prêter à tout ce que désirait *monsieur le duc* sur leurs affaires d'intérêt ; il pressa la *Bergère de Sceaux*, sa femme, d'accepter les propositions désavantageuses qui lui étaient faites au sujet de ses partages de succession.

Mme du Maine, plus ambitieuse qu'intéressée, y consentit de bonne grâce pour faciliter un accommodement qu'on traitait avec le duc du Maine sur les autres points.

Monsieur le duc, en effet, convint de retirer sa protestation injurieuse, consentit que les *légitimés* prissent la qualité de princes, du sang, excepté dans les actes qu'ils passeraient avec lui, promit de ne les point attaquer sans la permission du régent, et de n'exciter personne contre eux.

Cet accommodement fut moins une paix qu'une trêve de courte durée.

Une ancienne sentence, produite à l'occasion de quelques affaires de famille, et où se trouva la qualité de prince du sang, prise par M. du Maine traitant avec *monsieur le duc*, ralluma la querelle.

Monsieur le duc se récria, demanda que l'on retirât la sentence, et déclara qu'il ne laisserait subsister les édits de 1714 et de 1715, en faveur des *légitimés*, que si ces princes n'en faisaient aucun usage.

A cette nouvelle, Mme du Maine se souleva d'indignation. Son amour-propre recevait là de cruelles blessures. N'avait-elle pas un peu faibli, pour arriver à une transaction ? Les légitimes ne s'étaient-ils pas faits une arme de sa douceur ? — S'ils dorment, exclama-t-elle, nous dormirons ; s'ils se réveillent, nous nous réveillerons !

Eh bien, les légitimes se réveillèrent : *monsieur le duc*, le comte de Charolais et le prince de Conti présentèrent conjointement leur requête au roi.

De leur côté, les *légitimés* ne restèrent point endormis.

XXXVI. Le Mémoire à consulter.

Sous les yeux de Mme du Maine, le cardinal de Polignac, le grand Malézieu et M. Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, se mirent à l'œuvre.

La *Bergère de Sceaux*, négligeant les conversations scientifiques et littéraires, dédaignant pour un temps le plaisir, contribua beaucoup elle-même à composer un volumineux *Mémoire*.

Bien des argumens ressortirent de ses propres lumières, de ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits était employée à l'important *Mémoire*. Les immenses volumes entassés sur le lit de Mme du Maine, comme des montagnes dent elle était accablée, la faisaient, disait-elle, ressembler, toute proportion gardée, à « Encelade abîmé sous le mont Etna. »

Et la femme de chambre servait de secrétaire.

Mme de Staal assistait au travail, feuilletait aussi les vieilles chroniques, compulsait les systèmes des jurisconsultes anciens et modernes, — jusqu'à ce que l'excès de la fatigue disposât son altesse sérénissime à prendre quelque repos.

Quand les yeux de Mme du Maine commençaient à se fermer, la femme de chambre la régalait d'une lecture, — pour l'endormir profondément.

Le grand ouvrage ne devait manquer d'aucun exemple, d'aucune autorité, d'aucune tradition favorable à la cause. Mille gens obscurs s'offrirent pour faire des recherches, apportèrent les minces trésors de leurs découvertes.

Un nommé Boivin l'aîné demanda à être introduit à la cour de Sceaux. On lui donna jour; on l'engagea à venir chez Mme de Staal. Lorsque le savant arriva, la femme de chambre était occupée à la toilette de Mme du Maine. On la vint avertir.

— Ne vous en allez pas, dit la duchesse ; il n'y a qu'à le faire entrer, je le verrai.

Boivin entra. Préoccupé, comme un orientaliste qu'il était, le savant pensa être chez une femme de chambre de la *Bergère de Sceaux*.

Les lambris dorés, le pompeux appareil de toilette, le nombre des domestiques, rien ne tira Boivin de sa première erreur. Il parla à Mme du Maine, l'appela toujours *mademoiselle*, et sortit persuadé qu'il s'était entretenu avec Mme de Staal.

Tant de matériaux fournis par tant de travailleurs firent que l'incomparable *Mémoire* s'acheva bien vite. Il était beau, on ne peut mieux écrit, rayonnant d'érudition.

Il tomba comme une bombe dans le public, et, dès l'abord, il éclata assez fortement pour mettre en désarroi les ennemis du *légitimé*. C'en était fait des princes du sang ! Le jour de la vengeance approchait pour la petite-fille du grand Condé, molestée jusque-là par la race dégénérée de Henri IV.

XXXVII. Roi à Mississipi.

Certains chauds amis du *légitimé* ne craignaient pas d'avancer que M. du Maine serait — un excellent roi.

A quoi des chansons, payées ou tout au moins suggérées par les *légitimes*, répondaient ironiquement :

Français, reconnaissez-moi
Pour être un jour votre roi :
Car rien ne trouble un empire,
Autant que le droit d'élire.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

On est plus sollicité,
Persécuté, tourmenté;
Pour un seul que l'on contente,
On en mécontente trente.
Lampons, lampons, etc.

. . . .
. . . .
N'avons-nous pas un Guillaume
Conquérant d'un grand royaume?
Lampons, lampons, etc.

Si je n'étais pas content,
J'en pourrais bien faire autant;
Mais épargnez-m'en la peine,
Essayez d'un duc du Maine.
Lampons, lampons, etc.

Informez-vous à Trévoux
Combien mon empire est doux,
On vous dira qu'on m'estime
Plus qu'un prince légitime.
Lampons, lampons, etc.

Les princes du sang avaient poussé avec une vigueur inimaginable la guerre qu'ils avaient déclarée aux *légitimés*.

De nouveaux Mémoires, produits par les princes rivaux, instruisirent encore une fois le public des haines qui s'agitaient autour du trône. Pour ne pas offenser la duchesse d'Orléans, sa femme, sœur de M. du Maine, pour ne pas paraître juge et partie dans une affaire qui devait être portée au tribunal de régence, le duc d'Orléans ne prit pas visiblement parti avec les princes du sang, qui attaquèrent le rang du *légitimé* et de ses enfans.

C'était le moment, pour la *Bergère de Sceaux*, de prouver qu'elle possédait des talens politiques, et d'annihiler complétement l'effet des *Mémoires* répandus à profusion.

Les ducs et pairs prétendaient faire perdre à M. du Maine la position que lui avait accordée l'édit de 1694.

La petite-fille du grand Condé imagina de susciter aux réclamans des ennemis capables de la venger, qui les attaquassent eux-mêmes. Elle persuada à un grand nombre de gentilshommes que les ducs affichaient des prétentions injurieuses à la noblesse, dont ils voulaient se séparer en faisant entre eux un corps particulier. Ces gentilshommes, sentinelles avancées, sonnèrent aussitôt l'alarme; leur nombre s'accrut; chacun s'empressa de s'y joindre. Les uns agissaient par jalousie contre les ducs, les autres pour se conduire en véritables nobles; d'autres, que la bourgeoisie eût pu revendiquer, aimaient à susciter ainsi des obstacles au travail des gouvernans.

Six des plus considérables chevaliers de Malte, dévoués aux *légitimés*, présentèrent requête au duc d'Orléans. Ils avaient noms : Châtillon, de Rieux, de Laval, de Pons, de Beaufremont, de Clermont-Tonnerre.

Le régent, malgré son urbanité ordinaire pour tous les porteurs de noms illustres, reçut très sèchement nos requérans, blâma leur coalition, refusa leur *Mémoire*, défendit aux chevaliers de Malte de s'assembler autrement que pour les affaires de leur ordre. Le conseil de régence interdit toute association de gentilshommes, toute signature de requête en commun, sous peine de désobéissance.

Murmures, désolations, fureurs parmi les champions de Mme du Maine. Plusieurs chevaliers ne dissimulèrent pas leur passion.

Beaufremont dit hautement qu'il voulait détruire les ducs, — puisqu'il ne l'était pas. Châtillon, très courroucé lui aussi, ne devait s'adoucir qu'après avoir reçu le privilége de porter une couronne ducale.

Les princes du sang ne se refroidissaient pas dans leurs poursuites contre les *légitimés*.

Soit par faux calculs, soit par étourderie, la *Bergère de Sceaux* conseilla à son mari une démarche malheureuse : M. du Maine déclara au régent que, comme il s'agissait d'une affaire d'Etat, un roi majeur seul ou les Etats généraux devaient être juges.

Cela portait atteinte à l'autorité du régent; il le sentit, et, à son instigation, un arrêt du conseil de régence nomma six conseillers d'Etat pour recevoir les *Mémoires* respectifs des *légitimes* et des *légitimés*, et pour en faire le rapport au conseil.

Consternée et furieuse des mauvais résultats de sa démarche, *la duchesse du Maine* ne s'arrêta pas sur la pente où elle s'était aventurée.

Son éloquence persuasive aboutit à enlever toute prudence à trente-neuf gentilshommes qui, stipulant pour le corps de la noblesse, présentèrent au parlement, en forme de protestation, une requête tendante à demander qu'une affaire qui concernait la succession à la couronne fût renvoyée aux Etats généraux.

Le premier président et les gens du roi portèrent l'écrit au régent, et les six principaux gentilshommes qui avaient signé allèrent coucher à la Bastille ou à Vincennes.

Vaines tentatives! Mme du Maine s'était encore trompée! son étoile pâlissait.

Un arrêt, en forme d'édit, rendu par le conseil de régence, révoqua et annula celui de 1714 et la déclaration de 1715, — déclara le duc du Maine et le comte de Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, — les priva de la qualité de princes du sang, et leur en conserva seulement les honneurs leur vie durant, attendu la longue possession.

En tout cela, Mme du Maine était l'âme des *légitimés*. M. du Maine, accablé, désespéré, intimidé surtout par sa chute, obéissait à sa femme; M. de Toulouse n'entrait pas profondément dans les intrigues.

On chanta à Paris :

Du Maine icy, que par édit
La naissance l'on a flétri,
Lan, lan, laderirette,
Roi sera à Mississipi,
Lan, lan, laderiri.

Roi à Mississipi! Quel déchirant sarcasme! Law, le banquier écossais, avait formé une compagnie financière qui trouvait de nombreux et violens détracteurs! Quiconque envoyait M. du Maine *régner au Mississipi* se moquait de lui d'une façon triomphante.

XXXVIII. Conjuration de Mme la duchesse du Maine.

Nous nous représentons Mme du Maine recevant la notification de l'édit rendu par le conseil de régence.

Comme sa figure dut changer de couleur! Avec quels regards furibonds elle dut jurer de se venger, et de montrer au duc d'Orléans « ce qu'on aurait gagné à l'outrager! » Ses courtisans s'inclinèrent sans doute, et promirent de verser leur sang pour elle, s'il en était besoin. Le château de Sceaux retentit de plaintes amères. Les projets les plus insensés se succédèrent, et les princes du sang furent voués aux dieux infernaux.

Ce fut alors que, dans ce paradis terrestre, — ainsi nous avons appelé plus haut la résidence de Sceaux, — Mme du Maine, représentant Eve, conseilla à son mari de toucher au fruit défendu, de manger la pomme, — de conspirer.

Conspirer! métamorphoser les appartemens musqués de Sceaux en conciliabules! parler bas, et non plus de demi-dieux, de Mars et de Vénus, mais de la loi salique, mais de droits imprescriptibles, mais de diplomes, de chartes et de constitutions! substituer aux billets en vers des notes diplomatiques, sacrifier le beau langage à l'argot politique et judiciaire! Donner encore des fêtes, comme moyen seulement, et mettre les invités à même de s'écrier :

Adieu donc, fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre!

Ainsi l'avait voulu l'esprit malin de Mme du Maine. Trompée dans ses espérances, forcée dans ses derniers retranchemens, elle ne s'épouvantait pas à l'idée de conspirer, de demander aide et succès aux étrangers, puisque les Français ne réussissaient pas.

Antonio del Giudice, prince de Cellamare, Napolitain devenu grand d'Espagne, était ambassadeur de la cour de Madrid en France.

Cellamare atteignait à sa soixante et unième année, en 1718. Quoique vieux déjà, il conservait un goût très vif pour le plaisir, et, sans être adonné aux vices qui trônaient à la cour du régent, il aimait les bals, les spectacles, les cérémonies de toutes sortes.

Selon la mode d'alors, tel qui n'adoptait pas les principes du duc d'Orléans, se réfugiait chez la *Bergère de Sceaux*. Cellamare parut aux côtés de Mme du Maine, il devint son hôte d'abord, puis son complice.

Le *légitimé*, absorbé par les longs travaux de sa traduction de l'*Anti Lucretius*, avait naguère encouru les reproches de sa femme, moins tranquille et moins résignée que lui.

— Vous trouverez un beau matin, s'écriait-elle, que vous êtes de l'Académie, et que M. le duc d'Orléans est régent du royaume.

La première moitié de la prédiction ne s'était point accomplie, à l'immense déplaisir du duc du Maine; à l'immense déplaisir de la duchesse, la seconde moitié s'était réalisée.

Il fallait donc perdre le régent.

Là tendirent les efforts de la *Naine*, qui fit de son château le quartier général des ennemis du duc d'Orléans, qui convoqua le ban et l'arrière-ban des *dévots*, qui se ligua avec quelques nobles bretons, avec le comte de Laval et l'ancienne cour, qui entraîna même dans son parti le duc de Richelieu.

Depuis longtemps, le cabinet de Madrid se montrait hostile au régent : Philippe V n'oubliait pas que ce prince avait tout essayé pour obtenir la couronne d'Espagne. Un traité, dit de la quadruple alliance, excluait la branche espagnole des Bourbons de l'hérédité éventuelle au trône de France.

Philippe V était parvenu au comble du ressentiment.

Mme du Maine fit des merveilles d'activité. *Fine mouche*, elle comptait parmi ses adhérens les autres *légitimés*, avec la duchesse d'Orléans elle-même. M. le comte de Toulouse, seul, fidèle à ses sentimens, gardait une neutralité à la fois honorable et prudente.

Des hommes habiles se chargeaient d'obtenir le concours du roi d'Espagne ; d'autres, plus habiles encore, décidaient de faire illusion aux masses et d'intéresser le peuple à une révolution de cour dont il ne profiterait pas.

On avait résolu d'enlever de France le régent, de le mettre en sûreté dans une place forte de l'Espagne.

Cet enlèvement accompli, on devait convoquer les Etats généraux, pour fixer les bases d'un gouvernement pendant la minorité de Louis XV, et élire un nouveau régent. Tel était le lot de M. et de Mme du Maine, tel était l'appât offert à leurs nobles amis.

Quant au peuple, on le contentait en lui promettant de réformer les abus, d'éteindre la dette nationale.

Par provision, le *légitimé* obtenait le titre et l'autorité de lieutenant-général du royaume.

Tout alla vite, mais étourdiment; tout sembla réussir. Cellamare avait été chargé par sa cour de se mettre en rapport avec la duchesse du Maine et son conseil, d'informer exactement le cabinet de Madrid de l'état des affaires.

Pour envelopper d'un mystère absolu ses entrevues avec Mme du Maine, l'ambassadeur espagnol, bravant les nécessités de son excessif embonpoint, ne se rendait chez la duchesse que la nuit, dans un carrosse particulier. Par crainte d'indiscrétion, il prenait pour cocher le jeune comte de Laval.

Les entrevues avaient lieu, soit à l'Arsenal, soit à Sceaux.

Ne croyez pas que les conjurés se couvrissent de bruns manteaux et de chapeaux à larges bords; qu'ils portassent des visages sévères: oh! non. La conjuration de la duchesse du Maine contre le régent fut une conjuration à double essence. Elle renfermait deux espèces d'adhérens,— les uns en habits brodés, composant, lisant ou publiant des satires virulentes, sans concevoir la moindre idée de mettre l'épée à la main, les autres, pauvres diables, enrôlés avec adresse, prêts à la bataille, destinés à attraper les horions, à servir de boucliers à leurs chefs.

XXXIX. Les Philippiques.

La conjuration eut son poète, Lagrange-Chancel. Cet homme, mousquetaire et auteur tragique, digne de figurer avantageusement à côté des Campistron, des Longepierre et des Lafosse, ne quittait guère la résidence de Sceaux.

Dans un beau moment d'inspiration, Lagrange-Chancel arracha à sa muse des accens d'une énergie fébrile ; sous forme de poème, il publia une satire que la France entière lut avec avidité.

Le titre seul de cette pièce de vers piquait la curiosité. C'étaient des *Philippiques*.

On y lisait :

Peuple, arme toi! défends ton maître!
Sache que la main de ce traître
Cherche à lui ravir ses Etats...

O roi, depuis si longtemps ivre
D'encens et de prospérité,
Tu ne te verras pas revivre
Dans ta triple postérité.
Tu sais d'où part le coup sinistre,
Tu tiens ton infâme ministre,
Monstre vomi par les enfers;
Son déguisement sacrilége
N'usurpe point le privilége
De le garantir de tes fers.

Venge ton trône et ta famille !
Arme-toi d'un noble courroux !
Prends moins garde aux pleurs de la fille
Qu'aux attentats de son époux ..

Plus loin, l'auteur, faisant allusion aux bruits répandus sur les intentions du régent à l'égard de la noblesse française, s'écriait :

Où va ce monstre fanatique
De qui l'orgueil s'est emparé ?
Pourquoi, contre l'usage antique,
Veut-il faire un corps séparé?...
Ombres, dont par toute la terre
On connaît les illustres noms :
Polignac, Beaufremont, Tonnerre,
Et vous mânes des Châtillons,
Je vous vois, au même rivage,
Frémir de l'indigne esclavage
Où vos neveux sont retenus
Par des noms égaux à tant d'autres,
Des noms obscurcis par les vôtres,
Ou qui ne vous sont pas connus.

Chacun devine, ou à peu près, la péroraison de ce morceau fulminant. La dernière strophe s'adressait à M. du Maine :

Vous, dont par un arrêt injuste,
Le grand cœur n'est point abattu,
Prince, qui d'une race auguste
Emportez toute la vertu,
Tout le reste la déshonore,
La France contre eux vous implore ;
Par ses cris laissez-vous gagner,
Et forcez sa reconnaissance
D'ajouter à votre naissance
Ce qu'il y manque pour régner.

Nous passons, par raison de bienséance, les passages des *Philippiques* où le régent est accusé des crimes les plus monstrueux, où on le dénonce comme un Néron à la deuxième puissance, comme un Héliogabale moderne, comme un nouveau Sardanapale ; où l'on compare la duchesse de Berry à Messaline ; où l'on appelle à cris redoublés les Euménides, vengeresses des divorces et des incestes... Jamais critique passionnée ne se montra plus prodigue d'injures. Les *Philippiques* dépassaient ce qu'on avait vu jusqu'alors de plus virulent en libelles.

Hautement avouées par Lagrange-Chancel, elles ne pouvaient manquer de se répandre par milliers d'exemplaires.

Le régent seul en ignora longtemps l'existence. Sitôt qu'il la connut, il lui fut impossible de se procurer l'ouvrage. Aucun courtisan n'osait avouer l'avoir lu, l'avoir vu même, et encore moins s'en déclarer possesseur.

Saint-Simon eut le courage de montrer au régent un exemplaire de ces fameuses *Philippiques* dont la cour et la ville s'entretenaient. Ce fut sur un ordre formel du prince qu'elles attaquaient si violemment. Le duc d'Orléans en parla plus d'une fois à Saint-Simon, et finit par exiger que le spirituel gentilhomme les lui apportât. Saint-Simon lui présenta donc cette satire, en déclarant qu'il ne la lui lirait pas. Le régent la prit, la lut bas, debout, dans l'embrasure de la fenêtre de son petit cabinet d'hiver. Il la trouva, en la lisant, telle qu'elle était, car il s'arrêtait de fois à autre pour en parler au gentilhomme, sans paraître fort ému.

Mais, tout à coup, il changea de visage, se tourna vers Saint-Simon ; puis, les larmes aux yeux, et près de se trouver mal :

— Ah ! dit-il, c'en est trop ! cette horreur est plus forte que moi !

Il lisait l'endroit où le poète montre le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi, et tout près d'exécuter son crime.,..

Lagrange-Chancel fut envoyé aux îles Sainte-Marguerite.

XL. Quiproquo.

Cependant la conjuration avait étendu ses ramifications partout. Vingt-deux colonels avaient été initiés au complot par le comte de Laval. Une imprimerie, organisée dans des caves, inaccessible au jour, et d'où les ouvriers ne sortaient jamais, après y avoir été conduits les yeux bandés, multipliait les pamphlets et les mémoires contre le régent.

A la tête des conjurés on remarquait le marquis de Pompadour, autrefois attaché au grand Dauphin; l'abbé Brigaud, partisan fanatique de l'ancienne administration, et le chevalier Dumesnil, son ami; Malézieu, chancelier de Dombes ; Davisard, l'avocat général; le père Tournemine, jésuite breton, et le cardinal de Polignac.

Ces chefs divers composaient un *comité directeur*, dont l'abbé Brigaud était le secrétaire et l'archiviste.

Les *Philippiques* avaient éveillé les soupçons du régent; Cellamare, qui ne prenait nul souci de cacher ses relations avec les mécontens, donnait de la consistance aux appréhensions de ceux qui prévoyaient un complot.

L'exécution des desseins de Mme du Maine était confiée à de simples aventuriers, que l'argent faisait seul mouvoir, qui venaient d'Espagne, et se répandaient dans Paris. Leur chef correspondait avec Alberoni, se concertait avec Cellamare, et avait pour mission d'enlever le régent, selon le plan conçu dès l'abord.

Cellamare indiqua à l'aventurier le lieu où le duc d'Orléans se promenait d'ordinaire avec la duchesse de Berry, sa fille.

Des hommes d'action s'embusquèrent au bois de Boulogne : tous ignoraient quel personnage ils allaient arrêter; ils ne possédaient qu'un signalement.

Le chef de la bande aperçut, un jour, au bois de Boulogne, le régent. Il fit un signe du doigt à ses gens; mais ceux-ci s'élancèrent sur un seigneur qui se trouvait à cinquante pas plus loin, et, dans leur erreur, ils l'arrêtèrent. Honteux de cette déplorable méprise, le chef s'excusa de son mieux, assura qu'il s'était permis une plaisanterie, et demanda très humblement pardon.

L'expédition malencontreuse eut de l'éclat, et fixa l'attention du conseil de régence.

Prudemment, le chef de la bande remercia ses assesseurs et gagna les Pays-Bas.

Malgré les conseils de la princesse palatine, et sans doute un peu par bravade, le duc d'Orléans continua d'aller souper chaque soir, avec ses *roués*, chez Mme de Parabère, qui habitait Saint-Cloud.

XLI. Désolation générale.

Des délais exigés par le cardinal de Polignac sauvèrent le régent, et bientôt une imprudence de Cel-

lamare produisit la révélation complète et tout à fait imprévue de la conjuration.

Il serait superflu de raconter ici toutes les circonstances qui accompagnèrent la découverte du complot. On sait qu'un employé de la bibliothèque du roi, appelé Buvat, qu'une femme, la Fillon, qu'un abbé, Porto-Carrero, neveu du cardinal de ce nom, jouèrent des rôles importans dans l'intrigue habilement dirigée par Dubois.

Les papiers de Cellamare avaient été saisis, et les moindres détails de la conjuration étaient connus.

Dubois, dès le lendemain, envoya dans toutes les parties de la France, aux archevêques, aux évêques, aux présidens des cours de justice et aux gouverneurs des provinces, une circulaire qui se terminait ainsi :

« Si, contre toute vraisemblance, quelques-uns des sujets de sa majesté avaient été capables d'écouter des propositions séditieuses, vous n'oublierez rien pour maintenir, en tout ce qui dépend de l'autorité qui vous a été confiée, le bon ordre et la tranquillité publique. »

Des révélations faites et des pièces saisies il résultait que les *légitimés* s'étaient mis à l'entière disposition du roi d'Espagne.

Le nombre des conspirateurs s'élevait à soixante, non compris les vingt-deux colonels, chargés d'arrêter le régent et de le conduire à Tolède.

Tous les coupables étaient connus.

Ordre donné à deux compagnies de mousquetaires d'être prêts à monter à cheval; ordre aux gouverneurs de la Bastille et de Vincennes — *de préparer tous les logemens disponibles.*

On arrête Cellamare, le 9 décembre 1718; le lendemain, on conduit à la Bastille les marquis de Pompadour, de Saint-Genest et de Courcillon; le surlendemain, l'abbé Brigaud, secrétaire et archiviste de la conjuration, ainsi que nous l'avons dit, est surpris à Nemours malgré les habits de vieille femme qu'il porte, et il est dirigé sur la Bastille.

C'est un sauve-qui-peut général parmi les conspirateurs. Embastillé, le chevalier Dumesnil ! Arrêté, le brigadier de cavalerie Sandraski ! Arrêté, le colonel des hussards Serret !

Enfin, le jeudi 29 décembre de la même année, La Billarderie, lieutenant des gardes du corps, entre dans le château de Sceaux, et prie M. du Maine de rendre son épée.

M. du Maine est conduit à la citadelle de Doullens.

O comble de la fatalité ! la *Bergère de Sceaux*, elle aussi, reçoit la visite importune de Dancenis, capitaine des gardes du corps, chargé de la conduire — avec tous les honneurs dus à son rang, — d'abord à Essonne, puis à Dijon.

La petite-fille du grand Condé, la *Naine*, l'*Impératrice*, la *Fine mouche*, etc., monte dans un carrosse de louage. On la mène par le rempart, pour éviter la plus grande partie des rues de Paris; et du rempart, on la fait sortir par la porte Saint-Bernard, en traversant la rue Saint-Antoine et l'île de Notre-Dame.

Plusieurs domestiques considérables, appartenant au *légitimé*, coupables, les uns d'avoir écrit des lettres, les autres d'en avoir porté, sont punis de leur zèle. Mlle de Montauban, fille d'honneur de l'altesse sérénissime; Mlle de Launay, sa ravissante femme de chambre; les Malézieu père et fils, galans bergers; Davisard, Barjetton, et quelques autres avocats connus pour avoir travaillé aux *Mémoires*, prennent avec douleur le chemin de la Bastille.

On envoie à Moulins M. le prince de Dombes; M. le comte d'Eu doit se rendre à Gien; Mlle du Maine se voit assigner Maubuisson pour résidence provisoire.

Pleurez, nymphes de Sceaux! Adieu, rêves de gloire et d'ambition! Plus de trône, plus de sceptre, plus de couronne! Ah! les échos de Chatenay ne répéteront plus les douces pastorales du grand Malézieu! Trêve aux *nuits blanches*! C'en est fait, l'heure de l'expiation a sonné pour les *légitimés* et leurs adhérens! Adam et Eve sont chassés du Paradis terrestre!

XLII. Mort de Mme de Maintenon.

La désolation qui régnait à Sceaux, à Clagny, à Versailles même, manquait de profondeur, et tous ces gens que le duc d'Orléans avait fait *embastiller* criaient plus fort que de raison.

La plupart d'entre eux savaient bien qu'on ne se livrerait pas aux dernières rigueurs, et que l'exil à quelques lieues de Paris serait la plus grave punition. Parmi les défauts du régent, impossible d'admettre la rancune et l'esprit de vengeance : il brillait par cette bonté des mauvais sujets, à demi composée d'insouciance et de faiblesse. Loin de lui la pensée de sévir contre ses ennemis acharnés. Mme la duchesse d'Orléans, d'ailleurs, se proposait d'intercéder en faveur des coupables, et Mme d'Orléans se faisait ordinairement écouter de son mari.

Il n'y avait eu, dans tout cela, qu'une révolution de palais. Alors, dit Duclos, l'alarme se répandit dans le parti des *légitimés*. Le maréchal de Villeroi perdit sa morgue, Villars son audace; d'Uxelles, Tallard, Canillac, d'Effiat et le premier président montrèrent leur crainte. La meilleure protection que les accusés pussent avoir était dans le cœur du régent.

Ne nous occupons donc pas d'eux ni de leurs larmes, pour le moment; mais revenons à la *veuve* de Louis XIV, déjà très souffrante, et que la nouvelle de l'arrestation de M. du Maine accabla.

Mme de Maintenon, femme sérieuse et tenace en ses volontés, en ses désirs, avait tout essayé, tout risqué même, pour assurer l'avenir de son élève. Mme du Maine, femme étourdie, fantasque, pleine d'illusions passagères, avait tout gâté par ses folles entreprises.

Certes, en apprenant la triste équipée, au dénoûment si déplorable, que Cellamare, Alberoni et la petite-fille du grand Condé avaient commise sans sa participation, Mme de Maintenon put concevoir aisément un de ces chagrins qui conduisent au tombeau.

Elle mourut de douleur !

M. du Maine avait été arrêté à la fin de l'année 1718; son ancienne gouvernante, sa mère adoptive, s'était alitée le jour où on lui avait appris l'arrestation, et elle avait rendu le dernier soupir trois mois après, le 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt trois ans.

Personne ne la pleura, et, comme Louis XIV, elle inspira bon nombre d'épitaphes effroyables, lorsque deux lignes dans la *Gazette* eurent annoncé sa mort à ceux qui ignoraient si elle comptait encore parmi les vivans.

XLIII. Amertumes et consolations.

Si Mme du Maine éprouvait de la peine à voyager

elle fut malheureuse après son arrestation, car elle voyagea, et longtemps et sous bonne escorte.

Les pérégrinations forcées la martyrisaient.

Le vendredi 30 décembre elle couchait à Fontainebleau et se plaignait beaucoup de la voiture, fort rude pour elle. A ses côtés, dans le carrosse, se tenait le capitaine Dancenis ; devant elle un lieutenant des gardes du corps demeurait immobile, flanqué d'un exempt. Le second carrosse renfermait deux femmes de chambre. Avec un si modeste équipage, la luxueuse *Bergère de Sceaux* ne pouvait que crier misère et verser des larmes de désespoir.

A Dijon, où on l'avait envoyée, Mme du Maine essuya une vexation nouvelle. Son neveu était gouverneur de la ville. Or, était-il convenable qu'une tante gémît sous les verrous, confiée à la garde de son neveu ? Ajoutez que la prisonnière avait souffert mille maux à Auxerre.

Les dévouemens ne lui manquèrent pas. Sa dame d'honneur, Mme de Chambonnas, femme du capitaine des gardes du corps de M. du Maine, comme gouverneur du Languedoc, demanda qu'on lui permit d'aller retrouver sa maîtresse à Dijon, pour s'enfermer avec elle. Mme de Chambonnas méritait d'autant plus des éloges, qu'elle n'avait en aucune façon trempé dans la conspiration et que son attachement à Mme du Maine ne prenait pas sa source dans les souvenirs de périls partagés. A la dame d'honneur s'adjoignirent Mlle des Forges, parente du grand Malézieu, fille d'esprit et de vertu, et une troisième femme de chambre.

C'était là, dit sérieusement Dangeau, « une consolation pour cette princesse, qui souffrait de grandes incommodités dans son voyage. »

Le 2 février 1719, Mme du Maine obtint qu'on lui envoyât son médecin. Elle devenait mélancolique ; les indispositions se succédaient. Elle donna à La Billarderie, qui l'avait arrêtée, ses diamans et ses pierreries qu'elle avait emportés avec elle, pour qu'il les rendit à sa famille. Ces joyaux, estimés à un million environ, avaient été redemandés par les Condé.

Sur les plaintes de la prisonnière, deux carrosses partirent de Paris, afin de la transférer de Dijon à Châlon-sur-Saône. La Billarderie, le cadet, qui devait la conduire à sa destination, était parti aussi, avec un détachement des gardes. Deux femmes de chambre de plus se trouvaient dans le carrosse, où voyageait un chirurgien, — dont la *Bergère de Sceaux* réclamait les soins avec instance, sa santé étant si faible que, malgré son envie de sortir du château de Dijon, elle craignait, avec raison, de manquer de forces pour faire ce petit voyage.

La Billarderie, son noble geôlier, l'entourait de soins : une pension de mille écus le récompensa.

Personne n'en aurait douté : les peines morales entraient pour moitié dans les souffrances physiques de Mme du Maine, et son incarcération chez un neveu l'irritait principalement. Aussi s'arma-t-elle de résolution, et, dès que cela lui fut possible, elle partit pour Châlon-sur-Saône, où elle arriva vers la fin de juin. Là son existence perdit ses teintes sombres, et elle obtint *quelques adoucissemens à ses douleurs*.

L'infortunée princesse, n'est-ce pas ? Son sort ne vous fait-il pas pitié, ô lecteurs ? Plaignez-la sincèrement. Elle boit jusqu'à la lie le calice d'amertume. Mme du Maine est une victime de ce monstre qu'on nomme le régent ; voyez en elle une seconde Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Son martyre continuait sans relâche, lorsque, un beau jour, elle reçut une calèche avec laquelle il lui fut accordé de se promener. — Plaignez, encore une fois, ô lecteurs, l'infortunée prisonnière !

Bientôt La Billarderie lui porta la permission d'aller dans un château voisin de Châlon, où elle pourrait avoir plus de domestiques, — ce qu'elle appelait, comme vous savez, le *particulier d'une princesse*. L'*infâme* régent s'adoucissait à l'endroit de sa victime, et, à la même époque, il permettait d'envoyer au *légitimé*, à Doullens, des chevaux et des chiens pour la chasse ; il autorisait le prince captif à sortir, en l'obligeant seulement de revenir le soir dans la forteresse.

Un an, presque jour pour jour, après leur arrestation, M. et Mme du Maine reçurent chacun un courrier extraordinaire. Le mari pouvait revenir à Clagny, la femme pouvait revenir à Sceaux. Toutefois, le séjour de Paris était interdit à l'un et à l'autre, et il leur était ordonné de vivre dans des lieux différens.

Clagny possédait un château regardé comme le plus régulièrement bâti qu'il y eût en Europe. Il avoisinait Versailles. Des mains de Mme de Montespan, Clagny avait passé dans celles de M. du Maine. Mansard en était l'architecte, et Le Nôtre en avait dessiné les jardins, de beaucoup inférieurs aux parcs de Sceaux, que nous avons décrits, mais cependant assez remarquables pour constituer une charmante résidence.

Une foule de gens allèrent voir le *légitimé* à Clagny. Il suffisait de demander, pour cela, un permis au duc d'Orléans, qui très rarement refusait. Le régent, sachant son monde, se montrait plus difficile à l'égard de Mme du Maine. A la duchesse d'Orléans appartenait le droit de concéder les permis pour aller à Sceaux. Elle en était avare. La *Bergère de Sceaux* était si sujette à caution, qu'on avait lieu de craindre des visites trop fréquentes et une agglomération de courtisans ou d'amis dans un château qui s'était déjà transformé plus d'une fois en foyer de conspiration.

Souvent, sans qu'on le trouvât mauvais, Mme du Maine venait à Paris, le jour, voir les princes et princesses, lorsque ceux-ci étaient malades ou la mandaient. La nuit tombant, il importait qu'elle reprît la route de Sceaux, parce qu'elle y devait toujours coucher.

Peu à peu, la position des *infortunés* prisonniers s'améliora. Le grand Malézieu sortit de la Bastille, avec ordre de se retirer à quarante lieues de Paris ; le cardinal de Polignac reconquit aussi sa liberté ; et Mlle de Launay (Mme de Staal) alla remplir de nouveau, auprès de Mme du Maine, les fonctions de femme de chambre et d'amie.

Des entrevues avaient eu lieu entre le *légitimé*, le régent, les princes et les princesses du sang. A Saint-Cloud, M. du Maine et le duc d'Orléans s'entretinrent fort longtemps, le samedi 23 mars 1720 ; on ne sut point ce qui s'était passé, mais le *légitimé*, en sortant, avait paru fort content. Quinze jours auparavant, l'après-dînée, la *Maine* s'était présentée au Palais-Royal, en compagnie de Mme la princesse de Conti, la jeune. Elle aussi avait éprouvé une satisfaction extrême, car de cette entrevue était résultée, pour elle, la permission de rester à Paris, partout où il lui plairait.

Mais les deux époux aspiraient à se revoir. La *Bergère* déclarait qu'elle n'éprouverait jamais de bonheur véritable si son *berger* ne lui était rendu. Les instan-

ces, les prières, les larmes parfois, montraient jusqu'à quel point Mme du Maine chérissait son mari.

Lorsqu'on lui promit cette vue tant désirée, elle sauta de joie.

Cela donna lieu à une petite scène de roman.

Mme la princesse de Conti assigna rendez-vous, pour le 29 juillet 1720, à M. du Maine. Elle avait choisi la maison d'un certain Landais, situé à Vaugirard. A l'heure convenue, le *légitimé* arriva chez Landais, où Mme la princesse de Conti avait amené, un peu plus tôt, la *Bergère de Sceaux*.

Seule avec M. du Maine, la princesse de Conti garda son sérieux, pour dire :

— J'ai amené une dame avec moi, elle a grande envie de vous voir.

Elle nomma Mme du Maine. Le *légitimé* se doutait bien de la surprise. La *Bergère* entra.

Le mari et la femme restèrent assez longtemps ensemble. Il y avait apparence que bientôt il leur serait accordé de ne se plus quitter, de loger sous le même toit, de rentrer, en un mot, dans l'Eden que leur folie leur avait fait quitter.

XLIV. Princesse et confidente.

Lorsqu'un événement occupe l'attention publique, mille et mille commentaires circulent. Chacun de répéter, d'exagérer ou d'inventer les faits, de telle sorte qu'un temps arrive où il devient difficile de déterminer la part de l'imagination et celle de l'histoire.

A propos de la liberté tôt rendue à Mme du Maine, on prétendit que cette faveur avait été une récompense; que la femme du *légitimé* avait divulgué au régent les mystères du projet concerté par elle et Cellamare; qu'elle en avait mis tous les articles par écrit. On ajouta qu'elle avait déclaré, dans son entier aveu, avoir agi sans la participation de son mari, et ne s'être servie que du nom de ce mari dépourvu d'influence. On soutint même que M. du Maine, offensé d'une pareille confession, qui le réduisait à zéro, ne voulait plus revoir la *Bergère de Sceaux*, et que le raccommodement entre le mari et la femme s'était longtemps fait attendre.

En admettant la réalité de ces allégations, la Tendresse et l'Amour auraient joué les plus minces rôles dans la scène de Vaugirard. Là, on aurait vu, non pas deux époux longtemps séparés se rechercher l'un l'autre, mais un mari brouillé avec sa femme lui octroyer un pardon vivement sollicité.

Quoi qu'il en soit, nous, historien, imitons la prudence du duc d'Orléans qui, selon la princesse palatine, répondit en riant à Mme du Maine, quand elle le pria de ne pas s'opposer à un raccommodement :

— Je ne m'en mêlerai point; car j'ai appris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut mettre le doigt.

Impossible de nier que la *Naine* ait tout avoué. La manière dont se dénoua la conjuration suffirait à le faire penser.

Donc, l'auguste princesse, désirant revoir sa joyeuse résidence et son tendre époux, avait trahi des secrets qui n'appartenaient pas à elle seule.

Sa fidèle confidente, peu après, avait subi un interrogatoire.

M. Leblanc, secrétaire général de la guerre, parut à la Bastille, et eut une conversation avec Mlle de Launay (Mme de Staal), encore prisonnière, quand déjà sa maîtresse était revenue à Sceaux.

Il dit à la confidente que Mme du Maine s'était expliquée par une déclaration exacte, qu'il n'existait plus aucune raison pour garder le secret. Mme de Staal redouta quelque embûche de police, et elle se tint sur la défensive.

— Si Mme la duchesse du Maine a parlé, fit-elle que pourrais-je dire qui vous instruisît plus complétement ?

— Mais vous savez toute l'affaire, reprit M. Leblanc. On veut que vous parliez, ou vous resterez toute votre vie à la Bastille.

— Eh bien, monsieur, dit la femme de chambre avec un rare aplomb, c'est un établissement pour une fille comme moi, qui n'a pas de bien.

— Ce n'est pas, répliqua l'interrogateur, une situation très agréable.

— Je ne la choisirais pas non plus, répondit la femme de chambre; mais j'y resterai, plutôt que d'inventer des fictions pour m'en tirer.

— Il faut avouer, murmura M. Leblanc mortifié, que Mme la duchesse du Maine a eu d'étranges confidens.

— Pour moi, monsieur, termina Mme de Staal, je vous dirai, sans vous amuser davantage, que, si je ne sais rien, je ne puis rien vous dire; et que, si l'on m'avait confié quelque chose, je le dirais encore moins.

Mme de Staal n'ignorait aucun détail du complot. Elle persista dans ses dénégations. Elle prévoyait bien que tout cela finirait d'une façon tragique pour quelques coupables, et elle ne voulait pas charger sa conscience d'une lâcheté dont mourraient peut-être des compagnons de conciliabules.

La confidente eut plus de force ou moins d'égoïsme que la princesse. Hélas! cette conjuration avortée devait honorer et frapper exclusivement des subalternes.

Deux sortes de conspirateurs entouraient l'ambitieuse petite-fille du grand Condé. Il y avait, on ne l'a pas oublié, les habits brodés et les hommes de peu, — les naïfs provinciaux.

Outre les personnages titrés que nous avons vu promptement mettre hors de prison, d'autres s'étaient tirés d'affaire. Le prince de Conti, bien coupable, car il s'était barricadé dans son hôtel avec plusieurs conjurés; le maréchal de Villeroy, sur qui le régent avait fermé les yeux, le duc de Richelieu, qui s'était aisément consolé avec des maîtresses, avaient peu souffert de l'orage, et, l'orage passé, tous avaient reparu à la cour. Grands seigneurs et grandes dames restèrent impunis : contre leurs complices de Paris, aucune procédure. Le parlement, qui se posait en vengeur du peuple, garda le silence.

Mais la justice eut deux balances, une pour les coupables parisiens, une pour ceux des provinces.

Jeune, présomptueux, ardent, le comte de Laval eut le bonheur de ne pas émouvoir la colère du régent. Et pourtant c'était le plus hardi, le plus actif des conspirateurs.

Les amis qu'il avait entraînés avec lui payèrent pour lui.

Les nobles bretons, qui étaient entrés presque innocemment dans le complot, qui en ignoraient à coup sûr le motif véritable, qui s'imaginaient servir l'intérêt commun du pays, rétablir les Etats généraux dans la plénitude de leurs attributions souveraines, qui se préoccupaient avec passion de réformer les abus dont chacun s'irritait, furent frappés impitoyablement par le conseil de régence.

Une chambre ardente, une cour prévôtale s'installa à Nantes.

Elle se composait de treize commissaires, présidés par le marquis de Château-Neuf-Castaignières, conseiller d'Etat.

Chacun de ces terribles *treize* reçut pour frais de voyage quatre mille livres.

XLV. — Quatre gentilshommes bretons.

— J'admire les Bretons. Toute la sagesse des Français serait-elle dans cette province-là?

Ainsi s'était exprimée Mme de Maintenon, dans une lettre écrite par elle à Mme du Maine, le 17 janvier 1718.

En qualité de *sages*, les Bretons abhorraient le duc d'Orléans et son ministre Dubois. Esclaves de la religion et de l'honneur, ils ne cessaient de proférer contre ces gouvernans des plaintes énergiques. En faut-il davantage pour expliquer leur participation au complot de Mme du Maine?

Des cent quarante huit gentilshommes ou paysans contre lesquels une instruction criminelle fut dirigée, la justice ne put saisir que quatre accusés, qu'elle jeta dans les prisons de Nantes.

C'étaient le sieur de Guer, marquis de Pontcalec, — M. de Montlouis, — le sire de Talhouët, — et le chevalier du Couëdic.

M. de Vastain, procureur général, prononça le dis cours d'ouverture de la chambre ardente. Il dit dans sa péroraison :

— « Vous allez, messieurs, faire la justice dans cette province; et, en même temps que vous répandrez le trouble et la terreur parmi quelques gentilshommes séditieux et rebelles, vous assurerez le repos et la tranquillité des peuples, dont, grâce au ciel, la fidélité est sans atteinte et à couvert de toute suspicion. »

A ce langage, des murmures se firent entendre. Dans la ville, le peuple cria, par allusion à la patrie du président de la chambre, lequel était Savoyard, — qu'on n'avait pu trouver un Français assez vil pour remplir l'office infâme accepté par M. de Chateau-Neuf-Castaignières!

Après de longs débats, la sentence, prononcée à quatre heures du soir, n'était pas encore connue du public, lorsque, la nuit venue, la foule vit le grand-prévôt de Nantes se diriger vers le couvent des Carmes.

Cet homme sombre en ramena quatre religieux.

Alors tout fut révélé. Par crainte d'un mouvement populaire, les juges avaient ordonné d'exécuter immédiatement l'arrêt rendu.

Cinq heures sonnaient, quand on introduisit les religieux auprès des condamnés.

En les voyant, le marquis de Pontcalec montra M. de Talhouët agenouillé sur les dalles de la prison, et s'écria :

— Ah! mes pères, voici l'homme le plus honnête de ce pays, et ils l'ont condamné à mort!

— N'a-t-on pas condamné aussi votre maître et le mien? répondit un religieux.

Talhouët, en entendant ces mots, leva les yeux au ciel avec résignation.

Pontcalec, au contraire, s'anima de plus en plus, et ajouta d'une voix vibrante :

— Quelle horrible injustice! lier les mains à des gentilshommes! Cela ne se devait pas faire... Et nous voilà condamnés à mort sans avoir jamais tiré l'épée ni un coup de pistolet contre l'État!... Voilà donc cette royale chambre qui devait, disait-on, agir contre nous avec tant de douceur! Quelle infamie! Que de fois ils m'ont dit : « *Pontcalec, parle; dis tout ce que tu sais; c'est le moyen de n'avoir point de mal.* » J'ai fait tout ce qu'ils m'ont demandé, et ils ne font pas ce qu'ils m'ont promis..... On me disait dimanche que M. de Mianne avait entre ses mains la grâce de M. de Montlouis... Sommes-nous donc les quatre victimes, pendant qu'on épargne de plus coupables que nous!

Avec quelques bonnes paroles, le religieux apaisa M. de Pontcalec.

MM. du Couëdic, de Montlouis et de Talhouët, agenouillés devant leurs confesseurs, accomplissaient leurs derniers actes de piété. Les confessions terminées :

— O mon père! s'écria Talhouët, que votre sainte volonté soit faite!... Ce n'est pas la mort qui m'effraie, c'est le délaissement de ma femme désolée, de mes enfans abandonnés sans ressources.

— Seigneur! Seigneur! pardonnez-moi, sauvez mon âme! répétait pieusement du Couëdic.

Vingt-quatre heures de délai réclamées par les condamnés furent refusées.

A neuf heures du soir, à la lueur des torches de résine, les quatre victimes, qu'entourait une triple haie de soldats, se dirigèrent vers la place du Bouffay, lieu de l'exécution.

Pendant le trajet, Talhouët, toujours doux et calme, dit au religieux :

— Vous le voyez, mon père, nous nous laissons conduire comme des agneaux à la boucherie.

— C'est en cela, monsieur, répondit le ministre du ciel, que vous vous rendrez plus semblables à Dieu. Il pouvait d'une seule parole renverser et anéantir tous ses ennemis; mais il crut plus digne de lui de faire éclater la patience que la force.

Le peuple nantais, ayant entendu les paroles de Talhouët, les répéta, les propagea. Des gémissemens et des sanglots éclatèrent de toutes parts.

— Voyez, monsieur, dit le religieux à son pénitent, tout le monde pleure votre sort, et on ne plaignait pas celui du fils de Dieu!

Comme on approchait du lieu de supplice, M. de Montlouis aperçut à une fenêtre sa femme, qui désirait recevoir ses adieux. Il leva les yeux sur elle.

— Adieu! adieu! exclama-t-il.

Et Mme de Montlouis poussa des cris déchirans. La foule aussi s'émut, écouta une inspiration généreuse, se précipita sur les soldats... Infructueux efforts! La place du Bouffay et ses abords regorgeaient de troupes, qui arrêtèrent soudain le mouvement.

Alors M. de Montlouis embrassa étroitement ses nobles amis, monta le premier sur l'échafaud, posa sa tête sur le billot, et dit à très haute voix :

— *Sancta mater Dei...*

— *Ora pro nobis*! ajoutèrent du Couëdic et de Talhouët.

La hache se leva et retomba sur le patient.

— Ah! messieurs, s'écria le religieux, il est déjà dans le ciel!

Aussitôt l'exécuteur descendit de l'échafaud, s'approcha de Talhouët.

— Il est prêt! dit un carme.

Talhouët, en effet, se déshabilla lui-même, et, s'adressant au peuple d'une voix éclatante :

— Priez pour moi; priez pour mon âme, s'écria-t-il.

— Nous le ferons! nous le ferons! répondit la foule qui se prosterna.

Talhouët se mit à genoux; sa tête roula au moment où il prononçait : Jesu! Maria!

Son confesseur fut couvert d'une sanglante rosée. Sans y prendre garde, il courut vers MM. de Pontcalec et du Couëdic.

— Ah! messieurs, messieurs, que je suis édifié! Ah! la belle fin!... Jamais je n'en vis de plus chrétienne... Il est mort en redisant les noms adorables de Marie et de Jésus!

— Ils étaient tous deux bien honnêtes gens, fit Pontcalec... Mais où trouver au monde un aussi honnête homme que l'était M. de Talhouët?

— Imitez-le donc; imitez donc sa générosité à souffrir, repartit le vieux religieux.

— *Jesu! Maria! Credo!* cria du Couëdic, en recevant le coup mortel.

Pontcalec eut son tour. Il s'adressa ainsi au greffier de la chambre ardente, pâle d'émotion et de terreur :

— Monsieur le greffier, vous avez de l'argent à moi; ne manquez pas, je vous en supplie, de faire prier Dieu pour le repos de mon âme!

Etouffé par les sanglots, le greffier se contenta de saluer. Un cri de la multitude accompagna ce geste, et rendit hommage aux dernières paroles de Pontcalec.

Ainsi finirent quatre d'entre les gentilshommes bretons que le comte de Laval avait intéressés au triomphe problématique de Mme la duchesse du Maine.

Le président de Château-Neuf reçut du régent une récompense. De retour à Paris, il fut nommé prévôt des marchands.

Le peuple nantais honora du titre de *Pères de la patrie* les quatre martyrs, et il chanta bien long temps une élégie touchante sur le drame sanglant de la place du Bouffay.

XLVI. Rapprochemens.

Il semblait que le régent se plût à user de sévérité, de rigueur, de cruauté, disons-le, contre ces malheureux Bretons. Lui, ordinairement si facile, si débonnaire, il demeura insensible à toute pitié, sourd à toute prière. L'assemblée des Etats de Bretagne avait imploré en vain sa clémence. Son pardon ne tombait absolument que sur les princes ou sur les conspirateurs parisiens. Outre les quatre gentilshommes dont le supplice navrant a été raconté, seize autres Bretons, que la justice n'atteignit pas, avaient subi une condamnation par contumace, suivie d'une exécution en effigie. C'étaient des gens honorables, parmi lesquels de Lambilly, conseiller au parlement, et l'abbé de Groesquer.

Les juges ordonnèrent que les insignes de seigneurie et d'honneur qui décoraient les maisons et les châteaux de MM. du Couëdic, de Montlouis, de Talhouët et de Pontcalec seraient abattus et effacés, que les fossés de leurs demeures seraient comblés, que les bois de haute futaie et les avenues seraient coupés à la hauteur de neuf pieds, et que tous les biens des condamnés seraient confisqués au profit du roi. Et pourquoi, puisqu'on procédait de la sorte, n'avoir pas jeté leurs cendres au vent?

Rapprochons les dates. L'arrêt qui frappa les quatre gentilshommes bretons était du 26 mars 1720. Dans le moment même où ils expiraient sur la place du Bouffay, à Nantes, M. du Maine rentrait en grâce auprès du régent, et Mme du Maine recevait, à Sceaux, les complimens de ses *bêtes*, un peu moins nombreuses, mais toujours très empressées.

Cela se comprend bien : cent lieues, environ, séparent Sceaux de Nantes, et la tragédie qui se jouait en Bretagne ne pouvait émouvoir les *légitimés* près de Paris; les gémissemens et les sanglots qu'on répandait là-bas n'arrivaient pas jusqu'aux oreilles de la *Bergère*. D'ailleurs, l'égoïsme des grands s'infiltrait un peu chez le peuple. Ces lugubres scènes préoccupaient à peine les Parisiens, qui, d'abord séduits par les merveilles de la rue Quincampoix, prévoyaient maintenant les malheurs qu'amènerait la banque de Law, déjà discréditée, et qui redisaient en riant la généalogie du système : Belzébuth engendra Law, Law engendra le système, le système engendra la banque, la banque engendra le Mississipi, le Mississipi engendra la souscription, la souscription engendra l'action, l'action engendra le dividende, le dividende engendra l'agio, l'agio engendra l'escompte, l'escompte engendra le compte roulant, le compte roulant engendra le versement des parties, le versement des parties engendra le registre d'écritures, le registre d'écritures engendra zéro, — à qui la puissance d'engendrer fût ôtée.

On publia aussi les qualités des *vins de la cour*, en novembre 1720.

Le vin du roi.... est de bonne espérance.
Le vin du régent.... est diabolique.
Le vin du duc du Maine.... est de bonne garde.
Le vin de la duchesse du Maine.... est clair-fin.
Le vin du comte de Toulouse.... est mou.
Le vin du peuple.... est le vin du pressoir.

Personne n'éleva la voix pour faire ressortir l'odieuse conduite des gouvernans, immolant les faibles, épargnant les forts. Sous la régence et sous Louis XV, l'esprit seul arma la critique résumée en bons mots, en quolibets, en anagrammes; rarement le cœur, la juste indignation dont parle Juvénal, flétrit sérieusement les mesures infâmes. Némésis plaisantait, riait sous cape et se cachait, de peur d'être étouffée entre les murs d'une éternelle prison. Si quelqu'un parlait haut, il sortait des limites, composait des libelles, comme Lagrange-Chancel, qui, sans conviction, partant sans mesure, gagé par un prince pour attaquer un autre prince, oubliait que toute plume vendue déchire et tue, sans déshonorer celui qu'elle atteint.

Peu de mois auparavant, la chambre ardente avait été transférée de Nantes à l'arsenal de Paris, pour y juger les accusés non amnistiés et les condamnés qui voudraient purger leur contumace. Ceux-ci devaient, préalablement, se constituer prisonniers au For-Lévêque.

Autre rapprochement que nous aurions tort de ne pas faire! C'était à l'arsenal, où M. du Maine, grand-maître de l'artillerie, possédait son logement, où Mme du Maine disposa en partie la trame de sa conjuration, qu'allait se terminer cette sanglante procédure.

Les juges, une fois à Paris, semblèrent s'adoucir. Le 3 avril 1721, on céda aux demandes des Etats bretons; on décida que tous les biens confisqués, en exécution de l'arrêt rendu l'année précédente, seraient *donnés* par le roi aux héritiers des condamnés. La chambre ne prononça que des acquittemens jusqu'en 1724, année où elle se sépara.

Un poète s'imagina venger les malheureux que

Dubois sacrifiait en chantant ains la promotion de cet indigne prêtre au cardinalat :

Pour avilir l'éclat de la pourpre romaine,
Et lui faire porter l'opprobre de la croix,
Le Saint-Père n'a cru de route plus certaine
Que de l'enchâsser dans *du bois.*

Un autre satirique saisit, pour stigmatiser le régent, l'époque où mourut la princesse palatine, sa mère. Il composa cette épitaphe :

Ci-gît l'*oisiveté*, mère de tous les vices.

XLVII. Nouveaux jours de miel.

Nous lisons dans le recueil des chansons de Maurepas :

Janvier 1722. — Nouveaux livres. — *Traité de la patience chrétienne et politique*, par le duc du Maine.

Il va sans dire que c'est là une épigramme lancée contre le *légitimé*, et que l'auteur de la note le suppose très versé dans cette matière, et guéri pour toujours de ses ardeurs ambitieuses. Ces quelques mots renferment un conseil sage. La patience du mari pouvait seule établir un contre-poids à la précipitation de la femme. Attendre tout des événemens, vivre en paix, ne plus prêter l'oreille aux discours des gentilshommes entreprenans, racheter par « sa bonne conduite » un passé qui n'était pas irréprochable, voilà le but que M. du Maine devait chercher à atteindre.

Si le régent se plongeait de plus en plus dans la débauche, il importait que le *légitimé* n'en touchât pas un mot ; si les contrôleurs généraux qui se succédaient dilapidaient à qui mieux mieux les finances du royaume, il y avait encore profit pour le *légitimé* à ne rien dire ; enfin, si le jeune roi Louis XV promettait de marcher sur les traces du duc d'Orléans, il était de toute nécessité que le *légitimé* eût l'air de ne s'en point apercevoir. Car près de lui le soupçon veillait, et toute parole de blâme échappée de ses lèvres le dénonçait infailliblement aux princes du sang, aux légitimes, comme un conspirateur récidiviste, comme un ambitieux impénitent.

L'élève de Mme de Maintenon ne manquait point de bon sens ; il savait quelle route il lui restait à suivre : il marcha droit.

Revenu dans son château de Sceaux, raccommodé avec sa compagne, il vécut à peu près comme à son ordinaire, mais il se préoccupe toujours des ménagemens qu'il fallait observer à l'égard du régent. Aussi ne voulut-il pas que le grand Malézieu, de retour de l'exil, reparut auprès de lui.

Malézieu demeura dans sa terre de Chatenay ; et la duchesse du Maine, souffrant impatiemment de son absence, s'en dédommageait par des lettres quotidiennes. Petits vers et comédies recommencèrent de plus belle. Les promenades de la *Naine* à Chatenay, du *Berger* à Sceaux, se multiplièrent.

La première fois que Mme du Maine alla à Chatenay, M. de Malézieu, âgé de soixante-dix ans, célébra cet *événement extraordinaire.*

Que les vents se faisant la guerre
Ebranlent l'essieu de la terre
Et l'immense voûte des cieux ;
Malgré leur fureur déchaînée,
Ludovise éclaire ces lieux !
C'est le plus beau jour de l'année.

Aussitôt que M. de Malézieu revint à Sceaux, près du *légitimé*, il chanta :

Quand le Seigneur mit fin à ma captivité,
Et qu'il me rétablit dans la Terre promise,
Pour chanter dignement son extrême bonté,
Je méprise Apollon, je voudrais un Moïse,
Rempli du feu divin qui fit le *Cantate.*

Et Mme du Maine, à son tour, broda sur le même sujet :

Solennisez cet heureux jour,
O nymphes du Permesse,
Votre Apollon est de retour,
Marquez votre allégresse.
Après avoir gémi longtemps
De sa cruelle absence,
Vous devez, par de nouveaux chants
Célébrer sa présence.

A l'exemple de son mari, la *Naine* se tint sur ses gardes ; elle redoutait un second voyage à Dijon. On a remarqué justement que le séjour de Mme du Maine à Sceaux, après sa mise en liberté, ne ressembla pas à celui qui précéda la conjuration. La femme du *légitimé* avait perdu son orgueil en perdant ses espérances ; le temps des prétentions politiques était passé, et sous les formes bucoliques ne se cacha plus une reine de France en herbe. Elle continua à faire de la bergerie, s'adonna plus que jamais à la sentimentalité pastorale.

S'accoutumant aux joies de la famille, M. et Mme du Maine vivaient en très bonne intelligence avec le comte de Toulouse, leur frère et beau-frère, avec leurs enfans, — surtout avec le prince de Dombes et le comte d'Eu. Ils répandaient des bienfaits sur leurs voisins de campagne, et obtenaient cette popularité si agréable que produisent les excellentes œuvres. Les habitans de Sceaux se pressaient sur leur passage, jouissaient de leur délicieux parc, s'intéressaient à tout ce qui les intéressait eux-mêmes. Et la renommée redisait leurs vertus, leurs bontés. Venaient-ils à éprouver un malheur domestique, chacun à l'envi s'offrait à les consoler.

La famille des *légitimés* était populaire. Le fait suivant en fournit la preuve.

Un jour, le prince de Dombes et le comte d'Eu couraient le cerf. Ils voulurent passer la Marne à la nage et faillirent se noyer. Un meunier et ses fils, qui les aperçurent, se jetèrent à l'eau et les sauvèrent. Le meunier reçut quatre cents livres de pension ; chacun de ses garçons eut dix louis d'or.

Cette bonne action inspira ces mauvais vers :

Un meunier, à ce que l'on publie,
A *deux princes chéris* vient de sauver la vie ;
Tous les deux allaient se noyer
En passant la Marne à la nage.
Le bonhomme qui, du rivage,
Les vit dans un pressant danger,
Dans le fleuve soudain court se précipiter,
Et les tire de l'eau contre toute espérance.
C'est aimer son prochain, on ne peut le nier ;
Et si la charité, qu'on ne peut trop priser,
S'apprend dans le moulin, je pense

Qu'il est plus d'un évêque en France
Qui devrait se faire meunier.

Sans le *trait philosophique et méchant* qui termine la narration, nous serions tenté de croire que le meunier en personne saisit la lyre. Remarquons que le prince de Dombes et le comte d'Eu étaient *deux princes chéris*. La pièce de vers courut tout Paris et y produisit quelque sensation.

XLVIII. — Les tentations.

Cependant l'année 1723 vit mourir le régent et son ministre. Le cardinal Dubois, que Rome, disait-on, « rougit d'avoir rougi, » était descendu dans la tombe, en inspirant au duc d'Orléans cette cynique oraison funèbre :

— Morte la bête, mort le venin !

Quant au régent, il expira d'apoplexie le 2 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans, *honoré* d'oraisons funèbres moins courtes, mais plus nombreuses, d'épitaphes mordantes dont nous extrayons celle-ci, peu connue :

Ci gît un prince sans égal,
Plus grand et plus fameux qu'on ne peut jamais dire.
Ces deux vers pris en bien, ces deux vers pris en mal,
Font son éloge et sa satire.

Les deux ennemis personnels de la *Naine*, en disparaissant de la scène politique, changeaient quelque chose à l'existence du couple désabusé des grandeurs humaines.

Parvenu à sa majorité, sacré à Reims, Louis XV s'efforça de rendre aux *légitimés* tous les honneurs et prérogatives dont ils jouissaient sous le règne de Louis XIV.

Cette question d'Etat fut une des premières discutées dans le conseil de Sa Majesté. Une déclaration, datée du 26 avril 1723, porta que les *légitimés* prendraient place au parlement « immédiatement au-dessous des princes *légitimes*, » qu'ils y auraient voix délibérative avant les ducs et pairs. Elle leur interdit de traverser le parquet, et de faire marcher devant eux plusieurs huissiers, en leur conservant le privilége de recevoir le *salut du bonnet*.

Or, le *salut du bonnet* était une simple formalité, une distinction assez puérile, comme on le va voir.

D'après cette prérogative, lorsque, dans une délibération du parlement, le premier président adresserait la parole aux princes légitimes, il ôterait son bonnet pour dire à chacun d'eux : — « Monsieur, votre avis ? » Mais lorsqu'il s'adresserait aux *légitimés*, il emploierait une variante et dirait : — « *Monsieur le duc du Maine*, ou *Monsieur le comte de Toulouse*, votre avis ? »

Variante caractéristique, n'est-ce pas ? C'était donc rendre moins d'honneur aux *légitimés* de les nommer avec leurs titres que de les appeler *duc* ou *comte* ? En vérité, il faut avoir une âme bien sensible à la courtisanerie pour s'émouvoir de pareilles futilités.

Aux jours de festins ou de cérémonies publiques, selon la déclaration encore, les *légitimés* ne devaient pas tenir *tout à fait* le même rang que les *légitimes*. De plus, le prince de Dombes et le comte d'Eu devaient jouir, pendant leur vie *seulement*, des prérogatives autrefois accordées à MM. de Vendôme. Après eux, ces prérogatives disparaîtraient.

Bien des honneurs restaient en partage à M. et Mme du Maine ; mais ils ne possédaient plus « ce droit à la couronne, » qu'estimait par-dessus tout la *Bergère de Sceaux*, et qui lui avait inspiré tant de pas et démarches, tant de folies et de fautes ; elle ne conservait plus d'illusion ; elle ne serait point reine ni régente, pour deux raisons : ses complots étaient découverts, et Louis XV était majeur.

Dans leur néant politique, les *légitimés* ne laissèrent pas que de rencontrer des conseillers malavisés, des amis dangereux, qui essayèrent de ranimer les cendres éteintes. Partout il se trouvait des courtisans aveugles ou intéressés, qui insinuaient à M. du Maine de relever la tête, pour faire pièce à ces incorrigibles princes légitimes. Un parti des *légitimés*, faible sans doute, mais remuant, existait encore. Plusieurs de leurs fanatiques opinaient dans les conseils de Louis XV ; plusieurs blâmaient le jeune monarque de négliger les *seigneurs de Sceaux*, de livrer à l'inaction des parens pleins d'intelligence et de dévouement. Certes, on n'était pas mécontent de sa manière de gouverner, mais on eût voulu qu'il s'empressât de rechercher les services de M. du Maine, du comte de Toulouse, du prince de Dombes et du comte d'Eu.

Il parut une poésie politique en 1732. Elle était intitulée : *Lettre d'un Anglais en France*. Dans ce morceau, écrit sans fiel, et qui renferme des passages presque éloquens, l'auteur s'écriait, en s'adressant à Louis XV :

Du Maine en tous lieux admiré,
Son frère partout adoré,
Font leur plus grand bonheur du bonheur de la France ;
Mettez leurs talens à profit,
Grand roi ! Vous trouverez dans l'un beaucoup d'esprit,
Dans l'autre beaucoup de prudence.

On ouvrait un abîme sous les pieds des *légitimés*. Y tomberaient-ils ? Recommenceraient-ils leur croisade contre le peu de princes légitimes qui subsistât encore ? Non ; ils avaient appris à leurs dépens la sagesse. L'âge avait mûri leur raison. Comme le berger de La Fontaine, ils résistèrent *aux conseils de la mer et de l'ambition*, pour terminer à Sceaux leur paisible carrière.

XLIX. Correspondance légère.

A quarante-cinq ans, et plus, Mme du Maine, grâce à l'exiguité de sa taille, paraissait jeune encore. Mise avec beaucoup de goût, vive en ses mouvemens, esclave des modes nouvelles, et surtout précieuse en ses manières autant que ravissante en son langage, elle aimait et pratiquait l'art de plaire.

— J'ai le malheur de ne pouvoir me passer de choses dont je n'ai que faire, disait-elle à ceux qui la gourmandaient sur la continuité de son luxe.

Il y avait cruauté, reconnaissons-le, à exiger d'elle qu'elle se dépouillât complétement de toutes ses faiblesses, qu'elle renonçât du même coup à tous les empires.

Elle n'envia plus les splendeurs de la royauté, elle ne conspira plus, mais elle se proposa de *régner* encore, et aussi longtemps que Dieu le lui permettrait, sur les cœurs qui battaient auprès d'elle. Cette domination-là ne trouvait que peu ou point de contradicteurs sérieux. La coquetterie, cette tyrannie impitoyable, et qui lance des traits si acérés, offrait à Mme du Maine une revanche sur les désastres de sa

politique. L'*Empérière de Sceaux*, pendant longtemps flagornée, soit par le président de Mesmes, soit par le cardinal de Polignac, se décida *à régner par droit de conquête et par droit de naissance*, — à régner paisiblement, doucement, agréablement, sur un peuple d'adorateurs.

Qui eût entrepris de médire d'elle? Qui eût osé suspecter sa sagesse? Qui l'eût accusée de réelles intrigues d'amour?

L'imagination fit les frais de ses conquêtes.

Mlle de Launay (Mme de Staal) venait souvent à Paris, et y voyait Mme de Lambert, femme d'esprit, qui recevait *tous les mardis* nombreuse compagnie, notamment Fontenelle, La Motte, Mairan, l'abbé Montgault, etc., la fine fleur des académiciens de l'époque. La *Bergère de Sceaux* se piquait de littérature : sa femme de chambre lut, un mardi, quelques-unes de ses lettres; et bientôt, Mme du Maine, craintive et modeste écrivain, se prit à trembler, en pensant qu'on l'avait produite devant un aréopage d'incomparables beaux-esprits.

Dès l'année 1726, elle entretint correspondance avec La Motte; aveugle, de plus âgé de cinquante-quatre ans, de plus, enfin, perclus de tous les membres, et ne se nourrissant que de lait et de légumes. La Motte était d'une inaltérable douceur. Un jour, conduit dans une foule par son domestique, il marcha sur le pied d'un jeune homme qui s'irrita au point de le souffleter :

— Monsieur, dit-il, vous allez être bien fâché, je suis aveugle.

Homme de principes sévères, La Motte plaisait singulièrement dans la conversation. Il lisait avec tant de talent, que ses poèmes, malgré leur froideur, paraissaient des chefs-d'œuvre. Chez le *légitimé*, il brilla plus qu'aucun autre auteur, et on l'entoura de soins.

Où la malignité ne se niche-t-elle pas?

Des ennemis de La Motte et de Mme du Maine regardèrent la liaison du poète et de la princesse comme criminelle, La Motte envoyait à Mme du Maine des vers dans lesquels il décrivait des *aventures d'amour*. Celle-ci, ravie de ces spirituels badinages, lui répondait en signant ses lettres de ses petits noms : *Louise-Anne-Bénédicte de Bourbon*.

Tout cela nous semble rester dans le domaine de l'imagination, et nous ne nous sentons pas le courage de reprocher cette aventure à Mme du Maine; nous lui pardonnons aussi ses tête-à-tête avec le spirituel marquis de Saint-Aulaire, qui composa pour elle un célèbre quatrain, qui la traitait en enfant, et auquel ses quatre-vingt-dix ans permettaient de plaisanter, de *jouer à l'amoureux* sans inconvéniens graves. Un *berger* de cet âge est bien poétique; la neige de ses cheveux fait aisément passer sur les flammes de son cœur.

N'accusons pas Mme du Maine. Sceaux, qui était *les galères du bel esprit*, avait des mœurs toutes particulières; nous n'oublions pas que la femme du *légitimé* agissait, parlait, écrivait en demi-déesse, pour le moins, et que, selon elle, « tout ce qui était chez les autres mortels une effronterie, devenait dans sa résidence, dans son Olympe, une galanterie honnête. »

Les lettres de La Motte ont été indiscrètement publiées par l'abbé Leblanc. De cette publication datent les soupçons qu'on a élevés contre Mme du Maine, et que nous ne pouvons partager. L'abbé Leblanc n'est point une autorité. Il se montre bas et rampant avec ses supérieurs, insolent et grossier avec ses égaux.

Entre la *légèreté* et les *faiblesses*, il y a une distance très grande, que Mme du Maine ne franchit pas.

L. Maladie et mort du légitimé.

Depuis son enfance, M. du Maine était languissant, infirme; il se fatiguait vite, et les moindres contrariétés influaient sur son physique. Jeté, lui homme de calme, d'étude et de retraite, dans un monde de bruit et d'intrigue, il manqua de force, lorsqu'il fallut supporter les revers, pour des entreprises tentées par lui avec répugnance. Jamais sa santé ne s'était bien rétablie, depuis le jour où on l'avait cru mort, à Marly, où Maréchal l'avait soigné. Toutes les vicissitudes qu'il éprouva, ces luttes de préséance, ces affaires d'intérêts avec les parens de sa femme, et, en dernier lieu, les événemens qui avaient suivi la conspiration de Cellamare, l'affaiblirent.

Devons-nous croire que, bientôt, il en arriva à craindre les larmes et les emportemens de la *Naine*? Est-il vrai, aussi, comme le prétend la princesse palatine, que, dans sa prison à Dourlens, il poussa si loin sa dévotion, qu'il se laissa presque mourir de faim, à force de jeûner pendant la semaine sainte, ce qui lui occasionna une dangereuse maladie?

L'histoire ne pénètre guère de semblables détails d'intérieur.

Toujours est-il que M. du Maine, ordinairement indisposé, fût, dans les derniers instans de sa vie, attaqué d'un cancer au visage.

La *Bergère de Sceaux*, malgré sa passion pour les fêtes, fit merveille au chevet du malade. Elle employa son esprit, sa gaieté, ses soins touchans à distraire le *légitimé* des douleurs atroces et incessantes qu'il endurait. Au reste, aucun bulletin de la santé de M. du Maine ne circula dans la capitale : en 1736, le Parisiens ne parlaient plus de l'élève de Mme de Maintenon. Celui-ci n'allait qu'à Versailles ou à Meudon, et remplissait seulement les stricts devoirs de ses charges.

Le mal paraissait d'abord peu grave, mais les chirurgiens ne tardèrent pas à le déclarer incurable.

Après d'inexprimables souffrances, le cancer ôta successivement au duc du Maine toutes les fonctions de la vie, enfin la vie même.

Il expira chrétiennement, le 14 mai 1736.

La *Gazette de France* annonce ainsi sa mort :

« Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, prince légitimé de France, prince souverain de Dombes, comte d'Eu, duc d'Aumale, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, colonel général des Suisses et Grisons, gouverneur de la province du Languedoc, grand-maître et capitaine général de l'artillerie, mourut dans son château de Sceaux, le 14 de ce mois, à deux heures après midi. Le duc du Maine était dans la soixante-septième année de son âge. »

La même Gazette annonça, quelques jours après, que, le 18 mai, Louis XV avait pris le deuil pour la mort du duc du Maine. Le roi garda ce deuil pendant trois semaines.

Par son testament, le *légitimé* laissait deux cent mille livres de rentes à sa veuve, quarante mille livres de rentes à Mlle du Maine, sa fille. Outre son duché d'Aumale, le prince de Dombes hérita de la principauté de Dombes, qui devait être substituée à sa maison, et qui, au défaut de mâles, devait passer

au comte d'Eu, puis, s'il y avait lieu, à la maison de Toulouse.

M. du Maine avait choisi pour son exécuteur testamentaire le lieutenant civil, à qui il légua son cabinet de médailles, valant cinquante mille livres.

Il demanda à être inhumé simplement dans l'église paroissiale de Sceaux.

Selon son vœu, un convoi sans faste eut lieu ; des amis, littérateurs ou artistes, gentilshommes ou fermiers, payèrent leur tribut à la mémoire d'un prince qui avait été le prétexte plutôt que le tauteur de la lutte entre les *légitimes* et les *légitimés*. Sa mort fit peu de bruit en politique : M. du Maine était une puissance déchue. Les critiques ne daignèrent pas même composer sur lui des épitaphes malignes ou lui adresser des flatteries posthumes. Celui qui, de son vivant, avait été constamment adulé, descendit presque inaperçu au tombeau. Point de discours officiels ni d'oraisons funèbres. Seulement, en juin 1736, les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, protégés pendant plus de trente années par M. du Maine, adressèrent à son fils Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, une épître dédicatoire. Cette épître réclamait *une continuation de bontés* et contenait un éloge qui mérite d'être reproduit.

« Il n'est plus, ce grand prince, et la religion en deuil pleure en le perdant un héros chrétien, aussi jaloux de faire régner Dieu dans son cœur qu'attentif à étendre la pureté de son culte au delà des limites de l'empire français. Il meurt, et la mort qui l'enlève à la France ravit en même temps à vous et à votre auguste famille ce qu'elle avait de plus cher au monde ; à la cour, l'image de la vraie piété dans le centre de la grandeur; aux puissans du siècle, un exemple vivant du parfait accord de l'humilité évangélique avec la prééminence du rang ; à l'Etat, un appui solide autant par la droiture de ses vues que par la sagesse de ses conseils ; aux malheureux, une ressource toujours ouverte à leurs besoins ; aux savans, un protecteur et un maître; à Nous, un bienfaiteur, et, si je l'ose dire, un ami tendre. »

De ces éloges il ne faut prendre que la moitié, et l'on appréciera le *légitimé* à sa juste valeur. S'il eût possédé toutes les qualités, tous les talens, toutes les vertus que les *Mémoires de Trévoux* lui prêtent, — il eût vécu d'une vie autre que celle dont nous avons esquissé le tableau.

LI. Voltaire à Sceaux.

« Vous fûtes élevé, écrivait encore le panégyriste au prince de Dombes, pour ainsi dire dans le sein des Muses, vous avez été formé dans le sanctuaire même des Lettres, sous les yeux d'une Mère que la savante Grèce aurait prise pour Minerve, princesse auguste qui réunit dans elle-même et qui répand sur toute sa Cour les Lumières, la Politesse, le goût exquis d'Athènes et de Rome. »

Mme du Maine était une Minerve, d'accord, mais une Minerve beaucoup plus gaie que celle de la fable.

Quand elle perdit son époux, la *Bergère de Sceaux* accomplit sa soixantième année. Une veuve de cet âge respectable pouvait, à la rigueur, s'envelopper gravement dans sa douleur. Il n'en fut pas ainsi, Mme du Maine ne se sentait pas disposée à rompre avec les vanités du monde.

Une année se passa à porter le deuil.

Puis, les portes du château se rouvrent, les carrosses affluent, la foule inonde les cours et les jardins du parc. Voilà Sceaux ressuscité ! Voici la troupe des savans et des poètes qui se met à entonner son habituel concert de louanges ! La pastorale recommence. Il n'y a qu'un duc savant de moins. Bals et festins, promenades, illuminations, tout reprend une vie nouvelle.

L'ordonnateur le plus célèbre des fêtes données par la *Naine* n'existait plus depuis 1727 ; Saint-Aulaire, le *vieux berger*, était mort en 1743, presque centenaire ; en 1731, une fluxion de poitrine avait enlevé La Motte, l'amoureux aveugle. De la génération des beaux-arts qui avaient créé Sceaux littéraire, il ne restait plus guère que Fontenelle.

D'autres aimables courtisans fréquentèrent la résidence. Parmi eux, en première ligne, se plaça Voltaire, qui conduisit à Sceaux *son Emilie*, la belle marquise du Châtelet.

Mlle de Launay, mariée au gentilhomme Staal, rapporte d'une façon très aigre ce voyage de Voltaire à Sceaux, le 15 août 1747. Il n'est pas sans intérêt de savoir comment cette femme éminemment spirituelle parle du spirituel Arouet. Elle écrivait à Mme du Deffand.

— « Mme du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui, et qu'on avait perdus de vue, parurent hier sur le minuit comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux. On sortait de table. C'était pourtant des spectres affamés : il leur fallut un souper, et qui plus est des lits, qui n'étaient pas préparés. La concierge, déjà couchée, se leva à grande hâte. Gaya, qui avait offert son logement pour les cas pressans, fut forcé de le céder dans celui-ci, déménagea avec autant de précipitation et de déplaisir qu'une armée surprise dans son camp, laissant une partie de son bagage au pouvoir de l'ennemi. Voltaire s'est bien trouvé du gîte : cela n'a point du tout consolé Gaya. Pour la dame, son lit ne s'est pas trouvé bien fait; il a fallu la déloger aujourd'hui. Notez que ce lit, elle l'avait fait elle-même, faute de gens, et avait trouvé un défaut de.... dans les matelas; ce qui, je crois, a plus blessé son esprit exact que son corps peu délicat... Nos nouveaux hôtes vont faire répéter leur comédie. C'est Venture qui fait le rôle de Boursouflé : on ne dira pas que ce soient des armes parlantes, non plus que Mme du Châtelet faisant Mlle de la Cochonnière, qui devrait être grosse et courte. Voilà assez parlé d'eux pour aujourd'hui. »

16 août. — « Nos revenans ne se montrent point de jour ; ils apparurent hier à dix heures du soir. Je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui ; l'un est à écrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton. Ils ne veulent ni jouer, ni se promener : ce sont bien des non-valeurs dans une société où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport. Voici bien pis : l'apparition de ce soir a produit une déclamation véhémente contre la licence de choisir des tableaux au cavagnole. Cela a été poussé sur un ton qui nous est tout à fait inouï et soutenu avec modération non moins surprenante. »

Voltaire ne tarit pas d'éloges sur le compte de son auguste hôtesse. Tantôt il lui envoie une lettre en prose et en vers, où nous remarquons :

On admira sur vos traces
Minerve auprès de l'Amour.
Ah ! ne leur donnez plus ce Châlons pour séjour ;

Et que les Muses et les Grâces
Jamais plus loin que Sceaux n'aillent fixer leur cour.

Tantôt il place, dans une lettre datée de Potsdam, cette phrase, modèle du genre adulateur : « Il n'y avait au monde que Frédéric-le-Grand qui pût m'enlever à la cour de Mme la duchesse du Maine. »

Nul doute que les relations établies entre la petite-fille du grand Condé et Voltaire n'aient été fort intimes. Treize lettres à la duchesse se trouvent dans la correspondance de celui-ci. Il lui lit plusieurs pièces, entre autres *OEdipe;* il lui écrit un jour : « Vous m'avez ordonné *Catilina*, et il est fait. »

C'est que Mme du Maine chérissait Cicéron, et que, pour venger le grand orateur romain des outrages de Crébillon, elle avait excité Voltaire à composer *Catilina* ou *Rome sauvée.*

Nous connaissons de Voltaire un charmant billet ainsi conçu :

A Mme la duchesse du Maine.

« Le 26 novembre 1749.

» Promesse.

» Je soussigné, en présence de mon génie et de ma protectrice, jure de lui dédier, avec sa permission, *Electre* et *Catilina*, et promets que la dédicace sera un long exposé de tout ce que j'ai appris dudit génie dans sa cour.

» Fait au palais des Arts et des Plaisirs.

» Le Protégé. »

En ses jours les plus rayonnans, à aucune époque, la veuve du *légitimé* n'avait reçu et accepté des flatteries aussi sublimes que celles dont Voltaire l'accabla.

LII. Monnaie de poète.

Voltaire a brillé le dernier à la cour de Sceaux; il y a composé *Zadig*. S'il ne se gênait point lorsqu'il restait près de Mme du Maine, c'est qu'il payait sa *protectrice* avec une monnaie parfumée, — avec de l'esprit et de la galanterie.

Dans le prologue de l'*Echange*, comédie représentée pour la duchesse, il avait placé ces vers :

Mme du Tour.

Non, je ne jouerai pas : le bel emploi vraiment,
La belle farce qu'on apprête!
Le plaisant divertissement
Pour le jour de Louis, pour cette auguste fête,
Pour la fille des rois, pour le sang des héros,
Pour le juge éclairé de nos meilleurs ouvrages,
Vanté des beaux esprits, consulté par les sages,
Et pour la baronne de Sceaux.

Voltaire.

Mais, pour être baronne, est-on si difficile?
Je sais que sa cour est l'asile
Du goût que les Français savaient jadis aimer;
Mais elle est le séjour de la douce indulgence.
On a vu son suffrage enseigner à la France
Ce que l'on devait estimer :
On la voit garder le silence,
Et ne décider point alors qu'il faut blâmer.

Le 15 décembre 1747, nouveau séjour de Voltaire à Sceaux.

On y joue la *Prude*, comédie en cinq actes.

Cette fois encore, Voltaire s'acquitte envers son hôtesse avec un prologue récité par lui-même à la duchesse :

O vous, en tous les temps par Minerve inspirée!
Des plaisirs de l'esprit protectrice éclairée,
Vous avez vu finir ce siècle glorieux,
Ce siècle des talents accordé par les dieux.
Vainement on se dissimule
Qu'on fait pour l'égaler des efforts superflus;
Favorisez au moins ce faible crépuscule
Du beau jour qui ne brille plus.
Ranimez les accents des filles de Mémoire,
De la France à jamais éclairez les esprits;
Et lorsque vos enfans combattent pour sa gloire,
Soutenez-la dans nos écrits.
Vous n'avez point ici de ces pompeux spectacles
Où les chants et la danse étalent leurs miracles;
Daignez nous abaisser à de moindres sujets!
L'esprit aime à changer de plaisirs et d'objets.
Nous possédons bien peu; c'est ce peu qu'on vous donne:
A peine en nos écrits verrez-vous quelques traits
D'un comique oublié que Paris abandonne.
Puissent tant de beautés, dont les brillans attraits
Valent mieux à mon sens que les vers les mieux faits,
S'amuser avec vous d'une prude friponne,
Qu'elles n'imiteront jamais!
On peut bien, sans effronterie,
Aux yeux de la raison jouer la pruderie :
Tout défaut dans les mœurs à Sceaux est combattu :
Quand on fait devant vous la satire d'un vice,
C'est un nouvel hommage, un nouveau sacrifice,
Que l'on présente à la vertu.

LIII. Trépas et obsèques de la Bergère.

Tout souriait à la *Bergère*; elle menait train de princesse; elle s'était attiré les sympathies de Voltaire, le critique déjà redouté par tous; elle prodiguait aux plaisirs ce que l'âge lui laissait de forces : étrangère aux intrigues élevées pour et contre Mme de Pompadour, elle paraissait peu à la cour de Louis XV, mais vivait, dans son château, au milieu des fêtes.

Hélas! au moment où Mme du Maine l'attendait le moins, l'impitoyable mort se présenta.

En janvier 1753, pendant un séjour à Paris, la *Naine* tomba malade, et expira le 23 du même mois, âgée de 76 ans passés.

Ses restes mortels ne pouvaient demeurer dans la capitale.

On embauma très soigneusement son corps, on le mit dans un riche cercueil, on l'exposa sur une estrade, dans une chambre de parade, éclairée par un grand nombre de lumières, et tendue de deuil avec des bandes de velours chargées d'écussons.

Le 26, le corps fut porté en pompe à Sceaux.

La marche funèbre eut lieu dans l'ordre suivant :

Un écuyer, en long manteau de deuil, à cheval, se tenait entre deux palefreniers.

Suivaient cent pauvres, portant des flambeaux de cire, puis deux suisses à cheval.

Les officiers de la princesse, magnifiquement vêtus, montés sur des chevaux caparaçonnés de noir; venaient ensuite ses femmes de chambre, qui étaient dans un carrosse drapé, attelé de six chevaux.

Cent quatre domestiques de livrée, avec des flambeaux, marchaient deux à deux, et représentaient des pleureurs.

Les gentilshommes de son altesse sérénissime se tenaient dans un second carrosse drapé, aussi attelé de six chevaux. L'un d'eux portait la couronne. L'évêque de Nantes, le curé de Saint-Sulpice et l'aumônier de Mme du Maine les accompagnaient.

Un somptueux corbillard renfermait le corps de la défunte ; il était traîné par huit chevaux. De chaque côté il y avait trois pages à cheval, flambeaux en main, et revêtus de longs manteaux de deuil. En avant, la dame d'honneur de la princesse et les principales des dames qui lui étaient attachées étaient conduites en carrosse par six chevaux caparaçonnés.

Les carrosses de la duchesse de Penthièvre, belle-fille du comte de Toulouse, fermaient la marche.

Lorsque le convoi fut arrivé à Sceaux, le corps de Mme du Maine fut présenté au curé de la paroisse par l'évêque de Nantes, et, après les prières accoutumées, inhumé vis-à-vis du grand autel.

C'était le caveau où déjà le *légitimé* gisait.

La duchesse de Penthièvre avait mené le deuil. Après sa mort, comme pendant sa vie, la petite-fille du grand Condé reçut des honneurs extraordinaires. Un faste sans pareil l'entoura jusqu'à sa dernière demeure. Mais il ne se trouva pas de courtisans fidèles pour célébrer sa gloire, quand elle ne paya plus leurs louanges avec une hospitalité princière. Voltaire aussi se tut : il encensa une autre idole.

Sur le trépas de Mme du Maine, personne n'avait plaisanté ; sur celui de la *Bergère*, d'Alembert s'est égayé. On raconte qu'il écrivit à Mme du Deffand : « A propos, quel compliment faut-il vous faire sur la mort de Mme la duchesse du Maine ? Voilà le moment d'imprimer les Mémoires de Mme de Staal. »

Mme de Staal avait précédé de trois ans sa maîtresse. Elle s'était éteinte le 15 juin 1750, à l'âge de cinquante-six ans, laissant de précieux *Mémoires*, remplis de faits intéressans, et contenant le portrait de Mme du Maine. Ces *Mémoires* ne parurent qu'en 1755, et encore ne parurent-ils pas complets à cette époque.

Les vœux de d'Alembert ne furent exaucés que longtemps plus tard. En 1801, seulement, La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, publia la partie des *Mémoires* qui *dépeignait* Mme du Maine, avec vérité quelquefois, le plus souvent avec esprit, avec passion toujours. Nous y avons lu ces lignes qui résument vigoureusement les saillies du caractère de la *Naine* : — Les grands, à force de s'étendre, deviennent si minces qu'on voit le jour au travers ; je ne sais rien qui ramène plus à la philosophie.

Eh bien ! *au travers de Mme du Maine*, ce que voit l'historien, c'est une personnalité qui s'exagère sa valeur, qui se croit d'autant plus considérable que des nullités incontestables l'environnent. La femme du *légitimé* ne fut point une merveille, assurément ; mais les *légitimes* pâlissaient près d'elle. Qui sait ? Peut-être Louis XIV prévoyait-il un peu ce qu'il adviendrait de sa race ? Peut-être remarquait-il en M. et en Mme du Maine les qualités qui manquaient aux autres princes du sang ? Les *seigneurs de Sceaux* avaient plus de tenue que le duc d'Orléans régent, plus d'activité que le duc de Bourgogne dauphin, plus d'énergie que le duc d'Anjou roi d'Espagne. Certainement, ils n'auraient pas moins fait sur le trône de France que ceux à qui il a été donné de l'occuper.

LIV. Conclusion.

Rêve et fumée avaient été les prétentions des *légitimés* ! Leurs désirs, leurs paroles, leurs actes, rien n'avait abouti. Leur existence politique avait commencé par l'exaltation, et s'était terminée par l'impuissance. Comme eux, Sceaux, naguère si brillant, si gai, si animé, s'évanouit.

Le prince de Dombes devint, après eux, par droit d'aînesse, propriétaire du domaine pastoral ; mais, tué en duel en 1755, par le maréchal de Coigny, il eut pour héritier le comte d'Eu, gouverneur du Languedoc. Les deux frères ont habité Sceaux, l'un deux ans, l'autre vingt ans.

Quelle différence entre leur époque et celle de la duchesse du Maine !

Ces jeunes gens *étaient vieux*.

Les plaisirs s'enfuirent de Sceaux à tire d'ailes. Plus de fêtes royales, plus de visites princières. Une vie d'intérieur, fort monotone, quoique luxueuse, agréait au comte d'Eu. En son absence, les nombreux domestiques du château faisaient les grands seigneurs. Eux seuls aimaient à continuer les joyeuses traditions.

Toutefois, le comte d'Eu n'oublia pas de protéger ceux qui l'entouraient : les habitans avaient raison de l'aimer, et, à sa mort (1775), ils l'enterrèrent avec tous les honneurs dus à son rang.

En était-ce fait pour toujours des *divertissemens* de Sceaux ? Aux deux princes dont nous venons de parler succéda le duc de Penthièvre, cousin du comte d'Eu. Le duc de Penthièvre, dernier héritier des fils *légitimés* de Louis XIV, était grand-amiral, grand-veneur, gouverneur de Bretagne ; il commandait deux régimens qui prirent son nom. Toutes ces fonctions, toute cette gloire ne savaient pas le distraire des amers chagrins qu'il ressentait depuis la mort de sa femme. Ses deux enfans, le prince de Lamballe et Mlle de Penthièvre, occupèrent sa pensée. Il leur voua sa vie. Mélancolique et religieux, le duc de Penthièvre, s'il ne donna pas de fêtes brillantes à Sceaux, s'y fit du moins bénir. Le pays lui déplaisait, mais l'empressement que les Parisiens mettaient à venir parcourir ses superbes jardins l'engagea à les embellir encore à grands frais ; ce domaine ne dépérit pas dans ses mains.

Quand la révolution de 1789 éclata, le parc et le château de Sceaux furent donnés par le duc de Penthièvre à sa fille, devenue duchesse d'Orléans ; ils furent déclarés biens nationaux en 1793. Leur destruction commença. On porta une partie des plombs à l'arsenal, pour faire des balles, et peu s'en fallut que la bibliothèque ne les y suivît, pour se métamorphoser en cartouches. Cependant, un décret rendu par la Convention nationale, le 17 floréal an II, avait déclaré que les maisons et jardins de Saint-Cloud, Bellevue, Mousseaux, le Raincy, Versailles, Bagatelle, *Sceaux*, l'Ile-Adam et Vanvres ne seraient pas vendus ; qu'ils seraient conservés et entretenus aux frais de la République « pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'agriculture et aux arts. » Il y eut force majeure pour l'inexécution de ce décret : le trésor manquait d'argent. Après avoir sauvé les objets les plus précieux, transportés aux jardins du Luxembourg et des Tuileries, ou aux Petits-Augustins, l'Etat vendit le château et le parc, en 1798. Le château fut démoli par les acquéreurs, qui en vendirent les matériaux ; le parc fut détruit et rendu à l'agriculture. Il ne resta que le jardin de la ménagerie, le logement du jardinier, la cuisine et les écuries. En 1799, on parla de détruire aussi la ménagerie. Le pavillon qui couronnait la

plate-forme, au milieu du jardin, avait déjà disparu; quelques marronniers avaient été jetés bas. Le maire assembla les principaux propriétaires du pays. Une société se fonda pour acquérir, au prix de 9,000 fr., ces restes d'une habitation presque royale. Elle fit placer sur la porte d'entrée une inscription supprimée depuis une vingtaine d'années :

De l'amour du pays ce jardin est le gage :
Quelques-uns l'ont acquis; tous en auront l'usage.

Aujourd'hui, à côté des noms de Mme du Maine et du duc de Penthièvre, se place le nom très populaire de Florian, — dernier poète-berger de ce pays, qui en posséda tant. Florian, page du duc de Penthièvre, semble s'être inspiré de Sceaux pour composer ses pastorales. Il y a, dans son œuvre, un peu de Malézieu, assez de Saint-Aulaire, trop peu de Voltaire, quelque chose de La Motte, et beaucoup de Chaulieu. Florian résume Sceaux littéraire. *Estelle et Némorin*, *Galatée*, et quelques fables, nous rappellent le beau langage que l'on parlait à la cour de *Ludovise*, petite-fille du grand Condé, *Naine*, *Empérière*, *Bergère*, *nymphe de Chantilly*, etc., etc.; de même qu'une vingtaine de statues, encore debout dans le parc du duc de Trévise, nous rappellent cette résidence célèbre que Voltaire nomma le palais des Arts et des Plaisirs!

AUGUSTIN CHALLAMEL.

Paris. Imp. Parent et Ce, 15, r. J.-J.-Rousseau.

LE DUC DE GUISE

ET MADEMOISELLE DE PONTS.

Régence d'Anne d'Autriche (1647).

I.

Parmi les demoiselles nobles occupant auprès de la reine régente de France, S. M. Anne d'Autriche, le poste de filles d'honneur, il en était une du nom d'Anaïs-Charlotte de Ponts.

Mlle de Ponts était de noblesse assez mesquine et n'avait dû son admission qu'à la protection énergique de la duchesse douairière de Guise. Son père, officier d'infanterie d'origine lorraine, était mort au service de feu M. de Guise père. En revanche, la jeune de Ponts était remarquablement belle, au dire de ses contemporains et s'il faut en croire le rôle que ses charmes ont joué dans l'existence aventureuse, chevaleresque et un peu folle de ce pauvre duc Henri de Guise, que les Napolitains élevèrent sur le pavois, et qui devait « si mal finir, après avoir si bien commencé, » suivant l'expression d'un chroniqueur.

Henri de Lorraine, duc de Guise, avait vingt-deux ans, l'âge où le cœur est ardent, l'esprit fou, le bon sens emporté sur les ailes de l'enthousiasme. Brave comme tous ceux de sa race, il avait lu et relu, il s'était fait répéter à satiété l'histoire de ce grand Henri, son aïeul, qui fut l'amant de Marguerite de Valois, l'idole des Parisiens, la terreur du roi Henri III, et qui tomba, l'œil encore menaçant et le chapeau sur la tête, sous le poignard des Quarante-Cinq.

Les hauts faits, la hardiesse de ce prétendant, ses intrigues amoureuses empreintes d'un cachet chevaleresque, avaient échauffé l'imagination ardente de son descendant — lequel ne songeait point assez qu'un siècle avait passé entre eux, que les mœurs n'étaient plus les mêmes et que les barricades et les cabales de la Fronde étaient une grossière caricature, un véritable avorton qui singeait en vain la révolte calculée et les imposantes fortifications de la Ligue.

Henri de Lorraine avait le cœur sur la main, l'épée toujours prête à sortir du fourreau, et sa vie était une velléité perpétuelle de reconstruire le moyen âge et de se proclamer chevalier errant.

Le cardinal de Richelieu, qui avait ruiné la puissance de la haute noblesse, n'avait point épargné la maison de Lorraine, cette rivale des rois de France. La hache de sa terrible Eminence avait bravement attaqué le tronc féodal des successeurs de Jean de Bourgogne, et le jeune duc était contraint de s'avouer que sa race était désormais la vassale soumise de la famille de Bourbon.

Mais, en revanche, si les hommes d'armes lui manquaient, si la couronne ducale n'était plus qu'un hochet dérisoire, il lui restait une grande fortune, assez d'or pour satisfaire largement ses étranges caprices.

Les mémoires contemporains, les chroniques du temps ne parlent que des tournois brillans, des assauts d'armes, des joutes de haute lice qu'il donnait aux gentilshommes et aux dames de la cour.

La Fronde allait peut-être l'enrôler sous son drapeau et lui permettre de réaliser ses chevaleresques rêves, quand une passion subite le détourna de cette voie, où il eût fort bien pu consommer l'anéantissement de sa maison. Henri vit à la cour Mlle de Ponts et en devint amoureux.

Suivant Mme de Motteville, peu de passions ont eu un pareil caractère, et l'enthousiasme des Amadis et des Roland pour leurs dames n'a rien d'hyperbolique, placé auprès de celui du duc Henri.

Mlle de Ponts était adroite et comprit tout ce qu'elle pouvait tirer d'un amour semblable; aussi serra-t-elle admirablement son jeu, se donnant des allures de vertu offensée qui irritèrent, au lieu de l'éteindre, la flamme du jeune fou.

Arrivée à son paroxysme, la passion du duc ne connut plus d'entraves, plus d'obstacles, et il jura sur son épée, sur la cendre de ses pères et par la barbe pointue de feu le grand Henri, que Mlle de Ponts serait sa femme ou sa maîtresse. Sa femme, — c'était chose impossible, ou du moins difficile, car le duc était marié à la comtesse de Bossu, et le pape était avare de brefs de divorce; mais sa maîtresse..... — ceci rentrait dans la condition des choses ordinaires et ne dépendait plus que du bon ou du mauvais vouloir de la *fille d'honneur*. Mais la fille d'honneur était une maîtresse femme. Alors que chacun connaissait l'inclination véhémente du duc et qu'il s'en parait hautement, elle feignait de le savoir à peine et demeurait exposée aux séductions de Henri de Lorraine comme une tour inexpugnable à la fureur des assaillans, — ce qui fait que le prince de Marsillac, l'auteur futur des *Maximes de La Rochefoucauld*, avait dit en parlant d'elle : « C'est une forteresse que Du Guesclin n'aurait pu démanteler (1). »

Cependant, après avoir donné les plus superbes tournois, les fêtes les plus splendides, porté les plus galans costumes et fait écrire par son écuyer Malicorne les lettres les plus chaleureuses, le duc n'était pas plus avancé. Il n'y tint plus, et voulut essayer des grands moyens.

Un soir, ayant acheté les femmes de service, les laquais et les gardes qui formaient une triple muraille entre l'appartement des filles d'honneur et le reste du monde, il pénétra dans la chambre de Mlle de Ponts, se jeta à ses pieds, lui parla de son amour en termes très énergiques et la menaça de se tuer sur l'heure si elle ne lui promettait de l'aimer.

C'était tout ce que voulait la fille d'honneur.

— Je vous aime, lui dit-elle, mais je ne serai jamais votre maîtresse, et vous êtes marié!

— N'est-ce que cela? dit le duc; je casserai mon mariage.

— Vous ne le pourrez pas....

— J'irai trouver le pape.

— Faites! dit Mlle de Ponts.

Et elle le mit à la porte et se coucha parfaitement assurée d'avoir sa fortune faite.

Le lendemain, le duc se présenta chez Mme de Guise, sa mère, et lui dit résolûment :

— J'aime mademoiselle de Ponts.

— Je le sais, dit tranquillement la duchesse.

— Je veux l'épouser!

La bonne douairière fit un soubresaut, perdit du coup ses lunettes, leva les mains au ciel et crut son fils complétement fou.

— Et votre femme! s'écria-t-elle.

— Ma femme? je ne puis pas la souffrir!

— Je le veux bien, mais elle est votre femme, et la bigamie n'est point permise.

— Pardieu! je ferai casser mon mariage.

— Mon fils, dit gravement Mme de Guise, je vais mander mon médecin et vous remettre entre ses mains, car vous êtes bien et dûment écorné du cerveau.

Le duc haussa les épaules et répondit :

— Je pars ce soir même pour Rome où je ferai casser mon mariage.

— Jésus Dieu! fit la duchesse, mon fils, vous êtes complétement toqué.

— J'ai toute ma raison, madame ma mère, répliqua Henri, et je suis bien votre serviteur.

Là-dessus il sortit.

A peine eut-il tourné les talons que la douairière sonna, demanda sa chaise et se fit porter immédiatement à l'hôtel de Guise où demeurait sa bru, Mme de Guise, de son chef comtesse de Bossu.

— Savez-vous ce qui se passe? lui dit-elle avec impétuosité.

— Que se passe-t-il?

— Votre mari ne vous aime pas.

— Je le sais. Après?

— Il aime cette petite de Ponts, une fille de rien!

— Je le sais encore. Ensuite?

— Ensuite, il veut casser votre mariage!

Mme de Guise la bru regarda avec étonnement Mme de Guise la belle-mère et, à son tour, la supposa atteinte de folie.

— Rien de plus vrai! continua la duchesse, il part ce soir même pour Rome afin d'obtenir du pape.....

— Grand Dieu! interrompit la jeune Mme de Guise, mais c'est affreux!

— Oh! dit flegmatiquement la douairière, là n'est point encore le malheur.....

— Merci, murmura la duchesse.

— Mais comprenez-vous pareille chose, continua-t-elle sans prendre garde à l'air offensé que venait de prendre sa bru, comprenez-vous qu'il veut épouser cette petite fille d'honneur, une fille de croquant! lui, mon fils! lui, Henri de Lorraine, duc de Guise! Par l'âme de feu son père! madame ma fille, cela ne sera pas! vive Dieu! vous et moi y mettrons ordre.

— Que faut-il faire? demanda la comtesse de Bossu, que les chroniques du temps nous dépeignent comme une femme parfaitement insouciante.

— Ce qu'il faut faire? Venir avec moi sur-le-champ. Nous allons voir le cardinal, voir sa majesté, voir M. le prince, et nous ne rentrerons chez nous que lorsque monsieur mon fils sera à la Bastille et cette petite mendiante aux Repenties.

La comtesse suivit sa belle mère, et toutes deux s'en allèrent droit au Palais-Royal, où résidait Anne d'Autriche avec M. le cardinal. Elles se jetèrent aux genoux de sa majesté et obtinrent, séance tenante, l'incarcération du duc. Quant à Mlle de Ponts, la reine leur répondit qu'elle ne pouvait la punir des folies de son adorateur, et que tout ce qu'elle pouvait faire était de la rayer du nombre de ses filles d'honneur et de l'expulser de la cour.

Tandis que les deux duchesses de Guise se rendaient à la cour, le duc était rentré chez lui et avait mandé son écuyer, M. de Malicorne, ses gentilshommes ordinaires, et leur avait annoncé qu'il les emmenait à Rome le jour même.

Puis il avait passé chez son trésorier et lui avait demandé cent mille écus. Ensuite, il avait ordonné à son valet de chambre de s'occuper des préparatifs de son départ.

Après quoi, il avait dicté à M. de Malicorne, qui lui servait pareillement de secrétaire, une lettre d'excuses à madame sa femme, lettre dans laquelle il la

(1) Textuel.

suppliait d'appuyer, par une démarche personnelle, sa demande de divorce au Saint-Père.

Mais tandis que M. de Malicorne écrivait, un grand bruit se fit dans les antichambres, les laquais arrivèrent, effarés, annoncer qu'on se présentait au guichet de l'hôtel — au nom du roi; et bientôt la porte du salon s'ouvrit à deux battans devant...... M. le capitaine-lieutenant des mousquetaires! Le duc se leva étonné.

— Que me veut monsieur de Guitaut ? dit-il.

— Monseigneur, répondit le mousquetaire, sa majesté la reine régente de France m'a commandé de vous demander votre épée.

— Mon épée? s'écria Henri de Lorraine, je suis donc prisonnier?

— De par le roi.

L'ordre était formel. Le duc tira son épée, la rendit à Guitaut et, poussant un soupir :

— Où me menez-vous ? fit-il.

— A la Bastille, monseigneur.

— Oh! mademoiselle de Ponts.... Charlotte! fit le duc en étouffant un sanglot de rage...

Et il suivit le capitaine.

En même temps que les verrous de la Bastille étaient tirés sur Henri de Lorraine, Mlle Charlotte-Anaïs de Ponts qui, la veille, s'était endormie future duchesse de Guise, était appelée chez Mme de Chevreuse et y recevait, au nom de la reine, son congé et un brevet de quinze cents livres de pension à titre d'indemnité.

La pauvre ambitieuse se mordit les lèvres et se retira sans mot dire en un petit appartement qu'elle s'était fait arrêter rue de la Ferronnerie. Mlle de Ponts fut atterée du coup ; mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, c'était une femme de tête, et son étourdissement dura peu. Elle comprit que sa disgrâce était un martyre et qu'elle pouvait tout en espérer. Et puis elle savait que l'amour vit surtout d'obstacles, et que pour arriver jusqu'à elle le fougueux Henri renverserait, s'il le fallait, les maîtresses murailles de la Bastille.

Elle attendit donc!

Son attente fut courte. Le lendemain M. de Malicorne se présenta chez elle :

— Mademoiselle, lui dit-il, le duc mon maître m'ordonne de vous conduire au couvent libre de la Visitation, de mettre à vos pieds ses revenus, et il vous supplie d'en faire usage comme si vous étiez déjà Mme la duchesse de Guise. Il vous prie, en outre, de me vouloir bien, en son absence, accepter pour votre chevalier et disposer de moi en toutes façons.

La fille d'honneur avait bien jugé l'avenir! Elle se fit conduire sur-le-champ au couvent de la Visitation, s'y installa dans un grand et bel appartement destiné aux dames pensionnaires, et, au grand scandale de la cour tout entière, usa largement du crédit pécuniaire que lui ouvrait son adorateur.

Dès ce jour, il ne fut bruit à Paris et à Saint-Germain, au palais Cardinal et chez M. le Prince, que du luxe princier qui environnait Mlle de Ponts que le duc faisait servir par ses propres officiers.

La reine en fut indignée et sur le point de céder aux sollicitations des deux dames de Guise qui demandaient un châtiment terrible pour l'insolente maîtresse ; — mais le cardinal, qui redoutait bien moins le scandale que le caractère pétulant du jeune duc, dit tranquillement à Anne d'Autriche :

— Il nous vaut mieux, pour notre paix, un duc de Guise pauvre qu'un duc de Guise riche. Laissez donc cette péronelle lui dévorer ses millions; quand il n'aura plus le sou, il ne pourra pas lever d'armée et nous inquiéter.

La reine se rendit à ce raisonnement et laissa Mlle de Ponts continuer.

Mais, en même temps, le parti frondeur qui s'était fort peu soucié jusque là de cet écervelé duc de Guise, heureux d'avoir un prétexte, cabalait en sa faveur ; les femmes le plaignaient, les grands seigneurs accusaient Mazarin de sa captivité; le peuple, envers qui le prince lorrain s'était toujours montré libéral, murmurait hautement : — si bien que messire Henri de Guise s'éveilla, un matin, dans sa prison, avec un nombreux parti qui l'eût proclamé, au besoin, chef d'une deuxième ligue.

Cette fois la reine s'émut, et le cardinal consulté par elle répondit :

— Eh! que vous fait qu'il veuille épouser cette petite? Laissez-le donc aller à Rome; il nous gênera moins là-bas qu'ici.

Le duc fut mis en liberté sur-le-champ, et il ne tenait qu'à lui de jouer le rôle de son aïeul.

Mais il avait bien autre chose à faire vraiment ! Il apaisa le peuple, alla faire la révérence à la reine et au cardinal, qui lui promit, s'il voulait se hâter d'aller à Rome, d'appuyer sa démarche par une note diplomatique secrète ; — puis il courut au couvent de la Visitation se jeter aux genoux de la belle mademoiselle de Ponts.

Il est bien difficile, à deux cent un ans de distance, de préciser d'une manière formelle, vu le silence des chroniqueurs, si le duc de Guise fut aussi maltraité, cette fois encore, que les précédentes, par sa vertueuse maîtresse, mais il y a lieu de le croire, — car le lendemain il partit pour Rome, — laissant auprès de sa future femme son fidèle écuyer Malicorne. M. de Malicorne était un homme d'esprit, et il n'avait point été dupe de la pruderie de la fille d'honneur. Son maître parti, il attaqua la place pour son propre compte et s'en empara presque sans coup férir. Madame de Motteville dit à cela que Malicorne était beau cavalier et avait des yeux irrésistibles.

Il y avait un mois que le duc était parti, quand Mlle de Ponts, qui menait joyeuse vie et donnait des fêtes splendides aux jeunes seigneurs de la cour, reçut la lettre suivante :

« Ma belle inhumaine (1),

» Je voulais vous faire duchesse, — Dieu aidant, vous serez reine. Sous peu, la couronne des Deux-Siciles sera sur ma tête. Je laisse donc mes négociations avec la cour de Rome, — lesquelles ne sont point terminées encore, — et je pars pour Naples où mon sceptre m'attend.

» Je vous baise les mains, etc...

« Henri de Guise. »

II.

M. de Guise, arrivé à Rome, s'occupa activement de faire casser son mariage. Le cardinal Mazarin, ainsi qu'il le lui avait promis, l'appuya secrètement par une note assez énergique, et le duc arriva facilement jusqu'au pape.

Bien que déchus de leur puissance primitive, les

(1) Lettre authentique.

princes lorrains étaient encore d'assez grands seigneurs pour qu'on ne leur fît point faire antichambre. Mais, quand il se trouva en présence de Sa Sainteté, notre bouillant chevalier s'aperçut que de pareilles affaires ne se traitaient point aussi lestement qu'il l'avait présumé d'abord.

Le Saint-Père reçut fort bien le duc, lui témoigna combien il était sensible à la visite d'un prince de la noble race de Guise ; il lui accorda même des indulgences et des reliques, mais ne fit que des réponses évasives au sujet de son divorce.

Henri se retira fort mécontent ; mais, comme il était tenace, il jura de remuer ciel et terre pour en venir à ses fins, et il mit en mouvement l'ambassadeur de France, les cardinaux, les ministres de Sa Sainteté, — tout le monde.

Il eût réussi, peut-être, si un événement inattendu ne le fût venu distraire de cette importante besogne. Naples était révoltée, elle avait chassé le gouverneur du roi d'Espagne, messire don Juan, égorgé la garnison du roi Catholique, pillé les arsenaux et arboré le drapeau provisoire de la république sous les ordres d'un honnête brasseur du nom de Gennaro Anese, qu'elle avait proclamé son général en chef.

Le duc apprit cela un matin qu'il était en conférence avec un cardinal qui devait l'épauler vigoureusement.

— Pardieu ! s'écria-t-il, ces braves gens n'ont plus de roi, je vais leur en donner un. La couronne des Deux-Siciles me revient de droit et je vais la prendre.

Ma généalogie est claire. Le roi René d'Anjou hérita du royaume de Naples du chef de la reine Jeanne II. René épousa Isabelle de Lorraine, mon aïeule, laquelle eut une fille qui fut mariée à Ferry de Vaudemont de qui je descends.

Or, René d'Anjou n'ayant pas d'enfans mâles et la loi salique n'existant pas à Naples, le trône revenait de droit à Mme de Vaudemont, mon aïeule. Il lui a été volé par Charles d'Anjou, comte du Maine, neveu de René d'Anjou et son cousin.

Mes pères ont négligé de faire valoir leurs droits, mais moi je suis moins endurant et je réclame ce qui est mon bien.

Çà, mes bons Napolitains, vous n'avez plus de roi, — eh bien ! en voici un et qui en vaut bien un autre. — Partons !

N'eût-il donné jusque-là aucune preuve de son caractère aventureux, ce trait seul l'eût peint tout entier ; il fallait un cerveau fêlé ou un grand cœur pour s'embarquer avec deux gentilshommes pour escorte, une gabare pour navire, un manteau pour bagage, — une centaine de pistoles pour trésor, et aller, en ce piètre équipage, à la conquête d'un royaume.

Le duc avait bien peut-être le cerveau légèrement écorné, comme avait dit madame sa mère, — mais, de plus, il avait un grand cœur, — un vrai cœur de lion féodal. La gabare était montée par un pilote, quatre hommes et nos trois passagers : huit hommes en tout pour prendre un trône à l'abordage, — moins des neuf dixièmes des Argonautes qui n'allaient chercher qu'une toison.

La gabare descendit le Tibre et prit la mer le 4 décembre, vers quatre heures du soir. Le duc avait appris la révolte des Napolitains à onze seulement. Cinq lui avaient donc suffi pour préparer son départ et se décider à cette chevaleresque et folle expédition.

Le temps était superbe, malgré la saison avancée, et le soleil se couchait dans un splendide linceul de nuages pourpre, lorsque la frêle embarcation glissa sur le fleuve, emportant son noble passager.

Le duc était debout à l'avant, enveloppé dans son manteau, et son feutre à plume blanche crânement incliné sur l'oreille gauche. Il suivit d'un œil attentif la course précipitée de l'astre vers la ligne extrême de l'horizon, puis, au moment où cette ligne coupa le globe d'or en deux et que les rayons épars sur les nuages étincelèrent une dernière fois pour s'éteindre subitement, — il s'écria :

— Soleil, roi qui meurs, ne porte point malheur à ma royauté qui naît.

Puis il se coucha tranquillement au fond de la barque et dit à ses bateliers :

— Prenez garde de chavirer, car vous portez un roi, et les rois sont rares dans le monde. Il faut les conserver.

Il dormit d'une seule traite jusqu'au jour, se trouva, en s'éveillant, en vue des côtes napolitaines, et put apercevoir, à l'horizon, la cime calcinée du Vésuve. Mais aborder n'était point facile, une flotte espagnole bloquait la rade ; ce que voyant, les gentilshommes du duc lui conseillèrent, ou de retourner, ou d'aller relâcher à quelques lieues plus haut et de continuer sa route par terre.

Mais Henri répondit tranquillement que dans le métier de roi tout n'était pas lis et roses, et qu'il passerait au milieu de la flotte ennemie.

Toutes les remontrances, toutes les objections qu'on lui fit ne purent l'ébranler, et ses gentilshommes n'obtinrent qu'à grand' peine qu'il attendît au moins la nuit pour tenter le passage.

La gabare relâcha dans une petite baie, à trois lieues au-dessus de Naples, et ne reprit la mer que le soir, à la tombée de la nuit.

Mais, durant la veille et cette journée tout entière, la renommée avait marché rapidement, et tout Naples savait déjà que le duc de Guise arrivait avec de sérieuses et légitimes prétentions au trône des Deux-Siciles. On savait, en outre, que c'était un prince libéral, magnifique, de haute mine et de grand courage.

Ces brillantes qualités enthousiasmèrent les têtes napolitaines et le brasseur Anese un des premiers. Ce peuple versatile et changeant, qui était las du sceptre espagnol et avait proclamé la république en haine des jésuites et de l'inquisition, fut séduit par la pensée d'avoir un roi d'origine française ; et le duc de Guise était encore en pleine mer que déjà l'on criait, dans les rues de Naples : *Vive le roi Henri* ! La population tout entière demeura sur pied toute la nuit, tant aux portes de la ville que sur la jetée, et le roi n'arrivait point.....

Déjà on redoutait qu'il ne fût tombé aux mains des Espagnols, et les plus enthousiastes parlaient de l'aller délivrer, — lorsqu'apparut en mer une embarcation que poursuivaient, toutes voiles dehors, cinq galères du roi d'Espagne. — C'était la gabare. — Ce dut être un curieux spectacle que celui de ce peuple trépignant, impatient, assistant avec toutes les angoisses de l'anxiété à cette lutte de vitesse dont l'issue pouvait lui donner ou lui ravir un roi.

La gabare n'avait qu'une faible avance : une portée et demie de canon, tout au plus. Cette avance disparaissait peu à peu, et l'instant était proche où elle serait coulée, si elle n'amenait sur-le-champ ; heureusement elle arriva à temps sous la protection du canon des forts, et celle des galères qui la serrait

de plus près, ne voulant point s'aventurer plus loin, brassa une partie de ses vergues et fit mine de virer de bord... Mais, comme il n'y avait plus qu'une portée de coulevrine entre la gabare et elle, avant de virer, elle essaya de la couler avec une bordée.

Les Napolitains virent l'éclair à bord de la gatère, et un immense cri d'effroi retentit... Trois boulets déchirèrent le nuage de fumée, hurlèrent en passant sur la gabare et vinrent ricocher sur la lame quelques brasses plus loin.

Henri de Guise, debout à l'avant, avait baissé la tête ; il la releva soudain... la barque et le roi étaient saufs !

Un gigantesque murmure de joie et d'enthousiasme ébranla Naples tout entier alors. Le roi était sauvé ! La gabare avançait toujours, le roi était visible, il avait un feutre à plume blanche, un manteau brodé d'or...

— Noël ! Noël ! criaient les Napolitains, vive notre roi !

Quand la gabare eut abordé, le duc fut enlevé sur les épaules du peuple. Laissons parler Mme de Motteville (1) :

« Ils prirent ce prince, le portèrent sur leurs épaules dans l'église des Carmes, et lui donnèrent le scapulaire de Notre-Dame. Et, pour marque de réjouissance, ils pendirent le vaisseau qui l'avait apporté dans l'église même. Ils lui présentèrent un cheval, et ce prince, l'ayant monté, se promena dans la ville où sa bonne mine fut admirée du peuple, qui allait criant dans les rues : *Vive France et le duc de Guise* ! Tous jetaient leurs manteaux sous les pieds de son cheval, et le regardaient comme un ange qui les venait sauver. Ils firent enfin pour lui ce que des hommes emportés de passion, et qui ont besoin de secours, ont accoutumé de faire à l'égard des personnes dont ils espèrent leur remède. Ils lui présentèrent deux bassins. Dans l'un il y avait des armes, dans l'autre de l'argent. »

— Vive le roi ! continuait-on de crier; mais le duc apercevant la bannière sur laquelle était encore l'inscription : *Vive la République* ! s'écria :

— Vous étiez en République ! restez-y. Je serai le chef de votre République, et quand nous aurons chassé les Espagnols et conquis la paix, vous me ferez roi, si vous êtes contens.

— Noël ! répondit le peuple, vive le duc de Guise ! vive la République !

Le duc prit l'épée qui lui était offerte, la ceignit ; puis il fit distribuer au peuple l'or qu'on lui venait de présenter, ce qui consomma se réputation de magnifique et redoubla l'enthousiasme.

« La femme du général Anese, dit plus plus loin
» la spirituelle Mme de Motteville (2), qui n'était ni
» belle ni propre, lui fit la chemise qu'il mit le len-
» demain, et ils lui donnèrent en petite quantité de
» toutes les choses dont il avait besoin. Il s'était venu
» livrer à eux, sans équipages, sans troupes, et qui
» pis est sans finances : ce qui donna lieu aux étran-
» gers comme à nous d'admirer sa confiance et sa
» résolution. »

Henri se fit immédiatement conduire au fort Saint-Elme, visita les arsenaux, les parcs à boulets, les poudrières, passa la revue de ses hommes et prit le commandement en chef des troupes des mains du général Anese.

Son armée se composait d'environ douze mille hommes de pied, trois batteries d'artillerie et deux cents chevaux. Quant aux forces navales, elles étaient insignifiantes. C'était peu pour lutter avec l'Espagne ; mais le duc avait bon courage, et il entra aussitôt en campagne. En même temps il écrivit à Mazarin et à la reine pour avoir l'auxiliaire de la France, demandant des hommes, une flotte et de l'argent ; à son trésorier, pour qu'il lui envoyât une première somme indispensable aux besoins du moment, —à Mlle de Ponts, pour lui renouveler ses sermens, et lui donner un bulletin circonstancié de son arrivée à Naples et du triomphe qu'il y avait obtenu.

Grande fut la rumeur publique à la cour de France lorsqu'on apprit ces événemens accomplis avec la prestigieuse rapidité d'un rêve. Les deux dames de Guise, la mère et la femme du héros, intriguèrent opiniâtrément, et parvinrent à obtenir de la reine qu'elle enverrait le maréchal de Richelieu et son escadre au secours du roi futur. Mais le cardinal Mazarin n'était nullement de cet avis, et il ne se décida à laisser partir la flotte qu'à la condition de ne point envoyer d'argent.—Vous verrez... vous verrez... dit-il à la reine, que nous ferons si bien, que M. de Guise nous donnera du fil à retordre.

Quant à Mlle de Ponts, en apprenant ces nouvelles, elle dit à Malicorne :

— Chevalier, quand je serai reine de Naples, je te ferai mon premier valet de chambre.

— J'en remplis déjà l'office, répondit Malicorne.

Pendant ce temps, le duc était entré résolûment en campagne, sans même attendre l'arrivée des subsides qu'il avait demandés sur ses propres revenus. Profitant de l'enthousiasme universel, il assiégea, à la tête de sa petite armée, la place d'Aversé, et l'emporta d'assaut le 9 décembre. Deux jours après il livra bataille rangée à l'armée espagnole, la mit en déroute et fit prisonniers de sa propre main le marquis de Vasto, le comte de Versanne et le duc de Montalone.

Ces deux faits d'armes retentirent grandement en Europe. La réputation militaire d'Henri de Guise consacrée par de tels exploits le faisait déjà comparer à Alexandre et, sans nul doute, si la France lui eût fourni un concours énergique, les Espagnols eussent immédiatement évacué la Péninsule. Malheureusement, la France n'envoya point d'argent, la flotte commandée par Richelieu éprouva un gros temps en mer et fut contrainte de relâcher à Porto-Longone pour se radouber ; — le trésorier ne put expédier à son maître que la moitié des fonds qu'il demandait, vu les prodigalités de Mlle de Ponts, et celui-ci se trouva bientôt sans argent, sans vivres et sans munitions, — ce qui ralentit quelque peu le zèle de ses soldats.

En même temps Gennaro Anese, l'ex-général en chef des troupes de la République, commençait à s'apercevoir que le rôle brillant du duc l'enveloppait tout entier dans son ombre et qu'il n'était plus, lui Anese, que le subordonné plus ou moins obscur de celui qu'il avait mis à la tête des Napolitains révoltés.

L'orgueil blessé, la jalousie, s'emparèrent de cet homme qui, malgré l'humble condition d'où il était sorti, avait des instincts nobles et ambitieux, — et il jura la perte du duc.

(1) Mémoires de Mme de Motteville, tom. II, pag. 110. — Edition d'Amsterdam, 1750.

(2) Page 111, même édition.

Profitant du premier germe de mécontentement, il commença à entamer petit à petit l'enthousiasme qu'il avait fait naître en faveur de Guise, et, par d'habiles manœuvres, il ébranla peu à peu la confiance que le peuple avait mise en lui. On lui attribue même une tentative d'assassinat qu'il dirigea contre ce prince, — mais le fait n'est point prouvé.

Toujours est-il qu'il eut secrètement plusieurs conférences avec l'amiral espagnol, tandis qu'il envoyait simultanément un moine bénédictin à Paris, avec une mission secrète pour Mazarin.

Heureusement, la nouvelle que M. de Richelieu arrivait rendit tout son courage au duc et suspendit le mauvais effet des intrigues d'Anese.

Le maréchal venait, en effet, de reprendre la mer.

III.

Un matin, Son Eminence le cardinal Mazarin était au travail dans son cabinet, enveloppé d'une grande robe de chambre et coiffé de sa barrette, lorsque l'huissier de service introduisit un moine bénédictin, dont la longue barbe noire et les yeux ardens indiquaient l'origine méridionale.

Le moine baisa respectueusement le bas de la robe de Son Eminence (1), salua jusqu'à terre par trois fois et attendit que le cardinal lui adressât la parole.

— Asseyez-vous, dit Son Eminence. Vous êtes le père Francesco, moine bénédictin, et vous venez au nom d'il signore Jenna Anese, général des troupes napolitaines?

Le moine fit un signe affirmatif.

— Eh bien! que me veut le seigneur Anese?

— Votre Eminence, dit le moine, n'est point sans connaître le caractère étourdi, l'ambition sans calculs et la pauvre tête de monseigneur le duc de Guise.

Le cardinal approuva d'un signe de tête.

— Le duc, poursuivit le moine, croit pouvoir se maintenir à Naples, mais il se trompe. Les Napolitains, séduits un moment par ses belles promesses, en sont déjà las et ne connaissent en réalité qu'un maître en qui ils ont toute confiance : c'est le général Anese. Anese fera d'eux ce qu'il voudra et il ne tient qu'à lui de les soumettre à l'Espagne sur l'heure.

— Je ne le crois pas, dit hypocritement le cardinal.

- Votre Éminence se trompe, répondit humblement le bénédictin. Mais admettons que le duc de Guise se maintienne à Naples, quel profit en retirera le roi de France, si ce n'est de voir la puissance des princes lorrains renaître et menacer sa couronne?

— Allez, dit le cardinal.

— Jenna Anese, continua le moine, n'aime pas les Espagnols, pas plus que le duc de Guise, mais il serait volontiers le gouverneur des Deux-Siciles pour le roi de France.

— Ah! fit benoîtement Mazarin.

— En sorte que si Votre Eminence, au lieu d'appuyer le duc, voulait assurer le concours de la France à Anese, celui-ci se ferait fort...

Le cardinal interrompit le moine.

— Assez, dit-il, je réfléchirai à ce que vous m'offrez. Revenez demain...

Le moine s'inclina et sortit.

— Hum! pensa le cardinal quand il fut seul, ce duc de Guise nous cause bien du souci. Sa Majesté n'a point voulu m'écouter lorsque je lui conseillais de le laisser faire sa besogne tout seul ; elle lui a envoyé le maréchal de Richelieu avec une flotte, et dame! je ne sais ce qu'il en adviendra. Si le maréchal est battu, nous y perdons une escadre ; s'il est victorieux, M. de Guise est roi pour de bon. Ah! peccaïre! ce sera bien autre chose alors ; nous l'aurons sur les bras avant un an. Maintenant, cet honnête brasseur vient m'offrir Naples pour le roi... Hum! hum! *non credo*!

Et Mazarin hocha la tête en murmurant : Attendons!

Presque aussitôt la reine se fit annoncer. Elle était radieuse et tenait à la main des dépêches.

— Eh bien! s'écria-t-elle, monsieur le cardinal, vous qui jugez toujours les choses au pire, que direz-vous de ceci? Avons-nous bien fait d'appuyer M. de Guise? Richelieu a battu l'escadre espagnole, mais battu de main de maître! Guise est roi ; le royaume de Naples est désormais vassal de la couronne de France.

Et la reine tendit les dépêches qu'elle venait de recevoir au cardinal, qui les prit et les parcourut d'un air d'insouciance affectée.

— Eh bien! eh bien! continuait vivement Anne d'Autriche, voyons, que dites-vous?

— Que le duc de Guise nous donnera encore de la besogne, répondit le cardinal.

La reine haussa les épaules.

— Vous ne rêvez que frondeurs, dit-elle.

— Hum! hum! vous verrez...

Impatientée, Anne d'Autriche quitta M. le cardinal et s'écria :

— Je vais écrire à Richelieu de pousser vigoureusement le sacre du nouveau roi.

La reine partie, le cardinal sonna et donna ordre qu'on lui amenât le moine bénédictin.

Monsu, lui dit-il, lorsque celui-ci se trouva en sa présence, vous remercierez bien le seigneur Anese, mais Sa Majesté le roi de France a intérêt à appuyer le duc de Guise.

Le moine se mordit les lèvres et chercha à pénétrer la pensée du cardinal, mais Mazarin avait un visage de marbre et sa volonté ne s'y trahissait jamais.

Le même jour, le gentilhomme trésorier du duc de Guise reçut de son maître une lettre où il demandait de nouveaux fonds. Le brave intendant ouvrit sa caisse, mais la caisse était vide : Mlle de Ponts et son chevalier Malicorne avaient si bien usé du crédit illimité ouvert sur ses revenus par Henri de Lorraine, qu'ils l'avaient mise à sec. Cependant, la lettre était pressante, le prince avait un urgent besoin d'argent et ne pouvait attendre... le trésorier courut chez la douairière.

Mme de Guise jeta les hauts cris et se répandit en invectives contre cette odieuse de Ponts qui ruinait son fils et osait espérer le titre de reine. Puis elle se rendit chez sa bru, ensuite chez M. le Prince, partout enfin, et réussit à réunir une somme très forte qui fut immédiatement expédiée au duc.

Mais ce n'était point assez, la duchesse mère voulait mettre un terme aux déprédations de Mlle de Ponts, et elle se rendit chez la reine pour la supplier une dernière fois de punir l'insolente fille d'honneur.

Comme M. le cardinal venait d'éconduire l'envoyé secret de Gennaro Anese, un courrier arriva tout poudreux d'Italie, porteur de dépêches relatives au

(1) Nous faisons grâce à nos lecteurs du jargon moitié italien, moitié français, que parla toujours Mazarin.

combat naval engagé contre les Espagnols par M. de Richelieu.

Mazarin les ouvrit et poussa presque un cri de satisfaction.

— Ah! fit-il, monsieur de Guise n'est point encore roi.

Ces dépêches démentaient les précédentes. Le maréchal avait fait en ceci ce que l'abbé de Vertot fit plus tard. L'abbé dit en apprenant l'échec de l'armée qu'il faisait victorieuse dans son livre : Tant pis! mon siége est fait.

Voici ce qui était arrivé :

L'amiral français avait joint l'escadre espagnole le vingt-quatre décembre et avait pris toutes ses dispositions pour que le combat eût lieu le lendemain. Après quoi il avait envoyé demander la bataille à l'amiral espagnol, le marquis de Turcy-Doria (1). Celui-ci, en bon catholique, avait répondu que le jour de Noël lui semblait un jour par trop saint pour engager une affaire, et qu'il le suppliait en conséquence de remettre la partie au surlendemain, jour des Innocens. Le maréchal était trop galant homme pour refuser; mais ce retard le contrariait, et voici pourquoi : la reine, bien que n'étant plus de la première jeunesse, était fort belle encore et comptait plus d'un secret adorateur à la cour. Outre M. de Bellegarde, qui avait soixante-dix ans, M. de Montmorency, le cardinal de Richelieu et Buckingham, Anne d'Autriche avait fait naître, du vivant du feu roi Louis XIII, une foule de passions qui ne s'étaient éteintes qu'avec le temps. — Celle de M. de Richelieu, neveu de Sa terrible Eminence, durait encore. Or, deux jours avant, M. de Richelieu avait fait le calcul que voici :

— Je battrai les Espagnols le 25 décembre; un courrier partira le 26 et arrivera à Paris le 1er janvier, jour de l'an. Les nouvelles de ma victoire seront d'assez belles étrennes pour Sa Majesté.

On comprend que ce sursis demandé par les Espagnols dérangeait le plan de l'amoureux maréchal. Il était impossible qu'un courrier parti le 27 arrivât le 1er janvier à Paris. En comptant sur un temps superbe et une forte brise, il fallait au moins cinquante-huit heures pour aborder à Marseille, et, en crevant dix chevaux par jour, l'estafette n'arriverait que le 2.

Le pauvre maréchal se mit l'esprit à la torture, mais inutilement.

— Bah! pensa-t-il, il est sûr et certain que je battrai les Espagnols.... Oui, cela est inévitable.... Ma foi! le temps me presse, je vais écrire que je les ai battus... Demain soir, j'enverrai un second courrier avec les détails de la journée...

Il se frotta les mains et expédia un de ses gentilshommes à Sa Majesté avec un bulletin de victoire. Malheureusement, le jour des Innocens, il arriva que le maréchal s'était complétement trompé, et qu'après un combat de cinq heures, il se trouva que c'étaient les Espagnols qui étaient victorieux et lui qui était quelque peu battu; — de telle sorte que son escadre fut contrainte d'évacuer le port de Naples pour céder la place à la flotte de Sa Majesté Catholique, et de gagner l'île Sainte-Marguerite.

On conçoit le dépit de M. de Richelieu. Il expédia sur-le-champ un second courrier, avec mission de rattraper le premier et d'empêcher son précédent bulletin de parvenir à la reine. Mais, bien que celui-ci eût un retard et n'eût pu franchir la porte Saint-Antoine que le 2 janvier, il arriva à dix heures du matin, tandis que le second ne put se rendre au palais cardinal qu'à trois heures de l'après-midi.

Mazarin avait frissonné en apprenant la nouvelle d'une victoire; celle d'une défaite le mit à l'aise :

— Ma foi! murmura-t-il en se frottant les mains, j'aime beaucoup mieux que le roi ait perdu quelques centaines de braves marins et deux ou trois navires; cela nous coûtera cher sans doute, mais pas si cher qu'une victoire. Cela suffit pour arrêter les frais de générosité que Sa Majesté fait en faveur de ce petit M. de Guise.

Et Mazarin relut en souriant la dépêche du maréchal :

— Ah! *peccaïre!* fit-il, M. le maréchal ne dit pas qu'il a été battu; mais aux termes de sa lettre cela est aisé à voir. S'il avait eu l'avantage, il chanterait bien sur un autre ton... Allons, allons... M. de Guise n'est pas encore roi.

Le cardinal prit la dépêche et passa chez la reine, qui venait de minuter une longue épître pleine de louanges pour le maréchal, avec des instructions détaillées relatives au futur roi de Naples.

— Venez, monsieur le cardinal, dit-elle en le voyant entrer, venez me dire votre façon de penser là-dessus.

Et elle lui lut la lettre d'un bout à l'autre.

Mazarin fut impassible.

— N'est-ce point cela? demanda Anne d'Autriche avec un froncement de sourcils tout à fait olympien.

— Cela serait admirable, répondit le premier ministre, si M. de Richelieu était maître du port et de la ville de Naples.

— Que voulez-vous dire?

— Hélas!

— Eh bien! s'écria la reine avec impatience, parlerez-vous?

— J'ai le regret d'annoncer à Votre Majesté que le maréchal est aux alentours de l'île Sainte-Marguerite, tandis que le marquis de Turcy bloque M. de Guise et les Napolitains.

— Vous êtes fou, monsieur! Ces dépêches de ce matin...

— Inexactes.

— Comment, inexactes?

Mazarin tendit à la reine la dernière lettre de M. de Richelieu; la reine la parcourut rapidement et s'écria :

— Mais c'est une infamie! le maréchal m'a jouée!

Le cardinal sourit.

— C'est une perte de trois navires et de huit cents hommes peut-être; une bagatelle!

— Oh! murmura l'impérieuse Espagnole, je vengerai cet échec. Vite, une plume! Je disgracie le maréchal, je le rappelle, et, à sa place, je vais envoyer...

— N'envoyez personne, dit flegmatiquement Mazarin, et rappelez tout le monde...

— Vous moquez-vous, monsieur?

— *Peccaïré*, Dieu m'en garde! Mais Votre Majesté connaît les répugnances que je lui ai manifestées touchant ce secours qu'elle a envoyé à M. de Guise, et sait....

— Je sais que vous n'aimez pas M. de Guise.

— Si Votre Majesté prévoyait tous les embarras qui nous adviendront...

Et Mazarin exposa clairement à la reine la situation du royaume, le danger d'une guerre avec l'Espagne, la guerre civile prête à renaître, le duc de

(1) De la maison Doria de Gênes.

Guise à qui l'on donnait par là une importance funeste... Bref, il fut si éloquent que la reine renonça à se mêler plus longtemps de ses affaires, — disant pour la satisfaction de sa conscience que le duc n'avait point voulu prendre commission du roi de France, ce qui dispensait le roi de le secourir. Mais quand Mazarin lui eut rapporté les propositions que lui faisait faire Anese, elle voulut les accueillir.

— Bah! répondit le cardinal, nous ruinerons le duc de Guise, nous soulèverons une partie de la noblesse contre nous et nous n'aurons pas les Deux-Siciles. Anese les gardera pour lui ou traitera avec les Espagnols.

— Mais, s'écria la reine qui passait d'une extrémité à l'autre, si nous laissons faire M. de Guise, et qu'il arrive à se maintenir, que nous adviendra-t-il?...

— Nous verrons la puissance des princes lorrains restaurée, et ce ne sera pas un petit souci.

— Alors il faut appuyer Anese.

— Non pas, la dignité de la France ne lui permet point de prendre parti pour un marchand de bière napolitain contre un prince français.

— Mais alors...

La reine n'acheva pas; son premier valet de chambre vint annoncer que Mme la duchesse de Guise implorait une audience.

La duchesse douairière jouissait de force priviléges à la cour, notamment de celui d'être reçue à toute heure et tous les jours.

Cependant, cette fois, la reine allait refuser, si le cardinal ne lui eût dit :

— Recevez-la.

La duchesse entra tout éplorée, s'alla jeter aux genoux de Sa Majesté et les embrassa par trois fois.

— Mon Dieu! fit Anne d'Autriche en la relevant, que vous advient-il donc, duchesse?

Mme de Guise raconta avec force gémissemens tous les désagrémens que lui causait Mlle de Ponts; dit que si la reine n'y mettait ordre, bientôt le duc de Guise serait sur la paille... Bref, la reine, qui n'osait répondre sans la sanction du cardinal, l'interrogea du regard.

Le cardinal prit un ton humble et patelin :

— Je prendrai la liberté, dit-il, de me joindre à madame la duchesse pour supplier Votre Majesté.....

La reine fit un geste d'étonnement.

— Pour supplier Votre Majesté, continua le cardinal, de faire enfermer, dans un couvent cloîtré, cette Mlle de Ponts, qui déshonore la noble maison de Guise par ses prétentions insolentes et dévore les revenus de Mgr Henri de Lorraine, au grand scandale de la cour tout entière.

La reine, qui, du reste, était fortement irritée contre la jeune de Ponts, heureuse d'avoir l'approbation de son premier ministre, manda séance tenante M. d'Artagnan et lui enjoignit d'arrêter sur l'heure Mlle de Ponts et de la conduire au couvent des Filles-Sainte-Marie, ajoutant qu'elle entendait que la prisonnière y fût traitée avec la dernière rigueur.

La duchesse de Guise se retira en comblant la reine de bénédictions.

— Voilà, dit le cardinal quand il se retrouva seul avec la reine, le véritable moyen de ne point nous mêler des affaires de M. de Guise et de l'empêcher d'être roi de Naples.

— Que voulez-vous dire?

— Qu'il faut que le duc connaisse la réclusion de sa maîtresse. Le chagrin qu'il en ressentira éteindra le feu de paille de son enthousiasme. Il veut être roi? Quand il saura que Mlle de Ponts est aux Carmélites, il abandonnera tout pour la venir délivrer.

— Monsieur le cardinal, dit la reine avec un sourire de satisfaction, vous êtes un habile homme.

IV.

Mais que devenait donc le duc de Guise, tandis que Mazarin lui ménageait ce coup de sa façon?

Hélas! l'existence de l'héroïque jeune homme était une série de déceptions et de triomphes, d'heurs et de malheurs.

Gennaro Anese était aussi un habile homme et il possédait sur les Napolitains une de ces influences irrésistibles dont les hommes sortis du peuple connaissent seuls le secret. Mais le duc était un vrai gentilhomme à la mine haute et noble, au cœur chaud, à l'épée terrible, à la main toujours ouverte; et de pareilles qualités exercent une puissance magnétique sur les masses.

En sorte que les deux amans de la popularité se contre-minaient perpétuellement et ne devaient attendre que des événemens un avantage décisif.

A Naples, Anese complotait, cabalait, accusait le duc, tramait sourdement son expulsion et préparait sa chute petit à petit. Habitués à la voix de leur tribun, les Napolitains lui prêtaient l'oreille et se montraient parfois disposés à une révolte subite.

Mais soudain des nouvelles arrivaient du camp du duc; ces nouvelles étaient des bulletins de victoire. Le jeune prince avait battu les Espagnols, et s'était signalé dans l'action comme un vrai chevalier qu'il était.

C'en était assez pour renverser d'un coup le long ouvrage d'Anese.

Mais Anese ne se décourageait point et recommençait patiemment ce réseau de calomnies et de dégoûts dans lequel il voulait enlacer son rival.

Il arrivait alors que, malgré des prodiges de valeur, le duc perdait du terrain sur l'ennemi qui se ralliait, et si faible, si insignifiant que fût l'échec, il était vivement et profondément senti à Naples et ébranlait le crédit du prince en consolidant celui du brasseur.

Le peuple est un monarque absolu dont les favoris sont peu de temps en faveur et ne durent souvent que quelques heures.

Les choses en étaient là, lorsque parut en vue des côtes de Naples la flotte française.

La pénurie d'argent, le manque de vivres, le délabrement des vêtemens de son armée, avaient imprimé une secousse défavorable à la position du duc; mais cet événement releva d'un coup sa popularité et détruisit l'œuvre d'Anese qui était sur le point de triompher. Pendant deux jours, Henri de Guise vit se renouveler pour lui les démonstrations enthousiastes qui avaient accueilli son arrivée; et Anese se trouva si près de perdre toute influence, qu'il n'eût tenu qu'au duc de le faire pendre.

Mais ce délire fut court.

Le maréchal de Richelieu, sans être précisément battu, fut cependant obligé de laisser la rade aux Espagnols et ne songea point à engager une nouvelle affaire. — C'était presque avouer que la France ne se voulait point prononcer pour le duc. Les Napolitains le comprirent et, par un de ces reviremens populaires dont l'histoire des nations fourmille, Henri de Guise fut en quelques heures en butte aux impré-

cations d'une multitude furieuse d'avoir été trompée. Anese l'emportait.

En même temps, les Espagnols établissaient un blocus maritime imposant et debarquaient une partie de leurs équipages. Mais cette circonstance qui pouvait perdre entièrement l'infortuné prince, car Anese, à qui amnistie complète avait été promise par la cour d'Espagne, parlait déjà de faire sa soumission et allait entraîner la majeure partie de la population — cette circonstance, disons-nous, le sauva.

A peine les Espagnols ont-ils opéré leur débarquement, qu'avec cette spontanéité d'action qui lui est naturelle, le duc rallie deux compagnies d'infanterie et un escadron, monte à cheval, sort de Naples au galop et tombe comme la foudre sur l'ennemi. Une lutte acharnée s'engage, mais Henri fait des prodiges, tue de sa main deux officiers, perd trois chevaux sous lui et force les Espagnols, quoique bien supérieurs en nombre, à se rembarquer précipitamment.

De retour, sans rentrer chez lui, sans se reposer une heure, sans même songer à prendre quelques alimens, il descend de cheval, se rend au port, monte une galère avec cent hommes d'équipages, sort bravement du port et va incendier en pleine mer deux navires espagnols encore tout émus du combat de terre. Ces deux hauts faits reconstruisent soudain l'édifice écroulé ; le duc redevient l'idole de ce peuple fantasque, on le porte en triomphe, on veut le proclamer roi sur-le-champ ; — et, une fois de plus, Anese désespère de s'en débarrasser.

Pour comble de bonheur, le surlendemain arrive cet envoi d'argent fait par la duchesse douairière ; le duc le répand à profusion, habille ses soldats, fait distribuer du pain, de la viande et du vin en quantité, et garde à peine de quoi remplacer son manteau troué par les balles, et son feutre dont un boulet a emporté la plume blanche.

En même temps, le moine envoyé par Anese au cardinal Mazarin revient avec la nouvelle que ses offres sont refusées, —et le brasseur, étourdi de tant de coups imprévus, songe sérieusement à faire assassiner le duc, pensant que c'est désormais sa seule chance de succès.

Mais, tandis que le poignard des meurtriers s'aiguise dans l'ombre, le duc qui remplit chaque journée d'un nouvel exploit, le duc n'a plus qu'une pensée : Mademoiselle de Ponts...

Au bivouac, où il couche sur la terre humide enveloppé dans son manteau ; au feu, où il est toujours au premier rang; dans les rues de Naples qu'ébranle le cri de: *Vive le duc de Guise*! partout une ombre mystérieuse flotte dans la pensée indécise du jeune prince : c'est le souvenir de la fille d'honneur !

Cette renommée qu'il se taille à coups d'épée, cette couronne qu'il paye de son sang, cette popularité qui l'enivre, ces bravos frénétiques qui le grisent, — tout cela est pour elle ; il mettra tout à ses pieds !

Cet homme si grand par le cœur est une femme par la tête; lui, le descendant des Guise, l'héritier des preux, le lion au jour des combats, — il ne songe qu'à faire partager son trône futur à une intrigante, qu'à briser des liens honorables pour en contracter de honteux.

Cette ignoble passion devait le perdre, et Mazarin avait bien calculé.

Trois fois chancelant, son crédit se relève trois fois, Abandonné de la France, il triomphe malgré la France; attaqué, un soir qu'il rentre à son palais sans escorte, par les assassins qu'Anese soudoie, il tire son épée et met en fuite les meurtriers épouvantés. Enfin, il chasse, en huit jours, les Espagnols du territoire napolitain et rompt avec quelques galères mal équipées le blocus établi dans la rade.

Au comble du délire, les Napolitains le proclament leur roi et veulent le sacrer sur-le-champ. Il y consent et fixe la cérémonie au lendemain 12 janvier; Anese, se voyant perdu, prépare secrètement une fuite honteuse... Un jour encore ! et Henri de Guise a placé sur sa tête la couronne des Deux-Siciles. Mais un coup de foudre qu'il n'a point prévu renverse et ruine tout !

Ce coup de foudre, c'est une simple lettre de femme, et cette lettre la voici :

« Henri, mon bon ami bien cher,

» Je ne sais d'où vient la haine profonde que nourrit contre moi la reine, mais elle m'accable de tout son poids.

» On m'a arrachée de votre maison, on m'a enfermée, au nom du roi, en un refuge affreux, un couvent où je suis prisonnière et ne puis voir personne au monde.

» On m'a annoncé que ce devait être mon tombeau et que jamais, ô mon bien-aimé, il ne me serait permis de vous revoir.

» On me nourrit au pain et à l'eau, mon lit est de sangles, ma cellule un bouge noir et fétide, où l'air n'arrive qu'à travers des grilles épaisses.

» Une religieuse à l'œil dur, au ton farouche, est mon geôlier; je ne vois qu'elle. — Que vous ai-je donc fait, Jésus Dieu ? me suis-je écriée l'autre jour, que je sois ainsi *malmenée et tribulée* (textuel) ? Elle s'est mise à rire avec un air féroce et m'a répondu : — Demandez-le à la reine et à M. le cardinal. On veut que vous perdiez votre beauté, méchante *péronnelle*, et que, lorsque le duc de Guise reviendra, il vous trouve si bien desséchée et vieillie par les souffrances, qu'il ne lui prenne plus fantaisie de vous épouser et répudier pour vous une femme honnête et de lignée plus que vous... »

Suivait une longue série de tendresses, de protestations de fidélité, etc.

Mlle de Ponts finissait en disant qu'elle sentait la mort approcher lentement, et que son désespoir le plus grand était de n'avoir point son cher Henri pres d'elle.

Le duc était dans son palais, se préparant à la cérémonie du sacre, lorsque cette lettre lui parvint.

A peine l'eut-il lue, qu'il poussa un cri de douleur, chancela, tourna sur lui-même et tomba lourdement dans les bras du marquis de Fontenay, l'un des deux gentilshommes qui l'avaient suivi.

Cet homme de fer, qui avait passé au travers d'une flotte ennemie, se prit alors à sangloter amèrement, contremanda la cérémonie et se livra à une douleur insensée, que les exhortations, les encouragemens et les consolations des siens ne purent modérer.

Un gentilhomme napolitain étant venu lui dire que le peuple s'impatientait et demandait son roi, il lui répondit :

— Dites au peuple que je suis dans l'affliction, et qu'il me couronnera quand j'aurai vengé mes insultes. Pendant deux jours le duc fut dans un état tel, qu'on craignit sérieusement pour sa raison ; mais enfin il se fit violence et ordonna au marquis de Fontenay de partir immédiatement pour Paris avec une

lettre pour la reine et une autre pour le cardinal, lui enjoignant de bouleverser le royaume au besoin pour délivrer Mlle de Ponts.

Ces lettres, dont Mme de Motteville nous a laissé une copie fidèle prise sur les originaux, nous ne pouvons résister au besoin de les mettre sous les yeux de nos lecteurs, comme une preuve écrasante de cet amour insensé qui perdit un des hommes les plus heureusement doués de son temps. Les voici :

A S. M. la reine régente de France.

« Madame,

» J'avais toujours espéré de Votre Majesté que, hasardant ma vie pour son service, lui conquérant des royaumes, lui assujettissant des provinces, et maintenant par ma seule résolution des peuples dans la fidélité sans argent et sans pain, comme la guerre sans poudre et sans soldats ; exposant ma personne dans les périls continuels où je me trouve tous les jours, et de trahison et de poison, et ne prétendant pour récompense de mes travaux que de pouvoir, après tant de peines, passer heureusement ma vie avec Mlle de Ponts, elle la considérerait pour me témoigner avoir quelque satisfaction des soins que je rends ici de lui rendre des services si périlleux, étant trahi et abandonné de tout le monde ; de telle sorte que je puis dire être le seul qui eût osé penser entreprendre rien de pareil. J'avoue, madame, que j'ai appris, avec un regret extrême, la rigueur dont Votre Majesté a usé envers elle. Je la supplie très humblement de vouloir, en considération de tout ce que j'ai fait, et de tout ce que je prétends faire pour le service de sa couronne, m'accorder pour récompense qu'elle soit traitée et considérée d'une autre façon ; ce que j'espère de sa bonté, si elle veut conserver la vie de la personne du monde qui est plus véritablement et avec plus de respect..., etc.

» Duc de Guise. »

A M. le cardinal Mazarin.

« Monsieur,

» Si la passion que j'ai toujours eue, et que je conserve plus violente et plus fidèle que jamais pour Mlle de Ponts, n'était assez connue à Votre Eminence, elle pourrait s'étonner que, dans l'état où je me trouve, je me remisse sur ce qu'elle pourra apprendre de M. le marquis de Fontenay des affaires d'ici, et je ne l'entretinsse que de mes malheurs. C'est un effet du désespoir où je suis qui fait que je ne puis avoir de sentiment pour quoi que ce puisse être, lui faisant une confession très véritable que ni l'ambition, ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordinaires, ne m'a embarqué dans un dessein si périlleux que celui où je me trouve; mais la seule pensée que faisant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de Mlle de Ponts, et d'obtenir par l'importance de mes services que la reine, considérant davantage et elle et moi, je pusse, après tant de périls et de peines, passer doucement avec elle le reste de mes jours. Mes espérances sont bien trompées et je me plains avec raison de me voir abandonné de la protection de Votre Eminence, dans le temps où, en ayant le plus de besoin, je m'en tenais le plus assuré. J'ai hasardé ma vie dans le passage de la mer, j'ai réduit quasi toutes les provinces du royaume..... (Ici le duc détaillait longuement ses périls, ses fatigues et ses souffrances.)

» Pendant ce temps, continue-t-il, on tire avec violence une personne que j'aime d'un couvent où je l'avais priée de se retirer, et, durant le temps que je hasarde ma vie, on m'ôte la seule récompense que je prétends pour mes travaux. On la renferme, on la maltraite, et l'on me donne le plus grand et le plus sensible témoignage de haine que l'on me peut donner. Ah ! monsieur, si Votre Eminence a quelque sentiment de l'amitié qu'elle m'a promise et du service que je lui ai voué, remédiez à ce déplaisir, faites-moi connaître en ce point qu'elle est son amitié et son estime pour moi. Sans cela ni fortune, ni grandeur, ni même la vie ne me sont pas considérables. Je m'abandonne tout à fait au désespoir ; et si je vois qu'il ne me reste pas d'espérance d'être quelque jour heureux, renonçant à tout sentiment d'honneur et d'ambition, je n'aurai de pensée au monde que celle de périr et de ne pas survivre à une telle affection qui me fait perdre et le repos et la raison. J'ose me promettre que ma conservation est assez chère à Votre Eminence pour ne pas voir avec plaisir la perte de la personne du monde qui, malgré les sujets qu'il a de se plaindre, ne laisse pas d'être le plus véritablement..., etc.

» Duc de Guise. »

Le marquis de Fontenay parti, le duc redevint plus tranquille, espérant tout de cette démarche. Néanmoins, il renvoya au mois suivant sa prise de possession de la couronne, — ce qui indisposa les Napolitains.

Il continua de s'occuper de la défense de la ville et des provinces évacuées, d'entretenir ses troupes sur un bon pied, et essaya de faire noble contenance; mais, à l'altération de ses traits, à l'espèce d'hésitation qui précédait ses moindres actes, il était facile de voir que l'homme n'était plus le même.

Le peuple, qui a un tact exquis pour deviner ces imperceptibles transformations, recommença à douter de son idole ; Anese se reprit à espérer, et, ajournant sa fuite, songea à renouer ses ténébreuses intrigues.

Le duc s'en aperçut, mais il était incapable d'un acte de résolution et de vigueur avant d'être fixé sur le sort de mademoiselle de Ponts, — et il attendit.

Hélas ! son attente fut courte. Dix jours après son départ, le marquis de Fontenay revint avec des nouvelles terrifiantes.

La reine ni le cardinal n'avaient rien voulu entendre, et mademoiselle de Ponts était plus que jamais en butte à la tyrannie de ses persécuteurs.

Ce dernier coup acheva le malheureux prince ; l'énergie disparut, il tomba dans une prostration profonde, et ce ne fut plus que le cadavre vivant de Henri de Guise que les Napolitains virent passer chaque jour dans leurs rues; et Anese, le maître fourbe, comprit que l'heure du triomphe venait de sonner pour lui.

V.

Anese ne se trompait point.

Le peuple de Naples, irrité de ce renvoi du sacre qu'il ne comprenait pas, commençait à murmurer hautement; les troupes, qui ne reconnaissaient plus leur vaillant et hardi général, perdaient courage; les Espagnols, qui avaient dans la ville de nombreux espions qui les tenaient au courant de la situation, avaient repris en quelques jours presque toutes les positions dont on les avait chassés, et le blocus s'était resserré autour de la capitale des Deux-Siciles,

interceptant les convois et les arrivages, en sorte que les vivres commençaient à manquer et la famine devenait imminente. Anese profita habilement de la torpeur du duc. Renouant d'un côté avec l'Espagne, traitant avec le cardinal Filomarini, son agent secret, il préparait sourdement, de l'autre, le peuple à une soumission qui devenait nécessaire si la situation ne changeait pas.

Guise, qui n'avait plus ni énergie, ni volonté, voyait chaque jour ses partisans défectionner et ne faisait rien pour les retenir. Les vivat s'éteignaient sur sa route, il ne songeait pas même à en demander la cause.

Mademoiselle de Ponts absorbait sa pensée et le rendait indifférent à toute autre chose.

Presque toujours enfermé dans son palais où il manquait des choses de la vie les plus nécessaires, il pleurait comme une femme et était toujours tenté de se donner la mort.

Un jour, il prit une grande résolution, résolution insensée s'il en fut :

— Marquis, dit-il à Fontenay, nous allons partir.

— Partir, monseigneur? et pour quel pays?

— Pour la France; mademoiselle de Ponts est captive et je la veux délivrer.

— Y songez-vous? les Espagnols bloquent Naples de partout, nous ne pourrions franchir leurs lignes, et vous vous couvririez de honte aux yeux de l'Europe entière, si vous abandonnez les grandes choses que vous avez entreprises. On ne perd point une couronne pour une femme.

— Et que m'importe ma couronne? fit le prince en éclatant en sanglots.

Cependant il ne partit pas, mais il devint de plus en plus sombre, et laissa le champ libre aux manœuvres d'Anese.

Enfin, un matin que, hors de lui, hébété, il avait traversé, à la tête de quelques cavaliers, ces rues de Naples qui ne retentissaient plus de vivat sur son passage, mais parfois d'imprécations et de sourdes menaces, et visitait les forts qui étaient menacés d'une attaque, il entendit un bruit terrible de cris et de vociférations qui ébranla la ville, et, ayant poussé vers la porte Capuana, il vit venir à lui une multitude furieuse, forcenée, hurlant et jurant.

Henri se vit perdu, éperonna son cheval et, lui troisième, s'échappa et courut jusqu'à Bonavente. Mais là il tomba dans une embuscade dressée par les Espagnols, de concert avec le brasseur napolitain.

Comme il traversait un petit bois, il se vit entouré par une centaine de soldats qui le couchèrent en joue avec leurs mousquetons et lui ordonnèrent de s'arrêter.

Mais, à la vue du péril, le sang de sa race se ralluma, son énergie renaquit et, tirant son épée, il essaya d'enfoncer le cercle de fer qui l'étreignait. Blessé à l'épaule gauche d'un coup d'arquebuse, il n'en continua pas moins de frapper d'estoc et de taille, évitant comme par miracle les balles qui pleuvaient autour de lui.

Mais à la fin, et tandis que les cadavres s'amoncelaient, son épée tomba lourdement sur le canon d'un mousquet et se brisa en deux.

Ce que voyant, l'héroïque jeune homme en jeta les tronçons et, prenant ses pistolets dans les fontes de sa selle, brûla le crâne aux deux bandits qui saisissaient déjà son cheval par la bride, et, de la crosse, en assomma un troisième qui lui ayant pris la jambe essayait de le renverser à terre.

Après quoi, il descendit lui-même de cheval, se croisa tranquillement les bras sur la poitrine et, mesurant ses ennemis d'un vrai regard de roi, il leur dit :

— Y a-t-il parmi vous un gentilhomme à qui je me puise rendre?

Et comme nul ne répondait :

— Allons, dit-il, François Ier remit son épée à un boucher, et je ne suis, moi, que le duc de Guise. Faites de moi ce que vous voudrez.

Ces forcenés le saisirent, lui lièrent les mains derrière le dos et l'emmenèrent à Naples, qui s'était déjà soumise aux Espagnols. Tandis que l'on pillait son hôtel, il fut conduit, au milieu des huées de la populace, au gouverneur espagnol, le brave et noble don Juan d'Autriche. C'était un prince, celui-là ! et de grand seigneur à grand seigneur il y avait pleine égalité. Cependant don Juan s'avança vers Guise, le chapeau à la main, et le salua le premier. Le duc rendit le salut et lui dit en le regardant en face :

— Voyez cette plèbe immonde qui m'adorait il y a deux jours et se courbait frémissante sur ma route; voyez-la me jeter la boue et l'insulte au visage ; et puis regardez-moi! J'ai l'œil calme, le front impassible, je porte la tête haute et mon cœur ne bat qu'une fois par seconde. Tenez, voici ma main, elle ne tremblera pas dans la vôtre.

Don Juan prit cette main et la serra avec un mélange d'admiration et de sympathie.

— Et maintenant, poursuivit le duc, croyez-vous que, partant de si bas, l'insulte et la boue puissent monter si haut?

— Non, répondit laconiquement le prince espagnol.

Cette négation était un soufflet qui frappait en plein visage cette race de caméléons et de lâches qu'on nomme les Napolitains.

Ce NON prononcé deux cents ans plus tard eût vengé la mort du roi Murat et l'assassinat du vieil amiral Caracciolo, victime vénérable immolée à la haine jalouse de l'Anglais Nelson!

— Monsieur, continua Henri, si vous avez mission de me faire occire, souvenez-vous que je suis gentilhomme et que je réclame comme mon droit la hache et le billot.

— Duc, répondit don Juan, le conseil de mes officiers va s'assembler pour prononcer sur votre sort. S'il ne tient qu'à moi vous vivrez, mais si la hache est votre partage, je vous jure sur l'honneur de mon nom d'assister à votre supplice et de me trouver à deux pas de votre échafaud. Je veux voir comment tombe la tête d'un homme tel que vous.

— Une tête comme la mienne, fit le duc avec un fier sourire, tombe coiffée de son chapeau ! Quand on est Guise, monsieur, on peut se faire trancher la tête devant le roi d'Espagne ou tout autre monarque, mais on ne la découvre que devant le roi de France — et Dieu !

Pendant ce temps, le conseil s'assemblait sous la présidence du marquis d'Ognate, qui remplissait les fonctions de vice-roi.

Le marquis avait une profonde aversion pour la France, à laquelle il ne pardonnait pas l'abaissement de la maison d'Autriche et les rudes leçons que Richelieu, le grand cardinal, infligea si souvent à l'Espagne. De plus, c'était un homme fougueux et jaloux de toute splendeur. Le duc de Guise était un héros, donc il était coupable.

Le marquis demanda la parole et s'exprima en ces termes :

— Le duc de Guise est passé dans Naples sans étendard et sans armée, sans ordre de son souverain légitime le roi de France. Il est venu réclamer une couronne qui n'est point sienne quoi qu'on en dise, il a soulevé le peuple de Naples contre le roi d'Espagne, lequel est le maître de ce pays; il a causé des pertes et grands dommages à l'armée espagnole et a entretenu les Napolitains en révolte. Ces actes sont crimes de lèse-majesté et méritent la peine de mort. Mon avis est donc que, sans qu'il soit différé ni sursis davantage, le duc de Guise soit condamné à avoir la tête tranchée et que la sentence s'exécute sur-le-champ.

A ces véhémentes paroles, les membres du conseil se regardèrent avec effroi. Tout haï qu'il était des Espagnols, le duc de Guise intéressait cependant les cœurs d'élite.

Les braves de tous pays sont frères. On comprend donc que cette sentence de mort, demandée *ex abrupto* et en termes si peu mesurés, dut causer une émotion profondément sentie.

Mais la qualité du marquis, son influence toute-puissante auprès du roi, et plus encore peut-être ce caractère fougueux et emporté qui lui valait un ascendant réel sur les hommes qui l'entouraient, tout cela, disons-nous, en imposait suffisamment pour qu'il ne fût point contredit.

Mais il avait compté sans le chevaleresque don Juan.

Celui-ci quitta son fauteuil, s'avança vers le marquis et lui dit froidement :

— Marquis, vous êtes un assez brave chevalier pour vous dispenser de requérir l'emploi du bourreau.

Le marquis fit un soubresaut et porta instinctivement la main à la garde de son épée :

— Que voulez-vous dire? fit-il, et me provoqueriez-vous, par hasard?

— Marquis, continua imperturbablement don Juan, je suis assez brave moi-même pour n'être point soupçonné de n'oser vous provoquer si tel était mon droit ou mon bon plaisir, mais je ne vous provoque point. Nous sommes, vous et moi, au service du roi d'Espagne, et nous devons tenir à ce que l'honneur de notre souverain soit sauf; — moi surtout qui suis de sa maison royale et qui porte son nom.

Or, l'honneur de S. M. Catholique est intéressé ici, ce me semble, et elle seule doit prononcer sur le sort de notre prisonnier.

— Aussi, répondit impétueusement le marquis, est-ce en son nom que je demande la condamnation du duc de Guise.

— Monsieur, fit don Juan avec hauteur, le duc de Guise est de maison princière.

— Le duc de Guise est un rebelle.

— Je ne le nie pas, mais il n'appartient à aucun de nous de fixer le châtiment que mérite sa rébellion. Le roi décidera.

— Le roi, messire, m'approuvera.

— Vous croyez? dit dedaigneusement l'archiduc, moi je ne le crois pas. Le duc de Guise est allié à la la maison royale de France; la maison de France est alliée à la maison d'Espagne, puisque la reine régente est de cette maison. En outre, le cardinal de Lorraine, oncle du duc, commande dans les Flandres les troupes du roi. Ce sont là, ce me semble, des considérations puissantes.

— Il n'est pas de considérations assez puissantes pour sauver le duc !... s'écria le marquis d'Ognate avec un accent d'opiniâtreté sauvage.

— Eh bien ! riposta don Juan, puisque la persuasion est inutile avec un homme tel que vous, — moi don Juan, archiduc d'Autriche, en ma qualité de prince du sang, et malgré votre titre et vos fonctions de vice-roi, — je vous ordonne, marquis d'Ognate, de respecter la vie du duc Henri de Guise, et de le faire sur-le-champ embarquer pour l'Espagne, où le roi statuera sur son sort.

Le conseil tout entier approuva l'énergique défenseur du jeune captif, et le vice-roi courba silencieusement la tête.

Le duc avait, en présence de sa situation désespérée, retrouvé toute son énergie et s'était armé d'une résignation chevaleresque. Il demanda la permission d'écrire en France, à sa mère, à sa maîtresse et au cardinal Mazarin.

Ces trois lettres, qui ne nous sont point parvenues, étaient, au dire des chroniqueurs contemporains, des modèles d'abnégation héroïque, et renfermaient en substance cette parole célèbre du vaincu de Pavie : *Tout est perdu, fors l'honneur !*

Il demandait pardon à sa mère des pleurs que son sort misérable lui ferait verser, — au cardinal l'élargissement de sa maîtresse, — à sa maîtresse de lui conserver son cœur, malgré qu'il ne lui pût rendre, en retour, une couronne, et il la suppliait, en outre, si elle recouvrait sa liberté, d'user de ses revenus comme par le passé.

Deux jours après, par ordre de don Juan, il fut conduit à bord de la galère qui partait pour l'Espagne.

La galère qui emmenait le duc de Guise était encore en vue des côtes napolitaines, lorsque le brasseur Gennaro Anese se présenta au palais du gouverneur.

— Que voulez-vous? lui demanda brusquement don Juan.

Anese se troubla et parla de conditions stipulées entre lui et le vice-roi, avant la reddition de Naples.

— Alors, fit avec dédain le gouverneur, adressez-vous au vice-roi; je ne traite pas avec les traîtres.

Anese voulut répliquer, mais l'archiduc lui montra la porte d'un air hautain, et il sortit sans proférer une parole.

Alors il alla trouver le vice-roi; mais le vice-roi lui répondit qu'il ne lui avait rien promis et qu'il l'engageait à rentrer chez lui et à s'y tenir coi.

Ce que voyant, le brasseur comprit que, traître, il avait été joué par ceux à qui profitait sa trahison, et qu'il ne devait rien attendre du gouvernement espagnol.

Mais il se souvenait de son ancienne influence sur la canaille napolitaine, et il monta sur une borne et se mit à la haranguer.

Mais cette tourbe vile, qui avait insulté le duc de Guise par ses ordres, l'insulta à son tour et lui jeta des pierres.

Des soldats espagnols l'arrêtèrent. Il fut accusé d'avoir voulu soulever le peuple de Naples et condamné au gibet. Le jour de son exécution, il fut conduit sur la place du *Palazzo reale*, où se dressait la potence, pieds nus, la corde au cou. La populace l'accablait de huées et d'injures. Quant à lui, il tremblait.— Il tremblait comme le brasseur Jacques

d'Artevelde sous le poignard de Simon Denis et comme tous ces hommes qui sortent de la bourgeoisie pour insurrectionner le peuple, qui le tyrannisent en lui parlant de liberté, et pâlissent d'effroi quand l'heure suprême sonne pour eux !

Au moment où le bourreau le hissait sur l'échelle, il demanda à boire ; un lazzarone s'approcha et, lui crachant au visage :

— Tiens ! dit-il, voilà la boisson des traîtres. C'est la seule qu'ils méritent. A cette place même, il y a trois jours, tu as fait insulter le duc de Guise qui était un noble prince, voilà pour lui ! Je te crache à la face, parce que je ne veux point souiller mes mains en te frappant !

Ainsi mourut Anese.... au milieu des huées et des imprécations du peuple qui l'avait adoré ! Un mot cruel de Mazarin fut sa seule oraison funèbre :

— Peccaïre ! dit le cardinal, il a dû avoir bien soif en mourant.... C'est triste quand on songe qu'il était brasseur de son état et que le peuple qu'il abreuvait jadis lui a refusé un verre de bière.

VI.

Quand la nouvelle de la prise du duc arriva à la cour de France, il s'éleva un cri universel de pitié. Mme de Guise mère, ses deux fils puînés, son beau-frère, le chevalier de Guise ; Mme de Bossu elle-même, allèrent se jeter aux pieds d'Anne d'Autriche et la supplièrent d'intervenir auprès du roi d'Espagne, son frère, pour qu'il ne fît point couper la tête à son prisonnier.

La reine répondit que son frère en avait parfaitement le droit, attendu que le duc avait négligé de prendre commission du roi de France, et qu'il pouvait être considéré non comme prisonnier de guerre, mais comme rebelle.

Cependant elle se laissa toucher d'autant plus facilement que le duc, en cet état, n'était plus un sujet de craintes sérieuses pour le royaume, et elle écrivit sur-le-champ à son frère pour prendre la responsabilité de tout ce qu'avait fait M. de Guise, — tandis que les parens du duc écrivaient de leur côté au cardinal de Lorraine, le chef de leur vieille maison, lequel était tout-puissant à la cour d'Espagne.

— Eh bien ? dit le cardinal à la reine quelques jours après, avais-je raison de faire enfermer Mlle de Ponts ? Si je ne l'eusse fait, à cette heure monsù de Guise serait roi de Naples, au lieu de pourrir dans les prisons du frère de Votre Majesté.

— Monsieur le cardinal, répondit la reine, vous êtes un méchant homme.

— Ah ! peccaïre ! fit Mazarin d'un air bonhomme, je suis bon ministre, voilà tout. Maintenant, continua-t-il, j'ai une grâce à demander à Votre Majesté.

— Qu'est-ce ?

— Ce pauvre monsù de Guise est si malheureux de savoir sa maîtresse enfermée, qu'il en peut mourir au premier jour, ce qui serait parfaitement inutile, maintenant qu'il n'y a plus de nécessité à la violenter ; oserai-je demander son élargissement à Votre Majesté ?

— Je le veux bien, dit la reine.

Le cardinal fit mettre ses chevaux, monta dans son carrosse et se rendit au couvent des filles Sainte-Marie, où il fit appeler au parloir la jeune recluse.

— Venez, belle enfant, lui dit-il de son ton patelin, j'ai tant supplié la reine qu'elle m'a accordé votre grâce. Vous pouvez sortir et aller où bon vous semblera. M. de Guise, qui vient d'éprouver quelques accidens, n'a point voulu que vous en souffrissiez, et il continue à vous laisser un crédit illimité chez son trésorier.

Quand il aura terminé ses différends, — qui ne sont réellement que des bagatelles, — avec le roi d'Espagne, il retournera à Rome s'occuper de faire casser son mariage, et il reviendra vous épouser.

Le cardinal emmena Mlle de Ponts dans son carrosse et la conduisit chez M. de Malicorne, premier écuyer du duc.

Celui-ci conduisit la fille d'honneur dans une ravissante petite maison des champs, qui appartenait à la maison de Guise, et l'y installa aux frais de son maître.

L'élargissement de Mlle de Ponts passa inaperçu presque pour tout le monde.

L'infortune de son chevaleresque amant occupait trop vivement l'attention publique.

Celle-ci, que ses six semaines de détention avaient rendue plus sage, commença par écrire à Henri de Guise, l'assura de son éternelle fidélité et lui annonça sa mise en liberté ; puis elle s'imposa une règle de conduite touchant les dépenses de sa maison, — et l'observa si religieusement pendant près d'une année, durant laquelle on négociait la liberté du duc avec l'Espagne, que le trésorier de Son Altesse en fut édifié.

VII.

Un soir du mois de mai de l'année suivante, la cour de l'hôtel de Guise retentit d'un roulement de voiture et du piétinement de chevaux de poste.

Un carrosse s'arrêta devant l'antique perron surmonté des armes de Lorraine, — et un jeune cavalier en descendit.

C'était encore la taille élégante, la démarche noble et fière du brillant et aventureux Henri de Lorraine ; mais ce n'était plus lui ; — ou plutôt c'était lui, vieilli de dix années en une seule !

Sa belle main était amaigrie, les pommettes de ses joues étaient saillantes, sa lèvre grimaçait un douloureux sourire, et son œil noir brillait d'un éclat sombre et fiévreux. — Il avait tant souffert !

En quinze jours il avait perdu une couronne et enduré mille tortures au sujet de Mlle de Ponts. En un an il avait bu jour par jour, et heure par heure, un calice de dégoûts et d'infamies dont l'avaient abreuvé les Espagnols.

Il monta lentement le grand escalier de l'hôtel, rendit d'un geste silencieux les saluts des nombreux serviteurs de sa maison, entra dans la grande salle où flambait un feu colossal, malgré la belle saison, et s'assit dans le fauteuil sculpté à clous d'or, réservé au chef de la haute et puissante maison de Guise.

Une fois assis, il ordonna à son intendant de réunir tous les serviteurs et de les faire venir en sa présence.

Quand ils furent tous rangés respectueusement devant son fauteuil, il commanda à M. le marquis de Fontenay de prévenir Mme la duchesse de Guise, sa femme, de son arrivée, et de la prier de passer dans la grande salle.

Mme de Guise, qui habitait l'aile opposée de l'hôtel, ne se fit point attendre ; elle entra modeste et digne et s'avança vers son époux : le duc fit la moitié du chemin, mit les deux genoux en terre et lui dit :

— Devant tous nos serviteurs qui ont été les témoins des insultes que je vous ai faites, madame, je vous supplie humblement de me pardonner mes fautes et de me vouloir rouvrir votre lit où j'ai démérité d'entrer.

La duchesse releva son mari :

— Henri, lui dit-elle, tout est oublié!

VIII

Que signifiait cette scène? — Le duc était-il sincère et n'aimait-il plus Mlle de Ponts?— Nous allons vous le dire.

Quelques heures auparavant, le duc roulait au triple galop sur la route d'Espagne à Paris,— laquelle route passait au beau milieu de ce petit village qu'un opéra a rendu fameux, —Lonjumeau. Le duc descendit de voiture tandis qu'on relayait, ordonna à son valet de chambre de faire arrêter à un certain endroit de la route qu'il lui désigna, et d'y attendre son arrivée.

Puis il sortit à pied de Lonjumeau, prit à droite un petit sentier bordé de liserons et de marguerites, et se dirigea d'un pas alerte vers un petit coteau boisé, au flanc duquel s'élevaient d'une touffe de marronniers séculaires le toit d'ardoise et les tourelles rondes d'un petit château renaissance. Un parc en amphithéâtre lui servait de ceinture et était clôturé lui-même par une haie vive.

Le duc arriva en quelques minutes à la haie, la suivit pendant quelque temps, et chercha une brèche qu'il trouva bientôt, et qui débouchait dans une allée de platanes, laquelle conduisait elle-même à un massif de groseilliers.

Il était six heures et demie environ; le soleil venait de se coucher, et la brume commençait à descendre sur les grands arbres.

Le duc suivit d'un pas rapide l'allée de platanes, ramenant un pli de son manteau sur son visage, comme un amant en bonne fortune. Mais, arrivé au massif de groseilliers, il s'arrêta, le cœur palpitant, prêtant l'oreille au timbre clair et frais d'une voix de femme qui le fit tressaillir et le troubla si profondément qu'il sentit ses jambes se dérober sous lui, et n'eut que la force de se jeter dans le massif et de s'y asseoir sur un banc.

Cette voix, qui venait d'une allée transversale, fut bientôt dominée par une autre plus mâle; et, de sa retraite improvisée, le duc put voir déboucher Mlle de Ponts appuyée au bras de M. de Malicorne, et entendre la conversation suivante :

— Vous êtes jaloux, Malicorne? disait la fille d'honneur.

— Est-ce à tort, cruelle ? répondit l'écuyer.

— Sans doute.

— Non pas, vous ne m'aimez plus; et la preuve, c'est que voici une lettre signée de vous et qui ne m'est point adressée.

Et Malicorne lut malgré le geste suppliant de sa maîtresse :

« Mon cher Raoul, je vous attends ce soir. Ce ja-
» loux de Malicorne ne viendra pas. »

— Eh bien ! s'écria la fille d'honneur avec beaucoup d'aplomb, qu'est-ce que cela prouve?

— Que Raoul de Bellegarde est votre amant.

— C'est faux; mais cela fût-il, de quel droit?...

— Du droit d'un homme qui est votre amant depuis treize mois, ma toute belle...

— Mon cher, fit Mlle de Ponts, l'amour ne dure pas toujours... Que voulez-vous? je ne vous aime plus... Soyons amis !

— Non pas, fit Malicorne avec colère, le duc saura tout...

— Vous ne le ferez pas, Malicorne ! Vous ne le ferez pas, dit la fille d'honneur avec véhémence; ce serait une lâcheté qui vous perdrait comme moi...

— Je le ferai ! reprit l'écuyer avec emportement.

— C'est inutile ! dit une voix retentissante derrière eux.

Ils se retournèrent épouvantés : — le duc était devant eux, les bras croisés, le sourire de la douleur et de la honte aux lèvres :

— Madame, dit-il à la fille d'honneur, vous êtes chez moi, sortez d'ici à l'instant même, je vous chasse !

— Monsieur, dit-il à Malicorne, je ne veux pas vous faire l'honneur de me battre avec vous; le maître et le valet ne croisent point le fer : — je vous chasse pareillement !

Et il leur tourna le dos et s'en alla en murmurant d'une voix qui fendait le cœur :

— Voilà donc cette femme pour qui j'ai perdu une couronne (1)!

(1) Le duc de Guise fit un procès à la fille de Ponts, l'accusant de dilapidations, et obtint contre elle un jugement qui la condamnait à une réclusion perpétuelle dans un couvent.

PONSON DU TERRAIL.

L..., Imp. Pouve et C°, 15, r. J.-J.-Rousseau.

